LA MÉMOIRE : HEURS & MALHEURS

Louis OLIVET
André ARIBAUD

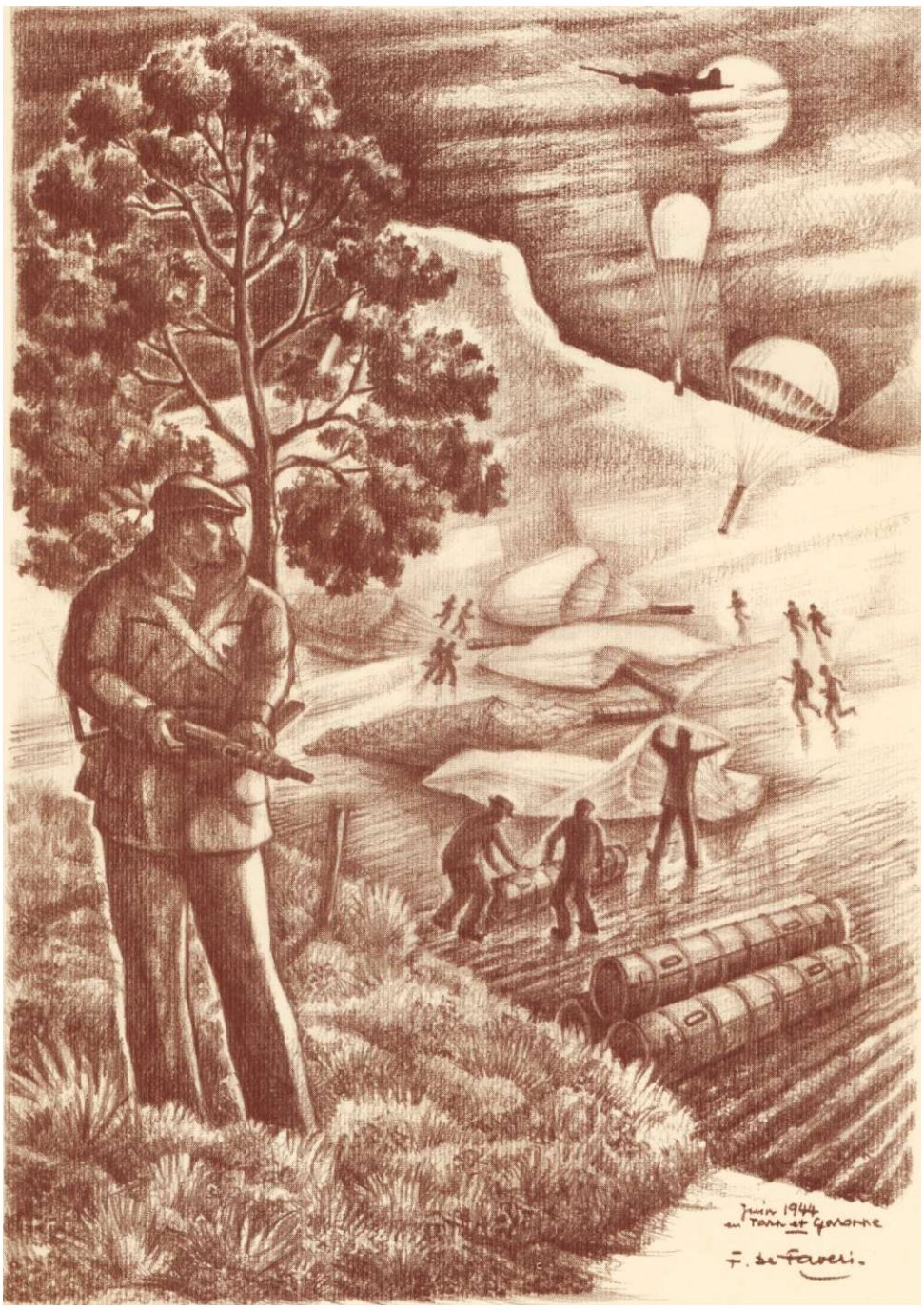

Forces Françaises de l'Intérieur

Comité Départemental
Prix de la Résistance et de la Déportation
Tarn-et-Garonne

LA MÉMOIRE :
HEURS ET MALHEURS

Forces Françaises de l'Intérieur

Louis OLIVET André ARIBAUD

REMERCIEMENTS

Vous avez en mains le dernier livre de la trilogie que nous nous étions engagés à réaliser à la demande du Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation du Tarn-etGaronne afin que les événements relatifs à la Résistance soient pérennisés et qu'ils touchent, à l'occasion du concours national de la Résistance et de la Déportation, tous les élèves participants à ce concours dans cet exercice civique.

Beaucoup d'acteurs et de témoins, de cette époque, nous ont permis, par leurs témoignages, de réaliser ces documents. Aussi nous tenons à remercier :

L'O.N.A.C./82, le C.D.D.R/82, JeanAlbouy, Raphaël Bach, Jean-Paul Bousquet, Tony Brooks (Alphonse), Jean Cabrit, André Caillau, Jean Cassagne, Emilien Castelnau (Ravito), Marie-France Cavaillé, Jean Chapenoire, Madame Chazarain, Roger Clamens (Curtis), Emile Courbier (Leclerc), Maurice Daugé (Rigoulot), René Daunac, Henri Delpech (Tonnerre), Pierre Demathieu, Pierre Douet, Jean-Louis Duplan, Noël Duplan (Nil), Lucien Etienne, Flavio de Faveri, André Fiquet (Tataouine), Patrick Fischer, Marie-Rose Cineste, Georges Jacquot (Marsouin), Pierrette Laurens (Fernande), Françoise Laurens-Fabre, Andrée Lormand, Georges Marmiesse, François Marsol (Colomb), Elie Mathaly, Jean Mother, Généra! (cr) Claude Mouton, Général Orcival, Georges Sempé, Cirio Soccol (Camboui), Christian Stierlé, Jacques Vern, ... Et le Conseil Général du Tarn-et-Garonne.

La tâche entreprise pour faire comprendre la page d'histoire propre à la guerre 1939 1945, que beaucoup auraient voulu tourner avec nous, sur les origines, l'action et les combats de la résistance en Tarn-et-Garonne, nous a permis de réaliser, grâce à vous, ces ouvrages à l'intention des jeunes générations, afin de les aider dans leur réflexion de citoyen et de patriote. Merci.

Louis OLIVET

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements de *Louis Olivet* *2*

Préface de *Pierre Blanc* *5*

Avant ! pour aller vers la suite après la défaite... **7**

25 août 1944 : A la population de Tarn et Garonne

Figures de la Résistance *29*

Jeunesse dans la Résistance

Lumière d'été

Colonel Nil : Itinéraire d'un Condottiere de la Résistance

Faits de Résistance *89*

Le guet apens de Lalande-Basse

Noyautage de la milice

Le 14 juillet 1944 à Caylus et Nègrepelisse

La gare de Boredon

Heurs et Malheurs 111

Lettres de délation

Matricule 21877 : Journal d'un déporté

Mémoires conjuguées : A. Kurtzweil et M. A. Orcival

Chronique ordinaire d'une jeunesse meurtrie

Exceptionnel destin d'un patriote requis par le S.TO.

L'affaire Peloffy. *219*

Monuments et stèles. *245*

Postface 265

J'ai rêvé tellement fort de toi
J'ai tellement marché, tellement parlé
Tellement aimé ton ombre,
Qu 'il ne me reste plus rien de toi.
Il me reste d'être l'ombre parmi les ombres
D'être cent fois plus ombre que l'ombre
D'être l'ombre qui viendra et reviendra
Dans ta vie à ensoleiller.

Robert Desnos

Déporté à Buckenval
et décédé en la forteresse de Terezine (Tchécoslovaquie)
le 8 juin 1945

PRÉFACE

En ouvrant ce troisième et dernier tome de l'ouvrage que Louis Olivet et André Aribaud ont consacré à la Résistance et à la Déportation, au terme de dix années de recherches et de collectes d'informations sur cette douloureuse et tragique période durant laquelle la France a subi l'humiliation de l'Occupation, vient à l'esprit l'idée qu'il est vain, plus de soixante ans après, d'en rappeler « les heurs et malheurs ».

Le Devoir de mémoire, comme tous les devoirs, apparaît à certains, de plus en plus nombreux, comme une contrainte qui se voile, peu à peu, d'indifférence. Mais ce n'est plus seulement du Devoir de mémoire qu'il s'agit, mais de l'Histoire qui, tout au long des siècles, a forgé l'identité de la France et fortifié ses racines profondes. Et l'Histoire ne reste vivante et instructive que si elle repose sur l'authenticité des faits, des agissements et des idées qu'elle rapporte.

C'est pour répondre à cette exigence que les auteurs de ce livre ont tenu à en faire un recueil exclusif de témoignages écrits ou dictés par celles et ceux qui, pour les avoir vécus, livrent avec précision et émotion des souvenirs toujours présents dans leur mémoire. L'âge n'a pas effacé les tourments de leur jeunesse meurtrie, sacrifiée, qu'ils ont choisi de consacrer à la lutte contre l'envahisseur, l'injustice et le racisme.

Ces témoignages reflètent bien, dans leur diversité et leur sobriété, la réalité des angoisses, des humiliations, des souffrances, des complicités et des traitrises aussi, qu'il fallait endurer. Ils montrent comment la flamme vacillante de l'espoir a été préservée et ranimée par le courage, la solidarité, l'audace et le don de soi des combattants de la Résistance et des martyrs de la Déportation.

Ouvrez ce livre et lisez-les, ces témoignages. Imprégnez-vous de la douleur et des émotions qui s'en dégagent. Prenez conscience des horreurs et des folies meurtrières qu'ils décrivent et n'oubliez pas, dans le confort de votre fauteuil et de votre existence paisible, qu'il fût un temps où la vie d'un être humain comptait si peu, qu'elle était sacrifiée au hazard des humeurs, des vengeances et des haines. Ce temps est révolu, du moins dans notre pays, mais il doit demeurer présent dans la mémoire des générations qui ne l'ont pas connu, afin que par leur vigilance et leur engagement pour la défense de leur pays et des Droits de l'Homme et de la Femme, ils empêchent à jamais son retour.

L'Hommage et la reconnaissance que l'on doit à ces combattants et à ces victimes, morts ou qui survivent encore, ne sont pas inspirés seulement par la pitié ou par la glorification de leur exemple, mais ils doivent avant tout nous convaincre qu'aujourd'hui comme hier et comme demain rien n 'est plus important que la Paix et la Liberté.

PIERRE BLANC

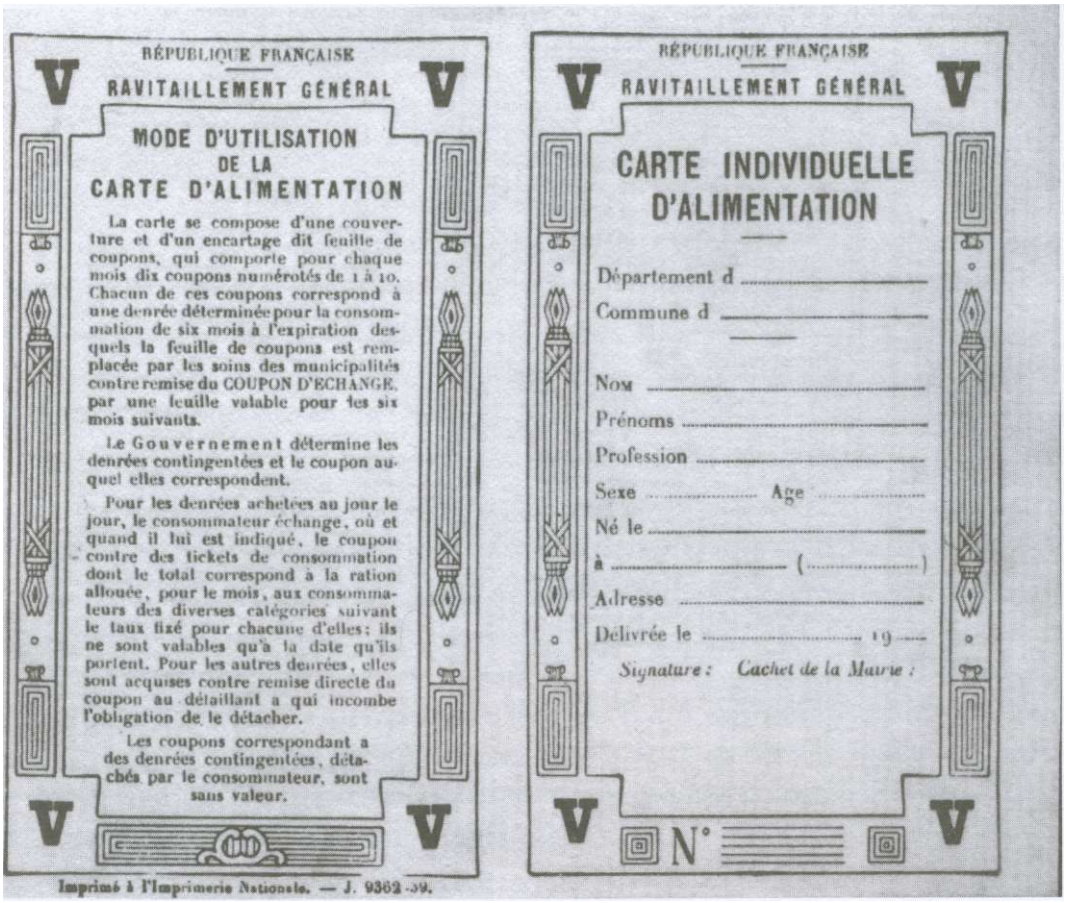

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION

La carte se compose d'une couverture et d'un encartage dit feuille de coupons, qui comporte pour chaque mois dix coupons numérotés de 1 à 10. Chacun de ces coupons correspond à une denrée déterminée pour la consommation de six mois à l'expiration desquels la feuille de coupons est remplacée par les soins des municipalités contre remise du COUPON D'ECHANGE, par une feuille valable pour les six mois suivants.

Le Gouvernement détermine les denrées contingentées et le coupon auquel elles correspondent.

Pour les denrées achetées au jour le jour, le consommateur échange, où et quand il lui est indiqué, le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée, pour le mois, aux consommateurs des diverses catégories suivant le taux fixé pour chacune d'elles; ils ne sont valables qu'à la date qu'ils portent. Pour les autres denrées, elles sont acquises contre remise directe du coupon au détaillant à qui incombe l'obligation de le détacher.

Les coupons correspondant à des denrées contingentées, détachés par le consommateur, sont sans valeur.

Imprimé à l'Imprimerie Nationale. — J. 9362-39.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

Département d .....

Commune d .....

Nom .....

Prénoms .....

Profession .....

Sexe ..... Age .....

Né le .....

à ..... (.....)

Adresse .....

Délivrée le ..... 19....

Signature : *Cachet de la Mairie :*

N°

AVANT !

POUR ALLER VERS LA SUITE APRÈS LA DÉFAITE...

Le 23 août 1939 l'Allemagne et l'URSS signe un pacte de non agression.

Le Royaume Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre.

Le 6 octobre Joseph Staline et Adolphe Hitler se partagent la Pologne.

Un décret est pris le 26 septembre portant dissolution du PCF et la suspension des maires et conseillers communistes de leurs fonctions. Le gouvernement ordonne également l'ouverture d'une information pour intelligence avec l'ennemi pour les parlementaires communistes.

Entre le 5 et le 10 octobre, 33 parlementaires communistes sont arrêtés et le journal « L Humanité » saisi.

Le 9 janvier 1940 la Finlande est attaquée par les soviétiques.

L armée finlandaise ne résiste pas à l'offensive massive de l'Armée Rouge.

Le 12 mars 1940 la Finlande se résout à demander la paix

Le 20 mars s'ouvre le procès de 44 parlementaires communistes; le 4 avril ils seront condamnés pour avoir constitué un nouveau parti : le GOPE préconisé une paix sous les auspices de l'Union Soviétique et propagé les mots d'ordre de la troisième internationale, à des peines allant de 2 à 5 ans de prison et une lourde amende, à la privation des droits civiques, civils et de la famille. Neuf députés en fuite dont Maurice Thorez sont condamnés aux mêmes peines par défaut. Les 44 seront internés dans un camp en Algérie.

Le 7 avril 1940 la Norvège est attaquée par les Allemands et le 15, les forces alliées débarquent près de Narwik dans le nord de la Norvège.

La Belgique est envahie le 10 mai par les troupes du Reich allemand. Elle capitule le 28. Le 15 mai les Allemands pénètrent en France par Sedan.

Dunkerque est évacué le 15 juin, la Norvège le 6 et le 10 juin le gouvernement français quitte Paris pour Bordeaux. Paris est occupé le 14, Philippe Pétain est nommé chefdu gouvernement le 16 en remplacement de Paul Reynaud. Le nouveau gouvernement repousse la proposition britannique de fusion des deux pays.
Pétain qui vient d'être nommé chef du gouvernement s'adresse le 17 juin aux Français en ces termes : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ».

Le 18 le général De Gaulle lance son fameux appel. « *Quoi qu'il arrive la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s 'éteindra pas ».*

Larmistice est signé le 22 à Rethondes. Il entre en vigueur le 25 après la signature de l'armistice franco-italien. Lun et l'autre sont signés pendant la débâcle de l'armée française et l'exode général de la population. Cet armistice nous oblige à accepter.

- l'occupation des deux tiers du territoire : les côtes de la Manche et celles de l'Atlantique sont occupées;
- le désarmement des armées françaises et leur démobilisation ;

- la livraison des réfugiés politiques allemands ;
- le versement quotidien d'une somme de 400 millions de francs réglant les frais d'entretien des troupes d'occupation allemandes ;
- de livrer 10 000 têtes de bétail par semaine, 1000 tonnes de beurre par semaine, 700 000 tonnes de charbon par mois et ainsi de suite pour tous les produits de l'industrie et de l'agriculture...

Sur le plan politique cet armistice sert copieusement l'économie de guerre du Reich tout en ruinant celle de notre pays. Cette situation engendrera l'institution du marché noir, les tickets de rationnement ne couvrant pas parfaitement les besoins minima des individus et ce malgré la réputation établie du mythe de la riche terre de France.

Par précaution le gouvernement Daladier, dès la déclaration de guerre, l'agriculture pouvant être amputée des bras des agriculteurs mobilisés se préoccupe des divers procédés de production des denrées alimentaires et de celles propres au bon fonctionnement de l'économie nationale.

En effet, les cartes d'alimentation sont introduites le 15 janvier 1940 en raison de la pénurie alimentaire qui s'installe. Cette situation s'aggravera à partir du blocus des britanniques dès juillet de la même année afin de bloquer les importations et les denrées coloniales pour qu'elle n'alimente pas la machine de guerre nazie.
Les cartes d'alimentation sont réparties en huit catégories : E, enfant de moins de 3 ans ; J2 de 3 à 6 ans ; J2 de 6 à 13 ans ; J3 de 13 à 21 ans ; A de 21 à 70 ans ; T travailleurs de force ; C travailleurs agricoles ; V plus de 70 ans. Le sucre, les pâtes alimentaires, le savon de Marseille, les graisses et huiles végétales seront contingentées à partir du 30 juillet 1940. Les cartes de viandes et de pain, des pommes de terre, du tabac, du charbon et des chaussures seront mises en circulation à partir du 23 septembre. Par la suite tous les produits agricoles ou industriels seront contingentés. Les rations sont établies avec l'autorité occupante et applicables à tous les citoyens. Le journal « La Croix du Tam-et-Garonne » publie le 29 septembre les rations suivantes :

- pain : 300 gr. /jour, ticket n°l ;
- sucre : 300 gr. /mois - 750 gr./mois pour les enfants, ticket n°2 ;
- café : 300 gr. de mélange / mois, enfant excepté, ticket n°3 ;
- pâtes alimentaires : 250 gr. / mois, ticket n°4 ;
- riz : 100gr. /mois, ticket n°5 ;
- fromage : 50 gr./semaine, ticket n°6 ;
- matières grasses : 100 gr. / semaine, ticket n°7 ;
- viandes de boucherie, viandes de porc, produits de charcuterie et conserves de viandes : 350 gr. / semaine, ticket n°8 ;
- savon : 200 gr. / mois, ticket n°9;

Le coupon n°10 sera utilisé pour la répartition du lait aux enfants et aux seniors.
Le rationnement ira régulièrement en diminution sur tout le territoire jusqu'à la libération.

Le 16 juillet les juifs naturalisés sont privés de la nationalité française.

Le gouvernement de Vichy dissout la franc-maçonnerie le 19 août 1940, le 1er septembre il supprime les écoles normales, le 3 octobre il promulgue le statut des juifs et le 7 abroge le décret Crémieux de 1870 donnant la nationalité française aux juifs d'Algérie. Le 9 novembre il dissout toutes les centrales syndicales ouvrières et patronales.

« A cela, il faut ajouter la baisse de la production agricole consécutive au manque de main-d'œuvre (80 000 paysans furent tués lors de la campagne de France, 700 000 autres furent faits prisonniers) mais aussi au manque d'engrais, de machines neuves, d'essence et de semences sélectionnées. Il n'est donc pas étonnant que de 1940 à 1944 les surfaces cultivées diminuent.

Enfin, l'instauration de la ligne de démarcation multiplia les difficultés d'échanges commerciaux entre la France du Nord et la France du Sud traditionnellement complémentaires.

Les effets de la pénurie se firent sentir dès octobre 1940 touchant des denrées telles que le sucre et les matières, grasses.

Néanmoins, cette pénurie alimentaire atteignit différemment le territoire français et ce durant toute la durée de l'occupation.

Si l'approvisionnement des urbains s'avérait difficile, par contre les habitants des campagnes bénéficiaient de conditions de ravitaillement nettement meilleures pratiquant traditionnellement l'auto-consommation, reposant sur l'élevage de volailles et la culture d'un potager ».

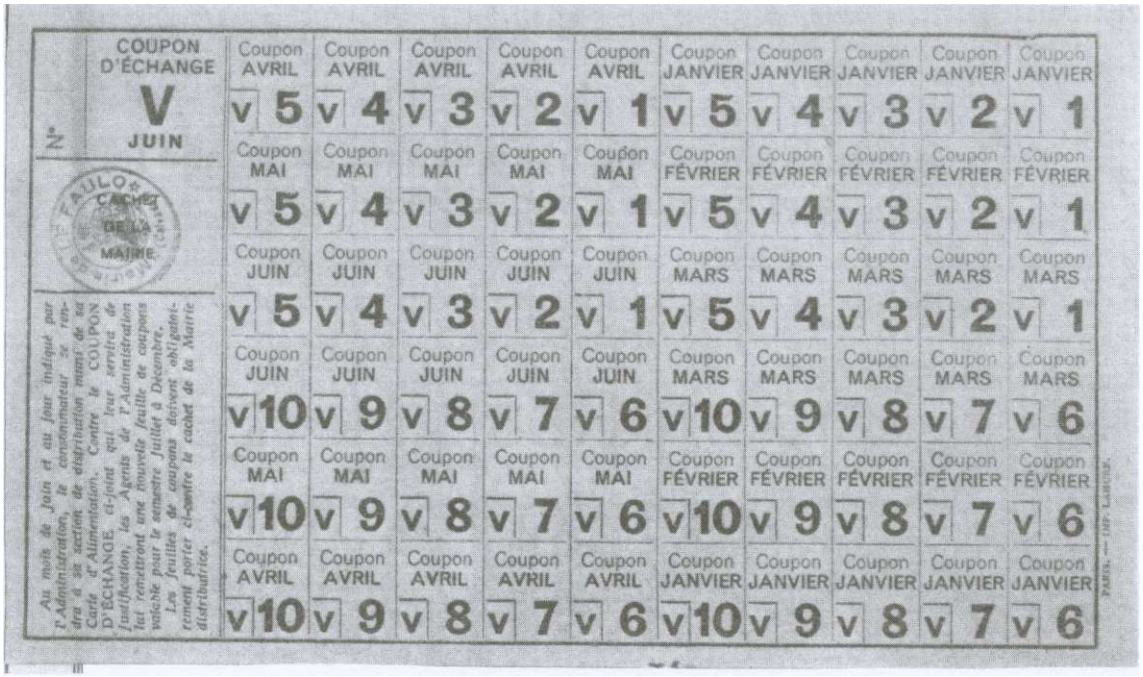

Feuillet mensuel de la carte d'alimentation

MES CHERS AMIS.

VOUS VENEZ DE VOIR CE QU'A ÉTÉ LE NAZISME. C'EST CONTRE CELA QUE NOUS, VOS AÎNÉS, NOUS NOUS SOMMES BATTUS. C'EST DANS CE COMBAT QUE TANT DE NOS CAMARADES SONT MORTS ET, AINSI QUE VOUS VENEZ DE LE VOIR, BIEN SOUVENT DANS DES CONDITIONS ATROCES. MAIS NOUS NE SOMMES PAS DE CES HOMMES QUE VOUS POURRIEZ APPELER « GENRE ANCIENS COMBATTANTS » ET QUI. UNE FOIS LEUR GUERRE FINIE, S'EN VONT DÉFILER RITUEL-LEMENT A DES CÉRÉMONIES. POUR NOUS, RIEN N'EST FINI ET LES LUTTES DE L'ANTI-FASCISME AUXQUEL-LES[1] NOUS AVONS PRIS PART CONTINUENT. IL Y A TOUJOURS ET ENCORE DANS LE MONDE DES ENDROITS OU IL FAUT ET OU IL FAUDRA DÉFENDRE LA LIBERTÉ. ET EN FRANCE, DANS NOTRE PAYS, DES OCCASIONS SE PRÉSENTERONT OU ELLE SERA ENCORE MENACÉE ET OU IL FAUDRA DE NOUVEAU RISQUER POUR ELLE LA MORT. C'EST DONC AU NOM DE CEUX DES NOTRES QUI ONT RISQUÉ LA MORT POUR LA LIBERTÉ ET QUI, POUR ELLE, ONT AFFRONTÉ LES PIRES SOUFFRANCES, QUE NOUS VOUS DEMANDONS, A VOUS, CEUX DES JEUNES GÉNÉRATIONS, D'ETRE VIGILANTS. NOUS VOUS PASSONS LE FLAMBEAU. A VOTRE TOUR DE VOUS BATTRE, QUAND IL LE FAUDRA, COMME IL LE FAUDRA, POUR LA JUSTICE. LA DIGNITÉ HUMAINE, LA LIBERTÉ.

JEAN CASSOU

De la jeunesse résistante à la jeunesse citoyenne : une logique d'engagement

...DE LA RÉSISTANCE À LA DÉPORTATION

L'APPEL À LA RÉSISTANCE

Le 18 juin 1940, un ancien secrétaire d'Etat à la guerre du Cabinet Paul Reynaud, le Général de Gaulle, sur les antennes de la B.B.C. à Londres mises à sa disposition par le Premier Ministre britannique, Winston Churchill, lance son appel à la Résistance, appel se terminant par :

« Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi,

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

« Demain, comme aujourd'hui je parlerai à la radio de Londres. »

Peu de Français, à vrai dire, et même parmi ceux qui s'engagèrent dans la Résistance, l'entendirent. Beaucoup étaient sur les routes de l'exode, et l'on n'avait pas alors l'habitude d'écouter les radios étrangères. Cependant, l'événement et l'homme furent vite connus.

C'est alors que commença l'épopée de la Résistance.

LA RÉSISTANCE

L'appel du 18 juin est le début historique de la Résistance.

Celle-ci revêt, dès les premiers jours, différents aspects, et les « Résistants », dispersés sur tout le territoire, et même dans le monde entier, travaillent dans l'ombre et en secret, s'ignorant les uns les autres. Mais ils veulent tous maintenir la France dans la guerre et lutter jusqu'à la victoire, jusqu'au rétablissement des valeurs de la République.

Certes, ce n'est pas la grande foule : les Français sont abasourdis par l'ampleur du désastre. Une propagande pernicieuse (moins efficace en Zone occupée, qui souffre directement de l'occupation, qu'en zone « libre »), qui vante la purification par l'épreuve de la défaite et les bienfaits de la «collaboration», aveugle bon nombre de gens pourtant sincèrement patriotes, d'autant plus facilement que les apparences sont sauves : nous avons une capitale en zone libre « Vichy », un gouvernement, une diplomatie ; nous conservons nos colonies, nous avons même une « armée d'armistice ». Les soucis de la plupart sont d'ordre alimentaire, car le ravitaillement est insuffisant, les Allemands réquisitionnant une grande partie de la production du pays. Dans un domaine moins terre à terre, on s'inquiète surtout d'avoir des nouvelles des parents qui sont de l'autre côté de la « ligne de démarcation » qui sépare les deux zones, ou dans les camps de prisonniers de guerre.

La Résistance cependant s'organise, se développe et travaille.

...LA RÉSISTANCE EXTÉRIEURE

Dès l'appel du 18 juin, les premiers « volontaires de la France Libre » se présentent à Londres au « Quartier général » du Général de Gaulle. Ce sont les Français qui résident en Angleterre, des soldats ramenés de Norvège ou évacués de Dunkerque, qui préfèrent continuer à se battre plutôt que retourner en France (beaucoup, cependant, choisissent de rentrer chez eux).

L'ÎLE DE SEIN : En juin **1940,** peu de jours après l'appel du Général de Gaulle, tous les hommes de la petite île, en âge de faire la guerre, s'embarquèrent sur leurs bateaux de pêche.

LES PYRÉNÉES : La route des évasions de France passe aussi par les Pyrénées et la Suisse. Non sans difficultés, les volontaires finissent par arriver en Angleterre, après un séjour dans les prisons espagnoles, en particulier au camp de concentration de Miranda.

DANS LE MONDE : La plupart des Français établis dans le monde entier s'engagent pour libérer leur patrie.

L'EMPIRE COLONIAL : Celui-ci est intact, riche en hommes et en matières premières. 11 représente un potentiel de guerre important, offre des bases stratégiques de valeur. Et son appoint permettra à la France Libre d'être prise au sérieux et respectée par les alliés.

Sous la direction de Félix Eboué, le Tchad se rallie le 26 août. Rapidement, l'A.E.F tout entière, en fait autant ; puis en août et septembre les établissements de l'Inde, d'Océanie, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides.

Mais le succès n'est pas partout immédiat. Les gouverneurs et résidents n'ont pas tous l'attitude souhaitée. Et l'affaire de Mers El-Kébir (bombardement de la flotte française par les Anglais, le 3 juillet 1940) a durci bien des positions. Une opération sur Dakar, le 23 septembre 1940, connaît l'échec et retarde le ralliement de l'A.O.F Cependant, au cours des années, ce sera tout l'empire qui reprendra la lutte.

LECLERC : Avec Leclerc la France continue à se battre. Les exploits des soldats de Leclerc, Koenig, de Larminat, Monclar, emplissent le monde d'admiration. Les troupes de Leclerc, traversant le Sahara du Sud au Nord, multiplient les raids contre les positions italiennes de Lybie. C'est l'expédition de janvier 1941 devant Mourzouk, où tombe le Colonel dOrnano ; c'est la prise de Koufra en février 1941. Leclerc prononce alors son fameux serment: « *Nous ne nous arrêterons que lorsque le drapeau français flottera à nouveau sur Metz et sur Strasbourg* ».

KOENIG ET BIR-HAKEIM : Le Général Koenig a reçu la mission de gêner l'offensive déclenchée le 27 mai par l'Afrika Korps et les Italiens contre l'Egypte. 11 faut qu'il tienne au moins neuf jours. Mais ses troupes encerclées soutiennent, pendant quinze jours, les assauts d'un adversaire déchaîné. Un ultimatum de Rommel est repoussé, le 3 juin. Enfin, dans la nuit du 10 au 11 juin, la sortie est tentée et réussie. L Héroïque défense de Bir-Hakeim a contribué à sauver l'Egypte, et elle a prouvé au monde que les Français se battent toujours.

LES F.F.L. : Les Forces Françaises Libres se battent en Tunisie, se réorganisent et, grossies de l'Armée d'Afrique, stationnée en Afrique du Nord, poursuivent la guerre aux côtés des alliés. Le corps expéditionnaire français participera efficacement à la campagne d'Italie sous les ordres du Général Juin. La 2e D.B. de Leclerc se couvrira de gloire lors de la campagne de France, après le débarquement du 6 juin en Normandie. La première armée française de Lattre de Tassigny débarquera en Provence avec les Américains et remontera rapidement vers le Nord, à travers les Alpes et le long de la vallée du Rhône.

LES F.N.F.L ET LES F.A.F.L : Les éléments de la marine de la France Libre s'appelaient les Forces Navales Françaises Libres, celles de l'Air les Forces Aériennes Françaises Libres. Elles combattirent pendant toute la guerre. Le groupe aérien « Normandie-Niémen » se battit sur le front de l'Est avec l'aviation russe.

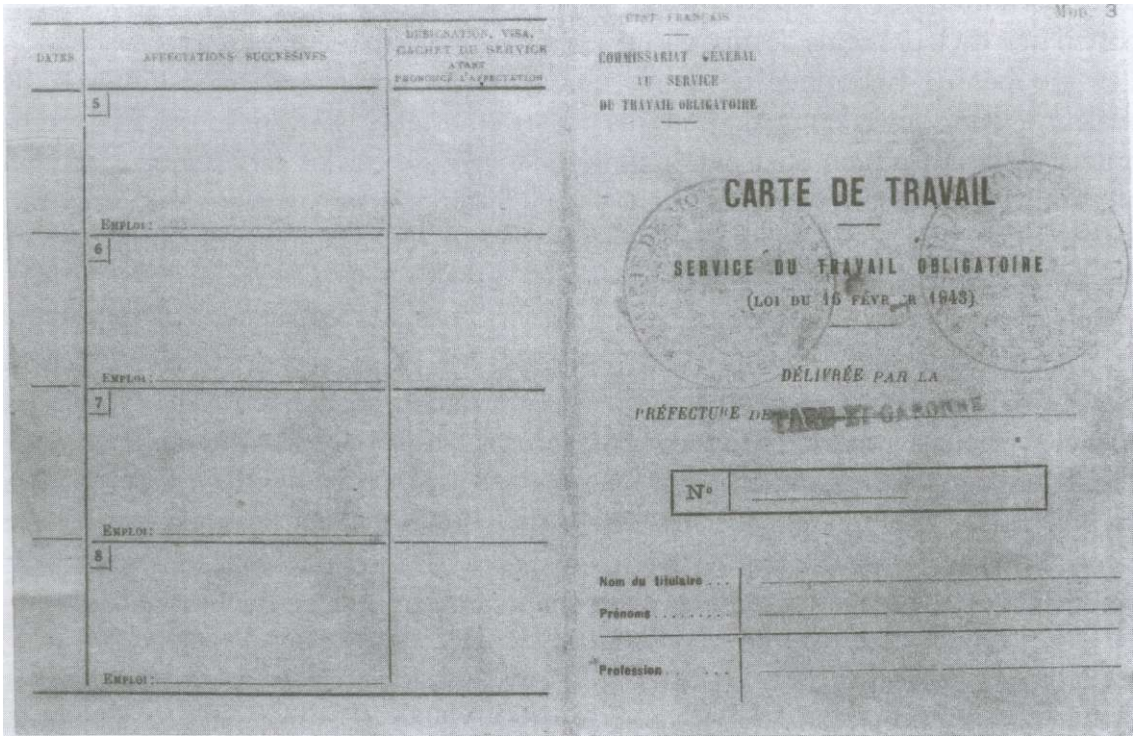

...LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

Plus obscur, moins spectaculaire peut-être, mais non moins éfficace, tant du point de vue moral que du point de vue matériel, fut le travail de la Résistance intérieure. Il commença dès l'été 1940, inorganisé au début, car les «combattants sans uniforme», tous volontaires, évidemment, comme leurs compagnons d'armes des « théâtres extérieurs » n'étaient, eux, pas du tout préparés à la tâche qu'ils s'étaient imposée.

LES RELATIONS AVEC LA RÉSISTANCE EXTÉRIEURE : La Résistance intérieure ne pouvait évidemment vivre, que grâce à ses rapports avec la Résistance extérieure ou les alliés, de même que les résultats de son travail de renseignements ne pouvaient être utilisés que s'ils étaient communiqués hors du territoire. Ceci explique l'importance de ces relations absolument indispensables.

LA RADIO : Le premier lien fut la radio. Chaque jour, la B.B.C. anglaise accordait quelques minutes de ses émissions. Des speakers s'adressaient dans toutes les langues européennes aux habitants des régions occupées. Lémission « Les Français parlent aux Français » qu'annonçaient quatre coups de gong et qu'écoutaient en secret des auditeurs, chaque soir plus nombreux, malgré le brouillage, malgré aussi les représailles, apportait des nouvelles que n'arrêtait aucune censure vichyssoise ou allemande et, avec elles, l'espoir et le réconfort. Elle diffusait, en outre, à l'intention des Résistants, ses fameux « messages personnels », dont le sens secret n'était connu que de leurs seuls destinataires.
Les groupes de résistance devaient, eux aussi, communiquer avec Londres. Ils avaient à leur disposition quelques rares postes émetteurs, souvent lourds et encombrants, dont l'utilisation était extrêmement dangereuse car les services de détection allemande étaient sans cesse sur le qui-vive. Il fallait pourtant, malgré tout, envoyer, selon un « code » convenu, les renseignements recueillis, demander armes et matériel.

LE COURRIER : Les plans, les photos, les longs rapports, devaient être transportés, et c'étaient des agents de liaison qui se chargeaient de ce périlleux travail : liaisons à l'intérieur du territoire, liaisons au-delà des frontières. Le courrier circulait ainsi, à travers les Pyrénées vers l'Espagne, à travers les Alpes et le Jura vers la Suisse, sur des barques de pêche, quelquefois dans des sous-marins. De temps à autres, des avions atterrissaient de nuit sur des terrains clandestins, apportant ou remportant les «agents secrets» et se chargeant des sacs de documents.

LES PARACHUTAGES : En dehors de l'armement « récupéré », les armes nécessaires étaient apportées d'Angleterre ou d'Afrique du Nord par avions et parachutées. Lorsqu'un « message personnel (par exemple) » Le Mille-pattes s'est cassé la jambe

... je répète : « le Mille-pattes s'est cassé la jambe ! » avertissait les destinataires, on préparait le parachutage. Cela consistait à baliser un terrain, le plus loin possible de tout indiscret, au moyen de feux de pailles, de lampes électriques ou de lampes à carbure.

Quand l'avion arrivait, c'était un échange de signaux. Puis les « containers » contenant les armes étaient largués. Ils étaient vidés, puis cachés ou enterrés, ainsi que les parachutes. Parfois, au lieu d'armes, atterrissaient un agent de liaison, un instructeur, un « envoyé spécial » qui étaient immédiatement pris en charge par un « comité de réception », et aiguillés vers la destination prévue.

RÉSEAUX ET MOUVEMENTS : Bien que leur combat, et parfois leurs activités aient été les mêmes, il convient de distinguer les réseaux et les mouvements.

Les réseaux furent créés par des chefs souvent venus de Londres et recrutant progressivement (Confrérie Notre Dame, Buckmaster). Travaillant, soit pour les services de renseignement de la France Libre (Bureau Central de Recrutement de l'Action ou B.C.R.A.), soit pour l'Intelligence Service ou les services secrets Américains, ils recherchaient et transmettaient des renseignements, organisaient des filières d'évasion.

Les mouvements se formèrent spontanément, en particulier par affinités de pensée, souvent autour d'un journal clandestin. Beaucoup disparurent rapidement, détruits par l'ennemi. Les Administrations possédaient un organisme clandestin, le « Noyautage des Administrations Publiques » ou N.A.P Ces mouvements avaient un recrutement plus étendu que les réseaux, et un plus grand souci de propagande. Ils voulaient constituer les cadres, former les organismes de la Résistance ; ils créèrent des groupes de combat et de sabotage, organisèrent les maquis.

LE RENSEIGNEMENT : Ce travail n'était pas sans danger. Les agents de renseignement et de liaison étaient traqués et de nombreux réseaux furent, à plusieurs reprises, décapités ou décimés.

EVASIONS : Les méthodes ne manquaient pas : passage par les Pyrénées ou la frontière suisse, évasion par bateaux et par sous-marins, ou à l'aide d'avions qui se posaient clandestinement.

FAUX PAPIERS : Les résistants qui travaillaient dans l'ombre, les agents de liaison qui circulaient sans cesse, les évadés ou les réfractaires qui se cachaient, vivaient le plus souvent sous de fausses identités. Il fallait donc établir de faux papiers qui étaient parfois «presque» aussi authentiques que les autres, lorsqu'ils avaient été établis dans les mairies ou les commissariats par des fonctionnaires résistants.

PRESSE CLANDESTINE : Celle-ci faisait de la propagande, diffusait des nouvelles, cherchait à répandre son esprit. C'est pourquoi elle ronéotypa, puis imprima des journaux, des tracts et même des livres. Les imprimeurs ont payé un lourd tribu à la France, car leur tache n'allait pas sans risques.

La Résistance avait ses organes de presse, que l'on transportait dans les valises et diffusait « sous le manteau » (« Résistance », « Combat », « Libération », « Franc-Tireur », « L 'Humanité », « Le Populaire », etc.) Les écrivains, les intellectuels, participaient avec leur moyens propres au combat des Français, grâce aux publications clandestines (Revue « Les Lettres Françaises », « Editions de Minuit ») ou à la complicité de certains éditeurs.

SABOTAGE : Le sabotage était la principale activité de certains réseaux. **IL** y en eu de toutes sortes dans les usines et les ateliers. Parfois, quand un bombardement aurait risqué d'être inefficace ou de provoquer des destructions inutiles ou des morts, il était fait appel à des volontaires qui allaient déposer au coeur même de cet objectif la dynamite ou le plastic qui devait le détruire ou l'endommager.

RÉSISTANCE-FER. : Les cheminots avaient leur propre réseau, « Résistance-Fer » : ils pouvaient donner de précieux renseignements sur les mouvements des troupes allemandes, aider les transports de courrier, de journaux, de tracts, de matériel, favoriser les évasions et même organiser le sabotage ferroviaire.

Quant aux agents des P.T.T., ils ont eux aussi joué un rôle important grâce à leur réseau « Erable » : contrôle du courrier et des communications ennemies, sabotage de certaines lignes réservées aux troupes d'occupation.

LES « RÉFRACTAIRES » : L Allemagne en guerre, dont tous les hommes en âge de porter les armes se battaient dans toute l'Europe et en particulier à l'Est, avait besoin de main-d'oeuvre qu'elle réclama aux pays occupés. Elle avait proposé à la France la « relève », c'est-à-dire l'échange de trois ouvriers spécialisés contre un prisonnier. Mais la formule n'obtenant aucun résultat, elle fit instituer par le Gouvernement de Vichy une véritable mobilisation de plusieurs classes, le « Service du Travail Obligatoire » ou S.T.O. Un certain nombre de jeunes gens partirent ainsi travailler dans les usines d'Outre-Rhin. Mais beaucoup de réfractaires au S.T.O. passèrent dans la clandestinité. Quelques-uns se cachèrent dans des maisons ou des fermes amies. La plupart furent à l'origine des « maquis ».

LES MAQUIS : On appela ainsi les groupes de jeunes gens, volontaires pour la lutte armée ou réfractaires au S.TO. qui « prenant le maquis », s'installèrent dans des régions montagneuses ou boisées. Ils menaient une existence hasardeuse et connaissaient, malgré la complicité des populations, de grandes difficultés matérielles. Les maquis gardaient en réserve les futurs combattants de la libération et procédaient à des opérations de nettoyage. Certains engagèrent ou soutinrent de véritables batailles, comme aux Glières, Mont-Mouchet ou au Vercors. En Tarn-et-Garonne ceux de Bir-Hakeim, Cabertat, Ornano furent dénoncés et attaqués par les troupes d'occupation et la milice.

ARRESTATIONS ET PRISONS : Les résistants et les otages arrêtés étaient jetés dans les prisons. Les conditions d'existence y étaient très dures.

Les otages, choisis parmi les notables, les personnes arrêtées au hasard ou « ramassées » dans les rafles, fournissaient les victimes que les Allemands exécutaient par représailles, lorsque des sabotages avaient détruit leur matériel ou gêné leurs communications, lorsque leurs soldats avaient été blessés ou tués dans une embuscade.

Les résistants, eux, étaient souvent condamnés à mort, la plupart du temps sans même un simulacre de jugement. Après quelques jours ou quelques semaines de détention, certains étaient passés par les armes.

Les autres étaient déportés.

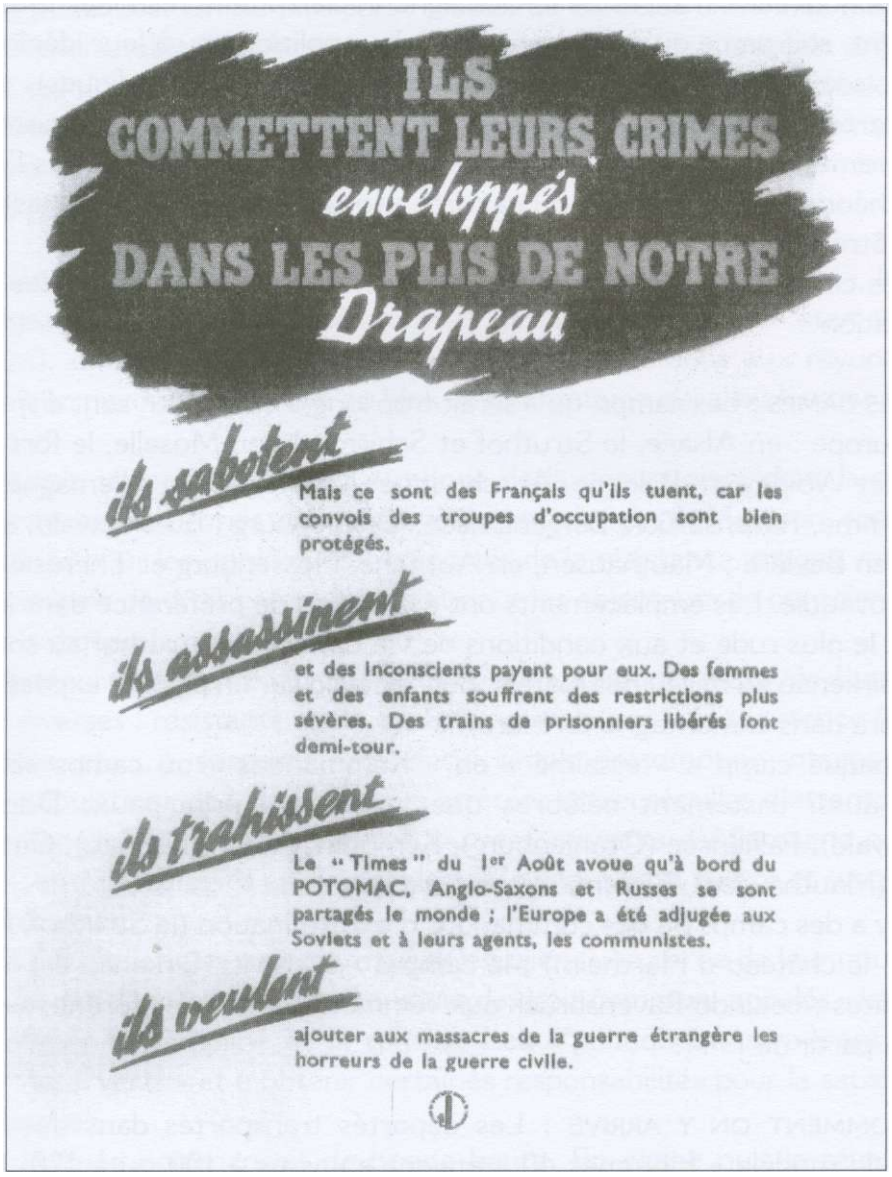

ILS
COMMETTENT LEURS CRIMES
enveloppés
DANS LES PLIS DE NOTRE
Drapeau

ils sabotent

Mais ce sont des Français qu'ils tuent, car les convois des troupes d'occupation sont bien protégés.

ils assassinent

et des inconscients payent pour eux. Des femmes et des enfants souffrent des restrictions plus sévères. Des trains de prisonniers libérés font demi-tour.

ils trahissent

Le " Times " du 1er Août avoue qu'à bord du POTOMAC, Anglo-Saxons et Russes se sont partagés le monde ; l'Europe a été adjugée aux Soviets et à leurs agents, les communistes.

ils veulent

ajouter aux massacres de la guerre étrangère les horreurs de la guerre civile.

Tract contre la résistance distribué par Vichy

...LA DÉPORTATION

Pour le régime nazi, la déportation ne consistait pas seulement à transporter des populations d'un pays dans un autre. C'était aussi le moyen d'avoir continuellement « sous la main », enfermés dans des camps, des hommes, des femmes et même des enfants, pour les surveiller, les faire travailler, ou les exterminer. Les camps furent créés en Allemagne dès l'avènement du régime nazi. La chronologie est éloquente. Hitler prit le pouvoir en 1933 ; Dachau fut ouvert en 1934. LAnschlass (annexion de l'Autriche) eut lieu en 1936 ; Buchenwald fut créé en 1937... Puis ce furent Mauthausen en 1938, Ravensbruck en 1939, le Struthof, Auschwitz en 1940... et combien d'autres !

Les nouveaux maîtres de l'Allemagne voulaient ainsi éliminer tous ceux qui les gênaient, soit parce qu'ils s'opposaient à leur politique ou à leur idéologie (communistes, sociaux-démocrates, chrétiens protestants ou catholiques), soit parce qu'ils appartenaient à des races considérées comme inférieures. Le racisme (et plus particulièrement l'antisémitisme) était, en effet, bien qu'il n'en fût pas l'inventeur, une des théories fondamentales du nazisme ; tous ceux qui n'étaient pas « aryens » devaient être éliminés systématiquement.

Les condamnés de droit commun étaient aussi envoyés dans des camps de concentration.

LES CAMPS : Les camps, qu'il serait trop long d'énumérer, sont dispersés dans toute l'Europe : en Alsace, le Struthof et Schirmeck, en Moselle, le fort de Metz-Queuleu et Woippy, en Pologne, Auschwitz et Maidanek ; en Allemagne du Nord, Neuengamme, Ravensbruck, BergenBelsen, Oranienburg ; Buchenwald, au centre ; Dachau, en Bavière ; Mauthausen, en Autriche, Flossenburg et Theresienstadt, en Tchécoslovaquie. Les emplacements ont été choisis de préférence dans les régions au climat le plus rude et aux conditions de vie difficile (le Struthof au sommet des Vosges, Birkenau au milieu des marais, Buchenwald sur un plateau exposé à tous les vents, Dora dans la montagne du Harz).

Chaque camp a « essaimé » en « Kommandos » ou camps secondaires, souvent aussi tristement célèbres que les camps principaux, Dora, Ellrich (Buchenwald), Falkensee (Oranienburg), Kempten, Allach (Dachau), Gusen, Melk, Ebensee (Mauthausen), Birkenau (Auschwitz).

Il y a des camps ou des commandos d'extermination (le Struthof Maidanek, Birkenau, le château d'Hartheim) ; le camp d'Auschwitz-Birkenau est « réservé » aux israélites ; celui de Ravensbruck aux femmes. Les prêtres furent rassemblés à Dachau à partir de 1944.

COMMENT ON Y ARRIVE : Les déportés transportés dans des wagons à bestiaux du modèle « Hommes 40 » étaient entassés à 100 ou à 120. Les trains étaient étroitement gardés. Alors commençait un infernal voyage, qui durait

souvent plusieurs jours : sans manger, sans boire, debout ou couchés dans les ordures, attendant parfois des heures en plein soleil, sur les voies de garage, le passage des convois de troupes ou de matériel, retardés par les bombardements.

Quand ils arrivaient à destination, accueillis par des cris et des coups, ils s'écroulaient sur les quais. Mais beaucoup étaient déjà morts ou avaient perdu la raison. Certains camps possédaient leur gare. Pour parvenir à d'autres, il fallait marcher sous le soleil, dans la poussière, dans la boue ou dans la neige glacée. Les S.S. frappaient et les chiens mordaient ... Les arrivées nocturnes étaient particulièrement spectaculaires, car les nazis aimaient la mise en scène.

DESCRIPTION D'UN CAMP : Un camp comprenait un ensemble de baraques ou « bloks ». Certains étaient de dimensions relativement réduites ; d'autres formaient d'immenses cités qui pouvaient contenir jusqu'à 40 000 détenus. Sur la place d'appel ou « APPELPLATZ » avaient lieu les rassemblements, les punitions et les exécutions publiques. Un ou plusieurs réseaux de barbelés électrifiés faisaient une barrière infranchissable. De place en place des « miradors » sur lesquels veillaient des sentinelles qui tiraient sans sommation, souvent par simple jeu. A côté du camp, la villa du commandant, son jardin, sa piscine, les habitations des gardiens. Parfois, dans le camp ou à côté, des bâtiments aux destinations particulières : la prison, la chambre à gaz, le four crématoire.

L'ORGANISATION : Lorganisation était méticuleuse. A son arrivée, le déporté était enregistré, immatriculé (à Auschwitz, le numéro-matricule était tatoué sur l'avant-bras), douché, rasé, habillé de cet étrange vêtement aux rayures bleues, semblable à un pyjama, et envoyé au blok de quarantaine qui allait l'initier à la vie du camp.

Il faisait connaissance avec le monde de la déportation, dont la population était répartie en catégories que distinguait un triangle de couleur, cousu sur la poitrine: rouge pour les « politiques » (déportés de la résistance, otages, raflés), vert pour les criminels de droit commun, violet pour les objecteurs de conscience, etc ... Une lettre indiquait la nationalité.

Les déportés français, au triangle rouge des politiques marqués d'un F; étaient d'origines diverses : résistants actifs, arrêtés pour « crime » de résistance (gaullistes, communistes, etc ...), suspects, arrêtés sur simple présomption, otages, raflés au hasard ou populations de villages entiers arrêtées en représailles d'attentats ; israélites de nationalité française, apatrides, ou ressortissants d'Allemagne ou de pays d'Europe Centrale, réfugiés en France depuis le début de la guerre et systématiquement pourchassés.

Les S.S. étaient les maîtres, mais déléguaient une partie de leur pouvoir et de leur travail à des déportés presque toujours de droit commun, appelés « kapos », qui faisaient régner la discipline et la terreur. Les « politiques » arrivèrent parfois à supplanter les « verts » et à obtenir certaines responsabilités pour la satisfaction de leurs camarades.

La journée commençait de bonne heure. En pleine nuit le réveil chassait brutalement les déportés d'un sommeil toujours trop court et souvent impossible,

car ils dormaient â deux ou trois dans des lits étroits . Ils se lavaient où ils pouvaient ; ils absorbaient le breuvage baptisé «café» et ils allaient à l'appel qui durait parfois des heures.

ARBEIT (TRAVAIL) : Sous la pluie, dans la neige, l'appel s'égrenait, recommençait en cas d'erreur, une fois, deux fois, plusieurs fois ; si tel était le bon plaisir des gardiens, les détenus devaient se dévêtir entièrement, il leur arrivait de soutenir ceux qui chancelaient, et parfois ceux qui venaient de mourir.

Puis c'était le départ pour le travail : extraction et charroi de pierres, extraction de sel, construction de routes ou de voies ferrées, aménagement d'usines (usine souterraine de Dora), travail dans les usines d'armement ou de produits chimiques. Les femmes étaient astreintes aux mêmes travaux que les hommes.

Malgré la sévère surveillance, les tentatives de sabotage étaient fréquentes. Combien de machines s'arrêtèrent subitement de manière ... inexplicable ; combien de pièces d'armement furent livrées avec des « malfaçons ». C'étaient encore entre les mains des ennemis, et sous leurs yeux, des actes de résistance, immédiatement punis de mort, s'ils étaient découverts.

Le travail était dur, rendu plus dur encore par les conditions dans lesquelles il était effectué : journées interminables, quelles que fussent les conditions atmosphériques, coups des kapos, nourriture dérisoirement insuffisante. Très rapidement, les déportés devenaient de véritables squelettes.

LE « REVIER » (L'HÔPITAL) : Dans le camp, une baraque était réservée à « l'hôpital », où entraient, dans la mesure des places disponibles ou selon la fantaisie du responsable, les déportés les plus malades.

Il y avait bien un « médecin », mais celui-ci ne l'était pas toujours réellement. Là dans une promiscuité effroyable, à deux ou trois par lit, croupissaient, presque sans soins et sans médicament, des malheureux dont beaucoup s'acheminaient vers la mort.

Et bien souvent, celle-ci était hâtée par une piqûre de pétrole ou d'essence!

LA MORT : En fait tout déporté était un condamné à mort. La fin du système concentrationnaire était l'extermination, et les moyens ne manquaient pas.

Beaucoup étaient tués dès leur arrivée au camp. Il s'agissait en particulier d'israélites. A Auschwitz, à leur descente des wagons, ils étaient répartis en deux colonnes. Ceux qui étaient capables de fournir quelque travail étaient envoyés dans le camp. Les autres, malades, vieillards, enfants, femmes enceintes, étaient immédiatement dirigés vers la chambre à gaz.

LA CHAMBRE À GAZ : Celle-ci était une baraque dont l'intérieur était aménagé comme une salle de douches. Les malheureux croyaient d'ailleurs souvent qu'ils allaient à la douche; mais, au lieu d'eau, c'était du gaz qui arrivait par les canalisations, le gaz « zyclon » qui tuait en quelques minutes. Les cadavres étaient alors évacués par un kommando spécial et charriés dans des fours crématoires ou, quand ceux-ci étaient insuffisants, sur d'immenses bûchers.

N.N. (NACHT UND NEBEL NUIT ET BROUILLARD) : Les lettres N.N. signifiaient, pour celui qui les portait peintes sur son vêtement, la condamnation à mort inévitable. Mais, en fait, personne n'était à l'abri, et ceux qui ne mourraient pas immédiatement rencontraient, à chaque instant, l'occasion de mourir : un S.S. désoeuvré « faisait un carton » sur un détenu ; un kapo ivre rouait de coups un malade que la dysenterie entraînait, la nuit, vers les latrines.

TORTURE : La torture était fréquemment appliquée. Tout manquement à la discipline était sévèrement puni par une bastonnade. Punitions et exécutions étaient accompagnées d'une remarquable mise en scène Au Struthof en 1943, on offre deux pendus comme «cadeau» de Noël. Flossenburg, à Noël 1944, un magnifique sapin est planté au milieu du camp. Six suppliciés y sont pendus.

EXPÉRIENCES : Dans certains camps, avaient lieu des « expériences médicales ». Les chirurgiens (ou les S.S.) pouvaient pratiquer la vivisection, les greffes d'organes, l'inoculation expérimentale de maladies comme le paludisme ou le typhus, qui permettait de faire l'essai de nouveaux vaccins. Les usines de produits chimiques achetaient des déportés pour étudier l'effet de leurs gaz ou de leurs poisons. Les usines aéronautiques étudiaient les phénomènes de décompression. Des femmes étaient stérilisées ou inséminées artificiellement. Et tous ces cobayes étaient évidemment autant de condamnés à mort.

TOUJOURS LA MORT : IL n'y avait pas que la mort brutale pour éliminer tous ces « indésirables ». Beaucoup tombaient au travail : combien de déportés sont morts en construisant la route qui mène au Struthof et que suivent maintenant les touristes insouciants ; combien dans le tunnel de Dora (où certains sont restés plus de 6 mois sans revoir la lumière du jour) ; combien dans les mines de sel de Neu-Strassfurt ou dans l'escalier de la carrière de Mauthausen.

La sous-alimentation, la soif, le froid, les maladies, tuaient de nombreux déportés. Les longs appels dans les matins glacials ont été fatals à beaucoup. Souvent, ils se réveillaient auprès de cadavres de camarades qui s'étaient éteints pendant la nuit. En 1945, la surpopulation provoqua de terribles épidémies de typhus.

Certains, découragés, se laissaient tout à coup aller, car, pour « tenir », il fallait un effort continuel de volonté... Alors, ils tombaient et ne se relevaient plus. D'autres allaient délibérément au-devant du suicide : ils se précipitaient vers les fils électrifiés qui les électrocutaient si les sentinelles ne les avaient pas arrêtés auparavant d'une rafale.

Les déportés ne servaient pas seulement le Grand Reich par leur travail, les habits et les chaussures étaient soigneusement « récupérés ». Les cheveux des femmes, tondues à ras comme les hommes, servaient à faire des tissus. Après la mort, des « dentistes » arrachaient les dents en or et les appareils de prothèse. A Buchenwald, on transformait les peaux tatouées en abat-jour ou en reliures. On employait les cendres comme engrais.

POUR EN FINIR
VOUS NE POURREZ PAS OUBLIER :

- Que c'est à Caylus (camp militaire du Tarn-et-Garonne) que le général Delestraint, qui deviendra l'organisateur de l'Armée Secrète, contraint de quitter son commandement, s'exprima en ces termes : « si nous conservons la foi dans les destinés de notre pays, si nous nous comportons en Français, et non avec une mentalité de chiens battus ou d'esclaves, si nous savons vouloir, la France ressuscitera un jour du calvaire présent », le 10 juillet 1940 ;

- Que dans la nuit du 1er au 2 mai 1944 les S.S. montent une opération contre le maquis Bir-Hakeim situé à Montpezat-de-Quercy : 7 victimes et 16 personnes déportées en Allemagne ;

- Qu'à Perche Haut dans la même commune, le 6 juin, la « Das Reich » se rua sur quatre fermes tuant tous les habitants, hommes, femmes, vieillards et enfants;

- Qu'au cours d'un combat inégal après le parachutage sur le terrain « Volcan » d'un nombre important de containers, le maquis d'Ornano perd 6 hommes, dont deux furent jetés dans une citerne et trois périrent carbonisés ;

- Que le 20 juin, c'est au tour du maquis de la 6ème compagnie de l'A.S., le maquis de Cabertat à être attaqué par une forte colonne de S.S. et de miliciens : une ferme incendiée avec ses occupants autres fermes brûlées et 6 maquisards torturés et abattus ;

- Qu'à Dunes, le 23 juin 1944, 11 habitants sont pendus au balcon de la poste, qu'un autre est abattu dans une ruelle, et ce, suite à la dénonciation de deux femmes de l'endroit, par une compagnie de S.S. de la division Das Reich venant du Lot-et-Garonne et encore stationnée pour quelques jours à Valence d'Agen;

- Qu'à Montauban des civils et des maquisards ont attaqué et repoussé une colonne des troupes d'occupation formée de cadres Allemands, d'Azéris et de Turkmènes, libérant le 19 août 1944 la ville. Une stèle rappelle leur sacrifice sur laquelle on peut lire : « En ce lieu, le 19 août 1944, une poignée de patriotes volontaires ont repoussé une colonne allemande. 17 sont morts. Passant, incline-toi, ils sont morts pour que tu vives libre ».

La ville de Montpezat-de-Quercy est décorée de la Croix de Guerre.

1941 a été l'aube de la Résistance ; 1942 a vu naître les mouvements, les réseaux et les formations qui constituèrent l'armée clandestine; 1943 a été la période d'organisation et de manifestations contre les occupants et de mise en garde de la

population par la publication de tracts et de journaux clandestins, de prospection de terrains de parachutages, de recherches de fermes abris et de refuges maquis, de planques ; 1944 a été la période de l'action contre les troupes d'occupation, la milice, la division S.S. Das Reich.

En Tarn-et-Garonne, 19 terrains de parachutages ont été utilisés ; il a reçu 254 containers pour l'A.S., 36 pour le mouvement Libérer et Fédérer, dépendant du réseau Alphonse Buckmaster, 264 pour l'O.R.A.-C.F.P ; 102 installations ferroviaires, 2 dépôts de locomotives, 29 lignes électriques, 8 lignes de transmissions souterraines, 4 ponts, 3 usines, soit 148 sabotages, presque tous par engins explosifs et 34 actions de guérilla dont 5 en dehors du département, y ont été effectuées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE TARN-&-GARONNE

A LA POPULATION DE TARN-&-GARONNE

Désigné par M. le Commissaire de la République pour administrer votre département, j'ai pris le 25 août, les fonctions de Préfet du Tarn-et-Garonne.

Mes premières préoccupations ont pour objet l'ordre public et le ravitaillement.

Nous ne serions pas une Nation organisée, nous perdrions toute autorité en face de nos Alliés, et il ne pourrait être question en France de LIBERTÉ, si l'ordre, la discipline et la sécurité individuelle n'étaient pas assurés.

Aussi il est indispensable et urgent que prennent fin les arrestations opérées par des personnes non mandatées à cet effet, ainsi que tous les actes tendant à substituer l'initiative individuelle à l'autorité publique.

Dans le délai minimum compatible avec une mesure d'aussi haute importance, j'ai constitué et installé le tribunal militaire spécial. Avec une justice implacable, les sanctions s'abattront sur les coupables.

Ce sont les pouvoirs publics, et *eux seuls*, qui sont qualifiés pour frapper les crimes contre la Nation.

Mes services aussi bien que la Justice et ses auxiliaires accueilleront avec zèle tous les renseignements qui pourront leur être fournis sur les agissements criminels des traîtres et de leurs complices.

Mais je déclare de la façon la plus catégorique qu'il ne sera tenu aucun compte des lettres anonymes et que les auteurs de dénonciations calomnieuses seront punis.

La République ne veut pas du régime de délation et de l'atmosphère empoisonnée dans lesquelles se sont complus les hommes de Vichy.

Pour le Ravitaillement, il n'est pas encore possible de semaines, une amélioration soit réalisée au moins en faveur des travailleurs dont le salaire est nettement insuffisant.

En attendant, grâce au concours compréhensif de la Chambre de Commerce, j'ai pu obtenir qu'en l'honneur de la *Libération du Tarn-et-Garonne* une allocation de 1.000 francs soit versée à la fin du mois d'août à tous les salariés du commerce et de l'industrie dont la rétribution mensuelle est inférieure à 3.000 francs.

Dans tous les cas, il serait intolérable qu'une situation aussi critique fut aggravée par un renchérissement quelconque des denrées.

S'il m'était signalé qu'un commerçant ou même un producteur s'est permis d'exiger pour ses marchandises un prix supérieur aux prix pratiqués normalement, je ferais opérer sur son magasin ou sur son exploitation des mesures telles qu'il serait à jamais guéri de sa criminelle cupidité.

Pour éviter l'arrêt des actes municipaux, notamment en ce qui concerne l'état-civil, les Comités locaux de Libération ont assumé provisoirement, dans la plupart des communes, la charge de l'administration.

Il importe que des conseils municipaux complets soient installés le plus tôt possible dans toutes les communes du département.

Une commission administrative, au sein du C.D.L. travaille activement à constituer des listes de candidats soumises à mon

Pour le Ravitaillement, il n'est pas encore possible de mettre fin à un rationnement qui permet seul de répartir à travers la France les ressources agricoles.

Devant l'abondance des produits dus à son sol et à son travail, la population du Tarn-et-Garonne pourrait s'étonner avec quelque impatience de voir limiter sa consommation.

Mais nous ne sommes pas seuls en France. D'autres départements de la région de **Toulouse**, *d'autres régions que celle de Toulouse* nous demandent déjà ou vont nous demander notre concours.

La Solidarité nationale doit jouer sans réserve.

Les producteurs savent maintenant que tout ce qu'ils livrent à la réquisition est destiné aux Français. Ils seraient sans excuse et s'exposeraient à la rigueur de la répression, s'ils s'abstenaient de remettre leur quote-part **aux Services du Ravitaillement**.

Il y a déjà un cruel déséquilibre entre le prix de la vie et le taux des salaires. *Cette question est au premier rang de celles dont s'occupe le Gouvernement provisoire de la République.*

Une étude est en cours sur le plan régional et sur le plan national, en vue de déterminer les mesures qui s'imposent de toute urgence pour permettre aux travailleurs de vivre et de faire vivre dignement leur famille.

Mais un problème de cette ampleur ne saurait se régler dans le cadre du département. Il importe, en outre, que les incidences de mesures locales ou départementales improvisées n'aillent pas à l'encontre des solutions générales qui interviendront.

Toute diligence sera faite pour que, dans un délai de quelques

Une commission administrative, au sein du C.D.L. travaille activement à constituer des listes de candidats soumises à mon approbation, sur les bases fixées par l'ordonnance du Gouvernement Provisoire de la République, en date du 21 avril 1944, portant organisation des Pouvoirs Publics en France après la Libération.

Conformément aux prescriptions de cette ordonnance, les conseillers municipaux élus avant le 1er septembre 1939, sont remis en fonctions, s'ils n'ont pas *favorisé l'ennemi ou l'usurpateur*

Les Conseils municipaux rétablis sont complétés par le Préfet sur avis du C. D. L. au moyen de Français et Françaises *ayant participé activement à la Résistance, en tenant compte, d'une part, de la majorité exprimée aux dernières élections et, d'autre part, des tendances manifestées dans la commune lors de la Libération.*

L'impossible sera fait pour que ce travail énorme soit terminé dans le plus bref délai. Mes arrêtés interviendront sans retard au fur et à mesure de la constitution des listes.

Dès lors, sera rétablie la vie communale qui est la base solide de la vie publique des Français et de leurs libertés politiques.

Aussi bien les municipalités reconstituées devront-elles aussitôt se mettre en mesure d'entreprendre la révision ou la reconstitution des listes électorales en y incorporant les femmes devenues électrices. Un décret fixera les délais de procédure applicables à cette révision.

Le Gouvernement Provisoire de la République a fait connaître à maintes reprises que les citoyens Français seraient appelés le plus tôt possible à désigner leurs représentants municipaux.

Le libre exercice de la vie publique reprendra donc dès que l'ennemi abhorré ne souillera plus le sol de la Patrie.

CITOYENS DE TARN-ET-GARONNE,

Au cours de cette période inouïe que nous venons de traverser, les hommes admirables des mouvements de résistance, risquant chaque jour leur liberté ou leur vie, ont maintenu l'âme de la France en face de l'envahisseur et contre le Gouvernement des traîtres.

La Patrie s'est dressée, déchirée mais vibrante dans le cœur de nos fils. Les cohortes clandestines du maquis, les sans-culottes de la IVe REPUBLIQUE ont relevé l'épée brisée de la France et inscrit au livre de son histoire une nouvelle page de Gloire.

Après quatre ans de trahison et d'oppression, l'immense majorité des Français n'a plus au cœur que l'amour de la REPUBLIQUE et de la FRANCE.

Aujourd'hui les destinées de notre pays reviennent progressivement entre nos mains. L'avenir de la France sera ce que nous le ferons.

Nos divisions et nos querelles anciennes broyées par le malheur, ne peuvent pas, ne doivent pas renaître.

L'union scellée dans la lutte continuera car nous avons un programme commun pour nos efforts de demain et c'est : LIBERTE. EGALITE. FRATERNITE.

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

LE PRÉFET ; A. ROUANET.

IMPRIMERIE BUSSON - MONTAUBAN.

Affiche (format 70/100) apposée le matin du 27 août 1944 par la Gendarmerie et la Police sur les édi-fices publics, marchés etc. de tout le départe-

FIGURES DE LA RÉSISTANCE

JEUNESSE DANS LA RÉSISTANCE 31

LUMIÈRE D'ÉTÉ 43

COLONEL NIL : Itinéraire d'un Condottière de la Résistance 47

LA JEUNESSE DANS LA RÉSISTANCE

Dès 1940 la révolte dans les villes, les villages, les communes est le plus souvent due aux adolescents de toutes conditions, apprentis, paysans, étudiants...

Les jeunes, qu'ils appartiennent aux mouvements de jeunesse de l'époque, au scoutisme, adolescents ou plus âgés, dans bien des cas peu nombreux, sont aux premiers rangs des « volontaires de la nuit « dont parle Henri Frenay dans son livre *« La Nuit Finira »,* les stèles et plaques de rues en témoignent. Le 16 août 1940 certains d'entre eux furent arrêtés porte Maillot et fusillés à la cascade du bois de Boulogne sans jugement. Le 11 novembre 1940 première manifestation publique à l'ARC de Triomphe à Paris contre l'occupant organisée par des lycéens et des étudiants pour protester contre l'arrestation du professeur Paul Langevin.

En juin 1941 à Vérone, banlieue d'Agen, le groupe Montalbanais du Centre Laïque des Auberges de la Jeunesse refuse l'affiliation du groupe aux mouvements de jeunesse d'inspiration Vichiste récemment créés ; il reste autonome et indépendant de toute influence gouvernementale et ses membres animés d'un sentiment patriotique sincère rejoindront des mouvements de la Résistance. Plusieurs de ces mouvements seront par la suite regroupés au sein des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (F.U.J..P.) dont, en Tarn et Garonne, le responsable était Louis Olivet.

Retenons maintenant l'engagement des lycéens de Buffon qui donnèrent leur vie pour faire triompher leur refus.

Le 16 avril 1942, après l'arrestation du professeur Burgard, chef du mouvement « Valmy », ces élèves du lycée Buffon forment avec d'autres jeunes gens un cortège de protestation sévèrement réprimé par la police. Jean Arthus, Jacques Baudry, Pierre Benoit, Pierre Grelot et Lucien Legros animateurs de manifestations, distributeurs de journaux clandestins, auteurs d'une attaque à la grenade d'une vedette allemande amarrée à un quai de la Seine, puis de l'incendie au sol de dix avions, traqués par la gestapo seront arrêtés le 22 août 1942. Condamnés à mort le 15 octobre par un tribunal de la. Luftwaffe, ils seront fusillés le 8 février 1943. Voici ci-après quelques extraits des lettres qu'ils ont écrites avant de tomber sous les balles du peloton allemand :

JEAN ARTHUS à son frère :

« On nous a appris ce matin que c'était fini. Alors adieu. Je sais que c'est un coup très dur pour toi, mais j'espère que tu es assez fort et que tu sauras continuer à vivre en gardant confiance en l'avenir... Pense que je meurs en Français pour ma Patrie...».

JACQUES BAUDRY à ses parents :

« On va m'arracher cette vie que vous m'avez donnée et à laquelle je tenais tant... Mes pauvres chéris, j'ai accepté le combat, vous le savez. Je serai courageux jusqu'au bout. Vous serez quand même heureux dans la paix, un peu grâce à moi... j'aurais voulu vivre encore pour vous aimer beaucoup. Hélas ! je ne le peux pas ...».

PIERRE BENOÎT à ses parents et amis :

« C'est la, fin. On vient nous chercher pour la fusillade... Mourir en pleine victoire, c'est un peu vexant. Mais qu'importe ! La vie sera belle pour ceux que j'ai aimés et qui m'aimaient tous, partons en chantant ».

PIERRE GRELOT à ses parents :

« Tout *est fini maintenant. Je vais être fusillé ce matin à 11 heures. Pauvres parents chéris, sachez que ma dernière pensée sera, pour vous. Je saurai mourir en français. Gardez toujours dans votre coeur mon souvenir...».*

LUCIEN LEGROS à ses parents :

« Je vais être fusillé à 11 heures avec mes camarades. Nous allons mourir le sourire aux lèvres, car c'est pour le plus bel idéal... Je meurs pour la France, donc je ne regrette rien...».

Ils avaient formé le groupe des « *cinq étudiants du lycée Buffon* » animé de la foi patriotique la plus pure et la plus agissante comme tous les groupes et mouvements qui avaient accepté l'action directe en refusant Vichy, la collaboration et l'occupation allemande.

Jean MOULIN

JEAN MOULIN, préfet d'Eure et Loire, tente de se suicider après avoir été arrêté par la troupe allemande envahissant notre pays pour ne pas signer un texte portant atteinte à l'honneur de l'armée française accusant un régiment de tirailleurs sénégalais de sévices à ('encontre de la population civile, le lundi 17 juin 1940 ; révoqué par Vichy le lundi 2 novembre suivant, il se retira Saint-Andiol (Bouches du Rhône), entre dans la clandestinité et ouvre avec la collaboration d'une de ses amies, Colette Pons, la galerie « Romarin » (son nom d'artiste) au 22, rue de France, où il exposera à partir de l'été 1942 ses dessins, ses peintures, ses gravures avec les œuvres de maîtres contemporains : Renoir, Utrillo, Picasso, Valadon, etc...

Durant l'année 1941 les mouvements de Résistance :

• **COMBAT,** créé par Henri Frenay, regroupant d'anciens militaires et des gens n'acceptant pas Vichy et anti-nazis ;

• **LIBÉRATION**, créé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, recrutant dans les milieux socialistes et syndicalistes ;

• **FRANC-TIREUR**, créé par Jean-Pierre Lévy, s'adressant en premier lieu aux démocrates chrétiens et aux radicaux lyonnais ; Ils confectionnent des tracts et des journaux clandestins mais n'ont aucun lien entre eux de propagande ou de stratégie. Jean Moulin multiplie les rencontres avec leurs responsables, les évalue, estime leurs besoins en armes avant de songer à les fédérer. Ce travail accompli, il acquiert la certitude que l'unité doit se faire autour du chef de la France Libre en se mettant à son service. Et pour le joindre, en possession d'un passeport américain, il franchira les Pyrénées pour atteindre Lisbonne d'où il partira après un séjour de six semaines, sur lequel on ne sait rien, pour Londres. Il y arrivera le 20 octobre 1941.

Le général de Gaulle le reçoit le 25 et après leur entretien il juge ce haut fonctionnaire apte à unifier la Résistance Intérieure, le nomme délégué du Comité National Français en zone libre, l'investit d'une mission politique et d'une mission militaire en le désignant comme son représentant.

Le premier janvier 1942 Jean Moulin est parachuté près de sa propriété de Saint-Andiol pour remplir les missions qu'il vient de recevoir avec l'aide d'Yvon Morandat qui l'a précédé en zone libre dans la nuit du 6 au 7 novembre 1941 sur le terrain de « Lamartinette » du réseau Bertaux, dont certains membres constitueront le mouvement « Libérer et Fédérer », près de Fonsorbes Haute-Garonne.

Le 30 novembre 1942, grâce à eux, est créé le comité de coordination des mouvements de la zone sud, incluant la participation d'Henri Frenay, d'Emmanuel

d'Astier de la Vigerie, de Jean Pierre Lévy et du général Delestaint. Ce Comité prendra le 26 janvier 1943 le nom de mouvements unis de la Résistance (M.U.R.)

Le mandat de Jean Moulin était de réunir la Résistance Intérieure dans le but de la placer sous l'autorité du général de Gaulle pour que celui-ci obtienne une plus grande audience sur le plan internatinal. Et les réserves à cet égard, étaient grandes de la part des responsables des mouvements car il leur était apparu « *que les hommes politiques que Jean Moulin estimait nécessaires de mettre en place n 'avaient rien à faire car ils n'avaient pas mené le même combat à l'exception des socialistes qu'animait Daniel Mayer* » selon Jean-Pierre Lévy.

Malgré la partie la plus difficile de sa tâche il touche néanmoins au but. Le 27 mai 1943 se tient à Paris, 48, rue du Four, sous sa présidence, la première réunion du Conseil National de la Résistance composé par les M.U.R., l'O.C.M., Libération-nord, ceux de la Libération, le Front national, le PC.F, la S.FI.O., les Radicaux, les Démocrates populaires, l'Alliance démocratique, la Fédération républicaine, la C.G.T et la C.F.D.T. Le 21 juin 1943, il est pris avec ses camarades dans un coup de filet dirigé par Klaus Barbie a Caluire où se tenait, près de Lyon, une réunion du C.N.R.

Il sera identifié sous la torture et décédera à Metz lors de son transfert en Allemagne le 8 juillet 1943 puis incinéré aussitôt à Paris au Père Lachaise. Il repose au Panthéon depuis le 19 décembre 1964.

Bertie **ALBRECHT**

B*ertie ALBRECHT* est née à Marseille dans une famille bourgeoise de religion protestante.

Elle vécut après son mariage avec un banquier dans les milieux les plus huppés d'Europe. Humaine, généreuse et passionnée, revenue en France, elle entreprit, à plus de quarante ans, la préparation de l'examen d'entrée à l'école des surintendantes d'usine, où elle entra et en sortit diplômée. Ce qui lui permit d'obtenir un emploi dans une usine d'appareils d'optiques pour la marine, puis chez Fulmen à Clichy.

Comme quelques uns d'entre nous elle accueillit avant la guerre les étrangers n'acceptant pas le nazisme ou chassés de chez eux, sans aucun préjugé, pour les aider. Réfugiée en zone dite libre après l'armistice qu' elle ne peut admettre, elle est embauchée au commissariat du chômage féminin à Vichy et entre en Résistance au côté d'Henri Frenay auquel elle était liée bien avant la guerre. Pour lui, elle dactylographie les tracts, les papillons à coller, les articles du journal clandestin « Combat », organe de leur mouvement. Engagée dans la Résistance, elle quête des subsides, recherche l'appui des militants du milieu qui est devenu le sien : la classe ouvrière. Cette activité était aussi la sienne pour le mouvement qui éditait le journal clandestin « Les Petites Ailes » précurseur du journal « Combat ».

Soupçonnée, elle quitte son travail. Réfugiée dans un appartement « ami » la police française vient frapper à la porte qu'elle n'ouvrira, qu'après avoir fait disparaître, en les brûlant, les documents compromettant en sa possession. Elle aurait dit à la poignée de policiers lui faisant face : « *J'ai fait mon métier. Faites le vôtre. Mais laissez-moi vous dire que je préfère le mien* ».

Placée en résidence surveillée en mai 1942 dans un hôtel de Vais les Bains, elle entend être emprisonnée et jugée. Pour obtenir satisfaction elle fait la grève de la faim ; Vichy la fait alors transporter dans un hôpital puis en prison, la prison Saint-Joseph à Lyon.

Elle comparait, en octobre 1942, devant un tribunal qui la condamne à six mois de prison. Elle sera par la suite internée à l'asile de Bron après avoir simulé la folie où, en décembre 1942 (nuit de Noël), un commando de huit hommes envoyés par Henri Frenay la fait évader. Son chef et ses amis lui conseillent de quitter la France. Elle refusa. Mais accepta que sa fille rejoigne une planque en Suisse.

Au cours d'une importante mission, elle est arrêtée à Macon, le 28 mai 1943, par la gestapo ; affreusement torturée et presque inconsciente, elle est quelques jours plus tard transférée à la prison de Fresnes où elle trouvera la mort. Son décès est obscur car personne ne sait si elle a été décapitée à la hache, fusillée ou si elle s'est suicidée. Elle serait morte le 31 mai 1943. En 1945 elle a été inhumée au mont Valérien et admise dans l'ordre de la Libération.

Daniel **MAYER**

Venu à la S.P.I.O. en 1927, trois mois après avoir adhéré à la Ligue des Droits de l'Homme qu'il servira avec honneur pendant 56 ans comme ligueur et comme président, du 9 mars 1958 à mars 1975. Son militantisme a pour origine l'affaire Sacco et Vanzetti, le désintéressement, l'intérêt général et le sens de l'Etat, l'amélioration des conditions sociales, l'horreur de l'injustice.

D'humour gouailleur, voire polémiste à la limite de l'agitation populaire, il entre au journal « Le Populaire » en 1933 et y reste jusqu'en 1939 à la tête de sa rubrique sociale. Avec ses camarades Léo Lagrange, Pierre Bloch et Brossolette il anime la tendance antimunichoise de la S.F.I.O.

Responsable national pendant l'occupation du Comité d'Actions Socialistes et de son organe clandestin paraissant sous tous les formats en zone occupée comme en zone dite libre dont le titre « Le Populaire » était encadré par « faites circuler ce journal de mains en mains » à sa gauche et par « ne dites jamais de qui vous le tenez » à sa droite. Il part pour Londres quelques jours avant la constitution du Conseil National de la Résistance, en avril 1943, pour assurer au général de Gaulle le concours de la Résistance Intérieure et des partis politiques permettant d'asseoir son autorité auprès des alliés et notamment du président Roosevelt.

Secrétaire-général de la S.FI.O. clandestine, et après la Libération jusqu'en 1946, il est nommé ministre du travail dans plusieurs gouvernements jusqu'en 1949. C'est à ce titre qu'il fut reçu à deux reprises en Tarn et Garonne dont une fois par la municipalité de Castelsarrasin.

Pendant l'agitation sociale, les grèves et les manifestations contre la guerre d'Indochine, il vécut le douloureux conflit opposant les fédérations de la C.G.T. au sujet de leurs orientations pour régler les problèmes du monde du travail. Le 19 décembre 1947, il tenta une médiation entre Léon Jouhaux et Benoit Frachon qui ne put aboutir, d'où la naissance de la C.G.T.-Force Ouvrière avec les Bothereau, Delamarre, Neuméyer et Léon Jouhaux.

A côté de Léon Blum, son père spirituel, il participe à la réalisation du programme du Front Populaire : large amnistie, semaine des quarante heures, contrats collectifs, congés payés, grands travaux, nationalisation de la fabrication des armes, office du blé, prolongation de la scolarité et le statut de la Banque de France.

Malheureusement presque tous les partis en 1940 sont antimunichois, pour la Paix. C'est ce qui explique que seulement un cinquième des députés socialistes ont vôté contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy.

Malgré cela et grâce à Daniel Mayer la. S.F.I.O. n'a pas à pâlir au lendemain de la Libération. En effet engagée bien avant les autres partis dans le combat clandestin et prêchant l'exemple, n'a-t-elle pas appelé en zone occupée les ouvriers à la grève, les français à la lutte armée dans les maquis et contre la déportation, à saboter les transports, les communications et les fabrications de guerre. Elle n'a été absente d'aucune forme de lutte, même la plus violente, pour la construction d'une République forte et juste.

Daniel Mayer dont le parcours est un exemple renonce en 1958 à son mandat de député et se consacre pendant 17 ans à la présidence de la Ligue des Droits de l'Homme. En 1983, il reçoit de François Mitterrand la présidence du conseil constitutionnel. Vercors qui était son ami disait de lui « *Le petit est un grand bonhomme* ».

« Ne pas s'accrocher au pouvoir. Ne pas vouloir y demeurer quoiqu'il arrive. Et surtout ne pas se prendre au sérieux ». Tel était son conseil.

Pierre BROSSOLETTE

PIERRE BROSSOLETTE nait à Paris le 25 Juin 1903. 11 est élevé par son père veuftrès jeune selon des principes stricts mais dans une atmosphère bienfaisante, entouré d'une grande affection par ses sœurs plus âgées.

Il a 19 ans quand il est reçu major à l'école normale supérieure et 22 quand il est agrégé d'histoire. Ses études terminées, il s'engage en politique et devient journaliste. En 1928, il adhère à la S.F.I.O. contre le gré de son père, radical à la manière de Clémenceau.

Il s'exprime dans divers journaux sur la politique internationale provoquant des courants d'envie et de haine mais laissant chez tous ses lecteurs de fortes impressions, qu'il s'agisse de ceux du « Quotidien », de « L'Europe nouvelle », du « Progrès civique » , de « L!Impartial » ou du « Populaire » dans lequel il présente Munich comme étant une capitulation.

Deux fois candidat de la S.F.I..O. (aux cantonales de 1934 et au législatives de 1936), il entre au cabinet du ministre des colonies et de celui de la marine après la victoire du front populaire et à la radio ; d'où il est exclu en janvier 1939, sanctionné pour ses prises de positions contre les accords de « Munich ». C'est alors qu'il fonde avec Daniel Mayer, Léo Lagrange, Pierre Bloch, Georges Izard l'organe de la minorité antimunichoise de la S.F.I.O.. A la mobilisation, il interrompt ses activités politiques et obtient, étant lieutenant de réserve, une affectation dans une unité combattante. Placé à la tête d'une compagnie, il est promu, en mars 1940, capitaine et cité à l'ordre de l'armée.

Après la défaite de 1940 une poignée d'hommes, dont Pierre Brossolette, prennent la résolution de ne pas subir, de lutter contre l'envahisseur, du refus, s'organisant malgré les risques pour éditer, diffuser des tracts et des journaux clandestins, créer des réseaux en zone occupée. Les mêmes faits se produisent en zone dite libre avec d'autres hommes.

Pierre Brossolette, en relation avec le groupe du Musée de l'homme, participe à la rédaction du journal clandestinn « Résistance » avec Jean Cassou alors qu'il s'est établi comme libraire face au lycée Janson de Sailly, rue de la Pompe, après s'être vu refuser un poste d'enseignant, où il reçoit, avec sa femme Gilberte, des clandestins, des plans, du courrier et des secrets. Le réseau « Castille » de la Confrérie « Notre-dame » qu'anime « Rémy » le contacte en novembre 1940. Il adhère à ce réseau sous le nom de « Pédro » et il y poursuit jusqu'en avril 1942 tous ses engagements se

chargeant plus particulièrement de l'information et de la propagande. Le 26 avril il part pour Londres. Le 7 juin, il est parachuté en Bourgogne. Repart pour Londres en juillet et devient l'adjoint de « Passy », chef du B.C.R.A. (bureau central des renseignements et de l'action). Envoyé en France en Janvier 1943, il reçoit la mission « Brumaire-Arquebuse » de coordination en zone nord des actions de la Résistance, de la mise en place des organismes et services qui devront fonctionner après la libération, en compagnie de « Passy » et de Yéo Thomas dit Shelley, envoyé spécial de sa majesté Britannique.

Ses efforts ne sont pas vains et unis à ceux de Jean Moulin, le Conseil National de la Résistance est créé.

Il est arrêté le 3 février 1944 par la gendarmerie d'Audierne, en même temps qu'Emile Bollaert, à Plogoff Torturé pendant plusieurs jours son identité et celle de son compagnon Bollaert sont découvertes le 15 mars. Pour éviter de parler, il se jette d'une fenêtre du cinquième étage de l'immeuble qu'occupe la gestapo au 86, de l'avenue Foch.

Les Résistants n'ont jamais accepté d'être soumis aux ordres nazis ni à ceux de Vichy. Ils se sont révoltés. Ils se sont battus dans les maquis malgré tous les inconvénients liés à leur existence. Ils l'ont fait sans aucune pensée matérielle individuelle, avec acharnement pour leur pays et pour les générations qui leur succéderont.

Le Lieutenant de vaisseau :

D'Estienne D'ORVES

H*onoré* ***D'ESTIENNE D'ORVES,*** un des premiers fusillé de la Résistance avec deux *de* ses compagnons de combat pour un monde libre du réseau « Nemrod », est arrêté le 25 ou 26 février 1941 ; jugé par la cour martiale du « Gross Paris », il sera condamné à mort après quatorze jours de débats, fin mai et fusillé le 29 août 1941.

Ce lieutenant de vaisseau, embarqué sur le Duquesne, bateau amiral, se trouve à Alexandrie à côté de l'amiral Godfroy, commandant de la force X, depuis le 23 juillet 1940, il prend comme pseudonyme « Châteauvieux » en hommage à une de ses aïeules. Et quelques jours après, il annonce à Aden la création du 1er groupe marin pour répondre à l'appel du général de Gaulle et à celui du gouvernement britannique pour, continuer le combat. Lui et le groupe qu'il vient de constituer n'acceptent pas d'abandonner la lutte, et ce, en opposition avec l'amiral Godfroy D'Aden, il cherchera à rejoindre Londres où il arrivera avec son groupe après un périple autour de l'Afrique.

A Londres, l'amiral Muselier, qui a un grand besoin d'officiers, affecte « Châteauvieux » au 2ème bureau de l'état major et avant de devenir l'adjoint de « Passy », chef du service de renseignement, le nomme capitaine de corvette. « Passy », informé sur l'existence du réseau « nemrod », premier groupe marin dont « Châteauvieux » est le chef considère qu'il doit l'aider en le développant, le renforçant, l'équipant pour permettre à D'Estierne D'Orves, qui ne tient pas en place, les tâches de l'état-major : statistiques et paperasserie, sont l'opposé de son tempérament. Ce dernier, fort de ses atouts décide que son devoir est de se rendre sur place, en France.

Malgré les réserves émises par le général de Gaulle et l'amiral Muselier sur son projet, accompagné d'un opérateur radio, il met les pieds en Normandie le 22 décembre 1940, prend contact avec M. Barlier et Y. Doormik avec lesquels il recueille un flot d'informations de tous genres, que son radio du nom d'Alfred Gaessler, pseudonyme « Georges Marty », transmet en Grande Bretagne en passant par l'organisation mise en place « Passy » jusqu'en fin janvier 1941, date de la trahison de son radio d'origine alsacienne et germanophile.

Le réseau « Nemrod » est décapité, les membres des groupes qu'il connaît dans la région parisienne sont capturés avec lui, ainsi que les agents envoyés par Londres se trouvant sur le chalutier la « Marie-Louise », le patron du bateau Jean-François Follic et tout l'équipage par des patrouilleurs allemands à leur arrivée en vue des côtes de France.

Henri, Louis, *Honoré comte D'Estienne D'Orves* était né à Verrières le Buisson (91) le 5 juin 1901. Il est mort comme il avait vécu, d'une façon exemplaire après un procès le condamnant à mort mais dont les juges déposèrent eux-mêmes un recours en grâce qui ne pouvait être accordée que par le fuhrer. Les démarches entreprises au lendemain de la condamnation (11 juin 1941) laissaient entrevoir une affaire en bonne voie. La mort de l'aspirant Moser abattu sur le quai du métro Barbès-Rochechouart le 21 août 1941, fit qu'il se trouva inclu du fait de sa détention, au nombre des otages qui furent fusillés au Mont Valérien en représailles de cet attentat.

LUMIÈRES D'ÉTÉ

Je suis arrivé cette nuit, dans ce village de Montricoux qui m'a vu naître, à l'heure où tous les habitants dorment profondément. Enfin, tous les habitants, sauf le boulanger, et le boulanger c'est mon père. Mon père, Paul, qui comme toutes les nuits après avoir pétri la pâte est en train d'enfourner de grandes pelletées de pain. Ah! l'odeur du pain chaud, je la sens encore, elle me colle à la peau comme la farine colle aux mains de Paul, longtemps, bien longtemps encore, après la dernière fournée.

La chaleur du fournil qui se reflétait dans les yeux de mon père m'a fait un instant oublier la fraîcheur de cette nuit de juin, dont le ciel dégagé de tous nuages et constellé de myriades d'étoiles, laissait présager une de ces belles journées d'été comme nous en connaissons à cette saison. Je savais qu 'il allait faire beau, mais je ne savais pas, non je ne savais pas qu 'il allait faire aussi chaud !

Paul et moi, nous n'avons pas eu besoin de parler, dès l'instant où *j'ai franchi la porte, il a compris.*

> *« Oui, papa de corvée de pain. Tu en auras assez au moins ? »*
>
> *« Ne t'inquiète pas petit, j'ai ce qu'il faut et s'il en manque, je m'arrangerai avec Léon, ton beau-père, j'irai au moulin chercher de la farine, sois tranquille va ! Repose-toi en attendant que je finisse ».*

Je suis monté sur la pointe des pieds, pour ne pas réveiller ma mère, afin de ne pas l'inquiéter. Car si Julie n 'a jamais parlé devant moi de la peur qui lui noue le ventre, je sais que la perspective de perdre un deuxième enfant, la rend malade, même si elle comprend et accepte mes choix.

Je n'avais jamais réalisé avant cet instant, à quel point mes parents me sont chers et combien je les aime!

S'ils avaient pu savoir tous les deux, que des soldats allemands sont venus me chercher à Montauban, à mon domicile, il y a à peine trois jours, ils ne m'auraient sûrement pas laisser partir ! D'ailleurs, je dois une fière chandelle à ma belle-mère, Françoise, qui a su leur répondre.

> *« Qui, demandez-vous ? Léon, mon gendre ? Ah! celui-là, ce bon à rien, ce jean foutre, toujours en train de courir la gueuse! Si vous le trouvez, vous lui direz que j'ai deux mots à lui dire ! »*

Il est vrai que les emportements de Françoise sont redoutables et légendaires, et devant cette walkyrie en colère, même ces féroces soldats n'ont rien trouvé à dire et sont repartis, gros jean comme devant.

Avant que le coq chante, Paul m'a appelé et nous avons tous deux disposé les pains encore chauds dans un grand sac de toile que je porte en bandoulière sous ma veste et je suis parti à pied par les petits chemins de campagne, en pensant à Pierre, Eloi et Jean, qui tout comme moi avaient choisi cette mission de ravitailleurs, indispensable au maquis.

J'ai d'abord marché d'un bon pas dans cette garrigue que j'aime et que je connais bien, et qui pourtant me surprend chaque fois lorsque je dérange une famille de lapins ou de perdreaux, dans leur milieu naturel. Je ne sais jamais d'ailleurs qui de nous est le plus surpris! mais je garde chaque fois dans mon cœur une pensée émue pour ces scènes de vie champêtre, témoignage silencieux d'une vie ordinaire, avant les grands bouleversements de cette sale guerre.

Ce n'est vraiment que dans ces moments là que je peux oublier un instant la fureur et la présence de nos envahisseurs jusque dans le plus petit village de notre contrée.

Regrettant de ne pouvoir m'attarder plus longtemps pour savourer ces moments de bonheur tout simple, je reprends ma marche solitaire et pensif

Peu à peu la garrigue laisse la place à de petits bois de chênes top chétifs pour le camouflage indispensable à l'homme que je suis devenu, mais si généreux pour le chercheur de champignons que j'étais.

Je suis arrivé sur les hauteurs qui dominent la ferme des Ricard à l'heure où la fraîcheur de la nuit commence à céder à la chaleur du jour.

Et c'est là, dans le silence des taillis que trouble de temps en temps un cri d'oiseau, que j'ai entendu un bruit de moteur sur la petite route qui serpente dans les vallons.

J'ai eu tout le temps de choisir une position pour voir sans être vu, avant de reconnaître le bruit familier de la voiture conduite par Pierre.

Il est vrai que la pénurie d'essence qui sévit et nous oblige à utiliser le gazogène, permet de reconnaître assez tôt l'arrivée d'une voiture française.

« Léon ! allez, viens avec nous ! »

« Mais non, vous êtes déjà quatre, et je ne suis plus très loin, maintenant. »

« Viens, je te dis, il ne faut pas traîner par ici, l'air est devenu malsain. »

« Allez Léon, prends ma place dans la voiture, je suis plus jeune et j'irai plus vite ! »

Brave Fournier, qui fait partie de cette jeunesse qui tout en étant généreuse ne pourrait mieux vous faire sentir la différence d'âge !

« Bon, puisque vous y tenez tous, je viens, mais fais attention à toi, petit, ce n 'est pas le moment de rêver. »

Non, ce n'était vraiment pas le moment de rêver. D'ailleurs le cauchemar allait commencer sans crier gare, dès le virage suivant où un barrage dressé par les allemands, nous attendait.

Cela fait maintenant des heures que nous sommes tombés dans cette embuscade, au lieu dit le pont, avant Vaîssac, sans espoir de pouvoir s'en échapper.

L'arrestation de Camille et de Jean dans la deuxième voiture, alors qu'ils étaient en route pour rejoindre le maquis ne laisse, aucun doute sur l'issue de cette journée. Et pourtant, je ne peux m'empêcher d'espérer que l'un des nôtres parviendra à prévenir nos compagnons !

Après avoir incendié nos voitures et désarmés Camille et Jean, les coups de crosse et les coups de pied se sont mis à pleuvoir.

C'était si violent que sur le moment je me suis cru paralysé, mais c'est surtout Jean, dont le courage et l'ardeur au combat ne font jamais défaut, qui a été l'objet de leur brutalité lorsqu 'il s'est retrouvé sans munitions.

Nous voilà marchant en file indienne, jusqu'à la place centrale du village, sous ce soleil brûlant de juin, les poignets liés derrière le dos, tête baissée, chacun de nous précédé et suivi par un soldat S.S., afin que nous ne puissions communiquer.

Je peux seulement apercevoir de temps en temps, lorsque je relève la tête, le dos de Jean, légèrement voûté par les coups et le poids de l'angoisse du sort qui nous attend. La peur et la douleur qui nous étreignent ne peuvent effacer la fierté que nous ressentons à être des maquisards, et aucun de nous, j'en suis sûr, ne désire leur donner le plaisir d'ajouter à notre peine, l'humiliation des vaincus.

Après nous avoir rassemblés au pied de la statue du Christ, l'officier de la deuxième division « Das Reich » a aboyé ses ordres. Ne passent dans son regard que la fureur et la haine.

Les S.S. se sont déployés dans tout le village pour ramasser tous les hommes jeunes ou vieux comme otages, qu'ils ont fouillés et délestés de tout ce qu'ils possédaient. Ces brutes sont même allés chercher l'abbé Cruzel, aumônier du maquis, dans son église. « Pierrou » nous a rejoint et caresse lentement la petite croix de bois qu'il porte sur sa poitrine tandis que ses lèvres murmurent des « Notre Père » et des « Je vous salue Marie. » Seuls, ont été relâchés un homme que sa fonction de gendarme épargne, et un milicien manchot, dont les yeux fuyants et la fausse compassion trahissent mieux que des paroles, la bassesse.

L'officier et quelques gradés S.S. ont réquisitionné une bétaillère et désigné les 21 otages qui seront transportés avec nous, pour servir de témoins, avant d'être déportés, dans le petit bois de « Cabertat » où nous serons exécutés. Le chauffeur du véhicule pour nous redonner un peu de courage, nous offre une bouteille de vin rouge, que Jean le premier porte à ses lèvres tuméfiées.

Le trajet de Vaïssac à Cabertat, nous paraît court, trop court, pourvu que les maquisards soient prévenus ! Sinon, combien serons nous ce soir à ne pas rentrer chez nous ? Si seulement on pouvait arrêter le temps !

Il n'y a pas si longtemps encore, c'est bien toi Pierre qui nous parlait de la prochaine carpe que tu allais prendre à la chaussée pour le grand festin que nous devions faire ! Tu n 'avais pas les bras assez longs pour évaluer ses dimensions! Une carpe farcie comme seule ta mère sait les faire, un régal disais-tu !

Et toi Jean, avec qui j'escaladais les balcons pour dire bonsoir aux filles du village, avant que je ne rencontre Odette ! Comme nous étions agiles alors, pour éviter les coups de balais des pères encolérés par notre audace !

Je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux que nous aimons et qui ne savent pas encore la peine que nous allons leur faire !

Je pense à ma femme, à mon fils, ce bambin de trois ans et demi dont l'énergie dans la voix et dans le geste me dépasse, et à cet enfant qui doit naître peu de temps avant Noël et que je ne connaîtrais pas ! Moi qui espérais tant avoir une fille !

Je pense aussi à toi le Milicien et si, toi aussi, tu as des enfants, je te plains ! Car, vois tu, je sais d'avance que les miens pourront éprouver une certaine fierté tout au long de leur vie. Oh ! pas la fierté imbécile de ceux que l'argent rend esclaves non, mais ta fierté, la vraie bien légitime celle-là, de ne pas être des enfants de salauds !

Nous voilà arrivés au terme de ce voyage sans retour, les otages sont placés de chaque coté du petit chemin, seul « Pierrou » est autorisé à nous accompagner jusqu 'au lieu de l'exécution pour nous soutenir. Il fait passer dans son regard toute la bonté et l'amour d'un père.

Tandis que nous nous mettons à genoux tous les six, je sens mon esprit s'évader de ce petit bois de Cabertat à Vaïssac et plus loin encore jusqu' à Montricoux. Je me demande seulement ce que pensent les miens de mon absence et je me dis que peut-être, ils ne l'ont même pas encore remarquée...

J'ai juste le temps de prononcer le mot « Assassins » avant que la rafale de mitraillettes n' éteigne toutes les lumières de ce dernier été...

Je m'appelle Léon POUX, je suis mort dans ce petit bois de Cabertat le 20 juin 1944 à 14 heures, à l'âge de 32 ans, en même temps que :

Jean Biau, Camille Basselier, Eloi Teulières, Pierre Nonorgues, Louis Puech.

Les six maquisards ont reçu le coup de grâce, une balle dans la tête, par l'officier S.S. Les corps ont été ensuite arrosés au lance flamme, les bruyères incendiées !

Les familles réunies *dans la peine, n'ont pu les enterrer qu'à la nuit tombée, sans cérémonie.*

Le même jour, les S.S. ont incendié la ferme de la famille Penchenat avec leurs occupants à l'intérieur, et tous les animaux en représailles.

Les 21 otages pris dans la population de Vaïssac, n'ont pas été déportés, parce que le milicien manchot avait promis aux allemands de livrer tous les noms des maquisards ainsi que tous les lieux où le maquis se retrouvait. Il n'en n'a pas eu le temps, mais un autre s'en est chargé!

Ces événements de Cabertat et ceux qui suivirent ont laissé :

11 veuves, dont 2 femmes enceintes et 17 enfants en bas âge ou en âge de scolarité.

Parents, amis, enfants, je ne vous demande pas d'avoir un esprit de revanche, non, je vous demande simplement de ne jamais les oublier !

Fait à Montauban, le 8 mai 2004.

Marie France CAVALIER.

MEDAILLE POUR UN RESISTANT

Noël Duplan, à la fois témoin et acteur de la guerre 39-45, a été promu, le mardi 30 octobre, au grade de commandeur dans l'ordre de la légion d'honneur. Cette cérémonie a eu lieu au Musée de la Résistance et de la Déportation, le lieu même du souvenir.

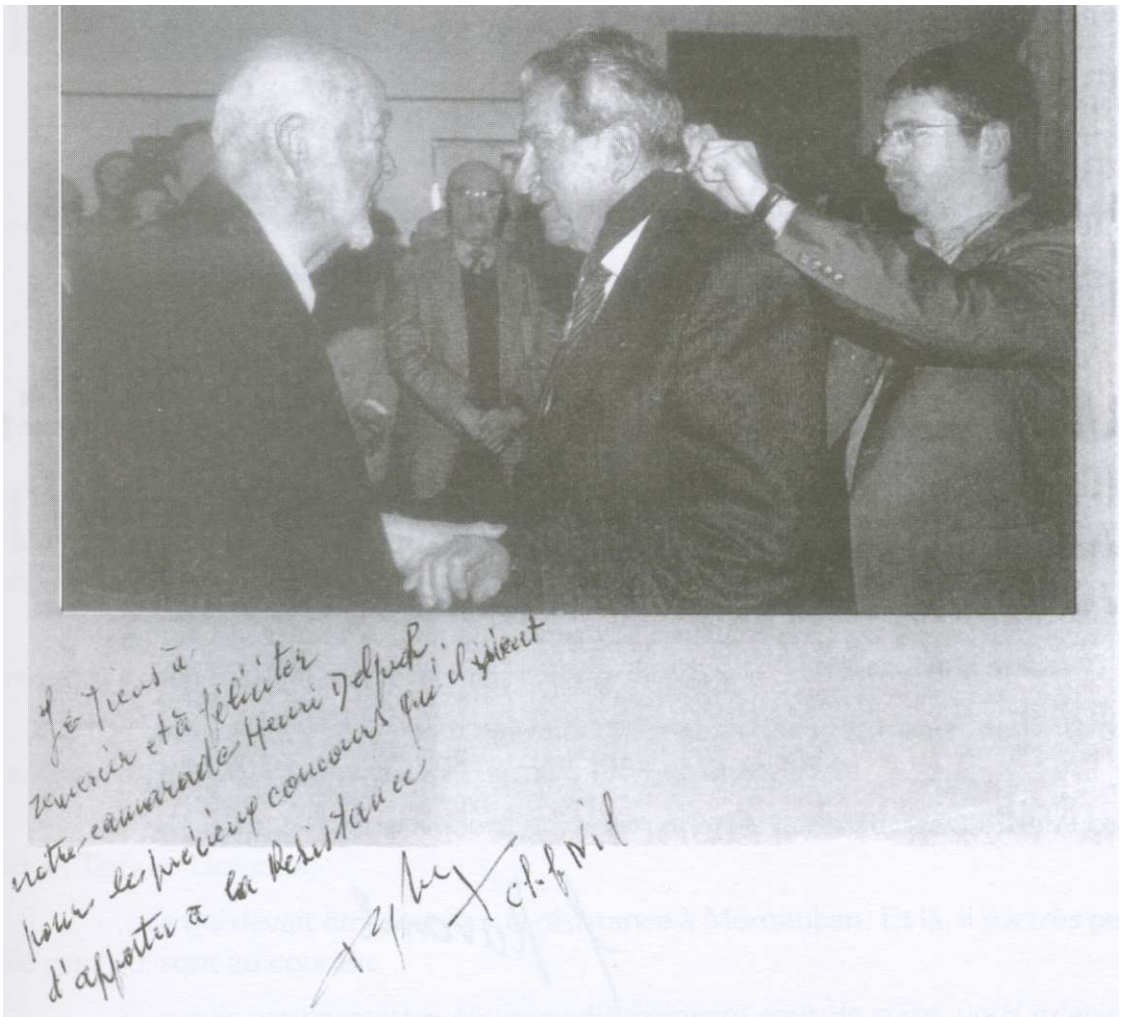

« Colonel Nil » en présence de Débauges responsable du mouvement Libérer Fédérer

NOËL DUPLAN

« Colonel NIL »

Serge Ravanel
93 rue de la Santé
75013 Paris
01 45 65 24 81

Le 21 août 2004

Cher camarade.

Merci de votre invitation à participer à l'inauguration de la plaque à Duplan le 2 septembre.

J'ai d'ailleurs reçu une invitation du maire.

Malheureusement je ne suis plus en état de faire de tels déplacements. J'avais promis au maire de Toulouse de participer aux cérémonies du 60è™ anniversaire de la Libération, le 19 août dernier. Il m'a fallu décommander ce déplacement au dernier moment.

Soyez aimable d'excuser mon absence que je regretterai d'autant plus qu'il s'agira de rendre hommage à un de nos camarades parmi les plus valeureux.

Malheureusement on n'a pas encore réussi à se protéger contre les dégradations des années

Avec toutes mes amitiés

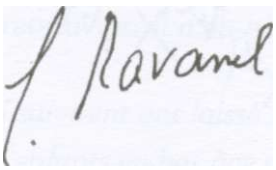

ITINÉRAIRE D'UN CONDOTTIERE DE LA RÉSISTANCE

Le 3 février 1993, nous recevions une lettre de Noël Duplan dans laquelle il rappelle une rencontre faite l'année précédente au camps de Caylus où il avait été convenu « *de nous revoir pour évoquer un passé qui m'est cher* ».

Il ajoute : « *Si cela est toujours dans vos projets, c'est avec plaisir que je vous recevrais à mon nouveau domicile rue Peyras à Toulouse* ».

De ces quelques lignes vont naître douze heures d'enregistrement effectuées les 2 octobre 1993, 21 janvier 1994, 2 mars 1994 et 1 juin 1994.

- Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler de la résistance à Montauban et en Tarn-et-Garonne.

- ...ce qui devait être une jour la résistance à Montauban. Et là, il y a très peu de gens qui sont au courant.

- Si je puis me permettre en vous interrompant tout de suite, vous m'aviez dit que vous étiez né en 1912. Votre famille était-elle montalbanaise d'origine ?

- Non. Mon père Louis-Henri Duplan était né à Privas en 1874. Mon grand-père paternel était aussi de l'Ardèche. Il avait un poste qui correspondrait maintenant à un professeur d'horticulture. Il était fondateur de la libre pensée. Avec trois gosses. Il a dû quitter Privas en 1876 pour s'installer à Bordeaux où il devait avoir un ou deux copains de la libre pensée. Là, mon père a passé son enfance, et, adolescent, il a été placé chez un horticulteur qui l'a gardé jusqu'à l'âge de 19 ans. Il y a rencontré ma mère, Jeanne-Claire Laurent qui était, elle, orpheline de mère, originaire du Médoc.

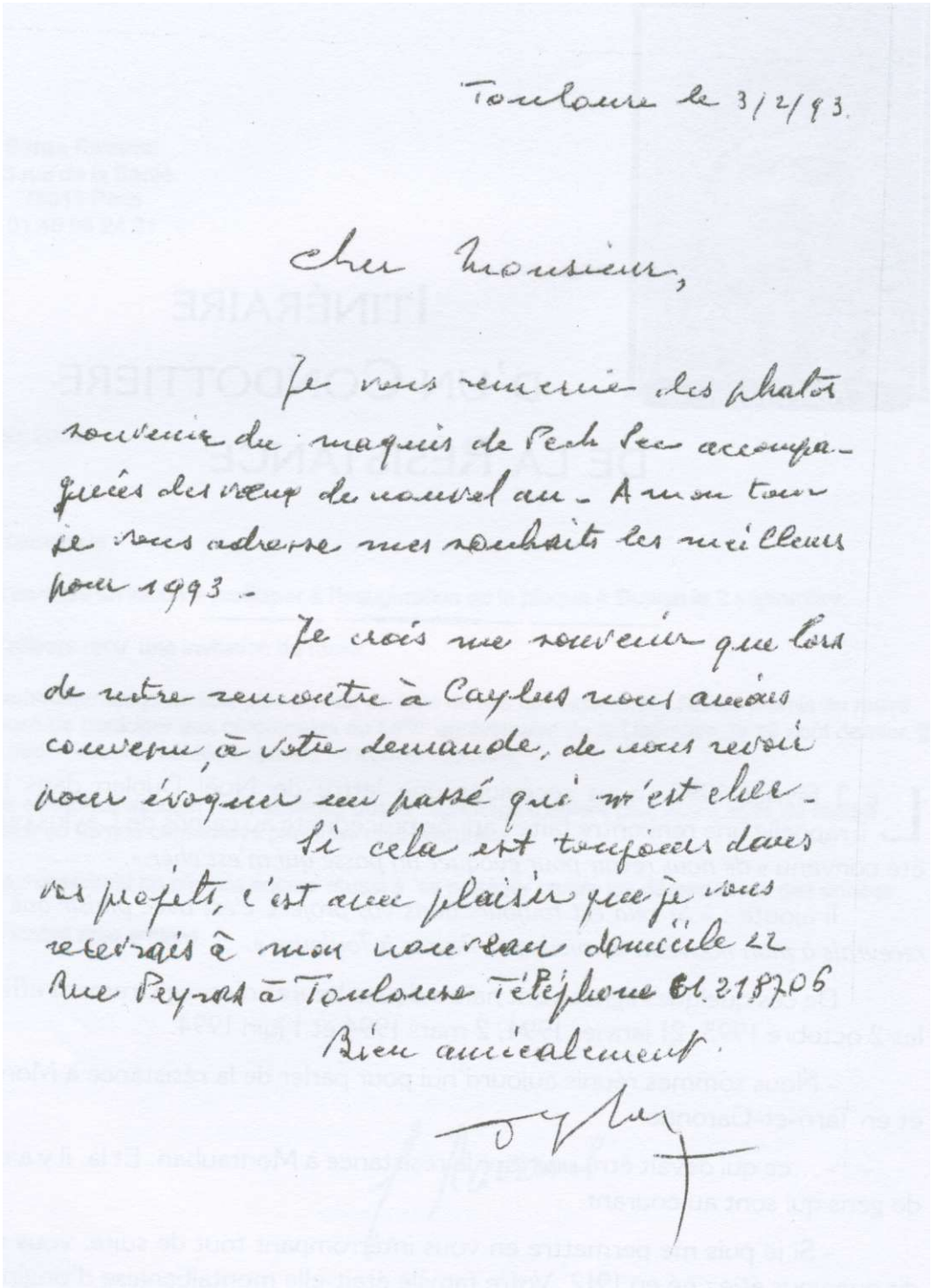

Toulouse le 3/2/93.

Cher Monsieur,

Je vous remercie des photos souvenir du maquis de Pech Pec accompagnées des vœux de nouvel an. A mon tour je vous adresse mes souhaits les meilleurs pour 1993.

Je crois me souvenir que lors de notre rencontre à Caylus nous avions convenu, à votre demande, de nous revoir pour évoquer un passé qui m'est cher.

Si cela est toujours dans vos projets, c'est avec plaisir que je vous recevrais à mon nouveau domicile 22 Rue Peyras à Toulouse Téléphone 61.21.87.06

Bien amicalement.

Ils s

Bordeaux.

comme chef jardinier de cette ville. C'est là que je suis né ainsi que tous mes autres frères et sœurs. Nous étions sept enfants, je suis le sixième.

que j'ai été prénommé Noël.

pour être commis de préfecture, juste avant de partir faire mon service militaire.

L

qui était né en 1894, avait alors 20 ans. Il venait de passer le bac. Il est parti au front où il a été blessé deux fois. Il a fini comme lieutenant. J'ai très peu connu mon frère aîné. Il était toujours à l'extérieur. Ma sœur aînée, elle, était passée par le lycée Michelet où elle a obtenu son brevet supérieur. Elle n'avait pas 18 ans. Elle a été reçue treizième au concours national des postes.

Simone Lugan, domiciliée à Monteils, près de Caussade. Ayant renoncé à ce sursis le 17 février 1934, j'ai été affecté au 10ème Dragons. Incorporé le même jour, j'ai été promu brigadier le 18 octobre. Passé dans la disponibilité, j'ai été maintenu provisoirement sous les drapeaux jusqu'au 7 juillet 1935 où j'ai été rayé des contrôles. Je suis rentré alors dans mon domicile à Montauban, boulevard Alsace Lorraine, et j'ai repris mon activité professionnelle au service vicinal de la préfecture.

M

que j'adhérais à la section montalbanaise des jeunesses radicales socialistes dont je suis devenu le secrétaire. C'est là que j'ai fait la connaissance d'Irénée Bonnafous qui dirigeait la rédaction départementale du journal. La Dépêche de Toulouse, qu'il parviendra à imposer à l'électorat Tarn-et-Garonnais : c'était le véritable chef du parti radical-socialiste sur le département. Franc-maçon, il avait occupé la plus haute instance de vénérable de la loge « *La Parfaite Union* » de Montauban. Je resterai toujours en contact avec lui.

C

débute en 1936. Elle va durer trois ans. Dès cette date, j'ai été au comité d'entraide aux Républicains Espagnols. Peu avant, j'ai adhéré au Comité Départemental du Front Populaire. Le 4 juillet 1936, je prêtais serment de fidélité à la République contre le fascisme. C'est avec appréhension que j'ai suivi l'évolution de la guerre civile en Espagne, qui amène les républicains, au fur et à mesure de leur retraite, à se réfugier en France. Après la capitulation de la Catalogne, le 26 février 1939, le gouvernement français ouvre les frontières. Les réfugiés reçus aux postes frontaliers sont désarmés et dirigés vers des camps d'hébergement. Au printemps 1939, la construction de camps aménagés est décidée. Ainsi, dans le département, est arrêté le choix d'un terrain situé à Judes près du village de Septfonds. Il y accueillera, dès mars 1939, plusieurs milliers de personnes, essentiellement des combattants.

Sur la demande d'Irénée Bonnafous, c'est à cette date que je fus plusieurs fois à Septfonds, chercher des espagnols, probablement maçons, évadés du camp. Je dois dire que mes relations avec Irénée Bonnafous étaient grandement facilitées par mon appartenance au parti radical socialiste.

Rappelé comme réserviste le 23 août 1939, je suis affecté au 13ième groupe de reconnaissance de corps d'armée le 8 septembre et envoyé sur le front le 20 septembre.

Colonel Langeron

Alors, là, au 13ième groupe de reconnaissance, c'était vraiment de « la haute » : il y avait beaucoup de nobles, et pas tellement républicains. Il y avait du beau monde, des noms à charnière. Deux ou trois fois je n'ai pu me retenir et j'ai dit : « *quand même, c'est de ta connerie. Lebrun, Président de la République, n'a pas pu déclarer la guerre comme ça, sans l'accord du Président du Conseil Supérieur de la guerre, qui était Pétain. Certes, nous étions liés par un accord avec la Pologne, mais... ».* Ces propos ont été rapportés au commandant du I3ième de reconnaissance : le Colonel Langeron, qui, m'ayant fait appeler, m'a conseillé : « *Vous savez, Duplan, mettez une sourdine parce que vos paroles sont sûrement déformées... ».*

- vous citez le Colonel Langeron, vous pouvez préciser ?

- Le colonel Langeron appartenait au 7lème Spahis de Montauban, commandant le 13ième groupe de reconnaissance. Il était né en 1884 et avait fait la guerre de 1914-1918, qu'il avait terminée à Salonique avec les troupes russes. C'était un homme charmant avec lequel j'ai entretenu, par la suite, d'excellents rapports. Très bon cavalier, il avait été, dans sa jeune carrière, instructeur à l'école de cavalerie de Saumur. En juin 1940, notre unité combat en Alsace, aux frontières avec l'Allemagne. Avec l'attaque allemande par le nord et la Belgique, on a été contraint de reculer sur Paris, par le chemin des Dames, jusqu'à Villers-Coterets. C'est dans l'Aisne que Langeron a été fait prisonnier, et dirigé sur un offlag en Poméranie. Il sera rapatrié sanitaire en octobre 1941 sur Montauban.

Avec les restes du 13ième de reconnaissance, on a passé la Loire le 17 juin. Sur les routes, c'était un « bordel » indescriptible. On a fait sauter le dernier pont. Lordre était de rester sur nos positions avec interdiction de tirer. On ne savait ce qui se passait. On réalisait mal. On n'avait aucune nouvelle. C'est alors qu'un copain qui était popotier, nous a apporté un journal où, avec la demande d'armistice, il y avait une photo de Pétain. Nous nous trouvions une poignée. Alors nous avons fait les cons. On a crié : « *Le fascisme triomphe en France. Après Hitler et Mussolini, Pétain ! On est trahi* ». A ce moment, Debalore qui commandait le régiment, alerté, arrive, et on me fout aux arrêts de rigueur. C'était le 20 juin 1940 à midi.

A 15h, des camarades montalbanais comme moi, se répandent dans leurs courriers. Ainsi, tout Montauban savait que j'étais en prison. Mon père a eu cette boutade : à la question : « *Et qu'est ce qui est arrivé à Noël ? C'est vrai qu'il est en prison ?* », il a répondu : « *je connais mon fils et je n'en rougis pas. C'est une histoire de femme ou une histoire politique. Il n 'a pas volé. Il n 'a pas trahi. Il n 'a pas déserté ». Plus tard, on me précisera : « tu sais, ton père, il a été magnifique ! »*

On était alors replié du coté de Saint-Léonard. Et là, j'ai été interrogé deux ou trois fois avant de passer au bout de quinze jours devant une commission de discipline, formée de plusieurs officiers supérieurs d'autres régiments. Il y a eu un acte d'accusation. J'ai été condamné à être interné dans un camp militaire. Or il fallait que la décision de justice soit signée par le général commandant la division. Entre temps l'armistice avait été signé. Mais je n'étais au courant de rien. Lorsque le dossier est arrivé sur le bureau du général, celui-ci a demandé mes états de service. Or, j'avais obtenu le 22 juin 1940 une première citation à l'ordre du corps d'armée.

> *« Sous-officier sérieux et courageux. A rendu des services précieux dans son rôle de sous officier de renseignements. S'est particulièrement distingué dans la journée du 7 juin en traversant une zone découverte pris sous le feu des mitrailleuses ennemies afin d'assurer une liaison. Croix de guerre étoile vermeil ».*

Puis une seconde en date du 30 juin 1940 à l'ordre du régiment.

> *« A fait preuve de belles qualités de courage et de sang-froid au cours des combats auxquels a pris part les groupes de reconnaissance depuis l'Aisne jusqu'à Gartempe du 4 au 20 juin 1940 ».*

Le général a alors déclaré : « *Ce type, même s'il est communiste, il ne faut pas le foutre en taule. Il n'y en a pas beaucoup qui ont deux citations. Non, non et non. Faites ce que vous voulez, mais moi, je ne signerai pas cette condamnation. »* Par la suite, j'ai cherché à le rencontrer, sans succès, pour lui affirmer : « *Vous avez bien fait. Ayez votre conscience tout à fait libérée, car je n 'ai jamais été communiste. »*

Une fois libre, j'ai rejoint une partie de l'unité qui était à Saint-Léonard de Noblat dans la Haute Vienne. J'y ai attendu ma démobilisation en organisant des barrages sur les routes pour recenser les voitures volées. Mais c'était une affaire de gendarmes, pas de soldats. Aussi leur tardaient-ils de se débarrasser de moi.

J'ai été démobilisé le 15 juillet 1940 et « renvoyé dans mes foyers ». Je me suis mis en civil et je suis rentré à Montauban.

Arrivé là, j'ai repris mon emploi à la Préfecture. Et là, le Préfet Durocher m'a fait appeler en m'affirmant : « *Avec votre passé militaire, je compte sur vous pour maintenir la flamme patriotique ... etc.... ».* Puis le secrétaire général, Monsieur Valentine m'a dit : « *Monsieur le Préfet attend de vous que vous vous occupiez des Anciens Combattants* ». Je vois alors Bonnafous et je lui dis : « *Je suis emmerdé parce que le Préfet me fait obligation de m'occuper des Anciens Combattants. Dans la situation dans*

laquelle je me trouve, l'armée, il ne faut pas m'en parler ». Alors Bonnafous m'a conseillé : « *Si vous ne voulez pas avoir d'histoire, prenez une carte de la légion des combattants. Ce sera pour vous une couverture ».*

> *Pour être tout à fait objectif il nous faut citer le témoignage de Marcel Foussard, qui fut un temps responsable des Mouvements Unis de la Résistance en 1943. Foussard écrit en 1950 : « Au service vicinal de la préfecture se trouvait un employé aux écritures, Noël Duplan, secrétaire des jeunesses radicales-socialistes et qui avait adhéré à la légion. Il faisait auprès de ses relations une propagande intense. C'est ainsi que je me laissais, entraîner par lui, à donner mon adhésion en fin 1940. J'eus comme parrain Duplan et Baron, avocat, maire de Lauzerte, député radical-socialiste de Tarn-et-Garonne qui était également un sérieux propagandiste ».*

C'est alors que j'ai commencé à prendre dès 1940 des contacts avec Adrien LAPLACE qui était avec moi au parti radical. Il était plus âgé que moi (né le 18 septembre 1909). Sa famille était de Montauban. Un jour, peu avant la déclaration de guerre, on s'était engueulé à la réunion du bureau du parti, pour le choix d'un candidat aux élections de conseiller d'arrondissement. On avait présenté Laventure (qui travaillait aussi à la préfecture) à deux reprises. A chaque fois il avait pris une veste terrible. Alors je leur ai dit : « *Vous êtes bien gentils. Vous restez tranquillement chez vous, et nous, les jeunes, nous nous pelons toutes les réunions publiques. Laventure, on n 'en veut plus. Il est vieux. Il n 'y voit pas à deux pas. Je n 'en ai pas contre lui, mais il faut aller afficher, porter la contradiction et foutre un peu le pastis. Or, lui, il a pris deux vestes retentissantes et on l'y refait passer la troisième fois ».* Alors on m'a dit : « *Et alors ? Vous avez quelqu'un pour mettre à la place ?* », ça m'est venu comme ça. J'ai dit : Adrien Laplace. Celui-ci, étonné a murmuré : « *Si c'est un devoir républicain...* ». On a fait sa campagne et il a été élu conseiller d'arrondissement.

Donc en juillet-août 1940 je retrouve Adrien Laplace. Je ne sais plus qui nous a dit : « *Ecoutez la radio anglaise* ». Alors, on a attrapé les émissions anglaises. On s'est dit : il faut faire quelque chose. Notre première action a été de récupérer de la pâte à polycopier et à imprimer une feuille : « *Républicains français , la France, la République ne meurt pas. Ecoutez la radio de Londres, la voix de la France, une telle longueur d'onde* ». On distribuait ça dans les boites à lettres. On a aussi commencé à rédiger des tracts que nous tirions chez moi, boulevard Alsace-Lorraine. On se réunissait, un petit noyau de quatre ou cinq camarades : nous étions tous des militants du parti radical-socialiste ou d'anciens membres de la Parfaite Union. Il y

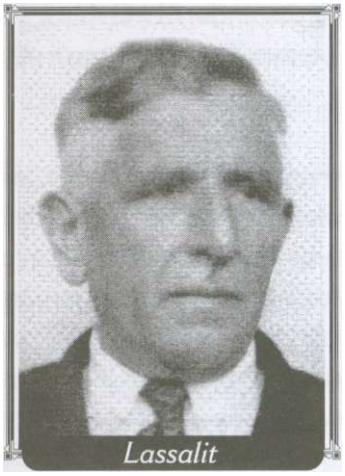
Lassalit

avait avec moi et Adrien Laplace, Léon **BOURDONCLE,** Ernest **LAPLACE** et **LASSALIT**. C'est de là qu'est parti le groupe des Jacobins de Tarn-et-Garonne. Aux jeunesses radicales, avec Adrien Laplace, nous avions formé une section : les Jacobins, qui soutenait la tendance Mendès. Plus tard, les socialistes se sont ralliés et on a pris la dénomination de « Jacobins montalbanais. »

Résolus de fonder un mouvement de Résistance à Montauban, nous nous sommes réunis chez Adrien Laplace le 22 mars 1941. Adrien habitait alors prés de chez moi, rue Carnot. Il a été décidé de créer des sections de sympathisants à nos idées dans tous les cantons du département. C'est à ce moment que nous avons pris l'habitude de prendre des « pseudos » : Moi, j'étais « Daniel », et Adrien Laplace, « Larrive ». Dans chaque section, chaque membre devait recruter des adhérents, de sorte que notre mouvement prit rapidement une certaine ampleur. Notre but était de lutter contre le gouvernement de Vichy en diffusant des tracts anti-pétainistes et anti-allemands.

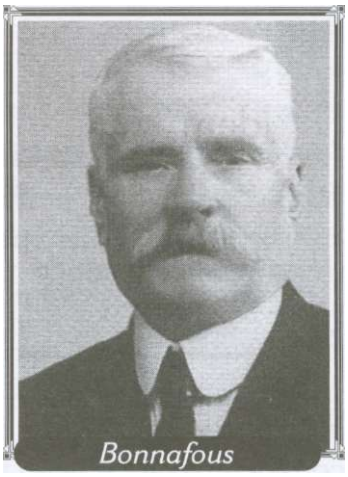
Bonnafous

Dès septembre **1941,** nous avons pris contact avec Jules **ALLAMELLE** (né en **1883)** et Louis **ROUÈRE,** deux syndicalistes actifs à la C.G.T, proches de la tendance du secrétaire général Léon Jouhaux, que j'avais connu avant-guerre au comité du Front Populaire. Le père de Jules Allamelle avait longtemps tenu un commerce de chaussures. Secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats confédérés de Tarn-et-Garonne, il habitait à Lalande basse à Montauban. Ancien militant du parti radical, il avait adhéré à la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière), où il eut une intense activité syndicale. Son adhésion au parti socialiste lui avait valu l'hostilité de **BONNAFOUS,** radical, bien que tous deux fussent engagés à la loge maçonnique de la parfaite Union à Montauban.

Lorsque nous retrouvons Jules Allamelle, il dirige, avec un noyau de camarades réformistes, une C.G.T. clandestine. Responsable départemental du Mouvement ouvrier français, dont Julien Forgues à Toulouse était représentant pour la zone Sud-Ouest, il avait conservé durant toute l'occupation une couverture de son activité clandestine, en restant le représentant officiel de la Charte du Travail instituée par Vichy. Il était alors considéré comme un agent occasionnel des Forces Françaises Combattantes, appartenant au réseau Berthaut, embryon du mouvement Libérer et Fédérer, sous la direction du Colonel Georges Bonneau. Il avait pris pour pseudo les noms de « Péchât », plus tard de « Rives ».

Quand à Louis Rouère, il était le secrétaire administratif de l'U.D-C.G.T. Comme Jules Allamelle, il était employé municipal et travaillait à l'octroi de Montauban. Egalement franc-maçon.

Louis Dutilleux

Alors, on est parti comme ça. Les ayant refoulés de la Maison du Peuple, les autorités vichystes les ont installés à l'Ecole Yougoslave boulevard Gustave Garrisson, dans les locaux neufs qui n'avaient jamais servi. C'est là que nous avons eu nos premières réunions. Et de fil en aiguille, on a commencé à avoir des contacts. Pour ma part, j'avais des contacts avec Toulouse par l'intermédiaire d'un homme qui sortait de la banalité, très connu à Montauban : Louis **DUTHILLEUX,** entrepreneur de travaux publics, avec son beau-frère Armand Soulié. Louis Duthilleux, né en 1885 à Montauban, pseudo : Fournier, était responsable du mouvement Libérer et Fédérer, réseau Adolphe Buckmaster, où il était agent PI. C'est par eux que j'ai connu le Mouvement Libérer et Fédérer.

Il y avait aussi Paul **ROLAND**, rédacteur à la Préfecture, avec qui j'étais très lié. Sa femme était professeur de dessin à Toulouse, ce qui lui permettait d'assurer les liaisons avec Montauban.

A Libérer et Fédérer, ils étaient assistés de René Figarol, professeur de gymnastique au Lycée Ingres.

Paul Roland et Louis Duthilleux m'ont fait connaître Berthoumieux, un pharmacien qui résidait à la sortie de Toulouse. C'est un type qui a fait un travail considérable. Il est venu trois au quatre fois chez moi, boulevard Alsace-Lorraine. Je l'ai connu à une réunion avec Allamelle.

Victor Moulin

Je ne sais pas si c'est Allamelle qui a eu le contact par le syndicat avec un type qui a joué un très grand rôle, mais qui n'est resté que quelques mois dans la région. Ainsi j'ai fait la connaissance d'un homme remarquable actif ingénieur militaire dans le laboratoire de recherche d'armement replié place Lalaque à Montauban : Charles **HUET.** Il m'a impressionné favorablement. On ne se voyait pas beaucoup. Cependant je lui avais donné mes coordonnées, et quelque temps après, il m'a présenté deux types qui, pour moi, ont compté beaucoup pour la résistance en Tarn-et-Garonne : Victor

MOULIN et **ANCELET**, tous deux ingénieurs militaires au Laboratoire Central de rArmement, le premier à Montauban, le second à Caussade.

Huet a quitté le département en octobre 1942 pour la région parisienne.

Ancelet a été arrêté avec le Docteur Olive à Caussade en 1944. Déportés, ils sont morts tous les deux : l'un au camp de Dora, l'autre à Buchkenwald.

Moulin est resté là. Son pseudo était Meauzac. Nous avions le même âge. Etudiant à l'Ecole de chimie de Lyon, il avait été président des étudiants socialistes de cette ville. Ancien élève de Philip à l'Université de Lyon, il était déjà marqué comme socialiste, ayant adhéré à la S.F.I.O., peu avant la guerre. C'était un type d'une conscience extraordinaire, d'une sensibilité politique et syndicale hostile au gouvernement de Pétain. Nous avons travaillé ensemble pendant deux ans, à se voir trois ou quatre fois par semaine. C'est avec lui que nous avons mis en place les compagnies de l'Armée Secrète. Il disait : « Là *on va mettre la première, là, la deuxième... »* Mais il s'était spécialisé dans une activité où il était parfait. C'était les terrains de parachutages. Ainsi est-il devenu peu après le grand patron du S.A.P. dans le département.

Poussol

Il a eu sous ses ordres **POUSSOU** (pseudo Perrin) qui était instituteur. Avec celui-ci, il repérait les terrains de parachutage éventuels et déterminait les coordonnées qui étaient transmises à Londres. Vous ne pouvez imaginer la précision qu'il donnait pour ces mesures. C'était sa passion. Tous les terrains du département ont été relevés par lui. Il se déplaçait à vélo, parfois en motocyclette que je possédais et je le portais sur le transat. Ainsi nous sommes allés faire le premier parachutage près de Revel, aux Ombrails, dans le triangle Nègrepelisse-Vaissac-Puygaillard. Nous nous y sommes trouvés tous seuls. Mais ça, c'était plus tard début 1943.

Mais revenons à 1941. Vers la fin de l'année, je rencontre chez Allamelle, un type qui était chef de centre à la standard française des pétroles dont le dépôt était à Lavilledieu : Marcel **FOUSSARD.** Il était né en 1885 à Domme. Son père était notaire. Il avait fait des études de droit. Il avait milité au parti radical socialiste avant guerre. Allamelle s'en méfiait un peu. Il n'était pas montalbanais. Alors on faisait attention. Bien entendu, il m'a collé sachant que j'étais à la préfecture... Malgré la différence d'âge, on a sympathisé. Il a pris successivement deux pseudos : d'abord Francès, puis Pindare. Il habitait à Beausoleil. Il avait comme voisin un inspecteur de l'enregistrement, un nommé Dussol, avec lequel il s'était lié. Ce dernier avait un copain de jeunesse, originaire de Cahors, qui, parait-il était un type remarquable. Foussard

m'en parle et me dit : « *tu veux le rencontrer ? il a un passé militaire exceptionnel ». « Oui, bien sûr, un militaire comme ça* ». Donc je fais connaissance d'un homme de 55 ans environ qui avait fini la guerre de 14-18 comme capitaine avec vingt deux citations et dix neuf blessures.

La guerre terminée, il était entré chez les pompiers à Paris. Un dimanche en 1934, il était de garde lorsqu'on appelle de la salle Wagram. On a besoin de pompiers. Il y a un incident. Alors il s'y rend avec ses gars. C'étaient les camelots du Roi et des militants de l'action française qui se battaient avec les contre-manifestants. Il met ses camions devant la salle et il rentre. Et, sous le porche une balle lui passe à cinquante centimètres. « *Quoi ? Moi, capitaine Delmas, vingt deux citations et dix neuf blessures* (parce qu'il le disait tout le temps dans n'importe quelle circonstance), *les camelots du Roi qui nous tirent dessus un dimanche ! En batterie.* » Et il fait usage des canons à eau sur la salle Wagram... Le lendemain, dans tous les journaux d'extrême droite, les types avec chapeaux melon, parapluies et pardessus se commettent en injures et menaces.

Alors le colonel des pompiers le fait appeler et lui déclare : « *Delmas, cette fois vous n'appartenez plus aux pompiers de Paris ». « Mais enfin, mon colonel, j'ai le droit d'être entendu ». « C'est fini ! ».* A ce moment le téléphone sonne. C'était le préfet de police : « *Est-ce que vous avez le nom de cet officier qui, hier, salle Wagram... » « Justement, monsieur le préfet, il est dans mon bureau ». « Ah ! bon, bon. Envoyez-le moi. Je veux le voir ».* Le colonel des pompiers se retourne : « *Adieu, Delmas ! »* et il le fout dehors. Delmas arrive chez le préfet de police qui lui dit : *«Ah ! C'est vous le capitaine Delmas. Très honoré de vous rencontrer. Je suis fier qu 'en France il y ait encore des officiers comme vous ».* Quand Delmas lui a énoncé ses états de service : tant de citations, tant de blessures, le préfet réagit : « *Et vous n'êtes que capitaine ? Vous allez être colonel. Vous quittez les pompiers et vous entrez dans la gendarmerie ».*

Je rencontre donc le commandant de gendarmerie Delmas, alias Divona, délégué régional pour les groupes de l'armée secrète en formation.

Par Berthoumieu, j'avais fait la connaissance à Toulouse de Rousselier, fin 1941. C'est lui qui, le premier, m'a parlé de l'Armée secrète. On avait sympathisé. Il est venu plusieurs fois chez moi à Montauban.

En mars 1942, une réunion se tient dans les locaux de la C.G.T. Il y avait Jordy, Allamelle, Rouère, Foussard et moi. Je suis désigné pour jouer les intermédiaires entre les groupes de résistance civils et les militaires susceptibles de les rejoindre. Ainsi je suis chargé de prendre contact avec le colonel Langeron pour lui proposer de prendre la direction militaire de l'armée secrète qui vient de se constituer.

Sur cette réunion, Foussard donne une relation assez équivoque :

> *« Je demandais à Noël Duplan s'il voulait faire partie du groupe de résistance qui s'était formé dans le département, à Montauban. Je fis cette démarche avec une certaine appréhension car je savais qu a cette époque, début 1942, il était encore un fervent légionnaire, chef de centaine et propagandiste actif... Mais j'avais l'idée, cependant, que ses attaches au parti radical socialiste, dont le chef départemental était Irénée Bonnafous et qui était nettement anti-légionnaire, l'inciteraient à venir avec moi et qu'enfin il pourrait être utile au recrutement militaire par suite des liens qu 'il avait parmi les jeunesses radicales ».*

Marie-Rose Gineste

Le colonel Langeron, prisonnier de guerre en Poméranie, était rentré en France en octobre 1941 comme rapatrié sanitaire. Mis à la retraite d'office, il séjourne alors à Montauban. Dans un premier temps, il consacre ses journées aux veuves de prisonniers au sein du comité départemental du secours national, organisme officiel, dans lequel pratique aussi Marie-Rose **GINESTE.** C'est une excellente couverture pour masquer des activités résistantes.

Je contacte le colonel Langeron fin Mars 1942. Je lui ai dit : « Mon colonel, il faut que vous restiez avec nous. Mettez vous à l'écart ». Mais il refuse de prendre la responsabilité de l'organisation départementale de l'armée secrète, car atteint moralement par la maladie de son fils, il souhaite rester à ses cotés. La santé de son fils se dégradant, il quitte Montauban et ne réapparaît qu'après le décès de celui-ci le 6 avril 1943.

Entre temps, j'avais eu des contacts avec l'O.R.A. (Organisation de la Résistance de l'Armée). C'étaient essentiellement des officiers de l'armée qui refusaient la défaite. Déjà en juillet 1940, le général Delestraint replié sur le camp de Caylus, avait manifesté hautement son attachement à la patrie. Il avait fait procéder au camouflage du matériel de sa division dissoute. Delestraint, je l'ai connu après qu'on ait formé l'armée secrète. Je l'ai rencontré à Toulouse où il était venu en tant que chef national de l'A.S.

Cdt Normand

J'ai rencontré aussi le Commandant **NORMAND** qui commandait le camp de Caylus. Il était l'un des

responsables des services des opérations de camouflage de matériel (C.D.M.). Mais c'était une organisation purement militaire qui marchait parallèlement à nous. Ce n'est que début 1943 que des contacts plus étroits furent établis pour la livraison d'armes à l'A.S.

Les rapports que nous avions avec l'O.R.A. étaient rares. Ainsi j'ai eu l'opportunité de rencontrer plusieurs officiers. Avec Cabrit on est allé contacter l'un d'eux, installé dans le canton de Bourg-de-Visa. Cabrit m'avait assuré : « *Il est anti-vichyste. Il est avec nous* ». J'y suis resté une demi journée et je n'ai pas pu le décider. Et combien comme ça ! Ils étaient pétainistes. C'était le Maréchal qui était à la tête de l'état. Ils avaient donné leur parole d'officier.

Fin juillet 1942, devant le refus du colonel Langeron, Charles Huet est désigné pour mettre sur pied l'organisation départementale de l'A.S.. Je l'ai secondé alors dans le recrutement, m'appuyant sur mes relations chez les Jacobins montalbanais.

Marcel Foussard précise dans son témoignage :

> *Au début de l'année 1942, « je décide de faire appeler Duplan et le présente à Delmas. Langeron fut convoqué également. C'est à cette époque que, devant le refus temporaire de Langeron, Huet alias Henri, ingénieur au laboratoire central de Caussade, fut désigné définitivement par Delmas pour mettre sur pied l'organisation de l'A.S.. Duplan passait ainsi sous les ordres directs de Huet. Connaissant mal le département, Huet fut aidé par Duplan dans le recrutement de l'A.S., grâce aux relations politiques que ce dernier possédait aux jeunesses radicales socialistes. Un état major fut constitué dont je fis partie... ».*

En octobre 1942, Huet quitte le département pour Paris. A cette époque le groupe des jacobins montalbanais est en liaison étroite avec l'A.S., ainsi qu'avec Libérer et Fédérer. J'étais aussi en relation avec les responsables du mouvement combat dont Mr. Veaux était le principal dirigeant, avec Marie-Rose Gineste qui était secrétaire d'un syndicat chrétien et proche de Monseigneur **THÉAS**. Celle-ci travaillait avec Tournou qui était trésorier du parti socialiste avant la guerre. Il habitait, rue Lila, devenue rue du Maquis, secondé par sa femme Lucienne. Chez lui se tenaient beaucoup de réunions. Il recevait les journaux clandestins (Combat, Franc tireur, Libération, Témoignage chrétien). Il eut à garder, le 15 avril 1943, une petite caisse, remise à Mr. Veaux par le lieutenant Sauvage du 3ième hussards. Cette caisse refermait tous les papiers et la comptabilité du service C.D.M., indiquant tous les endroits répertoriés du camouflage du matériel du régiment, avec mission de la remettre au lieutenant Cottaz, successeur du lieutenant Sauvage à la tête du service.

André **VEAUX** était avoué à Montauban au 15, faubourg du Moustier. Il était né en 1902 à Bayonne. Après des études de droit, il s'était marié à Viane dans le Tarn en 1929 et s'était installé à Montauban. Il appartenait au mouvement Combat dont le chef régional était Dhont (pseudo : Thierry). Il sera plus tard responsable départemental N.A.P

C'était notre point de chute. C'est là que j'ai rencontré pour la première fois Marie-Rose Gineste qui était très, très bien, par l'intermédiaire de **TOURNOU.** J'y ai rencontré aussi un homme jeune né en 1924 à Ars sur Moselle : Auguste Maire (pseudo : Brûle-Gueule) qui était employé des PTT d'abord à Toulouse, puis à Montauban. Il était chargé du centre d'émission clandestin de Montauban - Castelsarrasin. Il participera à l'attaque du maquis de Cabertat le 20 juin 1944 comme chef de groupe du Corps franc Dumas. Cité à l'ordre du régiment : *«Agent de liaison au centre d'émission clandestin de Montauban dans une région particulièrement surveillée, a toujours accompli ses missions avec courage »,* il a obtenu la croix de guerre avec étoile de bronze.

Un jour, chez Marie-Rose, celle-ci me présente le professeur Goldenberg qui était dans la résistance à Paris au mouvement Combat. C'était la première fois que j'entendais parler de Combat. Et puis Goldenberg a disparu. C'était des contacts de passage.

J'avais fait aussi la connaissance d'Yvon Morandat, plus tôt à Toulouse. Lors d'une réunion, ce dernier me dit : « *On va dire bonjour à Léo ». « Mais je ne le connais pas ». « Mais lui te connaît. Il t'a vu à Montauban ».* Quand je l'ai vu, j'ai déclaré : *« Mais tu es Goldenberg ! ». « Et oui, me répond-t-il. A présent je suis Léo Hamon ».*

Fin 1943, un soir, des miliciens font irruption chez moi. Ma femme était seule. Ils lui laissent une convocation pour me présenter au commissariat de police pour le lendemain. Prévenu, je rencontre Amédée **PAGES,** chef de bureau à la préfecture (pseudo : Renard), demeurant rue des Doreurs à Montauban. Celui-ci a été chargé par les dirigeant M.U.R. de s'occuper spécialement du noyautage des fonctionnaires de la préfecture et de fournir tous les renseignements utiles émanant des services préfectoraux pour la conduite de la résistance civile ou militaire. Celui-ci me dit : *« Fais attention. Tu commences à être sur les listes de la milice comme suspect ».*

A l'automne 1943, des arrestations successives décapitent l'état major régional de l'A.S.. Son chef Rousselier (pseudo : Rivier) est obligé de s'éloigner. C'était un type remarquable. Il m'a dit : « *Toi, tu connais bien le pays. Il faut que tu me remplaces* ». Je le remplace pour quelques mois, nommé par Dejussieu-Pontcaral. Je réside alors très souvent sur Toulouse. J'y avais quatre ou cinq chambres et je

m'étais imposé de ne pas savoir où j'allais coucher à dix heures du soir, juste avant le couvre feu. Les chefs départementaux de l'A.S. que j'avais alors sous mes ordres, savaient , à titre secret, qu'ils pouvaient me contacter, s'il y avait quelque chose de grave, entre dix heures moins le quart et dix heures moins cinq, devant la statue de Paul Riquet, près de la gare de Matabiau.

C'est à ce moment que j'ai divorcé pour protéger ma femme et mes enfants. J'avais pris Meilleurat comme avoué. Quand le juge m'a appelé pour la confrontation, c'est lui qui m'a représenté en prétextant que j'avais été obligé de partir. Alors le juge lui a dit : « *Mais ce monsieur n'aime donc pas ses enfants ?* ». Je considère que Meilleurat a fait là un acte de résistance. C'est alors que j'ai été prévenu que la milice suspectait les contacts entre moi et ma femme. En effet, de Toulouse, j'envoyais mon linge par Saint-Sulpice la Pointe avec l'autobus Tissendié qui faisait la ligne. A l'arrêt des «Trois Pigeons », le chauffeur (qui était avec nous dans la résistance) remettait mes affaires à ma femme et celle-ci lui portait le linge propre dans un sac.

Quand la milice est revenue chez moi pour m'arrêter, ma femme a expliqué que, depuis le divorce, elle ne savait pas où je résidais. Sur le moment, elle n'a plus été inquiétée. Elle le sera, plus tard, en 1944, et, obligée de se soustraire à une arrestation éventuelle, elle se réfugiera provisoirement dans le Tarn avec les enfants.

A cette époque, les milices ont arrêté mon père et ma sœur. Mon père a été tabassé. J'ai alors adressé une lettre au préfet et à d'autres responsables vichyssois, lette de menaces dans laquelle j'écrivais que pour toute arrestation de parents de résistants, s'ensuivrait l'arrestation concomitante des parents de miliciens. Mon père et ma sœur furent relâchés vers trois heures du matin sur le trottoir devant le Lycée Michelet.

Jacques Chapou

A Toulouse, j'ai eu deux ou trois fois des contacts urgents, et notamment avec Divona qui commandait à Cahors. Toutes les semaines j'allais dans le Lot, chez Verlhac. On était très liés. Après le parachutage des Ombraïls en mars 1943, le lendemain, avec une camionnette, sur les hauts de Cahors, j'avais été porter les premières armes au maquis France dirigé par Jacques **CHAPOU** (pseudo : capitaine Philippe). Je l'ai retrouvé avec Metge qui travaillait aux P.T.T. Sa femme tenait un café. Nous nous réunissions dans l'arrière salle.

Chapou était professeur d'anglais au Lycée Clément Marot. Il avait été radié de l'enseignement en raison de ses opinions politiques et de son appartenance à la franc-maçonnerie. Il venait souvent à Toulouse où il retrouvait au Lycée Fermat : Vernan, Debauges, Hauriou. C'était leur point de chute. J'avais sympathisé avec Chapou. Début 1944, un jour, il me dit : « *Il faut que je file* ». Au bout de huit à dix jours je lui ai envoyé un agent de liaison avec un message : « *Donne moi de tes nouvelles. Qu 'est ce qui se passe ?*

Tu n'as pas le droit de ne pas me tenir au courant. Je t'embrasse. Vive la France ». Un truc comme ça. Lorsque l'agent de liaison est revenu, il m'a dit : « *Il a lu ton mot. Il avait les larmes aux yeux. Il l'a déchiré et il a dit : embrasse le pour moi ».*

C'est à la Libération que j'ai compris ce qui s'était passé. Jusque là, Jacques Chapou commandait le maquis France au Bois noir près d'Arcambal. C'est là que je lui avais porté la moitié des armes parachutées aux Ombraïls. J'avais à chaque fois rendez-vous chez Metge, rue Gambetta. C'est un bistrot avant d'arriver à la Mairie. Et là, au premier étage nous mangions avec Chapou, avec Verlhac et deux professeurs de lycée : Mirouze, professeur d'histoire et Rouyer qui se faisait appeler Marie dans la résistance. Il y avait aussi Delmas (pseudo : Divona) et Cornillon un colonel d'infanterie coloniale. C'était un noyau actif de la résistance dans le Lot. C'était un groupe socialiste qui marchait avec le mouvement Libérer et Fédérer. La plupart devaient être francs-maçons. Chapou l'était.

Puis il y a eu un truc qui a chaviré. Les maquis lui ont échappé. C'est pour ça que Chapou était venu à Toulouse début 1944. Quand il est revenu dans le Lot, tous les maquis étaient passés aux F.T.R. Il y avait eu un noyautage efficace effectué par les communistes qui avaient placé Noirot (le colonel Georges), à la tête de la résistance dans le département. Je n'ai connu ce dernier qu'après la libération. Je suis resté toujours en contact avec Verlhac, Delmas, Collignon, Magre et Mirouze, ceux du départ. Le Lot n'était pas communiste. D'ailleurs les socialistes s'étaient regroupés dans les groupes Veni dont Verlhac était un des fondateurs. Malraux retrouvait souvent le frère de Verlhac qui était laitier aux quatre routes. Malraux se cachait dans le Lot. C'est à ce moment qu'ils ont fait partir Chapou en Corrèze. Dans les semaines qui ont suivi, il y a eu des règlements de compte sanglants. Des responsables de la droite nationaliste ont été exécutés. Picard me l'a confirmé plus tard. Il y avait un drôle de climat à l'époque. Soula qui était professeur à l'université a eu un fils qui a disparu dans le maquis. Il a remué ciel et terre après la libération pour prouver que c'était les communistes qui avaient éliminé son fils.

Pour en terminer avec le Lot, début 1944, j'étais alors à la Région, lorsque Marie a été arrêté à Cahors. Matraqué, torturé par la gestapo, il avait pu s'évader en gare de Cahors. Un employé de gare, résistant, l'a fait sortir par derrière quand on a constitué les wagons pour la déportation. Il est arrivé à Toulouse et je le trouve peu avant le couvre-feu de 22h, devant la statue de Riquet, cramponné à la grille, avec une gueule ensanglantée. Je lui dis : « *Qu'est ce que tu fais là ? » « Chopin* (à l'époque Chopin était mon pseudo, c'était Poncarral qui m'avait baptisé Chopin) *Chopin, il faut que tu changes de nom. C'est toi qu 'ils cherchent ».* J'avais une chambre derrière la gare où il y avait deux lits. Je l'y emmène. Là, il reprend : « *Ils savent que je m'appelle Magre, je vais m'appeler Garonne. Il ne faut plus que tu t'appelles Chopin parce qu'ils te cherchent partout* ». Alors ça m'est venu d'un seul coup. « *Puisque tu t'appelles Garonne, je vais m'appeler Nil ».*

Quand Poncarral m'avait donné comme pseudo Chopin, j'étais alors Daniel. Poncarral était chef national de l'armée secrète. Et tous les mois je montais à Paris. Je passais la ligne de démarcation dans les Landes avec de faux papiers. J'allais rendre compte. Je n'ai jamais été inquiété. Sinon qu'un jour à Toulouse, on m'avait trouvé une planque avenue de Castres. C'était une petite maison au fond d'un jardin : un genre de chartreuse. Lorsqu'un matin, la concierge me dit : « *Monsieur, les gens disent que vous êtes bien gentil, bien poli, mais ils ajoutent que vous voyagez beaucoup. Je leur ai rétorqué : mais ce monsieur n'est tout de même pas de la gestapo, ni même de la résistance. Il ne s'occupe de rien* ». Alors je suis retourné dans ma chambre ; j'ai pris tous les papiers que je possédais, et je me suis dit : il est temps que je foute le camp. J'ai pris immédiatement le train pour Cahors. Dans le train des policiers ont contrôlé les papiers d'identité « Papirs ! ». Quand on est arrivé en gare, il y avait des gendarmes français sur le quai. Je portais alors (on était en hiver) une canadienne que j'avais fait faire avec de la toile verte et des peaux de mouton. C'était chaud. Or tous les gendarmes du coin avaient reçu mon signalement. C'est alors qu'un gendarme s'est approché : « *Attention. Nous avons reçu ordre de signaler votre passage. Il ne faut pas que vous gardiez ce vêtement* ». Malgré le froid, j'ai retiré ma veste qu'il a caché dans la malle d'une voiture. Je rejoins le domicile de Collignon qui était a proximité. Je tombe sur sa femme qui m'engueule : « *La gestapo est venue pour arrêter mon mari à trois heures du matin. Il a réussi à s'échapper par le jardin. Et vous, vous arrivez à 9h, alors que les types de la gestapo font les cent pas dans la rue ».* Je suis reparti aussitôt. Il me tardait d'arriver chez Metge, mais il n'y avait plus personne. C'est la nuit où tous les responsables sont partis. On avait été repéré et dénoncé. Ces risques d'arrestation étaient permanents.

A cette époque (fin 1943-Début 1944) je m'occupais de plusieurs départements en tant que chef régional. J'avais été nommé par Poncarral à la suite des relations que j'avais tellement multiples sur Toulouse. J'y avais connu Rousselier, dont le pseudo était Rivier, un type remarquable, qui était replié sur Toulouse où il s'occupait de l'armée secrète. C'est lui qui m'a présenté d'Astier de la Vigerie. A la suite de plusieurs arrestations, il y a eu de grands chambardements. Rousselier a du se cacher. Il est venu à Montauban chez moi. Il m'a dit : « *Un type comme toi qui connaît bien le pays, il faut que tu assures l'intérim à la tête de la Région* ». Ce que j'ai fait jusqu'en mai 1944.

C'est pendant ces quelques mois que j'ai supervisé plusieurs sabotages d'usines de la région. D'abord à Aire sur Adour où était entreposés des avions de l'usine Ratier de Figeac. Ces avions étaient fin prêts à être livrés aux allemands. Avec un groupe spécialisé, une nuit, on a saboté tous les appareils. Puis il y a eu le sabotage de l'arsenal de Tarbes. Le chef de la Résistance à Tarbes était un grand ami : Cohou, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui sera maire de Tarbes à la Libération. On nous avait demandé depuis Londres des renseignements sur l'usine d'armement qui fabriquait les moteurs Hispano-Suiza pour l'aviation. Pour éviter des pertes

civiles en cas de bombardement, Cohou m'a dit : « *Je vais voir avec mes gars qui sont dans l'usine, si l'on peut plastiquer et détruire les matrices où l'on coule les pièces en bronze. Si ça marche, il y en a pour deux ans avant de les reconstruire* ». J'ai rendu compte à Londres. Il n'y a pas eu de bombardement. Lusine a été rendu inutilisable et n'a plus fabriqué de moteurs.

Mais revenons à la création de l'Armée Secrète. Jusqu'en novembre 1942, les mouvements de résistance en zone sud : Combat, Franc Tireur, Libération n'ont mené que peu d'action de type militaire. C'étaient des mouvements d'inspiration gaulliste. Ce n'est qu'à partir de cette date qu'il a été décidé de développer des activités militaires de façon organisée. La création de l'A.S. est donc née d'un besoin nouveau. Le général Delestraint en fut le premier chef Mouvement gaulliste, l'A.S. dépendait de Londres, dans l'attente du jour J. Alors que les mouvements étaient partisans de l'action immédiate.

En avril 1944, une réorganisation nécessaire voit la création des Corps Francs de Libération (C.FL.). **RAVANEL** vient à Toulouse pour introniser le chef régional, à la suite de tractations, il prend le poste de Délégué régional, puis en juin de chef F.F.I.. J'étais alors chef régional de l'A.S.. Je quittais cette responsabilité et rentrais sur Montauban pour m'occuper du département Tarn-et-Garonnais.

Adrien Marmiesse

C'est alors que sur dénonciation la milice a tenté deux fois de m'arrêter. A chaque fois j'ai été prévenu à temps par Grenaille qui était secrétaire du commissaire de police. Je me suis caché chez Adrien **MARMIESSE** (pseudo : Adembert) à la ferme Noalhac sur la vieille route de Nègrepelisse. Celui-ci avait mis à la disposition de la résistance dès le 24 juin 1943, sa maison personnelle, les bâtiments d'exploitation et ses terres comme terrain de parachutage homologué. Au fur et à mesure des événements, ces locaux ont servi de P.C. à l'état major F.F.I départemental. Adrien Marmiesse était secondé par ses deux fils : Georges et Roger. Tous trois jouaient le rôle d'agents de liaison pour l'A.S., participaient au ravitaillement des maquis (Ornano et Cabertat). C'est à la ferme Noalhac que furent abrités et cachés des jeunes des chantiers de jeunesse, réfractaires au S.T.O. jusqu'à leur départ pour le maquis. C'était aussi un relais pour le transfert vers l'Espagne de pilotes américains, descendus par la défense anti-aérienne allemande sur le sol français. Adrien Marmiesse reçut pour cela un diplôme de reconnaissance du gouvernement britannique et du généralissime Dwight Eisenhower.

Marcel Marcus

De plus, il abritait depuis septembre 1942 Marcel **MARCUS** (pseudo : Firmin), ingénieur d'origine roumaine, et sa femme dans le pigeonnier de la ferme. Marcus va vite s'intégrer à notre mouvement, devenant d'abord chefde la 4ième Compagnie A.S., puis chefdu 4ième bureau à l'Etat Major F.F.I. à la fin mars 1944. C'était un grand animateur, s'occupant particulièrement de la recherche de terrains de parachutage. A ce poste, il remplacera André **ETCHEVERLEPO**, assassiné par la Milice, le 2 juin 1944, sur le Pont des Consuls. J'étais en relation constante avec lui que je rencontrais chez Marmiesse avec **PRUET** (pseudo : Maison). Nous y avons organisé les Forces Françaises Combattantes (F.F.C.).

Pruet

Un jour, Marcus nous a amené un grand gaillard, une force de la nature, portant une soutane chiffonnée, chaussé de lunettes à verres épais. Il nous l'a présenté comme le curé de l'Honor de Cos : l'Abbé Corvin (de son vrai nom : Gladsberg). D'origine juive, converti Gladsberg avait été contraint fin 1942 de quitter la région lyonnaise. Comment était-il arrivé à Montauban ? Probablement par la filière de Témoignage Chrétien dont Marie-Rose Gineste était alors la responsable. Monseigneur Théas lui avait attribué la cure de Léribosc qui se trouvait sans titulaire depuis la mise à la retraite du curé Delbosc.

Marcus avait connu Gladsberg par l'intermédiaire de Jean Bayrou, instituteur à Puycornet, donc tout près de Léribosc, dès la fin 1943. Nul doute que ce dernier se soit confié à lui, lui demandant entre autres de cacher des armes provenant des parachutages dans son presbytère. Curé de choc, Gladsberg avait un faible pour les F.T.P; qui manquaient d'armes. Les parachutages étaient essentiellement destinés à l'A.S. et à l'O.R.A. Il a été ainsi mis en relation avec Robert Pélissier (pseudo : Ricou) responsable des maquis F;T.P. de Tarn-et-Garonne, auquel il a livré d'importantes qualités d'armes parachutées, surtout des mitraillettes. Je ne l'ai su que plus tard quand Jean Cabrit, en qui j'avais toute confiance, m'a rapporté que des dépôts d'armes et de plastic avaient été « déménagés » dans la région de Lauzerte, Miramont de Quercy. A la libération, l'abbé Gladsberg a quitté le Tarn-et-Garonne pour Paris, appelé à d'autres fonctions.

Jean Bayrou

Quant à Jean **BAYROU**, il entrera rapidement à l'Etat Major F.F.I. comme officier du chiffre et transmission. Son père était professeur à l'Ecole Normale de Montauban où il avait fait la connaissance d'André Chamson, conservateur du Musée du Louvres, replié dans cette ville. C'est par ce dernier que Jean Bayrou apprit que Wurmser, futur rédacteur en chef de l'Humanité, se cachait dans une ferme à Saint-Paul de Mamiac près de la Grésigne. Or Wurmser était le beau frère de Jean Cassou, désigné pour être commissaire de la république de la région toulousaine, et que j'avais connu en mai 1944 à la Région.

Il y avait aussi à l'Ecole Normale un professeur réputé : Marcel Guerret. C'était un saint homme. Député socialiste depuis 1936, il avait cependant voté les pleins pouvoirs à Pétain en 1940 : il en était malheureux. J'ai eu plusieurs entretiens avec lui. Il m'a dit : « *vous comprendrez qu 'il m'est difficile de me mettre en avant, mais sachez que je suis avec vous* ».

C'est lui qui m'a envoyé Louis **SABATIÉ**. Il le connaissait bien pour l'avoir eu en seconde ou première au Lycée Ingres (après la fermeture des Ecoles Normales). Marcel Guerret m'a dit, parlant de Louis Sabatié : « *c'est un garçon très bien, très actif* ». Sa mère est institutrice à l'école des filles de Villebourbon où il habitait. J'ai donc rencontré Sabatié plusieurs fois au café de l'Europe. Il jouait un rôle d'agent de liaison. Quand je l'ai connu, il devait avoir dix huit ans. Grand, sportif blondinet, c'était un gentil garçon très vivant et enthousiaste. Il m'a parlé qu'il voulait embaucher d'autres gosses pour constituer un noyau patriotique anti nazi au Lycée Ingres où il était pion.

Après la Libération, on a écrit qu'il avait été aux jeunesses communistes. Mais, à cette époque, le parti communiste, il n'existait pas. Le pacte germano-soviétique avait tout stérilisé. Ce n'est qu'avec l'invasion de l'U.R.S.S. en 1941 que les communistes ont commencé à se réveiller. Quand à Louis Sabatié, au début, il n'avait aucun contact avec personne.

Par la suite quand il a été arrêté en février 1944, j'ai été informé. La version qui m'avait été exposée à ce moment, me donnait l'impression qu'il avait peut être un peu trop parlé avec des copains de son âge, et que l'un d'eux avait rapporté maladroitement ses propos. Ce n'est qu'à la Libération que les communistes ont pris l'affaire en main. Un soir, à la suite de plasticages de demeures ou de magasins de miliciens, il avait été repéré près de la place Lalaque, où se trouvait le Soldat Heineim, par un gendarme municipal qui a essayé de lui mettre la main au collet. Pour se libérer, Sabatié aurait tiré un coup de revolver dans le ventre du gars. Avant

de décéder, celui-ci a parlé. Il connaissait Louis Sabatié. Ce dernier a été arrêté le lendemain au Lycée Ingres. Il sera fusillé peu après à la prison Saint-Michel à Toulouse.

Sur quoi, on me fait savoir qu'un de ses camarades qui était à peu près du même âge, avait écrit un article : « *Pas du tout. Ça ne s'est pas passé de cette façon là. Louis Sabatié paraissait nerveux depuis quelques jours. Il m'a dit, le soir même : le parti communiste m'a demandé de faire mes preuves et je les ai faites. J'ai descendu un milicien* ». Affirmation qui a été immédiatement contesté par Juge, Député communiste de Tarn-et-Garonne, et par **VIGNOBOUL : «** *Jamais le parti communiste n'a demandé aux gars qui voulaient participer à la Résistance de faire leurs preuves ».*

Ce qui est sûr, c'est que Louis Sabatié a été récupéré par le parti qui en a fait un capitaine F.T.P., et surtout un symbole de la Résistance communiste.

Quand à moi, je considérerais toujours ce jeune comme un authentique patriote qui a donné sa vie pour la France.

En avril 1943, le Directoire départemental des M.U.R. est constitué. S'y retrouvent : Allamelle, Rouère, Ressigeac, Foussard, Costes le pharmacien, Mr Serres. On se réunissait chez Costes qui avait sa pharmacie Grand Rue Villenouvelle. C'est Pruet qui l'avait contacté. Il appartenait au mouvement Combat.

Jean RESSIGEAC (pseudo : Rémi) était professeur agrégé d'espagnol au Lycée Ingres de Montauban. Il était né à Vabre dans le Tarn.. Son père était gendarme. En février 1941, il fut radié de l'enseignement par le gouvernement de Vichy du fait de son appartenance à la Franc-maçonnerie. C'est à partir de août 1942 qu'il fit fonction de chefdépartemental du N. A.R (noyautage des administrations publiques). Il lui fut confié la mission d'ceuvrer dans un milieu qu'il connaissait particulièrement comme ex-secrétaire départemental de la fédération des fonctionnaires. Le M.U.R. étant constitué, il y entra au titre du N.A.P, mais aussi comme représentant du mouvement Libération.

Mon ami, Raymond Cabrit, me parlait alors d'un ancien conseiller à la cour d'appel de Madagascar, qui après une carrière aux colonies, avait pris sa retraite à Montauban, du côté de Labastiole : Paul Guiral . Il avait la soixantaine et paraissait plein d'enthousiasme. Je l'introduisis au sein de l'organisation, ce qui ne fut pas du goût de tout le monde.

Foussard donne des indications importantes sur de prétendus manœuvres de Duplan :

> *« Il est indispensable de noter qu'il fut difficile à la Résistance civile d'avoir des relations très étroites avec les dirigeants de l'A.S., ces derniers se refusant à admettre le contrôle de l'élément civil. Il n'est pas douteux que Duplan joua dans ce sens un mauvais rôle. La division pénétra dans nos rangs. Elle y fut amenée par la rentrée de Guiral dans notre groupe un peu avant la constitution des M.U.R.* **GUIRAL** *fut présenté à Duplan par Cabrit, rédacteur à la préfecture. Duplan désirant dominer, à la fois l'A.S. et la Résistance civile, et n'y parvenant pas, ne trouva rien de mieux que de présenter Guiral comme responsable départemental, créant ainsi une dissidence dans le département ».*

Foussard ajoute à propos de Guiral :

> *« Je dois dire qu 'il n 'avait pas produit une bonne impression sur l'assemblée (M.U.R.) par suite de son attitude distante et son ton cassant et autoritaire ».*

Foussard indique encore :

> *« Au sein du directoire, Allamelle, Rouère et Ressigeac n'avaient pas une sympathie très marqué pour Duplan. Seul Guiral dont l'ambition était épaulée par celle de Duplan, faisait équipe avec lui. (C'était ainsi que sans que nous nous en doutions, ils préparaient ta division de la Résistance) ».*

A cette époque, c'est Pierre Pruet (pseudo : Maison) qui commandait l'A.S. Instituteur à l'école de Villebourbon, officier de réserve, c'était un homme de valeur. Pendant un temps, le commandement de l'A.S. fut bicéphale, partagé entre Poussou et Pruet jusqu'en mars 1944. Puis Pruet fut seul à la tête de l'A.S. jusqu'à mon retour de la Région en mai 1944.

Fin janvier - début février 1944, j'apprends que les perquisitions de la gestapo et de la milice se multiplient, entraînant le départ de plusieurs dirigeants. Me Veaux quitte Montauban pour se camoufler à Viane dans le Tarn. Il était suspecté depuis plusieurs semaines. A sa suite, Marcel Foussard fait de même. Le bras droit de ce dernier Henri Chouffier échappe de justesse à l'arrestation. Celui-ci, grand invalide de guerre, (il avait perdu une jambe en 1917 à Verdun) tenait une station d'essence et un dépôt de pneumatiques en bas de la rue Saint-Louis en face de la halle Ligou.

Boite aux lettres de l'A.S. et des M.U.R., responsable de la diffusion de la presse clandestine, il avait été arrêté une première fois en 1943 après dénonciation. Ayant été relâché, il fut pris en chasse par la gestapo, et ne dû son salut que parce qu'il fut avisé assez tôt que son magasin avait été pillé et son domicile réquisitionné.

Guiral prend alors la direction des M.U.R.

Il est évident qu'il existe une réelle rivalité entre Foussard et Duplan. Tous deux visent à diriger la Résistance dans le département. Foussard est d'une autre

génération que Duplan, et aussi d'un niveau culturel plus marqué. Il voulait en tirer avantage. Duplan, plus jeune, est ambitieux et surtout plus dynamique. Fin décembre 1943, en l'absence de Foussard, Duplan réussit à l'impliquer dans une affaire de malversations de bons de solidarité. Foussard est sommé de s'expliquer.

Foussard écrit :

> *« J'en conclus que c'était devant un tribunal d'honneur que j'allais avoir à me présenter. J'acceptais en toute quiétude. La réunion eut lieu dans la salle des coopérateurs, avenue Gambetta, à 18 heures. Etaient présents : Guiral, Allamelle, Rouère, Duplan, Moulin et moi. Laccusation fut portée par Duplan. Je répondis que la suspicion pesant sur moi et entravant ainsi mon honorabilité, je me devais de demander au comité, après m'avoir dégagé de toute responsabilité dans l'affaire, d'accepter ma démission. Le comité, en la personne de Guiral qui présidait la séance, me signifia qu'en aucune façon, aucun soupçon ne pesait sur moi. Duplan prit la parole : « Quand on est dans la Résistance, on ne démissionne pas ». Avant de les quitter, je dis à Duplan : « Vous allez quitter le département très probablement, mais je dois vous dire en ami de ne plus faire étalage d'ambition sur la place publique ».*

Disons quelques mots sur Pierre-Paul Guiral (pseudo : Daumier, puis Gavarni). Celui-ci était né à Montauban en 1883. Il avait donc soixante ans lors de son entrée dans la Résistance. Conseiller honoraire de cour d'appel, il demeurait à Labastiole dans les quartiers bas de Montauban. Devenu chef départemental des M.U.R., il l'est resté jusqu'en mai 1944, où recherché par la gestapo, il a dû se réfugier au maquis dans la clandestinité la plus totale jusqu'à la libération. Il est vrai que, début mai, l'épouse de Pierre Guiral et sa fille Suzanne sont arrêtées par la gestapo. Elles sont déportées à Ravensbruck, d'où Madame Guiral ne reviendra pas. A la libération, Pierre Guiral présidera le tribunal militaire, puis la cour martiale de Tarn-et-Garonne. Il sera fait officier de la Résistance avec la citation suivante :

> *« Depuis l'armistice, Monsieur Guiral a consacré sans réserve toutes ses forces, ses facultés, ses ressources et même sa famille au service de la Résistance. Il a été, dans le département de Tarn-et-Garonne , l'âme et le chef de la lutte contre l'ennemi et contre le régime de Vichy, occupant les postes les plus exposés, assurant les missions les plus dangereuses et regroupant sans cesse les courages autour de lui. Rien n 'a pu l'abattre, ni épuiser son abnégation, pas même la douleur et l'angoisse que lui causaient l'arrestation et la déportation de sa femme et de sa fille. Il est un des modèles les plus nobles de la Résistance qui, depuis 1940, ont tout donné à la Patrie ».*

En mai 1944, Foussard est de retour et apprend qu'il n'est plus le responsable des M.U.R.

Foussard décrit son retour avec un certain ressentiment :

> *« Dès mon retour, je repris contact avec les éléments de la Résistance que je retrouvais à la C.G.T. J'appris alors que durant mon absence, Guiral avait était désigné comme chef responsable par Begon (pseudo Bouconne) chef régional et aussi intime de Duplan. On m'annonça également que ce dernier avait réalisé son rêve et satisfait son ambition, tout au moins en partie, en devenant chef régional A.S. par contre, mon étonnement fut grand de voir que Guiral n'avait pas hésité à me supplanter durant mon absence ».*

Pendant toute cette période, je suis à Toulouse, responsable de l'Etat major de l'A.S. Je montais assez régulièrement à Paris. J'y rencontrais Dejussieu (pseudo : Poncarral) qui avait succédé à Délestraint à la tête de l'Etat-Major national. Nous étions très liés. J'y représentais Cassou avec lequel j'avais rendez-vous tous les jeudis. Cassou avait était désigné pour être commissaire de la République pour la Libération. Cassou était proche du parti communiste. Sa sœur était mariée avec Wurmser qui sera plus tard rédacteur en chef de l'Humanité. A la libération, il sera un temps rédacteur en chef du Patriote à Toulouse.

Vers la mi-avril, je monte à Paris pour la formation du M..L.N. J'y avais été convoqué. J'y retrouve quatre ou cinq types de Toulouse. Lun d'eux m'apostrophe : *«Tu nous a trahis ! » « Qu'est ce que ça veut dire ça ?* » J'ai tout de suite compris que c'étaient les communistes qui menaient l'affaire. J'ai repris : « *De toutes façons quand je suis entré dans la Résistance, il n'y en a aucun d'entre vous ici qui soit venu sonner à ma porte pour m'informer des conditions ».* Comme cela prenait mauvaise tournure, j'explosais : « *Mais, nom de Dieu, je suis devant un tribunal ».* On me reprochait d'avoir accepté d'être nommé chef régional de l'A.S. « *C'est nous qui t'avons fait nommer. C'est sur notre proposition. Alors, qu 'est ce que tu fais ? Les F.T.P. sont mécontents de toi ».* J'ai tout de suite vu l'astuce. « *Mais, dites-le si vous voulez me faire passer pour un type d'extrême droite. Je vous écoute depuis un moment. Moi, je suis un bon républicain, athée, laïque, militant au parti radical. Si c'est pour cela que vous m'avez fait venir à Paris, excusez-moi ».* Et je suis reparti. Ce qui m'a étonné c'est que Delmas (pseudo : Chaban) devait assister à la réunion, il n'est pas venu. Alors, une fois parti, la réunion s'est poursuivie sous la direction de Poncarral.

Pendant mon séjour à Toulouse, j'avais laissé le commandement de l'A.S. en Tarn-et-Garonne à Pierre Pruet (pseudo : Maison). C'était un copain de Germain, ancien directeur de l'école de Lamagistère, en poste à Saint-Nauphary. Instituteur tous les deux. C'était un vieux garçon qui s'est marié sur le tard. Je l'appréciais beaucoup. Il était secondé par Jean Daran (pseudo : Danton), René Andrieu (pseudo : Didier) et Marcel Marcus (pseudo : Firmin).

Jean Daran

René Andrieu

J'avais connu Jean **DARAN** au parti radical-socialiste. Il était franc-maçon. Très dynamique et compétent, il avait rejoint l'A.S. dès 1943. En janvier 1944, il s'occupe des effectifs au sein de l'Etat-major.

René **ANDRIEU** a le même âge que Jean Daran. IL est à la Trésorerie générale de Montauban. Lui aussi entre à l'A.S. en 1943. A l'Etat-major il a en charge la sécurité.

Marcel Marcus résidait avec sa femme à la ferme Noalhac chez Marmiesse, où il se cachait. De la même génération que Jean Daran et René Andrieu, ancien centralien, d'intelligence remarquable, il est l'un des grands animateurs de la Résistance tarn et garonnaise. C'est probablement une des pierres angulaires de l'Etat-major A.S. C'est lui qui organise la répartition de l'ensemble des compagnies A. S. du département par cantons. A ce moment, il y avait 13 compagnies A.S. constituées.

Dans le secteur nord-est, le commandement avait été confié à Pierre Cabarroques (pseudo : Camille). J'avais connu Cabarroques avant guerre. Il était aux jeunesses radicales. Il est toujours resté au parti radical. Il avait une dizaine d'années de plus que moi. Je l'avais approché lorsqu'on avait fait la campagne électorale de Daille qui a été élu député. Daille était le beau-frère de Cayrou, le vétérinaire, qui, plus tard sera sénateur.

Pierre **CABARROQUES** était né à Bordeaux. Il avait épousé Jeanne Mignot héritière d'une vieille famille de chapelier de la région de Caussade, qui possédait une grande propriété en bordure du camp de Caylus.

C'est moi qui l'ai nommé responsable du canton de Caussade.Je l'avais contacté en 1942, après qu'il eût été envoyé en résidence surveillée à Montaigu du Quercy pour manifestation gaulliste, lors du dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Caussade le 14 juillet 1941. Vers la fin 1942, Pierre Cabarroques entre dans une résistance active en accomplissant plusieurs missions : reconnaissance de terrain de parachutages, liaisons et transports d'armes, recrutement et organisation du maquis

Bir-Hakeim. Ce maquis s'est constitué en octobre 1943 à partir d'éléments qui refusaient d'aller travailler en Allemagne. Lun des tous premiers réfractaires au S.T.O. fut André **FIQUET** (pseudo Tataouine) dont la personnalité était telle qu'on lui a confié tout de suite la responsabilité du maquis. Le maquis Bir-Hakeim était localisé au début à la bergerie de Vieille, lieu dit Guillot, sur la commune de Lavaurette - Saint- Georges, tout près de Saint-Symphorien. Il constitue la 7ème compagnie A.S.. Le 5 novembre 1943, Cabarroques assume le parachutage de Saint-Georges et dirige le camouflage des armes parachutées.

Or, suite à une imprudence, le 13 décembre 1943, la gestapo arrête à la nuit sur Caussade trois responsables du maquis : Jacques Ancelet, ingénieur de l'armement, le docteur Benjamin Olive, Pierre Cabarroques et la femme de ce dernier. Ils sont emmenés et incarcérés à Cahors. Jacques Ancelet et le docteur Olive seront déportés, l'un à Dora, l'autre à Buchenwald, et ne reviendront pas des camps.

Quant à Cabarroques !!! Je suis prevenu peu de temps avant, par des résistants de la gare de Cahors, qu'une femme, une gitane, qu'on appelait « la panthère », agent de la gestapo, avait pris le train à destination de Caussade. Vite, je préviens Meauzac. Nous avertissons Cabarroques. Je ne sais plus si je lui ai téléphoné ou si je lui ai envoyé un agent de liaison. Pour lui dire qu'il fallait filer cette femme et surtout surveiller tout ce qu'elle ferait. Eventuellement l'arrêter et la mettre en lieu sûr. J'avais exigé d'être constamment informé. La journée passe. Pas de message de Caussade. Le lendemain, pareil. Trois ou quatre jours après, je suis enfin averti : « *Ils ont été arrêtés. On les a emmenés à Cahors ». « Qui a été arrêté ? » « Olive, Ancelet, Cabarroques ».* C'était le 13 décembre 1943 au soir.

Or, le 17, Cabarroques s'évade d'un deuxième ou troisième étage, menottes aux mains, en descendant par un tuyau de descente des eaux de l'immeuble où il était détenu. Evasion spectaculaire à laquelle, à ce moment, j'ai cru. Puis j'ai eu un doute. Parce que il n'y a pas beaucoup de gens qui se soient évadés dans ces conditions, des geôles de la police allemande. Je fais faire une enquête et l'on m'apprend que Cabarroques avait bien reçu mon message sur l'arrivée de « la panthère » et que, même, on l'avait vu avec elle dans un bistrot. Pourquoi ? Quant à Cabarroques il n'a jamais parlé de ces événements.

Ce qui nous a troublé, c'est que sa femme a été libérée de la prison Saint-Michel quelques mois plus tard. Ça nous posait problème, parce que ceux qui étaient entre les mains de la gestapo, on ne les voyait pas revenir. Probablement, il y a dû y avoir une intervention puissante du père Mignot pour la libération de sa fille.

Après son évasion, Cabarroques passe aux maquis du Lot, devient adjoint au Capitaine Philippe (Jacques Chapou) de janvier à mars 1944. C'est pendant cette période que le maquis Bir-Hakeim livre aux maquis lotois une partie des armes qu'il détenait après les premiers parachutages en Tarn-et-Garonne.

Il revient sur Caussade en avril et monte de temps en temps à la 7eme compagnie A.S. à Pech Sec dans le camp de Caylus. C'était Duclos (pseudo : Deville) qui commandait avec comme adjoints Monfrini (pseudo : Charlie) et Fiquet (pseudo : Tataouine). C'est là que j'ai connu Tataouine qui était au maquis depuis le début. Il y avait aussi le petit Soccol (pseudo Cambonis) qui deviendra le gendre de Duclos. Il avait 17 à 18 ans à cette époque là. C'était Duclos qui l'avait amené, alors que le maquis était sur Ganiole. Mais, vous savez, je ne connaissais pas tout les gars qui étaient dans les maquis. Quand j'arrivais, je leur serrais la main, je faisais un petit laïus, je leur remettais un fanion... et puis je restais avec les chefs.

Vers la fin juillet je suis averti que des événements graves se sont produits à Pech Sec. Cabarroques est depuis le 6 juin, chef F.F.I. du secteur nord-est du département. Des gars de la 7e Compagnie A. S. avaient arrêté une Madame Dameron qui dirigeait la partie féminine du camp de Septfonds. Ils l'avaient amenée à Pech Sec où était localisé le PC. de la 7e Compagnie. Alors, il y eu un matin une rébellion. Cabarroques a été accusé de coucher avec cette femme, après avoir fait de bons gueuletons. Et comme les gars manquaient de beaucoup de choses et qu'ils imaginaient ce qui pouvait se passer par ailleurs, cela n'a pas été accepté. Ils ont arrêté Cabarroques et quelques autres de l'Etat-major. J'ai été averti que Cabarroques était gardé dans une étable à cochons. Aussitôt prévenu Delplanque (pseudo : Capitaine Dumas), chef du corps franc à Cabertat est intervenu. Celui-ci est alors monté à Pech Sec avec le groupe Fantôme, une trentaine d'hommes. Après avoir parlementé, tout est rentré dans l'ordre. Mais pour le cas Cabarroques, j'ai dû user de mon autorité. C'était quand même mon second dans toute la zone Caussade, Saint-Antonin et, malgré le problème posé, je n'ai pas voulu qu'on le condamne. Cabarroques est alors revenu sur Caussade et n'est plus remonté à Pech Sec.

Après la libération, lorsque les anciens de la 7e Compagnie se sont réunis pour créer leur amicale, ils ont exclus Cabarroques, nommant Duclos, président. Je me suis rendu à la première assemblée générale qui se tenait au premier étage d'un bistrot de Caussade. Ils étaient contents de me voir. Alors j'ai pris la parole en faveur de Cabarroques. Je leur ai dit : « *Cabarroques a été le premier contacté dans la Résistance du secteur. Il a été arrêté par la gestapo. Sa femme a été également arrêtée. Elle a été libérée, et lui s'est évadé. Il faut penser qu 'il y a autour de nous d'anciens miliciens, d'anciens traîtres qui ne se sont jamais dévoilés, mais qui nous observent, pour profiter de nos discussions. Alors, traiter ainsi celui qui a été le chef de la Résistance du secteur est une faute. Certes vous pouvez ne pas lui donner de responsabilités dans l'association, mais il faut qu'il y apparaisse. Je vous demande de l'admettre au nom de la Résistance. C'est à titre personnel que je vous le demande* ».

On est allé le chercher. Il pleurait comme une madeleine. Je lui ai dit : «Tu *te mets au fond de la salle. Avec tes amis, tu t'es mal comporté. Dans le maquis, tu t'es mal comporté. On efface tout !* ». Cela ne sera pas le cas.

A Pech Sec, les effectifs avaient considérablement grossi après le 6 juin 1944. C'est en juillet qu'en ce lieu a été procédé à l'exécution de trois suspects : un nommé Broer, auxiliaire de la gestapo qui sévissait dans la région de Montpezat, un G.M.R. de Puylarroque et un belge, manchot, Daves, réfugié à Caussade, qui travaillait pour les allemands.

Moi même, j'ai présidé le tribunal qui, le 13 juin 1944, a condamné à mort le chef départemental de la Milice d'Artenset et son adjoint le Capitaine Renard, qui avaient été arrêtés par un commando de résistants, près de Montauban, sur la route de Castelsarrasin. Ce tribunal exceptionnel siégeait à Panégro sur la commune de Monclar-de-Quercy.

J'étais alors revenu dans le département comme chef F.F.I. Cela n'avait pas été sans mal, car, au mois de mai, au moment de quitter la région, il fallait choisir un chef régional. On avait proposé plusieurs noms. En tant que chef régional de l'A.S., il fallait que je donne mon accord sur cette désignation. On m'avait demandé d'abord si je voulais l'être. Mais j'ai dit : « *Moi. En aucun cas. Je veux rentrer chez moi en Tarn-et-Garonne, revenir à Montauban, car il* y *a des comptes à régler et je ne veux pas de gens qui n'ont pas nos opinions* ». Cassou m'avait alors affirmé : « *Tu fais une connerie !* » On m'avait présenté la candidature de plusieurs personnes du milieu médical ou des excités de l'enseignement qui voulaient la Révolution. Finalement Bertet, qui était chef des Corps francs du M.L.N., vient me trouver et me dit : « *Tu sais Ravanel est un type bien. Tu devrais le prendre. Il est dans les Corps Francs à Lyon. Il a fait du bon boulot* ». Alors, j'ai répondu : « *Parfait, Ravanel !* » Je l'ai installé dans les bureaux, présenté à tout le monde. Je l'ai embrassé, en me mettant à sa disposition. Et je suis rentré chez moi.

Je retrouve Montauban complètement désorganisé. Guiral, suite à l'arrestation de sa femme et de sa fille, a disparu dans la nature. Nommé par Ravanel chef des Corps Francs, il me faut prendre en mains et réunifier la résistance civile et la résistance militaire. Ce fut une période difficile. Car chacun sent bien que la libération est proche et veut placer ses pions à la meilleure place. Je me heurte alors à des réticences qui ne sont pas innocentes. Une réunion extraordinaire a lieu le 17 juin 1944 dans les bois de Saint-Amans, près de de Molières, pour constituer le C.D.L. et désigner le chef F.F.I.. Ravanel me fait parvenir ma désignation comme chef F.F.I. de Tarn-et-Garonne. Cela ne fut pas du goût de certains. Les rivalités politiques apparaissaient au grand jour. Les nouvelles appartenances commençaient à se manifester dans les rangs des responsables de la Résistance. Chacun avait son clan, ses soutiens.

A propos de la réunion du 17 juin 1944, Foussard précise :

> *« Nous étions tous persuadés que Duplan était incapable de mener des hommes presque sans discipline. Guiral pose donc la question de savoir si Duplan devait être désigné comme chef F.F.I. ou Langeron. A l'unanimité Langeron fut désigné. Il n 'est pas douteux d'ailleurs, que Guiral, se sentant sérieusement menacé, que son poste de chef départemental risquait de lui échapper, provoqua cette réunion. C'était absolument exact. Les membres du C.D.L. avaient à la fois (ou tout au moins ils le pensaient) sauvé Guiral et remis Langeron à sa véritable place ».*

Pour ma part, je pouvais compter totalement sur le dévouement de Pruet et de certains responsables de maquis : ainsi à Nègrepelisse à Caussade, à Monclar, dans les cantons de Lauzerte, Montaigu-de-Quercy, à Labastide Saint-Pierre, à Grisolles, à Castelsarrasin.

A Nègrepelisse, je connaissais un garagiste Georges Capéran (pseudo Saint Biaise) qui était au parti radical. Je l'avais contacté dès la fin 1941, puis il s'était donné dès octobre 1943 au maquis de Puygaillard qui se fondait dans le maquis de Cabertat. Il avait fait la « drôle de guerre » au 5e groupe d'Unités techniques de télégraphie militaire dans le génie. Démobilisé en juillet 1940, il avait tout de suite montré des opinions antivichystes. C'était un élément sûr, qui sera un proche de **DELPLANQUE** (capitaine Dumas). Il sera chef départemental de la propagande et diffusion clandestine.

Capéran m'a présenté Jean **TACHÉ** (pseudo : Brisefer) qui commandera la 6ème Compagnie A.S., Henri **REY** (pseudo Raymond) qui sera adjoint, et Maurice Pons (pseudo Pachy), tous trois commerçants à Nègrepelisse. Ils participeront à toutes les actions du maquis de Cabertat jusqu'à la libération de Montauban le 19 août 1944. Je me souviens m'être rendu à Toulouse avec Jean Taché en juin 1944 chercher notre part de l'argent d'un parachutage fait en Haute-Garonne : un million en billets de dix francs. Le paquet était enveloppé dans du papier journal avec des ficelles.

Georges Jacquot

Sur la commune de Nègrepelisse, aux Ombrails, résidaient Honoré Ricard (pseudo Germain) et son épouse Julia (pseudo Maria) avec son frère Wilfrid (pseudo Rivière). C'est en cet endroit qu'eût lieu en août 1943 (nuit du 19 ou 20 août), le premier parachutage effectué en Tarn-et-Garonne. A l'écart de toute habitation, à proximité du maquis de Cabertat, j'y avais installé un temps le PC. départemental. Le 17 juillet 1944, la ferme est investie au petit jour par une colonne d'Allemands et de miliciens. Seule Maria est présente. Son mari et son beau-frère sont déjà dans les champs. Durant plus de deux heures, Maria assiste impuissante à la mise à sac de sa demeure sous la menace des

Maurice Daugé

mitraillettes et des fusils. Maria est enceinte. Est-ce la raison pour laquelle ils repartent enfin la laissant au milieu de cette désolation ? A la suite de cette brutale perquisition craignant que Maria ne fut aux mains de l'ennemi, le capitaine Dumas donne l'ordre à sept membres du groupe Fantôme de tendre une embuscade à la colonne allemande au lieu-dit « Les Brunis «, près de Montricoux : embuscade qui entraîna des pertes sévères à l'ennemi. Parmi les assaillants, Georges **JACQUOT** (pseudo Marsouin) et Maurice **DAUGÉ** (pseudo Rigoulot), ce dernier, blessé très grièvement, parviendra cependant à s'échapper.

J'avais fait la connaissance de Gaston Delplanque (pseudo Dumas) en décembre 1942. Né à Nancy le 18 mai 1909, il a donc 33 ans à cette époque. Adjudant-chef d'activé au 166e R.I.F, il est fait prisonnier le 23 juin 1940, et dirigé sur le stalag IV-C en Allemagne. Evadé le 2 août 1941, il entre en zone libre le 1er septembre 1941. Affecté au 24ème B.C.A. le 2 septembre 1941, il profite d'une permission renouvelable du 30 novembre 1942 pour se réfugier en Tarn-et-Garonne avec sa famille dans la région de Montricoux. Il entre alors dans la Résistance le 5 décembre 1942. Il participe à la formation de la 6ème Compagnie A. S. à Nègrepelisse. Fondateur du maquis Arnault le 2 novembre 1943, il est nommé chef des Corps francs le 10 mai 1944. Il passe à l'action dès le 6 juin 1944 par l'exécution du plan vert : destruction des voies ferrées, sabotages. Il assure le commandement des groupes FFI. lors de l'attaque du maquis de Cabertat le 20 juin 1944, de la souricière des Brunis le 17 juillet 1944, de l'embuscade de la Tanguine le 17 août 1944, de la libération de Montauban le 19 août 1944. Entre le 20 et le 28 août 1944, il conforte la libération de Toulouse et d'Albi. Le 28 août, il intègre le 3ème hussards, comme commandant de la 2ème Compagnie du 1er groupe d'escadron, qui rallie la 1ère armée française. Nommé capitaine FFI. le 1er juillet 1944, il est homologué capitaine d'activé à titre définitif à compter du 1er juin 1945.

A Caylus, il n'y avait pas d'organisation particulière. J'étais en relation très cordiale avec le Commandant Normand qui avait la responsabilité du camp militaire. Son bureau était à Livron. La première fois où je l'ai rencontré, il m'avait dit, parlant du Général Delestraint qui avait dissous ses régiments au camp de Caylus en juillet 1940 : « *Je gère ce qui reste de l'armée. L'inventaire est établi* ». Puis, à partir de novembre 1942, il a camouflé plusieurs tonnes d'armes dans des igues du camp, anciennes phosphatières désaffectées, réparties sur tout le causse. Il n'a pas eu le temps de me renseigner sur les emplacements, car il a été arrêté par la gestapo dès mars 1943. Heureusement, il était secondé par l'adjudant-chef Gilles (qui sera déporté avec lui) et par l'adjudant Pechmagré, aidé du maréchal des logis Marc, qui transmettront de précieux renseignements sur les armes camouflées.

Il y avait aussi tout près de Caylus, une jeune institutrice qui résidait à l'école de Mouillac : Lucienne **BAUDÉ** (pseudo : Sim).

Dès septembre 1943, elle avait été chargée par l'A.S. d'effectuer des recherches dans le camp de Caylus en vue de retrouver des armes camouflées après l'armistice. Elle était en relation avec Madame Gandil qui habitait une ferme isolée près de Lassalle. Sim prit une part très active à l'organisation du ravitaillement des maquis dans la région de Pech Sec-Pech Vert. Dès février 1944, l'école de Mouillac fut le point de chute d'agents britanniques parachutés : notamment le Major Mac Pherson, officier de liaison anglais. Arrêtée par la gestapo, elle fut gardée quelques jours à la caserne Caffarelli à Toulouse, avant d'être relâchée faute de preuves. Amoureuse d'un jeune résistant, elle eut avec celui-ci un fils : Georges Molinié, qui cultivera avec bonheur sa mémoire.

Le père Elie **MOLINIÉ**, né le 22 Mars 1922 à Lafrançaise, est, en 1942, étudiant à l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse.

A cette époque il arrête ses études car faisant partie d'un groupe de jeunes résistants qui essayent de passer en Espagne. N'ayant pu y parvenir, dès janvier 1943, il sert d'agent de liaison sous le pseudo de Pacha. Adjoint au chef du maquis d'Ornano, qui assurait la protection du terrain de parachutage Volcan au sud de Saint-Antonin, il dirige la défense de ce terrain attaqué dans la nuit du 21 mars 1944 par une colonne de cinq cent S.S. Ce qui lui valut une citation à l'ordre de la brigade avec attribution de la croix de guerre, et la décoration britannique King's Medal for courage in the cause of freedom.

A Monclar, en relation avec le maquis de Cabertat, un groupe de résistants s'était formé sous la direction de Roger Rignac, électricien, Roger Monbrun, transporteur, Prosper Torrès, garagiste, André Lescure, limonadier. En novembre 1943, j'apprends qu'Albert Archippe (pseudo : Sébastien), boulanger à Monclar, est arrêté par la gestapo à Montauban. Torturé, il est trainé dans les rues du village, souffrant terriblement, les membres brisés. Déporté à Dachau, il ne reviendra pas. Sa femme, Françoise est également arrêtée et déportée à Ravensbruck, d'où elle sera libérée en mai 1945.

Tous deux appartenaient au réseau Cotre.

J'ai contacté, fin octobre 1941, à Miramont de Quercy, Armand Cabrit, afin de former un réseau de résistance au nord du département.

Armand Cabrit, né en 1894 , était commerçant à Miramont de Quercy.

Il m'a été présenté chez André Pagès, qui résidait Faubourg Lacapelle à Montauban, en présence de Vandoine, responsable d'un secteur urbain. Armand Cabrit, ayant accepté, prit, sous le pseudonyme de Raymond, l'organisation de la résistance dans les trois cantons de Bourg de Visa, Montaigu et Lauzerte dans les délais les plus

brefs. Ainsi, dès la fin octobre 1941, il contacte Albert Caillau (pour le secteur de Montaigu), Marius Lacoste (secteur Miramont) et Etienne Lafargue (secteur de Lauzerte). Début novembre, il recrute Léon Minguy pour le secteur de Bourg de Visa. Celui-ci était contrôleur du ravitaillement pour les trois cantons.

C'est le 12 avril 1942, en ma présence, que se tint une réunion des quatre responsables de secteur chez Armand Cabrit à Miramont. Ainsi est officialisée la création d'un réseau de résistance au nord du département du Tarn et Garonne, les futurs terrains de parachutage choisis par ces derniers : à Banel, près Bouloc, et Pech Berthier, près de Montaigu. Les deux terrains seront homologués sous les pseudonymes de Tonneau et Manioc, leurs coordonnées transmises à Londres.

Cabrit et Caillau gardèrent le commandement de la 8ème Compagnie jusqu'au 2 mars 1944. A cette date, la Compagnie s'est étoffée en hommes. Ainsi apparaît la nécessité d'un commandement militaire. Cabrit et Caillau me proposèrent alors Douet, lieutenant de réserve, percepteur à Montaigu, résistant de la première heure, comme chef militaire de la 8ème Compagnie. Douet me fut présenté dans les locaux de l'école de Saint-Amans de Pellagal où se trouvait Jean-louis Demeurs, instituteur et résistant. Douet ayant accepté sa mission, il fut décidé que, sous le pseudonyme de Vincent, il prendrait le commandement de la 8ème Compagnie A.S. Lors de cette désignation étaient présents avec moi : Cabrit, Caillau, Lafargue, Segonne, Demeurs, Douet.

Je suis venu inspecter le fonctionnement de la 8ème Compagnie, cinq ou six fois entre mai et août 1944. La dernière fois, j'était accompagné de Pruet. Nous étions arrivés à vélo, venant de Cabertat. Nous avons passé la nuit dans la ferme des grands parents Cabrit à Miramont de Quercy.

Le 26 avril 1944, un premier parachutage se déroule sur le terrain de Banel. Deux autres parachutages ont lieu les 30 mai et 29 juillet 1944 à Pech Berthié. Soixante containers y sont largués, au total six tonnes d'armes et d'équipement militaire. Cet armement fut distribué aux différentes unités du secteur nord-est. La 8ème Compagnie continuera sa mission jusqu'à la libération, avec la prise de Moissac les 19 et 20 août 1944. Le 24 août, j'ai fait parvenir à Vincent un message urgent, l'invitant à me rejoindre en renfort pour la libération de Toulouse. Le soir même, la 8ème Compagnie, forte d'une centaine d'hommes, s'installait à la Réserve des Seigneurs, à l'entrée ouest de la ville rose. Le lendemain, elle continua le combat à la poursuite de l'ennemi jusqu'à Lacaune.

J'avais également fait la connaissance d'un pied-noir, né à El biar sur les hauts d'Alger, qui, mobilisé en septembre 1939 à Ouagadougou, avait abouti à Montauban où il avait été démobilisé le 5 juillet 1940. Il s'était installé à Beaumont de Lomagne. C'était André Brunei (pseudo : Bourcier), entré en résistance par l'intermédiaire d'un pharmacien de Beaumont, François Marsol (pseudo : Colomb), lequel avait été

contacté en 1942 par Moulin (pseudo : Meauzac). Bourcier, résistant engagé, fournit de ses propres deniers, vêtements, subsistance et aide de toutes sortes aux patriotes qu'il recrute, organisant magistralement le secteur A.S. de Beaumont-Lavit. Chef de la 10ème Compagnie dès janvier 1943, il deviendra responsable F.F.I. du secteur sud de "Tarn et Garonne jusqu'à la libération. Il participe les 19 et 20 août 1944 aux combats de la Vitarelle, près de Montech, où le maquis de Lavit attaque une colonne de 3000 Allemands qui se replient vers la vallée du Rhône.

A Labastide Saint-Pierre j'ai des rencontres discrètes avec le percepteur du lieu : Jean-baptiste Sarda (pseudo : Sorel) qui était en contact avec le mouvement Libérer et Fédérer. Celui-ci avait comme adjoint : Jean Lacaze, pharmacien à Grisolles, qui sera arrêté et déporté.

A partir du mois de mai 1944, je suis resté un temps avec Ravanel qui était chef régional F.F.I.. J'étais son adjoint. J'ai demandé alors à m'occuper du Tarn et Garonne, pour préparer la libération. J'étais ainsi à cheval sur la région et le département. Bien sûr, on savait que pour le débarquement c'était imminent. Les messages nous prescrivaient d'accélérer un peu les sabotages. Mais cela ne servait à rien de faire monter au maquis les jeunes patriotes. Il n'y avait pas suffisamment d'armes et de matériel. Aussi, après l'appel venu de Londres, qui demandait aux militaires, aux gendarmes, de rejoindre les maquis, quand on a vu arriver toute cette troupe, sans moyen de les abriter et de les nourrir, je les ai renvoyé, sauf ceux qui s'étaient trop engagés. Ça ne rimait à rien, tant qu'on n'était pas fixé sur la date du débarquement.

Le 6 juin ne nous a donc pas surpris. J'étais alors au maquis de Cabertat. Toutes les actions qui ont été effectuées après le débarquement relevaient des maquis. Juin et juillet furent deux mois difficiles. Je n'avais plus de contact avec Langeron et Guiral, toujours planqués.

Courant juillet, une autre réunion du C.D.L. a lieu. Foussard raconte :

> *« C'est alors qu'une autre réunion fut décidée. Elle se composa des membres de l'état major de l'A.S., de l'O.R.A et des F.T.P. A l'unanimité des membres présents sauf une voix, et ce, en présence de Duplan, Langeron fut désigné comme chef départemental F.F.I. Nous pensâmes donc que c'en était maintenant bien fini avec cette histoire et qu'il n'y aurait plus à y revenir. Or, quelques jours après, une proclamation ronéotypée était répandue dans les rangs F.F.I. annonçant que Duplan était nommé par le général Koenig comme chef départemental. Les membres du noyau actif furieux de voir qu'ils avaient été joués une fois de plus et se demandant ce qui s'était passé à la région n'hésitèrent pas à accepter la proposition que je leur fis, d'adresser une délégation afin de faire rapporter cette décision ».*

Cette délégation se rend bien à Toulouse, rencontre Cassou, sans résultat.

Le 31 juillet 1944, Armand Cabrit confirme :

> *« Je reçois de forts mauvaises nouvelles concernant Langeron et Guiral. Ils sont toujours planqués, mais ne sont plus rien dans la résistance. C'est Nil qui mène le jeu ».*

C'est alors que début août je suis atteint d'une congestion pulmonaire qui m'oblige à interrompre pendant quelques jours mes activités. Je délègue tout pouvoir à Pruet qui reçoit le renfort du colonel Langeron nommé chef d'état major F.F.I., par le colonel Berthet, qui est responsable de la sous région nord-ouest de Toulouse.

De retour, dès le 15 août je fais envoyer à toutes les Compagnies l'ordre d'engager immédiatement la guérilla contre les troupes ennemies. « *Des messages très importants viennent de passer à la radio. Nous devons agir. Je vous donne l'ordre d'engager immédiatement la guérilla avec toutes vos unités. Des barricades doivent être établies. Lennemi doit être attaqué partout ou tout au moins gêné au maximum dans ses déplacements. Vous m'adresserez un compte-rendu tous les jours. L'heure de l'action est enfin arrivée ».*

Le lendemain, 16 août, le colonel Langeron précise un certain nombre de points concernant la discipline, la guérilla, les embuscades.

La veille de la libération, le 18 août, je réunis tous les chefs de compagnies à la mairie de Négrepelisse. On a répété toutes les actions à entreprendre. Ce plan avait été déjà établi avec Meauzac dès 1942. J'ai installé le P.C chez Marmiesse à la ferme Noalhac.

Les ordres de l'état major F.F.I. en campagne le 19 août 1944 sont signés du chef départemental F.F.I., Nil (Duplan) et du chef d'état major, Larzac (Langeron). Ils indiquent que toute colonne allemande doit être interceptée avant d'arriver à Montauban. Ces ordres sont formels : « *Continuer les actions de harcèlement et multiplier les obstructions de route : le corps franc Dumas se portera dans la région du Ramier. Les 2^{éme} et 3ème compagnies A.S. se porteront dans la région de Saint-Martial, de Birac et de Bressols pour interdire à l'ennemi les routes de Gaillac et de Toulouse. Les Compagnies du secteur « Camille » doivent provoquer des obstructions nombreuses sur la route de Paris de façon à empêcher l'ennemi de rejoindre Montauban. De même la compagnie Sahib doit se porter dans la région de Saint-Hilaire, Falguière et Birac pour interdire le passage aux boches. Enfin le groupe F.F.I. Igon de Verdun se portera sur la nationale 20, au sud de Montauban, pour effectuer des embuscades et des abattis d'arbres ».*

Mais l'état major est mis devant le fait accompli. Une colonne allemande d'environ 400 hommes arrive en début d'après-midi, le 19 août, aux portes de Montauban, venant de Caussade, où elle se heurte à une poignée de civils courageux et téméraires, qui, retranchés derrière les platanes des avenues engagent le combat autour du Rond, fermement décidés à ne pas laisser l'ennemi traverser la ville.

Après 16 heures, les différentes compagnies A.S. sont en place, sauf les compagnies commandées par Cabarroques. Celui-ci devait passer l'Aveyron dans la nuit à Albias, pour cantonner à Fonneuve. Il était dit que toutes les compagnies devaient converger sur Montauban pour attaquer les casernes où il y avait encore des allemands en nombre assez important. Toutes les compagnies ont été à pied d'oeuvre. Il n'y en a qu'un qui n'a pas marché : Cabarroques. Il s'est arrêté avant de passer l'Aveyron. Plus tard, il me dira : « *Les types n'ont pas voulu !* ». Bref ils ont manqué dans la manœuvre d'encerclement.

Quand au combat du Rond, c'est le corps franc Dumas qui a attaqué en premier. Les autres compagnies étaient disposées de façon à ramasser tous les allemands qui cherchaient à s'échapper de Montauban.

Vers 19 heures, le combat fait rage. Lennemi commence à s'infiltrer vers la place du Rond. J'envoie alors un message impératifà Camille : « *Dès réception de mon ordre, envoie d'urgence le gros des forces des 7eme et 4ème compagnies sur Montauban. Dumas les attend avec ses hommes et la 6ème. Ils doivent arriver sur les genoux. Mon PC. est à la mairie de Nègrepelisse. Courage. Nous sommes au travail ».*

Il y a donc un décalage dans le temps entre le déroulement des opérations sur le terrain et la connaissance des événements par l'état major. En effet, depuis le 16 août, ce dernier est installé à Aussac, commune de l'Honor de Cos. Il y a là, le colonel Langeron et ses adjoints Pruet, Marcus, Andrieu. Le 19 août, vers 13 heures, trois membres du comité départemental de libération : Serres, Foussard et Ressigeac arrivent à Aussac, annonçant que /es afl'emands ont quitté Montauban.

C'est à 15 heures que j'apprends que des troupes allemandes sont aux portes de la ville. J'envoie aussitôt un message à Aussac, afin que le colonel Langeron et Pruet, qui ignoraient tout de la situation, me rejoignent d'urgence.

Quant aux ordres envoyés à Camille pour soutenir les forces engagées au Rond, ils arrivent trop tard. Les 4ème et 7ème compagnies ne rejoindront les abords de Montauban que tard dans la soirée. Le combat du Rond est alors terminé.

Vers 21 heures, tout était calme. Les allemands avaient disparu dans la nuit. Nous sommes entrés dans Montauban. On a ramassé les compagnies. On avait désigné les cantonnements. Tout était prêt : les casernes, les lycées. Pruet et Daran s'occupaient des effectifs. Je supervisais. Ce qui m'intéressait, c'est qu'on applique les plans établis la veille à la mairie de Nègrepelisse. On l'avait d'ailleurs baptisée : première mairie du Tarn et Garonne libérée.

En ville c'était une grande liesse dans la population. On a défilé : voitures, camions chargés de F.F.I. Il faisait nuit, plus de 10 heures. J'ai fait un laïus. Je me rappelle très bien. Je lui ai dit : « *Nous sommes très heureux de libérer la France et de restaurer la République. Votre joie, nous la partageons. Oui, nous aussi, nous sommes très heureux. On va les bouter hors de France. Nous allons repartir au combat. Merci de votre accueil et de votre civisme. Mais je voudrais vous mettre toutefois en garde. Ce n'est pas parce que nous sommes là, que demain vous allez avoir le pain, le lait, la*

viande à gogo. On nous a laissé la difficulté du ravitaillement avec les cartes d'alimentation. Alors je compte sur vous parce qu 'on nous a signalé, qu 'en partant, les allemands raflaient tous les bidons de lait qui étaient sur le bord des routes. Ils vont donc nous manquer. Je vous demande d'être patients. Faites-nous confiance le plus possible. Tous ceux qui, pour des opinions personnelles se sont mis à la disposition du maréchal Pétain et des allemands, ceux-là auront des comptes à rendre. Alors, s'ils sont croyants, ils peuvent commencer leurs confessions, car nous, nous allons les punir. Mais ceux qui n'ont rien sur la conscience, ne risque rien. Vive la République ! ».

Dans les jours qui ont suivi le départ des allemands, il y a eu des arrestations. A ma connaissance, c'est la première ville libérée qui a eu son tribunal officiel. Ainsi, dès le lendemain de la libération, mon premier boulot a été de mettre sur pied un tribunal avec des gens de métiers. Je l'avais appelé : tribunal de salut public. J'ai nommé Buffèlan, qui était président du tribunal à Castelsarrasin, et dont on m'avait dit le plus grand bien. Il était en fonction sous le régime de Vichy, et on m'a dit : *« Tu y es allé un peu fort ! ».* Mais on m'avait donné des garanties. Et comme commissaire du gouvernement, Piboul, un colonel d'activé qui avait fait toute sa carrière au tribunal militaire. Tous les accusés sont passés devant le tribunal avec des avocats qui les défendaient. Les miliciens arrêtés ont été interrogés en présence de leurs avocats. Je suis resté en dehors de toute action de justice. Une fois le jugement prononcé, ceux qui étaient condamnés à mort, étaient fusillés dans les six heures. Les premières arrestations ont eu lieu immédiatement. Il y avait surtout des miliciens. Car nous avions la liste des miliciens qui avaient la carte de la gestapo. Mais il y avait d'autres personnes qui étaient dénoncées pour des motifs divers. En général, sans suite.

Tiens, il faut que je vous raconte. Deux ou trois jours après la libération, je vois arriver dans mon bureau Léon Féral, qui était tailleur place Nationale. Il était libre-penseur. Il s'occupait aussi avec mon père des œuvres laïques. Il a été longtemps conseiller municipal. Je ne sais pas s'il était socialiste. Sa fille, France, était institutrice. Il vient me voir et me dit : « *Il faut que tu fasses arrêter M. Bouisset, le conservateur du musée Ingres, un collaborateur, et que tu nommes ma fille à sa place ».* J'ai refusé, en lui disant de m'en apporter la preuve.

Dès le lendemain de la libération de Montauban, Ravanel m'a envoyé un message : « *J'aimerai bien que tu viennes. Je suis emmerdé parce que je n'ai pas assez d'effectif Viens avec le plus de monde possible* ». Parti vers 14 heures je suis passé avec 300 hommes par Fronton pour bien nettoyer tout le secteur. J'ai pris position à l'entrée de Toulouse à la Réserve des Seigneurs, un hôtel-restaurant réputé qui était entouré d'un parc. Ravanel m'a demandé d'aller soulager le Tarn qui flanchait un peu. Je suis parti avec tous mes hommes sur Albi. On a fait des barricades sur le pont et sur le Tarn.

Deux jours après, je vois arriver Andrieu. Celui-ci avait installé le deuxième bureau dans les locaux de la Légion française des Combattants à l'étage d'un immeuble entre le café de l'Europe et la subdivision militaire, place du Maréchal Pétain à l'époque. « *Faut que tu viennes, faut que tu viennes, les communistes ont foutu tout le monde dehors. Il n'y a plus personne. Ils disent que tu as trahi. C'est pas possible que tu nous laisses. Ils ont renversé tout ce qu'on avait fait. Si tu n'es pas communiste, tu n 'as pas le droit de parler. Ils ont fait Serres, président du Comité départemental de Libération* ». J'ai laissé le commandement à Albi et je suis revenu à Montauban. C'était vrai. Les communistes avaient pris le pouvoir. Ils étaient partout. Alors j'ai mis les pieds dans le plat. Je leur ai dit : « *Ecoutez, je vous connais tous. Vous étiez tous sous mes ordres* ». Il s'est reproduit ce que cinq à six mois avant, on m'avait fait à Paris. Ils prétendaient que je les avais trahis. C'était le même cérémonial.

En effet, à partir du débarquement le 6 juin 1944, les communistes se sont infiltrés partout. Juste après la libération, ils avaient chapeauté tout le monde. A l'état major je m'étais entouré de types sûrs comme Andrieu René (pseudo : Didier) qui était à la Trésorerie générale, Michel Dauffer (pseudo : Darmois) militaire au 3ème hussards, Pierre Pruet (pseudo : Maison) qui était instituteur à l'école de Villebourbon, membre de Libérer et Fédérer, Jean Daran (pseudo : Danton) de mouvance radicale-socialiste, Marcel Marcus (pseudo : Firmin) ingénieur sorti de Centrale. C'est ce dernier qui, deux jours après la libération, m'a demandé : « *Tu veux continuer ou tu veux arrêter ?* » ; lui ayant répondu : « *de préféré continuer »,* il m'a rétorqué : *«Tu es trop confiant. Il faut que tu saches qu'ils passent tous communistes ».* Ça a bien été comme ça. A la région, Vernan rallie le parti communiste. Ravanel qui était polytechnicien marchait avec le parti communiste. Mais je ne m'en doutais pas.

Ils n'ont pas essayé de me convertir, non, mais de me descendre. Ainsi il y a eu une tentative d'attentat quatre ou cinq jours après la libération près de chez moi. A 4 heures du matin je quitte mon bureau. J'avais renvoyé mon chauffeur qui dormait. On est resté deux ou trois à travailler. Ils m'ont raccompagné jusqu'à l'angle de l'avenue Gambetta et du boulevard Alsace-Loraine. Les ayant quittés, seul, je rentre à pied. Les types étaient en embuscade au carre-four. Soudain, une rafale. Je me précipitais chez moi. Ma femme (que j'avais envoyé chercher l'avant-veille dans le Lot et Garonne) se lève. Je lui crie : « *Eteignez ! Eteignez ! Ne bougez pas* ». Je coupe le compteur. Je monte sur le toit avec une mitraillette. J'ai vu des ombres et j'ai tiré. Le lendemain, on me fait le compte rendu d'un accro-chage dans la nuit avec des miliciens sur le boulevard et qu'un gars avait été blessé. Alors, je suis allé à l'hôpital. J'ai vu le blessé, touché à l'épaule. Je lui ai dit : « *Alors, qu'est ce qui t'arrive ? ». « Il y a un milicien qui m'a tiré dessus depuis les toits* ». J'ai souri en lui conseillant : « *Il ne faut pas faire d'imprudence comme ça* ». Le soir même, je savais que c'était un membre des F.T.P.

Louis Olivet

Ma vie devenait aussi dangereuse après la libération qu'avant la libération. D'ailleurs, j'avais mis Olivet sur cette affaire en le détachant comme lieutenant au bataillon Louis Sabatié qui stationnait au Lycée Michelet après la libération de Montauban. Ce dernier était à l'état major de Cabarroques, chef de secteur nord-est, à Caussade. Le 4 septembre 1944, Louis Olivet (pseudo : Oscar) est d'abord muté à l'état major F.F.I. à l'Hôtel du Midi. Puis il lui est demandé de prendre un commandement au bataillon Louis Sabatié avec le grade de lieutenant. Il prend la tête de la 1ère Compagnie. Le bataillon était commandé par le commandant Sylvere. Il était constitué de trois compagnies et d'un état major avec entre autres Arlé, Marcon, Vignoboul....

Ce noyautage communiste, efficace dans le Lot, avait vu une tentative identique en Tarn et Garonne. Depuis fin 1943, près de Saint-Antonin, existait un petit groupe F.T.P composé essentiellement de réfractaires au S.T.O., dirigé par des membres du parti communiste : d'abord Lucien Naulet, puis Georges Estival et Pierre Couchet. Après le débarquement du 6 juin 1944, Charles Tillon, chef national des F.T.P. envoie Robert Pelissier (pseudo : Ricou), technicien aux ponts et chaussées réorganiser les maquis FT.P dans le département, et surtout négocier avec l'A.S. la fusion dans les FFI. Le 5 juillet 1944, tous les représentants des M.U.R et les cadres FTP sont réunis sur les bords de la Lère, au château de Lastours. La fusion y est décidée. L état major FFI. départemental est alors constitué avec Ricou nommé au 3ème et 4ème bureaux.

Mais revenons à l'après libération. Quand le Comité départemental de libération a été installé le 24 août, tout s'est calmé. Le nouveau préfet Auguste Rouanet a pris alors les rênes de l'administration.

Au soir du 24 août, toutes les compagnies A.S. défilent dans les avenues de Montauban, dans un grand enthousiasme et une liesse générale. Toute la population est dans la rue. Précédant le défilé, le colonel Langeron et moi avons pris place dans un véhicule découvert : arrivée triomphale qui déchaîne les vivas. Le colonel Langeron m'a alors dit de répondre seul aux acclamations, me déclarant : « *Tu l'a bien mérité ! ».*

On m'a, les jours suivants, demandé de m'occuper de l'école des cadres au château de Lespinet à Toulouse qui avait été réquisitionné. On y préparait des jeunes des maquis comme cadres subalternes pour continuer le combat avec la première armée. Quand on est arrivé dans ce château il y avait une très belle bibliothèque. Quand on en est reparti quelques semaines plus tard, il n'y avait plus rien. Tout avait été pillé.

J'avais alors en cette fin août 1944 deux solutions. Cassou m'avait fait nommer à la préfecture comme secrétaire général. Mais mes capacités ne me permettaient pas d'avoir une telle situation. Par contre dans l'armée, je me débrouillerai toujours. J'ai dit à Allamelle : « Je ne me vois pas en train de me planquer ». Et bien que tous me disent : « Mais, restes. Ne t'en va pas ». J'ai demandé à être affecté à la Direction

régionale F.F.I. à Toulouse le 15 septembre 1944. Après un stage à l'école des cadres de Castres, le 15 janvier 1945, j'ai été versé au 3ème Régiment de tirailleurs algériens de la 1ère armée, avec le grade de lieutenant-colonel F.F.I. J'y ai fait la campagne des Vosges et celle d'Alsace. J'ai été le premier officier supérieur à traverser le Rhin à Mannheim. Puis nous avons coupé par la Forêt Noire jusqu'à Tubingen. Le 1er juin 1945 j'ai été promu au grade de chef de bataillon d'activé. J'ai été démobilisé le 1er octobre 1945 par l'organe démobilisateur de la 5ème Région militaire de Toulouse. Le 10 septembre 1945, j'ai été fait chevalier de la légion d'honneur avec la citation suivante : « Résistant de la première heure, chef régional de l'A.S., à Toulouse en 1943, prit sur sa demande le commandement des FFI de Tarn et Garonne en 1944 pour participer à la tête de ses troupes au combat de la libération. Officier d'un sentiment patriotique au dessus de toute éloge et d'un désintéressement absolu, s'est consacré entièrement à la lutte contre l'ennemi pendant 4 ans pour la satisfaction de son seul idéal ».

Sur le plan politique, avant la guerre j'étais radical. Au parti radical nous étions un groupe de cinq amis très unis : il y avait Mendès, Jean Zay, Pierre Cot, Manaberra. J'ai eu des amitiés solides. J'ai été gaulliste jusqu'au 20 août 1944. Car ce qui m'a profondément choqué, c'est quand on a appris que De Gaulle avait reçu la visite du Comte de Paris à Londres. J'ai fait alors voter une motion par les M.U..R, demandant de bien vouloir se renseigner si on allait vers la restauration de la République ou la désignation et l'intronisation du Comte de Paris. Politiquement parlant, j'ai alors été sur le reculoir. Et j'ai refusé d'être compagnon de la libération.

Lorsque j'ai été arrêté le 20 juin 1940 pour propos séditieux, je ne savais pas qu'il y avait un officier de l'armée française qui était à Londres, qui avait pris la tête de la Résistance. Moi, j'ai été, tout de suite, résistant politique, laïc et républicain.

Après la guerre, je suis devenu gaulliste. Toutefois, je n'ai pas adhéré au R.P.F Mes affinités me portent alors vers le front travailliste, véritable aile gauche du gaullisme, qui regroupe aussi bien des radicaux que des socialistes. Gaulliste de gauche, cela n'a rien de surprenant. Le général De Gaulle présente une politique sociale très orientée à gauche. Ainsi j'ai été responsable du Front travailliste pour la région toulousaine, et membre du conseil national.

Démobilisé le 1er octobre 1945, je suis pressenti pour prendre en main la direction du journal : « *La République du Sud-Ouest* » qui parait sur les presses de la défunte Dépêche, rue Bayard. Mais, très vite, sous les coups de boutoir de Jean Baylet, revenu du camp de concentration de Neuengame, la dépêche retrouve ses locaux et exit la république du Sud-Ouest. Je l'ai ainsi dirigé une dizaine de mois. Ce fût une expérience.

Je me lance alors, par suite d'une opportunité, dans le secteur privé, comme chef d'entreprise dans les produits laitiers. J'installe notamment un laboratoire de conditionnement de beurre à Toulouse. J'obtiens le monopole pour tout le Sud

Ouest de la représentation des caves de Roquefort. J'exerce cette activité pendant une vingtaine d'années avant de me retirer.

En 1967, alors que je suis membre du bureau national de la Confédération des Combattants volontaires de la Résistance, j'ai été invité par son président, le général Ginas, à relancer un mouvement à l'échelon départemental. C'est alors qu'avec mes amis, nous avons découvert que l'Union départementale des C.V.R., présidée par Cabarroques, se réclamait de la Confédération nationale. Les statuts déposés par l'Union Départementale à la préfecture définissaient « *la formation entre les titulaires de la carte de C.V.R., d'une union départementale des C.V.R. de Tarn et Garonne affiliée à la Confédération nationale de Paris. Le but de l'Union est de grouper en dehors de toute obédience politique ou confessionnelle, les titulaires de la carte de C.V.R., qui veulent prolonger l'esprit de la Résistance, défendre son action, exalter son rôle, rappeler ses sacrifices, assurer sa représentation officielle* ».

LUnion départementale C.V.R. 82 avait été constituée lors de deux assemblées générales tenues les 23 juin 1954 et 8 avril 1956 : Guiral était président de séance et Louis Olivet, secrétaire général.

Or, en 1967, le général Ginas écrit au président de 1'Union départementale, exprimant sa surprise. Je cite : « *En effet, c'est la première fois que vous manifestez votre existence à l'égard de la Confédération nationale des C.V.R., à laquelle vous n'avez plus donné signe de vie depuis i960. En dehors de trente timbres-cotisations, réglés le 7 avril 1959, aucune cotisation n 'a depuis été versée. Une lettre de rappel du 30 mai 1961 est d'ailleurs restée sans réponse* ».

Que s'était-il passé ? En mai 1958, le général De Gaulle revient au pouvoir à la faveur des événements d'Algérie : la Confédération nationale des C.V.R. appuie alors sa démarche. Ce ne fut pas du goût de l'Union départementale C.V.R. de Tarn et Garonne, qui, dès lors, entra en quelque sorte en dissidence.

Un effort de médiation a été déployé, sous l'égide de l'Onac, pour réaliser l'union de tous les C.V.R. J'y fus porté président. Demeurant toutefois favorable à l'essor de tous les C.V.R., notre section a été dissoute en 1971, quand, tous, nous avons décidé de regrouper au sein d'un même mouvement apolitique où toutes les tendances, toutes les opinions seraient respectées, tous les titulaires de la carte verte.

Noël Duplan a été fait commandeur de la légion d'Honneur le 30 octobre 2002. Il avait alors 90 ans. Il est décédé à Toulouse le 21 mai 2003.

FAITS
DE LA RÉSISTANCE

LE GUET-APENS DE LALANDE-BASSE 28 juin 1944 91

NOYAUTAGE DE LA MILICE 99

LES DÉFILÉS EN ARMES DE MAQUISARDS
le jour du 14 juillet 1944 à Caylus et Nègrepelisse 101

LA GARE DE BOREDON 103

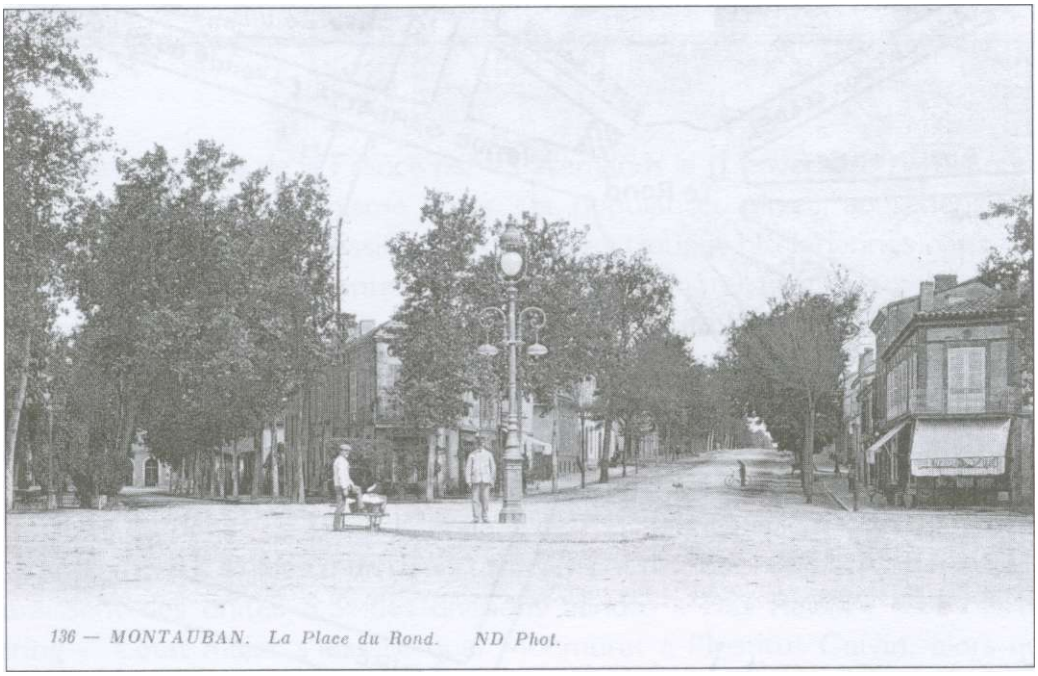

LE GUET-APENS

de Lalande-Basse

28 juin 1944

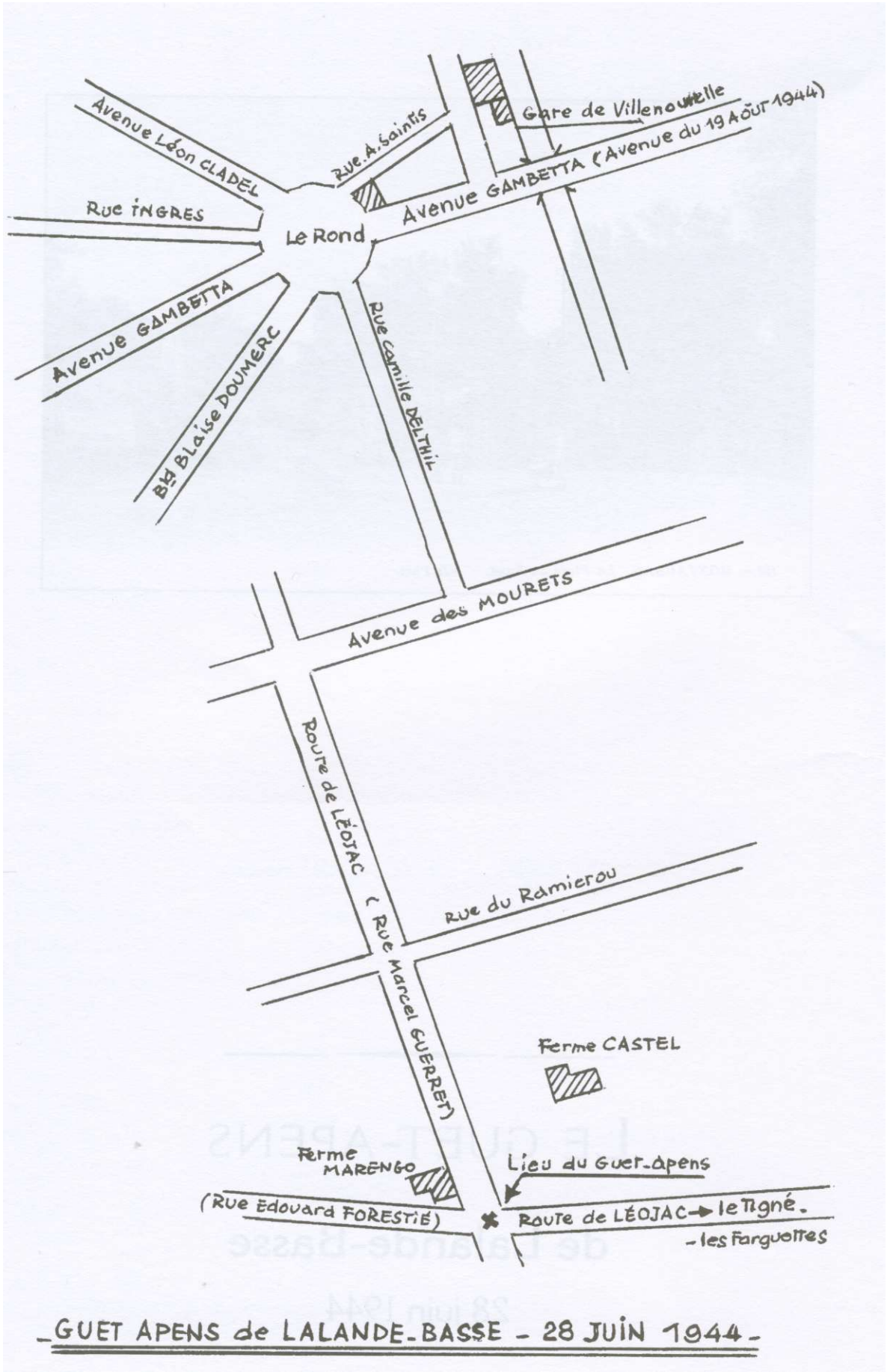

GUET APENS de LALANDE-BASSE - 28 JUIN 1944

LE GUET-APENS DE LALANDE-BASSE

28 juin 1944

L'occupation totale de la France par les allemands le 11 novembre 1942 a entraîné une vague de pessimisme dans la population. Avec appréhension, les Montalbanais ont assisté, passifs, à l'entrée des troupes hithlériennes dans la ville. Aussitôt les autorités occupantes ont réquisitionné l'hôtel Terminus, près de la gare de Villebourbon, et les principaux hôtels de la ville haute, ainsi que des immeubles et des villas pour les officiers de la Wertmacht. Les troupes ont été cantonnées dans les casernes. Les premières garnisons ont été formées de recrues étrangères, et essentiellement tchèques et polonais. Seuls les cadres étaient allemands. Ces premiers contingents ont été déplacés à l'automne 1943. Les nouvelles formations sont arrivés au début de 1944. C'étaient de tous jeunes soldats qui manifestaient une grande frayeur à l'idée d'un départ sur le front de l'Est. Vers le mois d'avril 1944, apparaissent des unités S.S. des divisions blindés « Das Reich » « et Hermann Goering ». Létat major s'installe quai Monmurat à l'Institut Calvin, alors que la gestapo réquisitionne l'ancien hôtel de la division, faubourg du Moustier.

Dès lors les incidents entre la population civile et les troupes d'occupation vont se multiplier, d'autant que les allemands deviennent particulièrement nerveux avec l'approche du débarquement allié du 6 juin 1944.

Les arrestations de membres ou sympathisants de la résistance vont se multiplier. Les mois de mai et juin 1944 sont singulièrement durs pour les Forces Françaises de l'Intérieur, d'autant que la gestapo est efficacement secondée par la milice. Jusqu'à mai 1944 l'activité de cette dernière est dirigée vers la recherche des armes parachutées et des résistants. Les prisonniers faits par la milice sont alors conduits au château de Capou, aux environs de Montauban, pour y subir les premiers interrogatoires. Lactivité milicienne s'étend, dès fin avril, aux opérations de police, ainsi qu'aux opérations militaires, souvent exécutées en collaboration avec les allemands. A la suite de la disparition du chef départemental, d'Artencet de La Farge, le 16 juin 1944, la milice s'installe au lycée Michelet où elle pratique des interrogatoires calqués sur ceux de la gestapo.

A partir de mai, les temps vont être d'une extrême brutalité. Le 2 mai ont lieu les événements tragiques de Montpezat-de-Quercy. Les 3 et 4 mai, toute une équipe de l'Armée Secrète est arrêtée, suite à la dénonciation du parachutage du Fau. Au matin du 4 mai, le corps d'un milicien, agent de la gestapo, est retrouvé au bas de la côte Torte, dans le Tescou, une balle dans la nuque. Le 2 juin, le chef du service des parachutages, Etcheverlepo, est abattu pont des Consuls, par des miliciens lancés à sa poursuite. Le 16 juin, ce sont le chef départemental de la Milice et son adjoint, le capitaine Renard, qui, arrêtés côte du Touron, à la sortie de Montauban, sont jugés et exécutés à Panégro. Plusieurs accrochages ont lieu entre

les troupes d'occupation et la milice d'une part, et les F.F.I . d'autre part. Le 16 juin 1944, au pont de Chaume, une patrouille allemande intercepte, à la nuit, une voiture transportant des résistants du marquis de Cabertat. Une fusillade éclate. Deux soldats allemands sont tués. Quelques jours plus tard, le 20 juin, on apprend l'attaque du marquis de Cabertat par une colonne de 400 soldats allemands et d'une centaine de miliciens.

C'est dans ce contexte que, le 28 juin, à Lalande Basse, quelques éléments de la 3e compagnie de l'Armée Secrète, sous les ordres de Bourget, tombent dans un guet-apens. Cet épisode présente des incertitudes. Lun des acteurs, René Lacassagne, donne un témoignage précis sur cet événement.

René Lacassagne, pseudo La Tulipe, est un sous-officier de la garde mobile, passé à la résistance dans le cadre de la 3e compagnie A.S.. Connaissant parfaitement le fonctionnement des différents types d'armes, il joue le rôle d'instructeur auprès de jeunes recrues. Passé à la 7e compagnie A.S. à Pech Sec, il est l'adjoint d'André Fiquet, pseudo Tataouine, qui avait été, au début, responsable du maquis Bir-Hakeim.

Après l'affaire du parachutage du Fau et les arrestations qui suivirent, les membres de la 3e compagnie avaient fait retraite vers la Sauzière. René Lacassagne est du nombre. Il y reste peu de jours et rejoint Montauban où il se cache chez ses parents qui tiennent l'épicerie Epargne du Rond.

« Le 27 juin 1944, vers les quatre heures de l'après-midi, je suis de passage rue Marie Laffont. J'y rencontre le fils Ferrie, brigadier de police, qui me présente deux jeunes filles, Geneviève et Huguette Garrigues , toutes deux membres du club ajiste de Montauban, qui habitent au premier étage de l'immeuble jouxtant l'hôtel des Alliés. Ces jeunes filles me disent qu 'elles connaissent un Monsieur qui cherchait à entrer en contact avec les membres de la résistance, pour leur livrer des armes.

Je ne sais qui a été chercher le Monsieur en question. Celui-ci n'était autre que Lopez que je connaissais de vue comme propriétaire d'un magasin de cycle, rue Ingres. Nous avons été consommer au café de l'Industrie. Je ne me rappelle plus si Ferrié était avec nous. Lopez nous a confié alors son projet. II se dit en relation avec un officier de la résistance de la Haute-Garonne qui se faisait fort de livrer un camion d'armes à la résistance du Tarn-et-Garonne. Dans ce but, il désirait faire la connaissance de personnes du maquis, auquelles il remettrait le camion.

Après le départ de Lopez, je revois Roland Ferrié qui accepte de recruter parmi ses amis de la 3e Compagnie pour former le groupe réceptionnaire.

J'ajoute que Lopez nous avait recommandé, lors de notre entrevue au café, d'opérer sans armes, (pourquoi ?)

Pour tout mettre au point, je prends rendez-vous, le soir même chez Lopez, rue Ingres, à 8 heures du soir. J'avais quand même un soupçon et décidais de consulter notre chef de section Bourget qui était hébergé chez Monsieur Saccareau, plombier-zingueur, 19 rue du général Sarrail. Bourget était absent, mais je mets Saccareau au courant, le prie d'en informer Bourget et lui demande conseil.

Saccareau se montre hésitant : le coup était très tentant, mais engagé dans des conditions troublantes. Nous convenons de le tenter tout de même, en prenant le maximum de mesures de prudence.

Je passe chez Lopez à 8 heures comme convenu, et lui demande des renseignements plus précis : je lui demande à quel groupe appartenait l'officier responsable. II me donna des renseignements assez imprécis : c'était un vrai résistant qu'il connaissait bien, quoi qu'il ne fût pas du département. Le camion plein d'armes serait escorté par une traction. Nous tombons d'accord pour recevoir le camion et fixons le lieu et l'heure : ce sera vers les dix heures du matin, à Lalande Basse, au deuxième carrefour.

Encore une fois Lopez réitère : « surtout ne venez pas armé ». Il ajoute qu'il amènerai quelques connaissances à lui, pour nous aider.

Je suis revenu chez Saccareau pour le mettre au courant et lui dire que tout était prêt. Le jeune Descour, beau-fils de Monsieur Saccareau, membre de la 3e compagnie, qui a assisté à la conversation, s'engagea à venir avec nous. Il devait y trouver la mort.

Le 28 juin, vers 8 heures 30, au café du Rond, nous nous comptons une huitaine environ pour participer à l'affaire. Il y a Bourget mis au courant par Saccareau, Ferrié, Descour, et un ou deux autres : pistolets et grenades cachés sous nos vêtements, conformément à l'accord pris avec Lopez.

Lopez arrive avec les siens. J'ai reconnu Dalmon, Bianco, et par la suite, j'ai su qu 'il y avait Ferrié.

Nous nous concertons avec Lopez qui précise le projet. Je fais alors partir notre groupe par petit paquet vers Lalande Basse. Férrié prend ta tête comme guide. Puis Bourget suit pour remettre le dispositif en place. »

Témoignage Jean Cassagne.

Jean Cassagne a 17 ans en 1944. Il raconte :

« Le 28 juin la journée est radieuse. Vers 10 heures, le soleil est déjà haut dans le ciel. A cette époque, nous faisions la moisson, route de Léojac à Lalande, dans la propriété Castel dont le métayer était André Olivero. Les bâtiments de la ferme étaient situés sur la gauche en sortant de la ville. Au carrefour (avec l'actuelle rue Edouard Forestié), était localisée la ferme Marengo, dont le métayer était Monsieur Martineau. On est déjà dans la pleine campagne, recouverte en ce début d'été, de champs de blé. Avec Monsieur Olivero et son fils Pierre, nous étions en train de couper le blé à moins de 100 m du croisement (actuellement Supérette Tajan). Nous apercevons alors cinq à six hommes marchant en silence le long de la route vers la ferme Marengo. Nous n'y avons pas prêté d'importance. »

Lacassagne reprend :

pendant ce temps restent au café Lopez avec les siens, et moi. Il me dit encore, à part :

- « au moins, vous n 'avez pas d'armes ? »

Nous buvons, assis à la terrasse, lorsque arrive une traction noire qui s'arrête à

la hauteur du poste d'essence, à 2 m de moi. Lopez va vers la voiture, parle au conducteur et se retourne, nous disant que le camion d'armes s'était trompé de route et était parti sur ta direction de Paris. Un des passagers demande que l'un ou deux des nôtres montent pour les piloter et rattraper le camion. Dalmon et Bianco rejoignent la voiture qui file sur la route de Paris. Lopez, avec l'un des siens, part en direction de Lalande. Avant de nous séparer, je dis à Lopez :

- « Je vais me poster à l'extrémité de la rue Camille Delthil, route du terrain de manoeuvre, pour aiguiller le convoi sur les lieux convenus. »

Je passe chez moi, à l'épicerie Epargne, je prends mon vélo et je pars. Arrivé à l'extrémité de la rue, je gare mon vélo dans une maison voisine et attends. Au bout d'une demi-heure, je vois arriver la traction. Je m'avance ; elle s'arrête. A l'intérieur, cinq hommes, dont quatre armés de mitraillettes. Lun me demande :

- « Où sont les copains ?» je réponds :

- « En place ! » et je demande à mon tour :

- « Où est le camion ? » réponse :

- « Ils viennent »

Effectivement, je vois poindre un camion au fond de la rue : le hasard l'a voulu ainsi. Et donc ma méfiance s'amoindrit. On m'invite à monter et je prends place entre le chauffeur et le passager avant. Dans un silence absolu, l'auto démarre lentement. Au bout d'un moment, celui qui était à ma droite me dit :

- « Mais, où sont les copains ? »

- « Plus loin », lui dis-je, en indiquant la direction de la campagne. Il insiste d'un ton plus impératif qui me surprend. Je ne réponds plus. Presque aussitôt, un passager, assis derrière moi, celui du milieu, me frappa avec une matraque. En même temps celui qui était à côté de moi, me passe des menottes. On continue à me frapper. Heureusement, le plafond bas de la voiture atténue la violence des coups. Peu après, nous arrivons au 2e carrefour de Lalande Basse celui de l'embuscade. Nous tombons en plein dispositif

Lauto stoppe. Je passe les mains ligottées à travers le pare-brise ouvert, pour qu'on me voit et que l'on comprenne. Les cinq individus de la voiture descendent, mettent en joue et crient :

- « Haut les mains ! » Et ils tirent. Je vois alors, juste à côté de la voiture, Lopez crier :

- « C'est moi ! C'est moi ! Pas moi ! » , et Bourget surgir du fossé et lancer une grenade qui éclate. Le tout, rapide et simultané. C'est la bagarre.

Témoignage Cassagne.

« Vers midi nous avons entendu un bruit de moteur. Une traction avant noire remontait la route de Léojac à petite vitesse... et soudain des coups de feu éclatent avec intensité et rapidité. Nous percevons le sifflement des balles au-dessus de nos têtes. Nous nous enfuyons vers la ferme Castel. Le tout n'a duré qu'un instant. Le calme revenu, les gens accourent. En arrivant sur le site de l'embuscade, je vois une traction noire percée de multiple trous 'impacts, portières ouvertes, garée sur le côté gauche de la route. A côté, gisent deux corps. A la ferme Marengo, un blessé

était venu se laver une plaie. L'auge en pierre est rempli d'eau rougie par le sang. Le blessé a disparu. Les corps n' ont été relevés que dans l'après-midi. C'étaient ceux de Lopez et du jeune Descour. L'émoi était grand aux alentours.

Lacassagne poursuit :

« Je réalise la situation. La portière est ouverte tout à fait sur le bord de la route et, par un hasard miraculeux, devant un petit pont qui franchit le fossé et donne accès aux champs voisins. Je me laisse glisser hors de la voiture et je m'échappe. Sans ce ponceau, je n 'aurai pas pu traverser le fossé et gravir le talus assez escarpé, à cause des mains étroitement liées par les menottes. Je me coule derrière une haie, me glisse dans une vigne, tombe dans un ruisseau, m'en sort avec peine. Heureusement, je n'étais pas poursuivi, mais, instinctivement, je me retournais souvent pour m'en assurer. Je file à travers champ, traverse la route de Monclar, coupe par Beau Soleil. Dans une villa ayant un aspect de chateau, je demande à deux femmes des tenailles pour couper les menottes. Prises de peur, elles s'en vont en me disant qu'un forgeron, dans la vallée du Tescou, pourra cisailler mes liens. Elles m'indiquent même la ferme. J'arrive dans la cour de la ferme indiquée. J'y trouve un jeune homme, je m'explique, et, sans hésiter, il va dans son atelier, et avec une scie à métaux, coupe mes menottes. Les mains libres, je me semble plus rassurer. Je traverse le Tescou à gué, marche en direction de Sapiac, sur la route de Corbarieu.

Sur le parcours, je rencontre mon ami Fénié, fermier dans la banlieu de Montauban, qui me fait entrer chez lui. Je m y restaure et y laisse le pistolet que j'avais caché sous mon blouson, ainsi que le blouson car il aurait pu me signaler. J'arrive à Sapiac je me fais tondre les cheveux à zéro, pour me faire une nouvelle figure. Passé le pont Neuf je vais m'héberger à Rouges, chez Louis Delrieu, cheminot, dont le fils était mon compagnon à la troisième compagnie.

Le lendemain de mon arrivée chez Louis Delrieu, nous recevons, transmis par Saccareau, l'ordre de rejoindre la 7e compagnie A.S. Avec pour point de chute la ferme de Madame Gandil, dont le mari est prisonnier en Allemagne, commune de Caylus, lieu-dit Lassale, près de l'église Saint-Symphorien.

Le 30 juin, nous quittions Rouges. Nous sommes cinq : Olivet, Arnaudet, Andrieu, Oustrières et moi, munis de l'itinéraire à suivre. La journée est longue et épuisante. Le jour va s'achever quand nous arrivons chez madame Gandil. Saccareau est là qui nous attend. Il y a aussi, André Fiquet, pseudo Tataouine, qui, presque sur le champ, nous embarque dans une camionnette en direction de Pech Sec, cantonnement du maquis Bir-Hakeim.

Tel est le récit véridique de cette affaire de Lalande. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la recommandation réitérée de Lopez de ne pas prendre d'armes, et son cri - qu'il me semble entendre encore - lorsqu'il avait la mitraillette sur le ventre : « moi, moi, pas moi ! » lors de l'accrochage, en fait, un guet-apens. Ces deux faits me font douter très fort de la sincérité de Lopez, doute non encore dissipé aujourd'hui.

Je suis parti en mai 1946 pour l'Indochine. Dans le courant de mon séjour, j'ai lu dans « La Dépêche du Midi », la réhabilitation de Lopez. Peu après, j'ai reçu du colonel, commandant la subdivision de Montauban, une lettre me demandant de retracer les péripéties de l'affaire. J'ai répondu que ceux qui avaient réhabilité Lopez étaient sans doute mieux qualifiés que moi pour retracer les faits ».

NOYAUTAGE DE LA MILICE

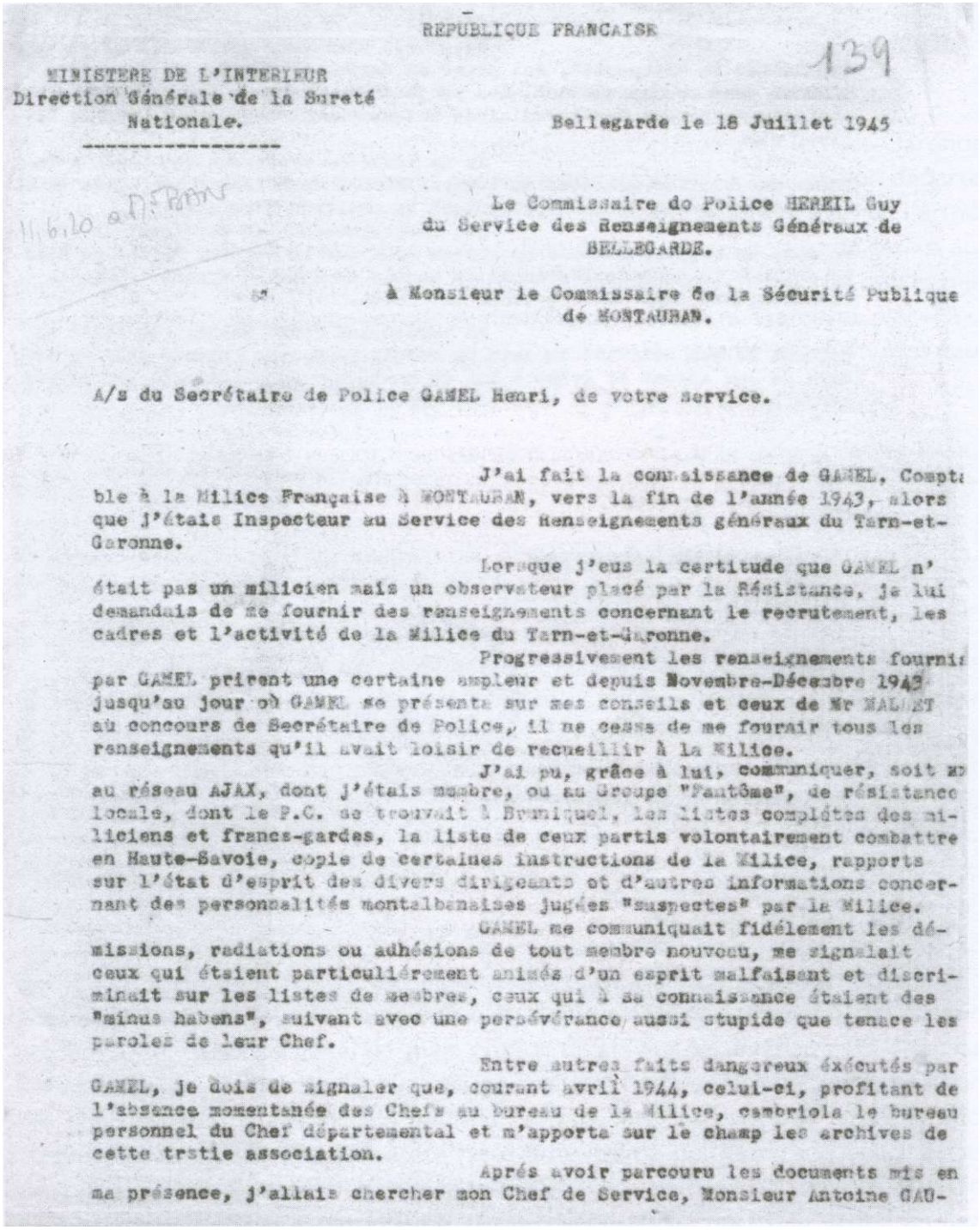

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

139

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction Générale de la Sureté Nationale.

Bellegarde le 18 Juillet 1945

Le Commissaire de Police HERREIL Guy
du Service des Renseignements Généraux de BELLEGARDE.

à Monsieur le Commissaire de la Sécurité Publique de MONTAUBAN.

A/s du Secrétaire de Police GAMEL Henri, de votre service.

J'ai fait la connaissance de GAMEL, Comptable à la Milice Française à MONTAUBAN, vers la fin de l'année 1943, alors que j'étais Inspecteur au Service des Renseignements généraux du Tarn-et-Garonne.

Lorsque j'eus la certitude que GAMEL n'était pas un milicien mais un observateur placé par la Résistance, je lui demandais de me fournir des renseignements concernant le recrutement, les cadres et l'activité de la Milice du Tarn-et-Garonne.

Progressivement les renseignements fournis par GAMEL prirent une certaine ampleur et depuis Novembre-Décembre 1943 jusqu'au jour où GAMEL se présenta sur mes conseils et ceux de Mr MALLET au concours de Secrétaire de Police, il ne cessa de me fournir tous les renseignements qu'il avait loisir de recueillir à la Milice.

J'ai pu, grâce à lui, communiquer, soit au réseau AJAX, dont j'étais membre, ou au Groupe "Fantôme", de résistance locale, dont le P.C. se trouvait à Brunisquel, les listes complètes des miliciens et francs-gardes, la liste de ceux partis volontairement combattre en Haute-Savoie, copie de certaines instructions de la Milice, rapports sur l'état d'esprit des divers dirigeants et d'autres informations concernant des personnalités montalbanaises jugées "suspectes" par la Milice.

GAMEL me communiquait fidèlement les démissions, radiations ou adhésions de tout membre nouveau, me signalait ceux qui étaient particulièrement animés d'un esprit malfaisant et discriminait sur les listes de membres, ceux qui à sa connaissance étaient des "minus habens", suivant avec une persévérance aussi stupide que tenace les paroles de leur Chef.

Entre autres faits dangereux éxécutés par GAMEL, je dois de signaler que, courant avril 1944, celui-ci, profitant de l'absence momentanée des Chefs au bureau de la Milice, cambriola le bureau personnel du Chef départemental et m'apporta sur le champ les archives de cette triste association.

Aprés avoir parcouru les documents mis en ma présence, j'allais chercher mon Chef de Service, Monsieur Antoine GAU-

THIER, Commissaire de Police, Chef du Service des R.G. de Tarn-et-Garonne, qui, avec mon aide, fit prendre copie des pièces établies par les Chefs de la Milice concernant plusieurs personnalités résistantes, ou supposées telles, du Tarn-et-Garonne. M. GAUTHIER Lié avec celles-ci, put, en conséquence, leur donner connaissance des dossiers établis contre elles par la Milice et leur permettre de ce fait de prendre toutes dispositions utiles pour leur sécurité personnelle.

Outre ces documents personnels il y avait des listes de "suspects", des plans de rassemblement des forces milicienne pour le département, des projets d'opérations avec plan et dispositif d'attaque, des circulaires interessant l'organisation de la Milice, etc....

Je me souviens également que GAMEL m'informa des visites secrètes du Général BESSEY de BOISSY à la Milice et de la découverte d'un plan représentant la position d'un maquis.

Ces renseignements me permirent de conclure dans un rapport adressé au réseau AJAX que le Général BESSEY de BOISSY était à la base de l'attaque du maquis de CAZALS. Arrêté depuis la Libération, cet individu a reconnu les faits.

En conclusion GAMEL Henri, qui était au courant de mon activité au sein du réseau AJAX, m'a secondé dans la mesure de ses moyens et grâce à lui de nombreux renseignements ont pu être recueillis, acheminés et exploités par la Résistance.

Le Commissaire de Police.

Signé: MEREIL.

VU POUR COPIE CONFORME.

Montauban le 15 Janvier 1949.
LE COMMISSAIRE DE POLICE.

LES DÉFILÉS EN ARMES DE MAQUISARDS

le jour du 14 juillet 1944

à Caylus et Nègrepelisse

Le gouvernement de Vichy, par l'intermédiaire de son préfet en Tarn-et-Garonne, François Martin, avait interdit toutes manifestations. L Etat-major départemental des F F I. décida de passer outre en demandant aux compagnies de l'armée secrète de manifester leur attachement à la République par des dépôts de gerbes aux pieds des monuments aux morts de Caylus et Nègrepelisse, précédés de défilés militaires en armes, villes situées dans le secteur Nord du Tarn-et-Garonne, placé sous l'autorité de Pierre Cabarroques, pseudo « Camille ». Uniquement des fleurs à ceux de Saint-Antonin et Septfonds.

Ces manifestations sont discrètement préparées par les responsables locaux tant sur le plan des effectifs, du matériel et de la sécurité ; Les rassemblements sont précisés et les populations averties en usant des moyens et filières utilisés depuis la formation des 4e, 6e et 7e compagnies de l'armée secrète cantonnées dans le secteur, à Pech Vert, Pech Sec (camp de Caylus) aux Ombrails (Nègrepelisse).

Le 14 juillet était pour la population et les patriotes, le jour où l'on exhibe sa fierté à la République, en pavoisant de drapeaux les fenêtres et de fleurs tricolores et en assistant aux manifestations officielles. En 1944, il est le jour où brille dans les yeux des résistants une flamme orgueilleuse, une force qui veut vaincre l'occupant et Vichy, une force déterminée pour en finir avec les années noires du régime de Vichy bien que légitime ; il était aussi le moyen de maintenir la cohésion des mouvements, instrument de propagande pouvant favoriser le recrutement, une grande action vers la jeunesse.

Le 14 juillet 1944, dans la matinée, à Nègrepelisse, les habitants de cette ville ont la surprise de voir flotter au clocher de leur église le drapeau tricolore de la République avec dans son centre une croix de Lorraine rouge, emblème de la France combattante. Surprise générale mais propos divers sur les événements organisés dans la journée, réflexions sur la conduite à tenir à l'arrivée et pendant la présence des patriotes du maquis lors du défilé en armes dans les rues de l'agglomération Nègrepelissienne. Ce drapeau a été hissé à l'extrême pointe du clocher, c'est un exploit. Lexploit d'un seul l'homme, animé par une volonté courageuse et pleine d'énergie, insufflée par le patriotisme, par la responsabilité qui est la sienne vis-à-vis des hommes placés sous son commandement, l'exemple tout simplement forçant le respect. Salut et grande considération au capitaine Dumas.

A Caylus et à Nègrepelisse des mesures de sécurité ont été prises, l'entrée et la sortie de chacune de ces villes sont assurées par les gendarmes des lieux locaux contactés la veille par les chefs de la Résistance, assistés par plusieurs équipes des F.F.I.

Le rassemblement de Caylus est réalisé au carrefour des routes vers Villefranche de Rouergue (D 926) et vers Saint-Pierre de Livron (D 29) et celui de Nègrepelisse devant les établissements Bourdarios.

Vers 11 heures à Caylus, 18 heures à Nègrepelisse tout est en place aux deux endroits où doit se manifester la Résistance. Les populations mises au courant, l'arrivée des maquisards... attendent aux fenêtres et sur les trottoirs le passage des libérateurs. Ils arrivent en armes, en ordre, derrière leurs drapeaux en chantant le « Chant du départ », imposé par l'autorité départementale des F.F.I. Tarn et Garonnaise. De tous les coins jaillissent « les voilà... les voilà... » , « on vous attendait !» ...

Ces foules sont formidables : elles applaudissent et sont d'un grand enthousiasme. Cet enthousiasme donne aux maquisards fierté et courage malgré leurs tenues, propres mais diverses, tout comme leurs armements. Ils sont en effet les bienvenus. Autour de chaque monument aux morts se trouve un grand rassemblement qui attend la mise en place des F.F.I. Quand ils sont alignés devant l'ouvrage qui perpétue les sacrifices et le souvenir des combats de la guerre 1914-1918, au garde-à-vous, ils présentent les armes. Les gerbes de fleurs sont déposées par les autorités civiles et militaires devant chaque mémorial ; les drapeaux s'inclinent... une minute de silence est observée par tous les présents en mémoire des morts à la guerre pour la patrie... pour la France. Beaucoup sont émus, puis l'hymne national est alors chanté avec ferveur en sourdine au départ crescendo et glorieux par la suite jusqu'à la fin du premier couplet.

Avant la dislocation des élans de respect, d'amitié, de reconnaissance à la Résistance et à ses représentants furent adressés par la population présente aux troupes se retirant en bon ordre vers les véhicules qui les avait amenés, vers leur avenir et leur destin.

La légion des combattants avait installé un buste du maréchal Pétain, en terre cuite, au carrefour de Villefranche de Rouergue et de Saint-Pierre de Livron, lieu de notre arrivée et aussi de notre départ vers nos cantonnements. Arnal pseudo « Jeannot » en passant devant lui alors qu'il regagnait son véhicule, d'un coup de crosse, le brisa en de nombreux morceaux.

Un peu avant les manifestations du 14 juillet, nous avions reçu le major écossais Mac Pherson des équipes Jedburght et son radio Arthur Brown. Le major était porteur d'un ordre écrit du Général de Gaulle l'accréditant auprès de la Résistance Française dans la région s'étendant de Montauban à Clermont-Ferrand pour informer sur l'état d'esprit, estimer les besoins d'armements, la formation, l'entraînement des groupes de la résistance afin d'établir une collaboration efficace avec elle en vue des futurs combats de la libération. Lun et l'autre avec Camille ont supervisé la manifestation du 14 juillet à Caylus depuis le haut de la colline qui surplombe la ville puis ils se sont rendus à Saint-Antonin et Septfonds constater les dépôts de gerbes.

Plastiquage d'un rail à un joint. Un point fermé applique un pain de plastique. Le cordon Beefort court dans l'entrevoie attendant d'être allumé.
Une mitraillette «Stem» avec son chargeur est bien visible à portée de la main.

LA RÉSISTANCE

LA GARE DE BORREDON

PLASTICAGE DES VOIES FERRÉES

Pour endommager et empêcher les trains de circuler l'utilisation d'un explosif nouveau à la consistance plastique a été appelé « plastic ». Il est d'une banalisation surprenante pour couper une voie ferrée, détruire une passerelle ou un ponceau.

USAGE DE LA DYNAMITE

Le stock de dynamite possédé, presque exclusivement dans les carrières, est minime par rapport aux besoins. Les bâtons groupés en paquets ont surtout été utilisés, tout au début de 1942, pour sectionner les pylônes de haute tension ou des pylônes supportant les caténaires de la voie de chemin de fer récemment électrifiée, en novembre 1943. Un autre explosif plus facile d'utilisation, « le plastic », sera employé plus tard, dès la réception des containers des premiers parachutages du début de l'année 1944.

LE PLASTIC UN EXPLOSIF EXTRAORDINAIRE

Un pain de « plastic » est vite appliqué et adhère bien sur le flanc d'un rail avec, enfoncé à l'intérieur, au moment de la mise à feu, un détonateur. C'est un petit crayon de cinq centimètres de long environ, relié à un cordon imprégné de poudre. L allumette spéciale dite « torche », s'allume bien et ne s'éteint pas facilement. Elle met le feu à la mèche qui fuse en crachant de fines étincelles. Par l'explosion, le rail est déchiré, sur une trentaine de centimètres.

Ce pain de « plastic » a la couleur, la forme et la consistance d'un pain de mastic de vitrier. Cette plasticité est une qualité non seulement importante mais essentielle pour l'appliquer parfaitement. Il a en outre la possibilité, non seulement d'être modelé, mais aussi pétri, sectionné, augmenté en masse par ajout d'un ou plusieurs pains. Il peut tomber, être lancé, sans jamais exploser. Il est nécessaire d'y introduire un détonateur.

Son pouvoir explosif est dû au fait que sa matière spongieuse absorbe un produit détonnant.

Plusieurs types sont utilisés : soit du penthrite, soit de l'hexogène ou cyclonite, leur nom provient de leur formule chimique. Ce sont tous des produits nitrés dérivés de la nitroglycérine ou du trinitrotoluène vulgairement appelé « tolite » plus connu sous le sigle : T.N.T. Les parachutages ont, dans des containers, amené en plus des armes et des munitions, de l'argent et ce fameux « plastic » qui permettra, bien utilisé, de couper les voies de communication.

DESTRUCTION DES RAILS.

De nombreuses opérations ont été menées. Couper la voie par la pose d'un pain de « plastic » est très vite fait. Un rail déchiré est, sur l'ordre de l'armée allemande et souvent sous le contrôle de la FeldGendarmerie, scié dans la journée avec une scie à métaux spéciale. Seul le champignon du rail, la partie roulante, durcie par cémentation résiste à la morsure des dents de la scie sur trois millimètres d'épaisseur. Ensuite, la coupure se fait plus rapidement. Les ouvriers des chemins de fer chargés des voies mettent, sans zèle, 24 à 36 heures, pour rétablir la circulation. Les dents des scies spéciales s'usent vite. Leur nombre est limité.

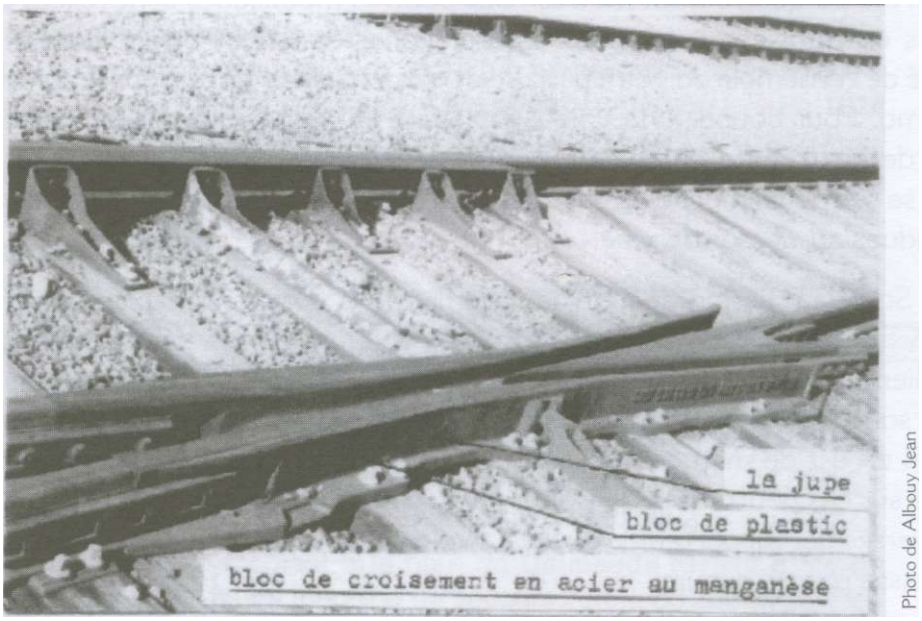

LA RÉSISTANCE DU BLOC DE CROISEMENT.

La gare de Borredon a vu souvent les maquisards utiliser le pain « plastic ». Pour passer de la voie paire sur la voie impaire ou l'inverse, il a été installé une voie de passage dite de croisement. En face de chaque lame de rail appelée aiguille, le rail opposé croise le rail de l'autre voie. Un monobloc en acier au manganèse pesant plus d'une tonne pour cinq à six mètres de long, assure le passage. Il a de remarquables qualités de résistance au choc et à l'usure. Il est si dur qu'il ne peut pas être travaillé. On préfère le couler en une seule pièce. Il est donc creux.

Sa destruction couperait la circulation. Il est difficile à remplacer, seuls les stocks nationaux en possèdent. Le plasticage se justifie. Plusieurs actions sont menées. Les pains, plaqués sur la jupe de soutien, ne font que des trous rectangulaires. Par prudence la circulation est limitée à 30 Km/h. Mais elle n'a jamais été interrompue. Le bloc résiste toujours. Sa jupe de dentelle laisse la bande de roulement intacte. Il a été déposé et remplacé à la fin de la guerre.

PLASTICAGE D'UNE PASSERELLE MÉTALLIQUE

LA CHUTE DU TABLIER DANS LE RUISSEAU.

Le sabotage d'un tablier de passerelle au-dessus d'une route ou d'un ruisseau est un peu plus laborieux, sa réparation aussi. Construite avec quatre poutres métalliques dont le profil est un « i » majuscule de 60 cm de haut environ, la passerelle a une portée de quatre à six mètres. Ces poutres métalliques sont reliées entre elles par des entretoises en fer pour assurer l'écartement et une relative rigidité. La stabilité de l'ensemble doit être parfaite et chacune des poutres repose sur un sommier de plomb. Pour couper une voie c'est facile. Plusieurs charges de « plastic » à un mètre de l'extrémité de chaque poutre déchire les poutrelles. Le plus souvent le tablier se retrouve couché sur la route ou à demi noyé dans le ruisseau, les voies sont suspendues au-dessus du vide.

Sous la pression de l'Armée allemande la voie est rétablie rapidement. Les rails déchirés dans les précédents sabotages sont sciés à la longueur de la poutrelle du tablier détruit. Par trois, ils sont posés à plat sur le sommier en plomb ; les deux autres sont renversés dans l'intervalle. Une poutrelle provisoire est ainsi mise en place. Il en est de même pour les trois autres. Un lit de traverses désaffectées est disposé sur ces poutrelles provisoires jusqu'à obtenir la hauteur désirée pour reposer les traverses qui supportent les rails. La voie est ainsi rétablie; le temps de la coupure ne dépasse pas trois jours.

LE TABLIER DÉCHIRÉ.

Devant la relative facilité de la remise en circulation des trains, la Résistance va mettre au point une technique qui va couper définitivement la voie. La remontée des troupes allemandes pour gagner le front du débarquement ne se fera plus par voie ferrée.

Sur chaque poutrelle, I.PN. de 60 cm., la charge de plastic est placée sur le quart inférieur et sur une partie verticale seulement. Leffet sur les quatre poutrelles, mais seulement d'un seul côté, à environ un mètre et demi du mur, a été spectaculaire. Les poutrelles déchirées du tablier ont fléchi d'environ 30 cm, mais sont restées assises, sur l'angle des sommiers. La voie est restée suspendue aux quatre vents de l'été. Lensemble ne peut être déposé. Seule, la grue de 100 tonnes du dépôt de Brive est capable de l'enlever. Mais elle n'arrivera que bien après la Libération. L'armée allemande restante ne part que par ses propres moyens, la route.

CONCLUSION.

Ce n'est que bien après la Libération que l'artificier sera connu. Il a, à son actif notamment, l'effondrement de la voûte du viaduc de Septfonds près de Cahors, sur la Nationale 20, qui fût coupée par un impressionnant tas de pierres. Les clés de voûte sont restées intactes : un travail de spécialiste !

L'homme, un officier d'artillerie de l'Armée Républicaine Espagnole, sera tué le 16 août 1944 devant le pont du chemin de fer franchissant la Barguelonne à Lamagistère.

C'était un « Homme de l'Art ».

Disons à « *Mosquito* », un demi-siècle après :

- « Gracias Mosquito ! » (*)
- « Adios, adios amigo ! »
- « Repose en paix dans ce petit cimetière de Montcuq ! »
- « Ton chemin fût celui de la Liberté et de l'Honneur ! ».

*(*) Emmanuel SALVADOR alias " Mosquito "* (nom de guerre).

Pose des pains de plastique :

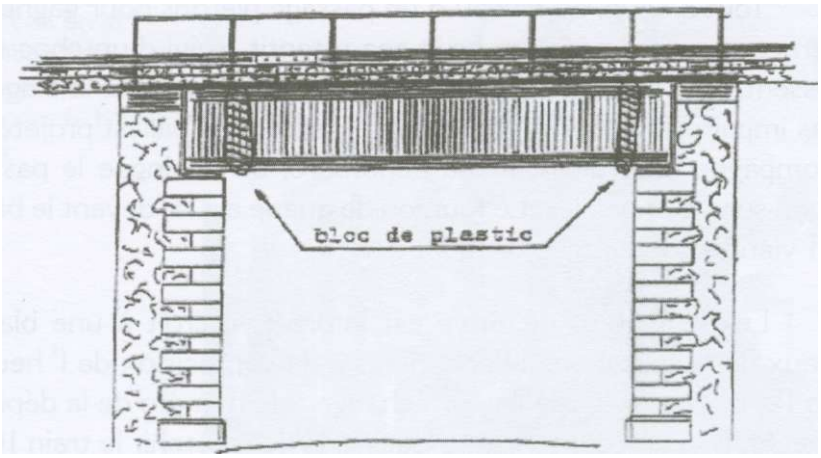

I° -chute du tablier

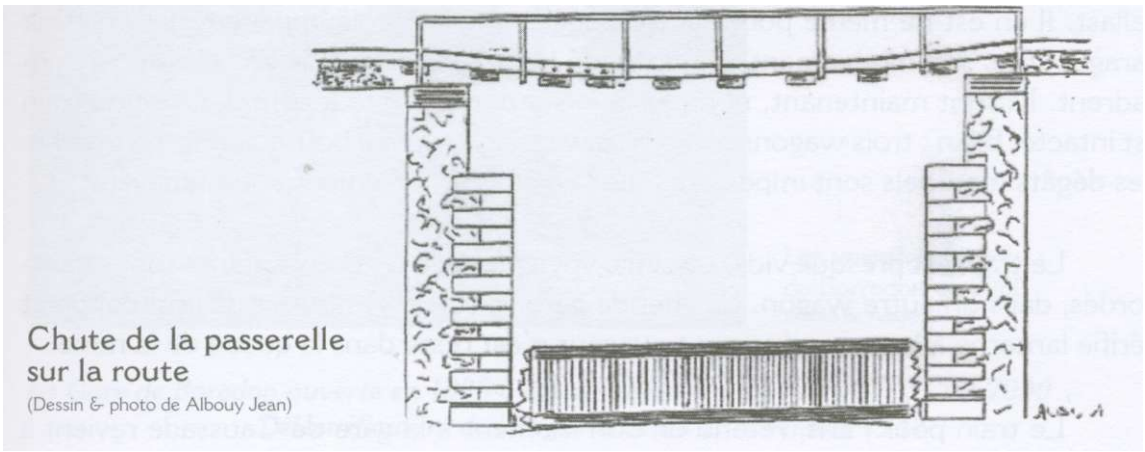

LE VICHY - TOULOUSE
déraille à Borredon

Le vent de novembre souffle dans les arbres, le froid de l'hiver. Ce soir là, le 10 novembre 1943, le sémaphore protège du courant d'air provoqué par le passage d'un train au ras du quai. La gare de Borredon, depuis 21 heures est mise hors circuit de la signalisation des trains. Le feu du sémaphore, à vingt mètres du quai, est au vert fixe toute la nuit. Toutes les lampes d'éclairage des trains de voyageurs sont bleuies par décision de la Protection Civile.

Ce dimanche là, le vent transporte le bruit du 1021, le Vichy - Toulouse dévalant de Montpezat à 80 Km/h. La motrice électrique, une 2 D 2 de Brive passe suivie des wagons métalliques, dans la formation habituelle : Trois wagons de 3ème classes, en tête et en queue du train, une voiture de 1er classe, encadrée par deux voitures de 2ème classe.

Tout à coup, au niveau d'un passage piétons pour gagner le quai opposé, fait de traverses réformées, un bruit sec retentit, suivi d'un choc sourd. Des étincelles jaillissent dans tous les sens au niveau du croisement de la diagonale du passage des voies impaires à paires. Une volée de cailloux du ballast projetés dans tous les sens, accompagne ce bruit. Dans la pénombre, on distingue le passage à gauche d'un wagon suivi d'étincelles. Le fourgon de queue est là, devant le bâtiment voyageur. Le 1021 vient de dérailler.

Le Régulateur de Brive est informé, il croît à une blague, mais devant le sérieux des explications téléphoniques, de la précision de 1'heure du déraillement : 22 h 12, la gare et le régulateur échangent le numéro de la dépêche sur leur registre respectif Ils alertent la gare de Caussade pour retenir le train 1026 : Toulouse-Paris.

Le wagon de 1er est en travers des voies, déplaçant dans son mouvement la voie paire. Son boggie est enterré dans l'entre-voie, et son ventre sur les rails et le ballast. Il en est de même pour l'autre boggie, entre la voie impaire et les voies de garage. Dans son mouvement, il a entraîné les deux wagons de 2ème classe qui l'encadrent. Ils sont maintenant, non plus à la suite, mais côte à côte. La tête du train est intacte. Bilan : trois wagons sont en travers, la voie paire bousculée sur sa gauche. Les dégâts matériels sont importants. Les voies sont fortement endommagées.

Le train est presque vide. La seule voyageuse et ses deux enfants sont transbordés, dans un autre wagon. Le chef de gare, réveillé, s'enquiert de la situation et vérifie lanterne à la main, si aucun voyageur n'est resté dans la queue de la rame.

Le train pour Paris, retenu un bon moment à la gare de Caussade revient à

Montauban. La queue de celui qui a déraillé part vers Cahors grâce à une machine de secours venue du dépôt. Le train de secours vient de Brive. il arrivera vers trois heures du matin, avec sa grue pouvant soulever 100 tonnes. Au petit matin, les voitures de 2ème classe sont sur une voie de garage. La grue soulève le wagon de 40 tonnes et le pose sur un sommier de traverses placées sur des lorrys. Il est refoulé vers les autres wagons. Le boggie enterré est arraché du sol et posé délicatement sur un wagon plat ; il en de même pour le deuxième boggie. Il seront examinés par les services techniques pour connaître la cause du déraillement. Les voies sont remises en état mais la prudence impose un ralentissement à 30 km/h.

Le monde cheminot a compris que ce wagon de 1° classe venant de Vichy, a eu la tête de l'essieu sabotée. L'on ne saura qu'après la Libération que les services spécialisés dans l'entretien des rames, ont utilisé ici et ailleurs, en guise d'huile minérale pour les étoupes des boites à essieux, de l'acide sulfurique. Ce dernier produit à 40° Baumé, est presque au même indice de viscosité que celui de l'huile minérale habituellement utilisée. Cependant, il a un petit inconvénient, il est fumant, d'où la nécessité d'une très grande prudence, comme d'ailleurs pour l'exécution de tout sabotage.

Tracteur électrique 1500V
type 2 D2. Dépôt de Brive
tirant dès novembre 1943
les trains express entre
Toulouse et Limoges & Paris
(Photo de Albouy Jean)

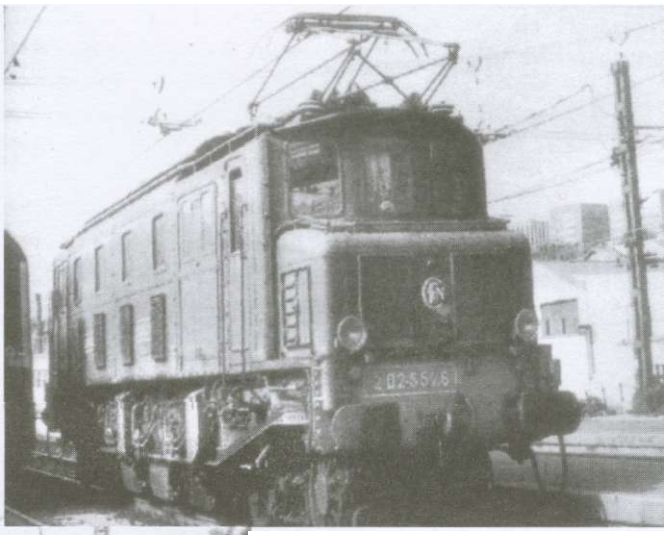

Les voies à la gare
de Borredon en 2000
(Photo de Albouy Jean)

La Gare de Borredon ouverte en 1885 a été désaffectée à tous services avant 2000
L'électrification de la ligne date du 11 novembre 1942

HEURS ET MALHEURS

LETTRES DE DÉLATION 112

MATRICULE 21877
Journal d'un déporté du 18 janvier 1943 au 1er mai 1945
Jacques VERN 117

MÉMOIRES CONJUGUÉES
Adèle KURTZWEIL et Marie-Antoinette ORCIVAL 157

CHRONIQUE ORDINAIRE D'UNE
JEUNESSE MEURTRIE 201

LES EXCEPTIONNELS DESTINS DE DEUX PATRIOTES
REQUIS PAR LE S.T.O. 215

LETTRES DE DÉLATIONS

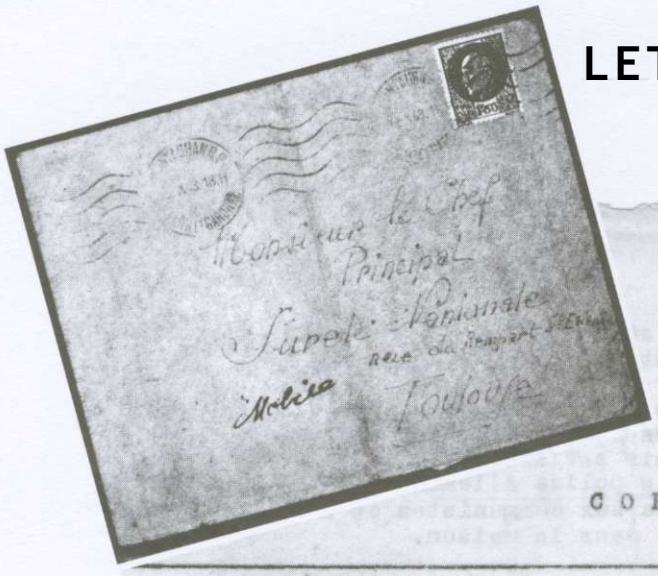

COPIE

Monsieur le Chef de la

Sureté Nationale

à TOULOUSE (Hte-Gne)

EIGNEMENTS
N° 1

Monsieur,

Pour mettre un terme aux agissements intolérables et comme suite aux multiples attentats et nottament celui de M. LESPINASSE, et étant visés dans les mêmes proportions que lui, par les mêmes individus, les comuno-anarchistes.

Nous avons entrepris d'aider la Sureté Nationale dans ses enquêtes pour lui parmettre d'enrayer autant que possible les actes de terrorisme en préparation.

D'après une enquête très discrette, que nous avons menée dans la régions, nous avons découvert un refuge clandestin de dangereux communistes, chez un commerçant de St-Sulpice-la-Pointe du non de ETCHEBER, avec la complicité du Commandant du camp d'internement de ce pays. C'est chez ce commerçant que doivent arriver et sortir toutes les consignes de terrorisme, et l'intérieur du camp est constament en relation avec le dehors.

Suivez discrétement cette piste, faites-vous passer pour un camarade qui vient prendre des nouvelles de Georges ESTIVAL et vous découvrirez un individu interné au camp de St-Sulpice venant de purger 3 ans de prison à la maison d'arrêt de Montauban et nous précisons bien, avait été condamné par M. LESPINASSE.

ESTIVAL sort journellement du camp pour soi-disant travailler chez ETCHEBER, et avec la complicité du Commandant du camp, pourquoi ? ? ? il se rend au domicile de ce commerçant y prend ses repas, et en cachette, reçois hommes et femmes chargés de valises et correspond avec tous les terroristes de la région. Y a-t-il une réglementation de l'autorité ??? où faut-il qu'il y ait encore des gens assassinés soit civils ou de la police pour mettre un terme aux agissements intolérables de gens que l'on nomme commandant de camps, il vaudrait mieux y mettre un simple garde sans instruction, et qu'il n'ai pas la faiblesse de passer

.....

outre les consignes, soit par peur ou par intérêts, en compromettant dangereusement la sécurité publique.

Si les chefs de camps ne veulent pas faire leur métier, nous le ferons à leur place, et si nous ne sommes pas assez fort pour obtenir satisfaction de la police Française, nous ferons appel à la police Allemande qui, elle, ne faillira pas pour serrer la vis aux communistes et anarchistes, et mettre un peu d'ordre dans la maison.

Nous osons espérer que vous voudrez bien vous rendre compts du bien-fondé de nos renseignements qui certainement porterons leurs fruits.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de notre vive simpathie et toute notre reconnaissance pour le dévouement dont vous avez fait preuve ces jours derniers.

GROUPE INDEPENDANT DE LUTTE
A MORT CONTRE LE
TERRORISME

Le Chef

Signé illisible

Copie certifiée conforme à l'original
TOULOUSE, le 20 novembre 1945

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL

Chef de la [illegible] Régionale de Police Judiciaire

RENSEIGNEMENTS
N° 1

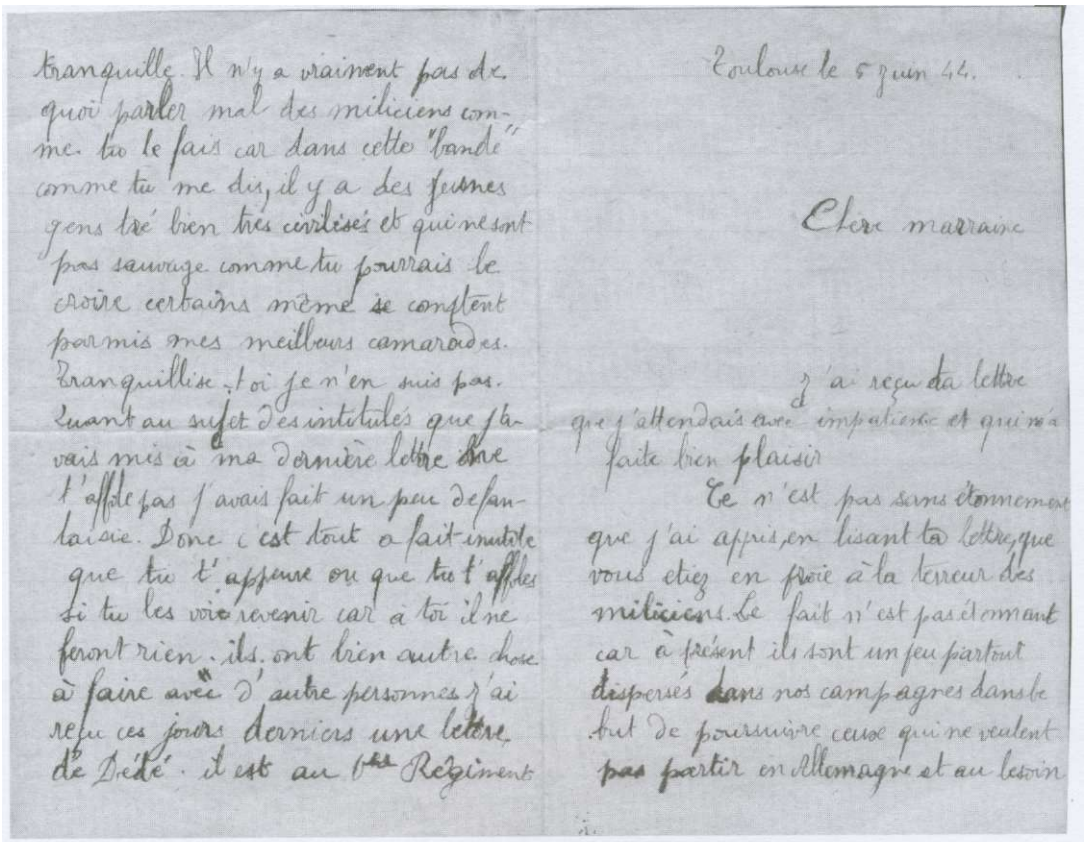

tranquille. Il n'y a vraiment pas de quoi parler mal des miliciens comme tu le fais car dans cette "bande" comme tu me dis, il y a des jeunes gens très bien très civilisés et qui ne sont pas sauvage comme tu pourrais le croire certains même se comptent parmis mes meilleurs camarades. Tranquilise toi je n'en suis pas. Quant au sujet des intitulés que j'avais mis à ma dernière lettre dont t'affole pas j'avais fait un peu de fanfaisie. Donc c'est tout a fait inutile que tu t'appeure ou que tu t'affoles si tu les vois revenir car à toi il ne feront rien. ils ont bien autre chose à faire avec d'autre personnes j'ai reçu ces jours derniers une lettre de Dédé. il est au 6ème Régiment

Toulouse le 5 juin 44.

Chère marraine

J'ai reçu ta lettre que j'attendais avec impatience et qui m'a fait bien plaisir

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai appris en lisant ta lettre que vous etiez en proie à la terreur des miliciens. Le fait n'est pas étonnant car à présent ils sont un peu partout disperses dans nos campagnes dans le but de poursuivre ceux qui ne veulent pas partir en Allemagne et au besoin

de France à St Amand de Montrond en Cher
il paraît content de son nouvel etat. il s'y trouve très bien. Nous travaillons toujours autant dans la photo. A présent depuis samedi je gagne été augmenté de 50 f. ce qui porte a 200f mon salare de chaque semaine. Christian a passé dernierement un escamen il a été reçu sur toute la ligne. il est très content. Un de ces jours prochain je vais aller à Tournefeuille pour faire une visite à tonton. Je finis à cette lettre une photo d'identité que je me suis faite dernierement à mon lieu de travail. c'est moi qui les ai tirées et developpées

Je ne vois plus grand chose à te dire Les cousines t'embrassent bien
Bon baiser de ton petit fils

Daniel

De plus embriguader, ou alors d'arrêter et d'emprisonner ceux qui sont pour les anglais, les américains ou les russes Or tu dois savoir que tous les soir il y avait réunion chez le postier il y avait donc le postier et sa femme, le juif (qui ne tardera pas à être arreté lui aussi) et aussi le communiste qu'il y a à côté de chez nous (celui qui habite dans la maison de chez Dorrière à côté de chez Maria) là ensemble ils écoutaient la radio anglaise ce qui est interdit par la loi. D'une façon certaine ces gens là font parti d'un groupe de resistance ou affilié à une cellule communiste. C'est pour cela que la Milice ayant les agissement de ces personnes a jugé bon de faire cette opération. Au fond ça leur reste bien ils n'avaient qu'à se rester

Toulouse le 5 juin 1944

Chère Marraine,

J'ai reçu ta lettre que j'attendais avec impatience et qui m'a fait bien plaisir.

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai appris en lisant ta lettre que vous étiez en proie à la terreur des miliciens. Le fait n'est pas étonnant car à présent ils sont un peu partout dispersés dans nos campagnes dans le but de poursuivre ceux qui ne veulent pas partir en Allemagne et au besoin de les embrigader ou alors d'arrêter et d'emprisonner ceux qui sont pour les Anglais, les Américains ou les Russes. Or tu dois savoir que tous les soirs il y avait réunion chez le postier il y avait donc le postier et sa femme, le Juif (qui ne tardera pas à être arrêté lui aussi) et aussi le communiste qu'il y a à côté de chez nous (celui qui habite dans la maison de chez Darribère à côté de chez Maria). Là, ensemble, ils écoutaient la radio anglaise ce qui est interdit par la loi. D'une façon certaine ces gens là font partie d'un groupe de résistance ou affiliés à une cellule communiste. C'est pour cela que la milice ayant su les agissements de ces personnes a jugé bon de faire cette opération. Au fond ça leur reste bien, ils n'avaient qu'à rester tranquilles. Il n'y a vraiment pas de quoi parler mal des miliciens, comme tu le fais car dans cette bande comme tu me dis, il y a des jeunes gens très biens, très civilisés et qui ne sont pas sauvages comme tu pourrais le croire, certains même se comptent parmi mes meilleurs camarades. Tranquillise-toi je n'en suis pas. Quant au sujet des intitulés que j'avais mis à ma dernière lettre ne t'affole pas j'avais fait un peu de fantaisie. Donc c'est tout à fait inutile que tu t'apeures ou que tu t'affoles si tu les vois revenir car à toi ils ne feront rien, ils ont bien d'autres choses à faire avec d'autres personnes. J'ai reçu ces jours derniers une lettre de Dédé, il est au 1er régiment de France à Saint-Amans de Montrond en Cher, il paraît content de son nouvel état, il s'y trouve très bien. Nous travaillons toujours autant dans la photo. A présent depuis samedi j'ai été augmenté de 50 francs ce qui porte à 200 francs mon salaire de chaque semaine. Christian a passé dernièrement un examen il a été reçu sur toute la ligne ; il est très content. Un de ces jours prochains je vais aller à Tournefeuille pour faire une visite à Tonton. Je joins à cette lettre une photo d'identité que je me suis faite dernièrement à mon lieu de travail c'est moi qui les ai tirées et développées.

Je ne vois plus grand chose à te dire les cousines t'embrassent bien. Bon baiser de ton petit-fils Jacques.

Jacques

(Texte intégral de la lettre d'un milicien reproduite ci-contre)

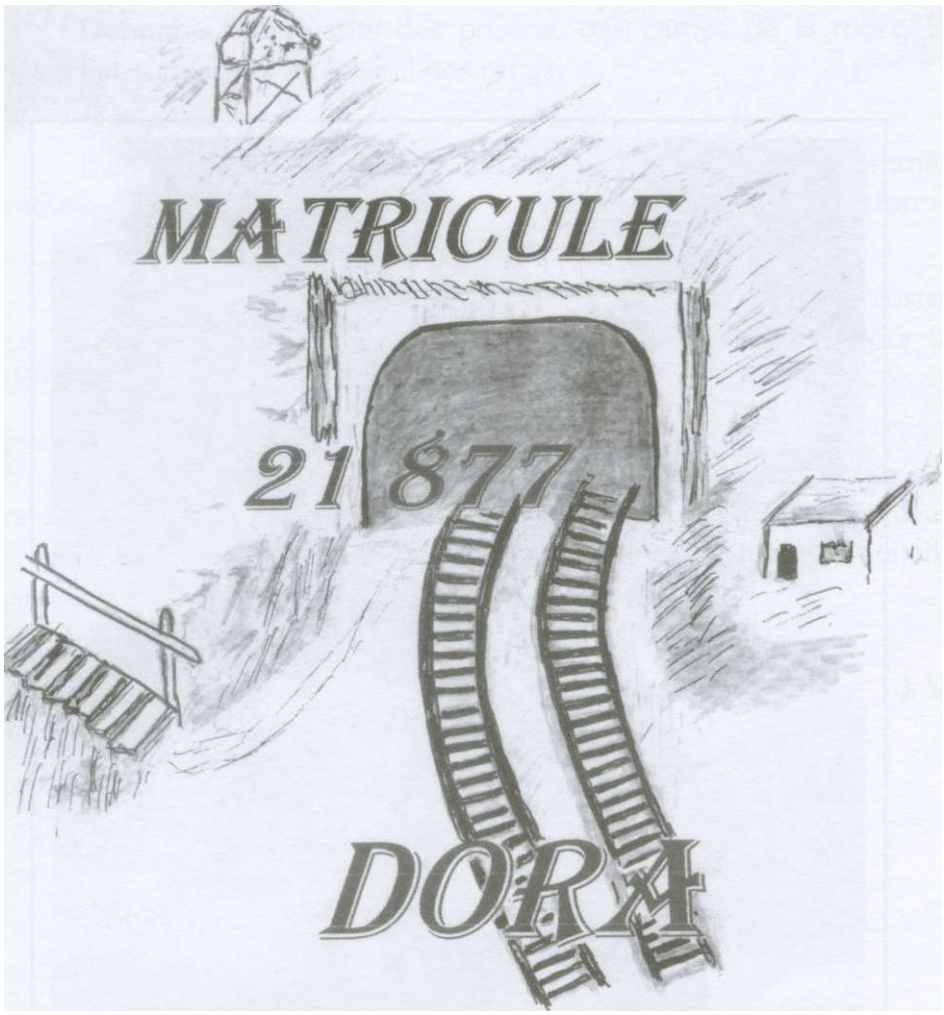

MON JOURNAL

du 18 janvier 1943 au 1er mai 1945

Jacques VERN

Déportés, survivants des prisons, des camps de la mort, le temps a fait son œuvre et éclairci nos rangs.

Bien souvent, les médias commentent nos cérémonies commémoratives, parlent de nous en termes de «Victimes de la déportation ».

Nous déclarons ne pas être des victimes par un sort injuste. Nous sommes des hommes et des femmes qui ont combattu pour la LIBERTE, supportant la torture et pour beaucoup jusqu'à la mort.

Nous ne voulons pas être des anciens combattants repliés sur leurs souvenirs. Nous restons des combattants aujourd'hui encore et sans doute jusqu'au terme de notre vie, pour défendre les valeurs qui ont inspiré notre jeunesse.

J. V

Nous étions vingt et cent, nous étions des milliers...

« Aux obscurs, aux sans grades, à tous les combattants anonymes qui ont lutté contre fascisme
A tous ceux qui, sans recherche de gloire ni de publicité, ont souffert et sont morts en silence »

Ami, entends-tu le cri sourd du pays qu'on enchaîne.

J'avais 15 ans, j'avais honte, l'incroyable, l'impensable était arrivé. La France était en retard d'une guerre.

Notre pays était divisé en deux: une zone libre, une zone occupée, toutes deux séparées par une ligne de démarcation.
Le 8 novembre 1942, les troupes américaines débarquent au Maroc et en Algérie.
Le 11 novembre 1942, à l'aube, les allemands franchissent la ligne de démarcation et envahissent la zone libre. Toute la frontière espagnole et toute la côte méditerranéenne sont occupées. La flotte française sous les ordres de l'amiral De Laborde se saborde à Toulon.

Maintenant, toute la France est occupée.

Je suis né dans une famille très modeste, mon père était infirmier à l'hôpital de Montauban et ma mère élevait ses cinq enfants, dont j'étais le quatrième. Nous vivions dans le quartier de Villebourbon, de l'autre côté du Tarn, là où j'ai grandi.

Nous n'avons cependant jamais pâti de la faim, ma mère étant une excellente cuisinière, elle préparait avec bonheur du mou et de la volaille. Mais surtout, mon père était donneur de sang universel : ces transfusions, payées au gramme, ont permis à mon père de nous sauver en nous offrant notamment ces jours là un bon steak de cheval, mais également de sauver bon nombre de personnes tel M. Pompignan dit le « saigneur » car il tuait des cochons. Il appelait mon père « son frère de sang » et grâce à lui, pendant les restrictions, nous avons toujours eu des pommes de terre, des haricots et autres denrées. Mon père a pu ainsi nous nourrir durant les années ayant suivi la défaite... Il a du faire plus de 350 transfusions.

En 1938, j'avais passé avec succès mon certificat d'étude puis continué l'école pendant deux ans. Au début de la guerre cependant, je préférais effectuer quelques travaux, chez un chiffonnier d'abord, puis comme apprenti cuisinier dans un restaurant de Montauban. Après ma courte expérience dans la restauration, j'ai réussi à me faire employer dans une pharmacie, « *la Pharmacie du Coq* », actuellement place de la Préfecture. Cela me plaisait, j'ai toujours aimé soigner, j'ai d'ailleurs hérité d'un don, celui d'arrêter le feu. Les gens viennent me voir pour que je guérisse les coups de soleil ou les zonas. Ce don, je l'ai transmis à une de mes filles et à mon gendre mais je ne peux le transmettre une troisième fois sous peine de le perdre, j'entends bien le garder jusqu'à la fin de ma vie...

Très bien dans cette pharmacie j'ai ressenti une certaine déception lorsque la France a été vaincue; je dois dire que la situation à mon âge, 15 ans à peine, me passait au-dessus la tête. D'ailleurs, chez moi nous n'avions pas de radio et mes parents préféraient ne pas parler de la situation, et même à la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) à laquelle j'appartenais avec mon frère, nous n'évoquions jamais les questions politiques.

Le seul souvenir de cette époque, en 1939, c'est la présence à côté de chez nous, dans des écuries, d'une compagnie de muletiers. J'allais les voir et entendais leurs conversations. La plupart de ces soldats étaient des chauffeurs de véhicules, automobile ou camion, mais là ils n'avaient que des mulets à conduire.

Je les entends encore râler: « vous vous rendez compte, il y a des paysans qui sont à Paris pour conduire des véhicules alors que nous, nous sommes ici à conduire des mules ».

En fait, je pense que notre vie quotidienne n'avait que peu changé.

Nous n'avons pas vu de soldats allemands avant novembre 1942, lorsqu'ils se sont engagés vers la frontière espagnole. Je revois encore des motards et un ou deux fourgons fonçant en direction de Toulouse.

Ce jour fut pour mes copains de la J.O.C., Pierre, Henri, Jean et moi-même comme un déclic: nous avons alors décidé d'agir et pour cela de partir vers l'Afrique du nord où les alliés venaient de débarquer. A cette époque cependant, à ma connaissance, il n'y avait pas de maquis, le seul recours était donc le passage par l'Espagne.

Jean n'a pas pu participer à cette expédition, notre ami fut tué accidentellement peu de temps auparavant par le camion de son père. Puis Henri, au dernier jour, a pris peur et n'a pas voulu nous suivre. Par la suite, il fut tué au maquis, son nom figure aujourd'hui sur une plaque des héros de la résistance, morts pour la patrie.
Pierre et moi étions finalement seuls à partir.

Par son métier, coiffeur, Pierre avait eu l'occasion d'assister à de nombreuses discussions sur tous ces événements ; c'est ainsi qu'il a trouvé la filière pour rejoindre les forces alliées et qu'il a réussi à se procurer deux pistolets.

Nous devions partir le 18 janvier 1943. Pour cela, Pierre avait dit à ses parents que nous allions à un match de boxe et qu'il coucherait le soir chez moi. De mon côté, j'inventais pratiquement le même mensonge. Nous avons ainsi quitté Montauban, direction Toulouse et Port-Vendres par le train. Dans cette ville, nous avions rendez-vous avec un passeur, mais sur le port, personne hormis des sentinelles allemandes au bord du quai.

Ne sachant que faire, nous sommes entrés dans un café. Le restaurateur avait compris que nous étions « perdus ». II nous fit monter dans une chambre où après discussions, il nous a appris que notre passeur avait été pris par les allemands quelques jours plus tôt. Néanmoins, il nous indiqua une nouvelle filière: nous devions

nous rendre à la cathédrale de Perpignan et nous adresser au prêtre de cet endroit, dans le confessionnal marqué « M. le Vicaire » ; celui-ci comprit notre situation et nous indiqua la route à suivre. Il fallait alors regagner la gare de Perpignan au dépôt des machines, dans un bâtiment appelé « *lampisterie* ». Là, un cheminot nous dit de prendre le train en direction d'Ax-les-thermes et nous prévient que le mécanicien du train ferait un signal à la suite duquel il faudrait sauter sur la gauche, c'est à dire en direction de l'Espagne.

Evidemment, il n'y a pas eu de signal et nous nous sommes retrouvés un peu perdus à l'arrêt de la gare de La Tour de Carol, vers 22 heures, que faire ? Nous avons alors pris une chambre, que nous avons payée d'avance, à l'hôtel situé au-dessus de cette gare. Nous étions perdus, angoissés et sur le matin, vers quatre heures, nous avons finalement décidé de partir.

Nous avions pris la bonne direction, seulement alors que nous nous trouvions à 300 mètres de la frontière, nous avons rencontré une patrouille allemande avec des chiens ; derrière nous, deux civils allemands que nous n'avions pas vu. Nous étions pris comme des rats sans moyen de jeter nos pistolets dans la neige.

L'aventure était terminée...

Nous nous sommes retrouvés dans un hôtel où étaient installés les allemands. Nous avons reçu quelques gifles mais sans plus, je crois qu'ils avaient compris que nous étions deux jeunes « couillons ».

Le soir, ils nous ont conduits à la gendarmerie française où nous avons passé la nuit dans la même cellule, avec des couvertures car il faisait très froid. Les gendarmes ont été chics avec nous, et, je l'ai appris par la suite, l'un d'eux a même été prévenir nos familles que nous avions été pris par les allemands.

Le lendemain, nous avons été conduits dans les locaux de la « Gestapo » à Bourg-Madame. Après un interrogatoire musclé, nous sommes passés devant un officier supérieur allemand. Le verdict est tombé : « *Vous êtes condamnés à mort pour port d'armes dans une zone interdite ».*

Inutile de vous dire dans quel état nous étions ; mourir à 17 ans. Le même jour, nous avons été transférés à la citadelle de Perpignan, dans une cellule où se trouvaient déjà d'autres prisonniers.

Nous attendions la mort tous les jours et surtout vers quatre heures du matin car nous savions que c'était à cette heure là que les allemands venaient chercher les condamnés. Après le quatrième coup d'horloge de l'église, si rien ne se produisait, nous avions 24 heures de survie.

Hélas le 28 janvier, après le quatrième coup de l'horloge de l'église, la porte s'est ouverte, un allemand, une liste à la main, des noms, puis le nom de Pierre et le mien. Par bonheur, nous apprenons que tout deux sommes graciés, nous irons travailler en Allemagne. Je suis tombé comme une masse sur la paillasse.

Condamné à mort, j'étais vivant.., mais de mon passage à la citadelle de Perpignan, je garde un très mauvais souvenir. En effet, ce 28 janvier, après le départ des camarades qui furent fusillés, les gardiens sont venus nous chercher. Ils nous ont conduits sur les lieux d'exécution. Là, un grand S.S. tenait un seau et nous dit : « ramassez la confiture avec les mains ». Cette dite confiture n'était autre que le sang de nos pauvres camarades fusillés quelques instants plus tôt. J'avais le cœur gros et tout bas, je priais. Pierre devait être dans le même état que moi.
Cette corvée terminée, nous avons été conduits dans une autre cellule où se trouvaient déjà une quinzaine de détenus.

Le 31 janvier 1943 fut annoncé le départ de certains camarades : M. et Mme **VENTURA** et leurs enfants, M. et Mme **LANGURE**, Simon **LABROUSSE**, Lionel de **COMBEJEAN**, Roger **VLDAL,** ainsi que les nommés **QUEQUE, JAVOL, BOSARGUE, ENRIQUES, LEMAIRE, BAVOUX, BERTRIN, CACLOCHE** et l'Alsacien.
Nous avons appris le lendemain qu'ils avaient quitté la citadelle pour une destination inconnue... A peine parties, ces personnes ont été remplacées et j'ai ainsi fait la connaissance d'un ancien marin, un nommé Serge **RAYNAL.**
Nous resterons dans cette cellule jusqu'au 7 février 1943.

A mon retour de captivité en 1945, j'ai appris que mon père et celui de Pierre, prévenus par un gendarme de la brigade de Bourg-Madame, étaient venus pour nous voir, mais ils n'avaient pu obtenir l'autorisation de visite. Le commandant allemand leur avait dit que nous étions entre les mains de la gestapo, donc au secret.

Le 7 février au soir, avec d'autres camarades, nous avons été choisis pour partir vers une destination inconnue.

Nous avons été conduits sous bonne escorte à la gare de Perpignan, mis dans un wagon de voyageurs de 3ème classe et enchaînés deux par deux. Pierre était avec moi. Ce wagon fut alors raccroché à un train de marchandises.

Nous sommes passés par les gares de Toulouse, Montauban, Limoges et Paris, gare d'Austerlitz.

En gare de Montauban, nous avons voulu sauter avec Pierre, mais par peur des représailles envers le frère d'un de nos camarades, resté à la citadelle de Perpignan, nous ne l'avons pas fait.

Et puis nous n'étions pas vraiment inquiets, nous pensions qu'être déportés signifiait que nous irions travailler en Allemagne comme prisonniers.

Nous ne nous rendions pas compte de ce que les allemands étaient capables de faire. Si nous avions su ce qui nous attendait...

Nous sommes arrivés à Compiègne dans la soirée du 8 février 1943.

Ce camp, nommé « FRONT STALAG 122 » destiné aux prisonniers de guerre allemands si la guerre avait tourné à l'avantage des français, fut notre refuge. Nous nous sommes retrouvés dans le bâtiment A5 de ce camp, dans une chambre avec des lits superposés pour une cinquantaine de détenus.

Pendant cette période, un bon nombre de personnes ont partagé cet endroit avec moi et notamment Pierre **BERT**, Serge **RAYNAL**, Jean **DELOFFRE**, Louis **DREVILLON,** Maurice **DELPECH**, Maurice DuCROQ et Jacques **COUTURIER.**

Ce camp était clôturé, entouré de barbelés avec miradors et chemin de ronde. Il était divisé en plusieurs parties où étaient implantés de nombreux bâtiments : les baraques Al à A8 étaient réservées aux prisonniers français, Bl et B2 aux allemands, de B3 à B10 aux ressortissants américains et anglais, Cl et C2 aux femmes et enfin de C3 à C6 aux marseillais évacués du vieux port. D'autres bâtiments servaient de magasins et entrepôts.

Dans la partie détenus, les allemands désignaient un responsable qu'on appelaient « doyen »; chaque bâtiment comportait des responsables pour la propreté et une police intérieure, ces derniers avaient d'ailleurs des brassards.

Enfin, l'infirmerie se trouvait dans le bâtiment A2.

Dans ce camp, se retrouvaient des prisonniers venant de toute la France, représentant toutes les classes sociales: des infirmes, un aveugle, des résistants, des déserteurs, des commissaires de police, des officiers de tous grades, des députés, des commerçants, des ouvriers, des prêtres mais aussi hélas des gens louches, des voyous, des voleurs, des collaborateurs et des trafiquants au marché noir.

Le lendemain, après un brefinterrogatoire et une fouille, nous avons reçu une plaque métallique pour notre matricule. J'ai le numéro 9878, Pierre, le numéro 9879.

De ce jour, nous n'étions plus des Hommes, mais des MATRICULES.

Nous portions également un brassard portant l'indication Z.I. COMPIEGNE (Zone Interdite Compiègne)

Et mon **HUGUETTE ?**

Fin Décembre 1942, je me suis fâché volontairement avec ELLE. Je ne voulais pas la laisser dans la peine. Je reconnais que j'ai été dur avec Mon **HUGUETTE**, car je l'aimais et je l'aime encore.

Folle jeunesse, mais ce jour là, MON **PAYS,** La FRANCE avant tout, avais-je décidé. Nous avons été conduits dans des baraquements, avec des lits superposés dans une grande chambre. Un chef de chambre est désigné. Il se nomme **BOULANGER,** que nous appellerons **PETIT PAIN.**

Nous nous trouvons donc dans le FRONT STALAG 122 et la vie s'organise. Un groupe de pompier est formé, j'en fais partie.

La Croix Rouge est présente dans ce camp et de temps en temps nous avons des suppléments de nourriture, des biscuits.

Le 16 février 1943, nous avons été rejoints par les camarades restés à la Citadelle. Ils sont dans le même bâtiment que nous, mais dans une autre chambre.

Il y a un coiffeur dans ce camp, Pierre pourrait avoir la place, mais ils sont déjà plusieurs. Le 22 février 1943, par un épais brouillard qui enveloppe le camp, des camarades, une dizaine en tout, en profitent pour s'évader.

Parmi eux, notre chef de chambre **VLLLEFORTE,** MlLAUD et **LAFITTE.**

Nous avons un nouveau chef de chambre: Adam **LUCHAIRE.** Le **23** février, nouvelle évasion, malheureusement notre camarade MAULLOT a échoué et il a été blessé à la cuisse.

Après un changement rapide de bloc, nous avons réintégré notre bâtiment A6. les fenêtres ont été grillagées.

De temps en temps, nous chantons pour cacher le cafard. De temps en temps on nous donne un quart de vin. Nous avions droit aussi à une boisson, que nous appelions la « **BOLDOFLORINE ».**

Le 1er mars 1943, nous avons fait une collecte pour la déléguée de la Croix Rouge qui se marie.

Toujours du brouillard et toujours de nouveaux arrivants, dont deux curés, un d'Orléans et l'autre de Bourges. Peut-être que nous aurons des messes.

Dans ce camp, nous touchons une ration de tabac ce qui fait la joie de certains. Il y a des matchs de football entre bâtiments. Cela fait passer le temps.

Le 13 mars 1943, je reçois mon premier colis. Nous formons « une popote » avec Serge, **METS**, Charles et quelques autres et mangeons nos colis ensemble.

Le temps se radoucit, le moral remonte, surtout que le courrier fonctionne bien. Les soupes, (sucrées), les haricots de la Croix Rouge, améliorent l'ordinaire du camp et sont les bienvenus. Cependant, le moral reste bas, nous avons souvent le cafard.

Le 6 avril nous avons eu une grande illusion, un grand espoir. Un tunnel était creusé dans notre bâtiment. Un traître, pensant obtenir sa liberté, a dénoncé les « taupes ».

Un tunnel où une cinquantaine de prisonniers travaillaient à tour de rôle. Il partait d'une petite chambre du bâtiment A5. Il descendait sur trois mètres et ensuite, il était dirigé vers les barbelés. Pour 80 cm de haut et 60 cm de large, ce tunnel était étayé avec les planches venant des lits.

Les allemands prirent une dizaine d'hommes. Les S.S. voulaient fusiller du monde, mais le commandant du camp a été ferme. Il a dit « C'est un devoir pour tout prisonnier de chercher à s'évader ». Tous ceux du bâtiment A5 devaient être punis, seuls les 52 ouvriers de ce tunnel ont été enfermés dans la chambre avec régime alimentaire réduit. C'était sans compter sur les autres détenus, qui sont venus à leur secours.

La nuit du 10 avril 1943 fut sanglante. Une nouvelle tentative d'évasion s'est soldée par 4 morts, 2 blessés, et 6 repris. Quatre de nos compagnons ont quand même réussi la belle. Cette équipe était composée pour la plupart de « maquereaux » qui avaient payé des sentinelles pour les laisser partir. Au dernier moment, elles ont tiré sur le groupe. Pendant l'appel du soir, nous avons observé une minute de silence, car les morts sont restés sur place jusqu'au lendemain, tout comme les blessés. Je me rappelle que ces derniers appelaient leur mère « Maman ». II était interdit de leur porter secours. Un blessé a même fait le mort, et a pu au cours de la nuit regagner le bâtiment A1.

Les allemands ont fait reboucher le tunnel par ceux qui y avait travaillé.

Le 14 avril 1943, mille détenus vont quitter le camp.

Le 15 avril 1943, j'ai eu mon baptême du feu. Les avions alliés étaient dans le coin. Tout le camp, y compris le chemin de ronde était dans le noir. Entre notre bloc A5 et le A6, des copains ont jeté des boîtes de conserves vides pour faire du bruit. Un garde en faction sur un mirador a allumé le projecteur. Les avions ont vu cette lumière, et sont venus tirer des rafales de balles. C'est à ce moment précis que je prenais la direction des W.C. J'ai entendu les balles siffler dans le couloir. Je me suis couché dans ce couloir et comme j'avais un début de dysenterie, j'ai tout lâché dans mon pyjama. Il n'y a eu qu'un seul blessé dans ce bâtiment.

Le 16 avril des camarades désignés ont pris une direction inconnue nous chantions tous « la Marseillaise ».

Le 18 avril nouvel appel pour 1000 détenus qui doivent partir. Ils quitteront le camp le 20 avril.

Avec le départ de 2000 personnes, en peu de jour, l'ordinaire est mieux pour ceux qui restent.

Le 24 avril, j'ai la joie de savoir que je vais recevoir un colis.

Le 25 avril, jour de Pâques, j'ai assisté à la messe. Mes pensées ont été vers mes parents, mes frères et sœurs, et aussi vers Huguette.

Le 26 avril, un autre convoi se forme, avec des copains, ce qui me touche : Serge **REYNAL, MERC DELOFFRE, MICHON, PASQUIER**, Jeanne **BERNAT, BORRAL, LACROIX, ADAM, GIRAUD, NAVET, TOURELLE** fils, les 2 **CAPODUIS, LUTZU, ROUX, SERAFIN, IMBERT, PRUVO, ZOFFOTO, CHEBEL, RAYMON, BELLE.**

Avec les copains qui partent, je vais me sentir seul. Ils ont quitté COMPIEGNE pour « Où ?.... »

Les femmes détenues dans les bâtiments C1 et C2 ont quitté également le camp, en chantant la Marseillaise.

Ce même jour, je suis devenu policier du camp. Nous avons eu le « plaisir « de revoir notre ami **LAFITTE** qui s'était évadé le 22 février.

Nous recevons des Allemands des colis de tous ceux qui depuis quelques jours sont partis. Les colis ne suivent pas.

Au début mai, la pluie a fait son apparition, le cafard ne me quitte pas.
Le 6 mai, dans un convoi il arrive 2 montalbanais, 2 espagnols, Jacques **PUIG** et **BONNAL.**

Ils connaissaient ma famille, et ma sœur Odette. Ils m'ont appris que le fiancé de ma sœur, qui était cheminot, prisonnier de guerre, avait été libéré.

Toujours des camarades qui vont partir. Je ne suis pas le seul à avoir faim. Le peu de colis que je reçois sont toujours les bienvenus.

Le 22 mai, nous touchons des sacs de couchage. Cela fait cinq mois que je n'ai pas dormi dans du linge blanc.

Le 25 mai, il y eut un départ de Juifs.

Ayant obtenu une petite chambre à quatre, je quitte la grande chambre de 52 lits. Encore une évasion manquée, un Américain de couleur noire, a été blessé à la cuisse. Dans notre chambre, deux copains s'installent : **DELPECH** Maurice et **VALETTE** Paul. J'ai un colis annoncé. A tous les quatre, nous formons une popote, c'est-à-dire que nous faisons cuisine ensemble avec certains produits des colis. La distribution des colis se fait dans le bâtiment D2 après fouille par cinq à six allemands. Du courrier arrive camouflé dans des produits : confiture et autres... Nous aussi nous écrivons clandestinement à nos parents. Les lettres sont roulées dans une pierre qui, lancées par une sorte de fronde, passe au-dessus des barbelés et sont réceptionnées par des français habitant en bordure du camp, sur la nationale. A notre retour de captivité, nous avons appris que certaines familles avaient été déportées pour avoir réceptionné et acheminé ces courriers à leurs destinataires, dont mes parents font partie.

Maurice **DELPECH** a appris la naissance de son fils ; il est content et malheureux. Le cafard ne nous quitte pas. Il pleut toujours.

Le 24 juin. Maurice doit partir pour l'Allemagne, toujours destination inconnue...

Malgré notre situation, nous fêtons mes 18 ans le 28 juin. Pierre a pu rejoindre notre popote, ses copains étant partis en Allemagne.

Le 10 juillet, je reçois la première lettre de mes parents, quelle joie ! Le 20 juillet, cela fera six mois que je suis prisonnier. Le 17 août, nous avons eu droit à une visite particulière : bloc par bloc, nous sommes passés devant les allemands le sexe à la main ; tous ceux qui étaient circonscis sont considérés comme juifs.

Le 20 août, grande joie : j'ai reçu deux lettres dont une de mon Huguette. Elle est venue voir mes parents, je suis heureux, je ne suis plus seul, je peux lui écrire.

Le 1er septembre de nouveaux départs ont lieu Mousseau et Valette sont désignés. Il y a beaucoup de circulation dans le ciel, les alertes sont fréquentes. Les détenus officiers supérieurs ont quitté le camp et parmi eux le petit-fils de Clémenceau.

Le 12 septembre, nos gardiens effectuent un contrôle de nuit, il y aurait de nouvelles évasions. C'est sûr, il y a un traître parmi nous.

J'apprends que j'ai une visite mais en réalité personne ne vient ; en revanche une mauvaise nouvelle tombe : avec Pierre **BERT** et Paul **ROUMAGNAC,** nous sommes

désignés pour partir en Allemagne. Nous avons le droit de faire une dernière lettre et d'expédier nos affaires chez nous. J'écris un mot dans ce colis : « *mille baisers à vous chers parents et Huguette. Vive la France* ». Le colis avec ces mots sera reçu chez moi.

Après 8 mois et 27 jours de captivité en France, je pars pour une destination inconnue, peut-être vers la mort...

Ce que j'ai vécu à Compiègne a été dur à vivre, mais la suite fut plus terrible encore.

Environ mille détenus ont quitté Compiègne à pied jusqu'à la gare, en rang par cinq, encadrés par de nombreux soldats allemands fortement armés. Nous croisons des civils, certains les larmes aux yeux, d'autres, ferment les fenêtres sur notre passage.

Arrivés à la gare, on nous conduit de suite dans des wagons à bestiaux. J'étais avec Pierre et Paul, nous nous sommes mis dans un coin. C'était le matin mais ce n'est que le soir que le convoi s'est mis en marche. Beaucoup de prisonniers attendaient ce moment. Les parois du wagon ont été attaquées avec des couteaux ou des tournevis, enfin tout ce qui avait échappé à la fouille de Compiègne. Hélas certains ont été trop vite...

Le train s'est arrêté en gare de Metz. Un nombre de soldats impressionnants nous attendaient. Nous sommes obligés de descendre par wagon et de nous dévêtir en totalité. Nos vêtements sont jetés à terre et de nouveau nous regagnons les wagons. Malheureusement nous n'étions plus 60 détenus mais 120 à 150 par wagon. Nous étions collés les uns contre les autres. Notre calvaire commençait.

Le voyage a duré du 18 septembre au 20 septembre 1943, deux jours étouffants dans les wagons. Celui où je me trouvais avec Pierre et Paul était en bois, une chance par rapport aux copains qui se trouvaient dans des wagons italiens, c'est-à-dire des wagons métalliques. En effet à l'arrivée on comptait plus de 80 à 90 morts dans chacun de ces wagons, morts par étouffement, folie ou assassinat. Dans le nôtre, nous avons souffert de la faim, de la soif et de l'odeur horrible de ce bidon métallique qui servait de W.C à plus de 150 personnes ; il débordait et puait. Le mécanicien du train, un Français, faisait à chaque arrêt, et ils étaient nombreux, des arrêts secs pour permettre le cas échéant la dislocation des planches du wagon. Cependant ce bidon n'étant pas fixé, nous étions tous couverts d'excréments dans le wagon. C'est dans cet état que nous sommes descendus 48 heures plus tard en gare de Weimar en Allemagne. Par pudeur, ils nous ont quand même lancé des pantalons.

D'ailleurs, je voudrais revenir sur un point qui à son importance. En effet, tous les Allemands n'étaient pas des sauvages inhumains, certains appartenaient à l'armée régulière. Etant policier au camp de Compiègne, nous étions présents à la distribution des colis ; il y avait un soldat qui m'avait en quelque sorte pris en amitié, il m'a fait comprendre que lors de mon départ je devais passer à la fouille avec lui. J'ai pu ainsi passer quelques outils et notamment des couteaux ; il a bien senti ces objets sous mes vêtements, mais il n'a rien dit, seulement « au revoir et bonne

chance » dans un mauvais français. Il s'appelait MULLER.

Si nous avions su ce qui nous attendait...

Nous avons commencé à comprendre les mots « ***SCHNELL-LOS*** ». Nous avons quitté Compiègne avec des chants comme la « Marseillaise « et autres chants patriotiques, mais également avec un peu de regret.

Ce fut donc le 20 septembre à 15 heures que nous sommes arrivés au camp. Nous avons déchargé le wagon contenant les vêtements. Nos camarades morts sont restés sur place, ce n'était pas notre travail.

J'ai été désigné pour une corvée d'eau ; Pierre et Paul ont été les premiers servis. J'ai fait quatre fois le trajet de la pompe aux wagons, pieds nus, et c'est pendant cette corvée que j'ai appris qu'il y avait de nombreux morts. D'après les survivants de ces wagons, ce fut une horreur, une lutte pour la vie. Certains étaient devenus fous.

De ce convoi, on compte plus de 200 morts pendant le trajet.

Les allemands qui nous ont pris en charge étaient des fous qui nous faisaient marcher à coups de matraques. Nos corps étaient meurtris.

C'est dans un triste état que nous avons pris connaissance du camp de BUCHENWALD : un des plus grands camps de concentration d'Allemagne où les Allemands comptaient dompter leurs « valets ». A l'entrée se trouvaient un panneau avec des silhouettes marquées d'une inscription : « à chacun sa place », puis une sorte de tour garnie de projecteurs et de mitrailleuses. Une fois le portail franchi, s'étalait une grande place avec trois directions : à gauche, cela menait vers un bâtiment, une « cantine », puis plus loin le cinéma, un bordel et l'hôpital ; au centre, on apercevait de grandes baraques en béton et en bois ; enfin sur la droite, s'élevait un grand bâtiment avec une grande cheminée, ma première idée fut de penser qu'avec tout ce monde, il y avait une grande cuisine, mais j'ai appris avec horreur qu'il s'agissait du four crématoire avec une fumée noire permanente.

Toutes les nations sont présentes ici : françaises, belges, anglaises, espagnoles, italiennes, luxembourgeoises, suisses, hollandaises, polonaises, tchèques, russes, yougoslaves et Portugaises. Parmi les détenus, il y avait plusieurs catégories : les *rouges,* politiques (les résistants français portaient cet écusson), les *verts* (droit commun), les *violets,* les *roses* et les *noirs.*

Le camp était dirigé par un commandant du camp avec ses troupes, surtout des S.S. L'administration intérieure était menée par un Lager-Furer, un politique allemand. Il avait sous ces ordres une police : Lager- schutze. Les chefs de baraque étaient des détenus présents depuis de longues années, pour la plupart des allemands communistes ennemis du régime Hitlérien.

La première impression fut donc plutôt désastreuse.

Les déportés chargés de la police intérieure du camp, les Lager-schutze, nous ont conduits vers des bâtiments..., pour la désinfection. Nous avons dû enlever le

peu de vêtement que nous avions et remettre tout ce que nous possédions, montres, bagues, alliance. Je n'avais qu'une montre mais elle m'avait été volée par un soldat allemand dans la nuit à Metz. Entièrement nus, nous sommes conduits dans une pièce où des hommes armés de tondeuses électriques, s'employaient à tondre les nouveaux venus, de la tête aux pieds. J'ai été frappé par l'uniforme rayé des tondeurs. Je réalisais que nous étions dans un bagne. Puis on nous a conduit vers une salle de douches, mais auparavant il fallut plonger avec l'aide de deux costauds, dans une baignoire de 2 mètres de diamètre, dans un liquide désinfectant déjà souillé par ceux qui nous précédaient. Beaucoup hésitaient, mais alors, les deux costauds les plongeaient plus longtemps que les autres. Heureusement qu'il y avait la douche, cette manne nous calma de la saleté et de la soif même chaude.

Toujours nus, nous avons traversé un couloir dans les courants d'air avec un arrêt pour recevoir encore un jet de désinfectant au pistolet à crésyl et pour arriver enfin au magasin d'habillement. Ce n'était pas des vêtements neufs : des effets de mendigots avec de larges peintures, une croix dans le dos avec les lettres K.L.B., « Koncentration Lager Buchenwald », et comme chaussures, des galoches qui nous obligeaient à traîner les pieds. Nous n'étions plus des hommes.

J'eus le numéro 21877, Paul le 21 878 et Pierre le 21538.

Nous étions des bagnards, des gens de rien, placés au même niveau que les bandits de droit commun, les voleurs, les escrocs, les assassins...

Des secrétaires nous prirent en charge pour décliner notre identité, puis nous nous sommes dirigés vers le petit camp. Ce ne fut pas aisé avec nos galoches en bois qui collaient à la boue et toujours sous la menace des coups. Nous étions en piteux état.
Par la suite nous nous sommes couchés dans de gigantesques étagères qui ressemblaient à des cages à lapins, les « Box ». Il y eut une attaque massive de puces.

Ce camp était établi à flanc de colline, exposé à tous les vents avec une immense place où se faisaient les appels et une soixantaine de baraques pour les prisonniers, le tout entouré d'un réseau de barbelés électrifiés. Sur le pourtour, tous les cent mètres, des postes de guets du haut desquels les S.S. surveillaient l'intérieur, les mitrailleuses prêtes à crépiter.
Nous étions 30 000 détenus, mais ce chiffre est monté Jusqu'à « 50 000 locataires ».

Le camp était divisé en deux, le grand camp et le petit camp : dans le petit camp, celui de la quarantaine, les conditions d'hygiène étaient déplorables ; dans le grand camp, celui des travailleurs, les blocs étaient plus confortables, surtout plus propres. Dans ce camp maudit par excellence, il y avait un cinéma, une maison spéciale et une fanfare qui nous jouait un air lorsque nous partions le matin au travail. A Buchenwald, il n'y avait pas de chambre à gaz mais un hôpital, le « REVIER ». Etant en quarantaine, nous ne travaillions pas mais on était dirigé sur la carrière, à quelques kilomètres où nous devions prendre une grosse pierre et par rangs de cinq, la ramener au camp.

Nous étions en permanence sous le règne de la brutalité et de l'inquiétude. Nous avons touché le fond de la déchéance humaine.
En raison de l'insuffisance de nourriture et du froid qui commençait, s'ajoute à ces souffrances physiques la torture morale. Les allemands diaboliques, se sont ingéniés à nous ôter toute dignité humaine, d'abord en nous habillant comme des miséreux puis en nous faisant dresser par des voyous, des fripouilles.
Nous sommes devenus de misérables clochards aux teints jaunes, aux visages amaigris, les traits tirés par la souffrance, tremblant de froid quand ce n'était pas de fièvre, l'œil aux aguets pour éviter les coups.

Après le séjour en quarantaine, nous avons rejoint le grand camp, dans des blocs. Les « Flics » polonais ont été remplacés par des Ukrainiens, encore plus brutaux et voleurs. Nous ne tardons pas à faire connaissance avec le chef des blocs, un homme imbattable dans le domaine de la brutalité. C'est à coups de pied et de poing qu'il nous fait sortir par les temps les plus épouvantables.
Ayant déclaré ma profession, préparateur en pharmacie, je fus désigné, avec un crochet, pour visiter à l'usine « GUSSLOF », à côté du camp, les bouches d'égouts. Ce fut pour moi quinze jours de répits dans le travail, car nous les français, nous étions mal vus. En effet, aux yeux des autres déportés des diverses nations, il n'y

avait pas de différence entre les résistants, les raflés, les victimes du marché noir ou les prisonniers de droit commun évacués des prisons françaises pour faire la place à d'autres. Nous étions victimes et souffre-douleur des autres nationalités.

Ceux qui travaillaient à l'extérieur étaient plus heureux, mais il ne faut pas entendre par là qu'ils ne subissaient pas les mêmes traitements qui sont de rigueur dans cet enfer. En effet, le « transport un » et le kommando de la Gusloff en sont l'exemple. « Le transport 1 » comprenait un grand nombre de détenus chargés du transport des wagons, c'est-à-dire du matériel énorme destiné au futur camp et à la construction des baraques, des éléments destinés aux « fusées », des sacs de ciment et de briques qui vous pelaient le bout des doigts, et tout cela sous la pluie, les coups et le froid. Combien de camarades sont morts sous les coups donnés par d'autres détenus...

Avec tout cela, ce qui fut terrible et mortel, ce fut les appels qui duraient plusieurs heures.

J'ai vécu dans cet enfer du 20 septembre au 20 octobre 1943. Je croyais avoir tout vu; comme je me trompais...

Le 20 octobre, j'ai été désigné pour une autre destination avec d'autres camarades. J'ai reçu mon premier costume « rayé », une veste, un pantalon, une capote et un calot. Paul a eu le même vêtement. Pierre lui était parti depuis 8 jours, où ?

Pendant notre séjour à Buchenwald, il a fallu apprendre notre numéro matricule en allemand. Nos camarades alsaciens, prisonniers comme nous, ont été nos professeurs. Avec nos costumes rayés, comme des forçats, par camion, nous avons quitté ce sinistre camp. 500 hommes dont une centaine de français. Pendant une soixantaine de kilomètres, les gens nous jetaient des pierres.

DORA

Nouvelle destination : DORA, quel joli prénom de femme... Un nouveau calvaire commençait pour beaucoup de français. DORA, une usine souterraine de 1800 mètres de long... (Voir plan).

Ainsi le 21 octobre, nous avons fait connaissance de ce tunnel. Nous avions connu des moments terribles mais c'était du gâteau à côté de ce qui nous attendait. Sur ce lieu, seuls existaient deux ou trois bâtiments en dur, et à côté une dizaine de baraques rondes. Nous avons subi un contrôle avec l'inspection d'un S.S., un rouquin, qui après nous avoir fait mettre en rang, nous a fait ouvrir la bouche, je n'ai pas compris pourquoi ! Mais je l'ai su par la suite ceux qui avaient des dents en or ou en argent étaient mis de côté. A la libération, les alliés ont découvert des stocks de dentiers en or et autres.

Vers le soir, nous avons vu des hommes, des rayés, des soldats italiens en uniforme, maigres, sales avec leurs vêtements en lambeaux. Les plus valides

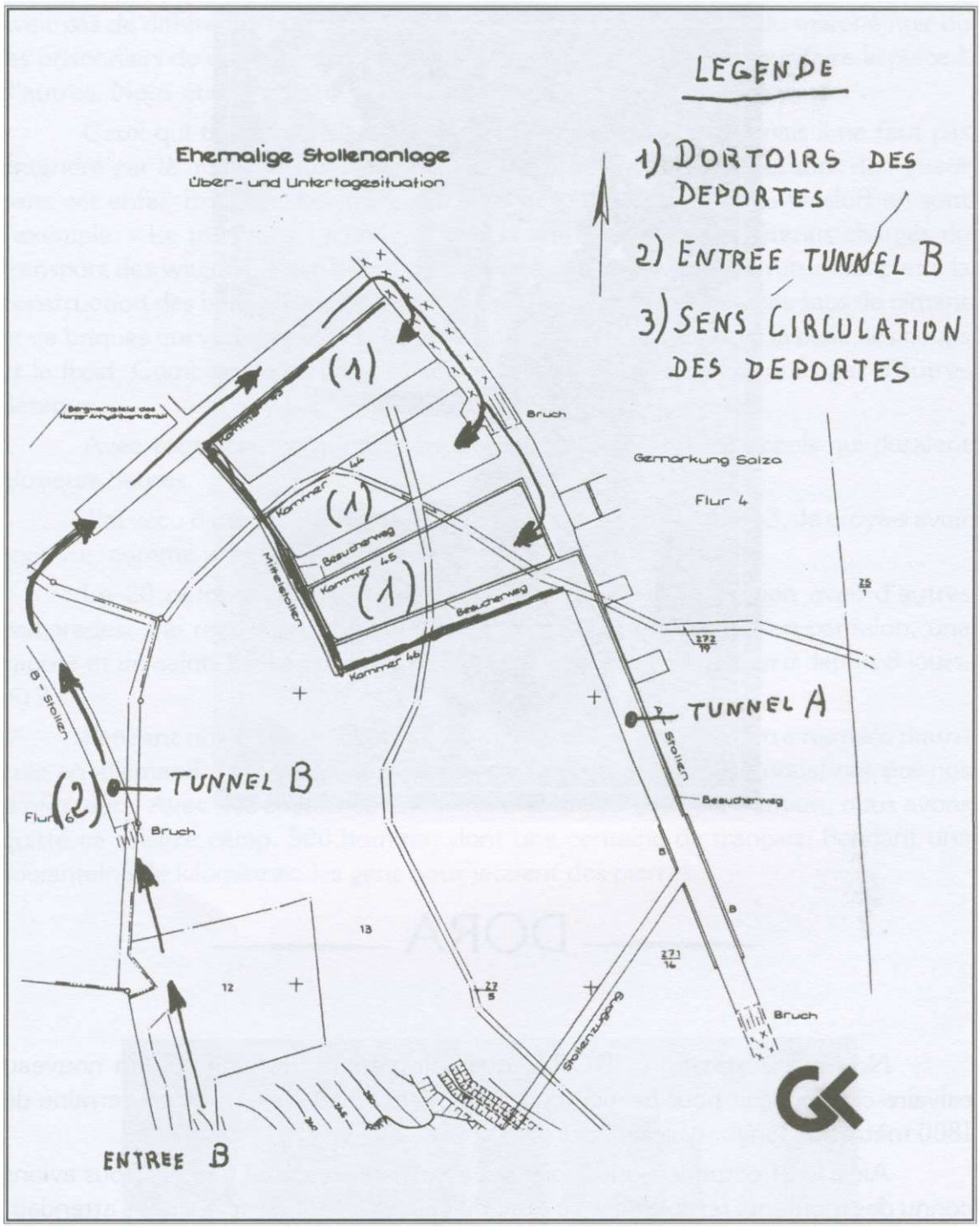
LEGENDE
1) DORTOIRS DES DEPORTES
2) ENTREE TUNNEL B
3) SENS CIRCULATION DES DEPORTES
Ehemalige Stollenanlage
Über- und Untertagesituation
(1)
(1)
(1)
(2)
Kammer 44
Kammer 45
Kammer 46
Besucherweg
Mittelstollen
Bruch
Gemarkung Salza
Flur 4
TUNNEL A
Stollen
Besucherweg
TUNNEL B
Flur 6
Bruch
B - Stollen
Stollenzugang
Bruch
ENTREE B

tenaient leurs camarades à bout de force ; puis dans des wagonnets tirés par d'autres détenus, les corps des morts mis tête-bêche, les pieds et les bras pendants. Tout ce monde était accompagné par des déportés hurlant un bâton à la main. En bordure de la colline où était l'entrée du tunnel, des chiens hurlaient.
Notre colonne fut alors acheminée vers ce tunnel, tunnel qui fut pour beaucoup l'antichambre de la mort.

Ce tunnel creusé dans le roc, devait servir à la construction des fusées V2 ; la « fusée » n'était plus dans les imaginations.
Les premiers essais ont été effectués à PEENEMUNDE, sous les conseils de VON BRAUN, ingénieur allemand. Si ces essais avaient été désastreux, la suite non. Devant un tel succès, le maître de l'Allemagne, HITLER, possédait l'arme fatale.
Les alliés bombardèrent cette base le 17 août 1943. C'est à la suite de ces bombardements que les allemands ont décidé la construction d'une immense usine souterraine dans les flancs d'une montagne du Harz, le 26 août.

Ce fut DORA.

Depuis longtemps, on creusait une colline pour en extraire du sulfate La décision du 26 août devait avoir des conséquences sur le sort de milliers de déportés. Nous allions fournir une main d'œuvre gratuite pour creuser un second tunnel et de nombreuses galeries transversales pour établir des ateliers.
DORA devenait ainsi la plus vaste usine souterraine avec plus de 96 000 m^2 de tunnel. Le 28 août, les travailleurs de la base de Peenemunde et un premier contingent de déportés du camp de Buchenwald, ont été amenés sur ce lieu.
Bien sûr, lorsque nous avons été désignés pour un convoi, nous ne connaissions pas notre destination...

A DORA, comme partout ailleurs, les Kapos étaient des cinglés et des sadiques. Les ordres sont toujours accompagnés de coups.

En rang, nous descendons un escalier en bois qui mène à une gigantesque porte en fer, qui s'ouvre sur une imposante caverne éclairée de loin en loin par des ampoules. C'est immense ! Une voie ferrée longe la paroi.

Le convoi s'enfonce, bifurque dans une galerie en pente, dans le noir. Nous butons sur les roches et avec nos sabots en bois, c'est très dur. Nous arrivons dans une autre galerie parallèle, une petite porte, des kapos qui gueulent toujours en allemand.

Nous devinons que c'est un dortoir. Ce dortoir a été aménagé par les premiers déportés envoyés à Dora. Les lits sur quatre ou cinq étages, sont occupés en permanence. Un roulement a été établi entre ceux qui dorment et ceux qui travaillent. On se met où on peut.

Le matin, réveil en fanfare ! Ça gueule partout.

Les Russes sont passés. Pendant notre sommeil, ils ont volé les couvertures et des affaires des gars. Les vols de pain, de couverture, sont permanents. Nous apprenons qu'il vaut mieux finir sa maigre ration de pain que de se la faire voler. Les Russes sont les rois du vol organisé. Ici, pas question de se laver. Rien n'est prévu.

Ce tunnel est une usine de fous. Les kapos frappent sans arrêt.
Nous déchargeons les wagons de matériels multiples, des pièces évacuées de Peenemunde. Il faut les transporter sur nos épaules avec le bruit épouvantable des marteaux piqueurs qui attaquent les parois du tunnel, les cris « schnell-schnell », « Los-los » des kapos qui hurlent à s'en faire péter les cordes vocales.
Les épaules martelées par les coups de gummi, meurtries par les charges, nous marchions comme des automates.
A ce régime, déjà les morts s'accumulent à l'entrée des dortoirs. Quelques jours de cette existence démente délabrent les plus forts. Plusieurs sont morts dans leur sommeil.
Dans le tunnel, nuit et jour, c'est le vacarme, des marteaux piqueurs, des explosions, des tirs de mine, des hurlements hystériques des kapos et en prime la cloche lancinante de la locomotive qui transporte le matériel.

J'ai perdu Pierre de vue, Paul me suit comme un petit chien. Il n'y a aucun répit dans cet univers, chaque instant est torture ou humiliation. En guise de sanitaires, les S.S. ont aligné le long de la paroi de gros bidons d'essence dont une face a été découpée, avec une planche en travers en guise de siège.

Les « musulmans » (surnom donné par les déportés à ceux d'entre eux qui sont à bout de force, en attendant la mort...) sont secoués, vidés, épuisés et ne peuvent plus se relever quand ils tombent. Les kapos cognent comme des sourds. La journée d'esclavage nazi dure douze heures. Douze heures de bruit, de fureur, à transporter machines et matériels dans les galeries transversales sous les « schnell » : le temps presse. Un gars avait dit à Buchenwald : « Dora, c'est pire que l'enfer ». Nous sentons nos forces diminuer.

Fin octobre 1943, ce fut l'arrivée au camp d'un groupe de prisonniers italiens, chapeau à plumes et bandes molletières. Ce furent les victimes des Russes qui en un clin d'oeil, leur ont fauché chapeaux, chaussures et bandes. En décembre 1943, 700 soldats italiens sont fusillés.

A ce régime, mes forces m'abandonnent. Je me cache pendant trois jours pour ne pas travailler. Hélas, à l'appel mon numéro de matricule, le 21 877, est appelé. Je suis puni par 25 coups de manche de pelle ou de goumi sur les fesses. Ce fut terrible et comme c'était une punition, pas question de se faire soigner.

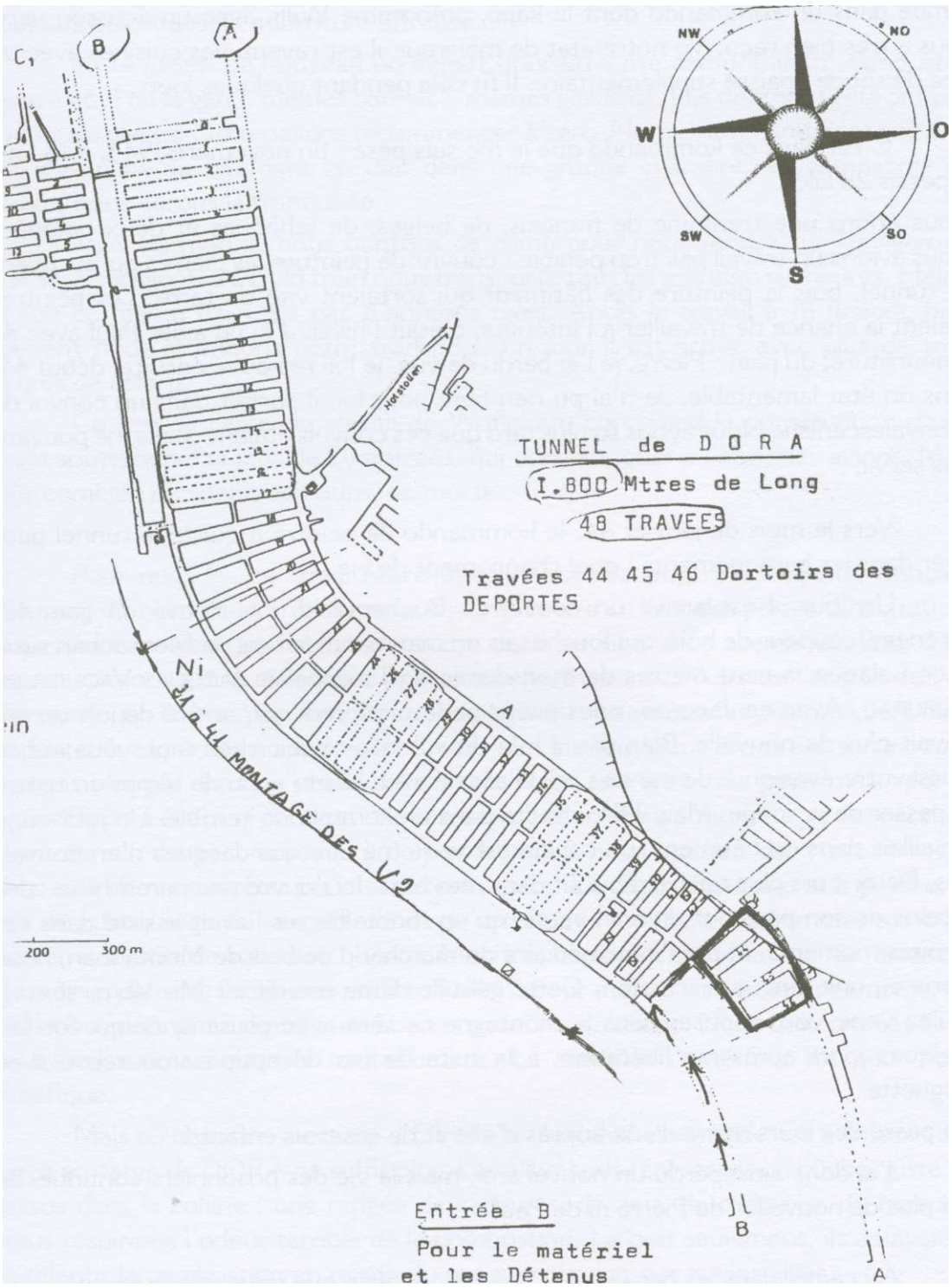
NW
NO
W
O
SW
SO
S
TUNNEL de D O R A
I.800 Mtres de Long
48 TRAVEES
Travées 44 45 46 Dortoirs des DEPORTES
Ni
A
200
300 m
Entrée B
Pour le matériel
et les Détenus
B
A

Mais je pense que DIEU était avec moi. En sortant du tunnel pour aller travailler aux divers kommando, ils ont demandé des peintres. J'ai levé la main et avec un gars du nord, Maurice, nous avons été pris. Ça m'a sauvé la vie. Je suis tombé dans un kommando dont le kapo, prénommé Willi, avec un écusson vert, nous a très bien reçu. Vu notre état de maigreur, il est revenu des cuisines avec un litre de soupe épaisse supplémentaire. Il fit cela pendant quelques jours.

C'est dans ce kommando que je me suis pesé : fin novembre 1943, à 18 ans, je pesais 28 kilos.

Nous étions une trentaine de français, de belges, de tchèques et deux polonais. Nous avions un travail pas trop pénible : couvrir de peinture les pierres qui sortaient du tunnel, puis la peinture des bâtiment qui sortaient vite de terre. Les peintres avaient la chance de travailler à l'intérieur, c'était l'hiver. J'ai pu aider Paul avec de la nourriture, du pain ; Pierre, je l'ai perdu de vue, je l'ai retrouvé ensuite, début 44, dans un état lamentable. Je n'ai pu rien faire pour lui, il partait dans un convoi de « convalescents ». Nous avons su plus tard que ces convois étaient gazés, ne pouvant plus servir.

Vers le mois de janvier 44, le kommando de peintre a quitté le tunnel pour loger dans les baraquements : quel changement de vie !

Un jour, il est arrivé un convoi de Buchenwald, j'ai trouvé un gars des Pyrénées, coupeur de bois, qui fournissait un marchand de bois de Montauban situé place Lalaque, à cent mètres de mon domicile. Il s'appelait **JACQUES VAQUIER DE CAMURAC**. Avec ce Jacques, nous avons parlé pays, moi qui, arrêté depuis un an, n'avait plus de nouvelle. Bien sûr, il m'a dit « il fallait venir chez moi, vous auriez réussi votre évasion ». Je me suis pris d'amitié avec lui et j'ai pu de temps en temps lui passer de la soupe. Mais il fut affecté dans un kommando terrible. Un jour où je travaillais dans un bâtiment, un copain est venu me dire que Jacques n'en pouvait plus. Deux jours plus tard, il mourait dans mes bras. Ici j'ouvre une parenthèse : des copains de son pays ont dit à sa veuve qu'un montalbanais l'avait assisté dans ses derniers moments, et par l'intermédiaire du marchand de bois de Montauban, nous avons eu une longue discussion. Cette gentille dame me dit : « Mr. Vern, si vous voulez venir vous reposer dans la montagne ce sera avec plaisir », ce qui fut fait quelques jours après ma libération, à la suite de ma déception amoureuse avec Huguette.

J'ai passé des jours merveilleux auprès d'elle et de ses trois enfants.

J'ai donc ainsi perdu un nouvel ami, mais la vie des prisonniers continue. Je n'ai plus de nouvelles de Pierre ni de Paul.

Au camp, dans les baraques, il faut reconnaître que nous étions mieux qu'au tunnel. Nous avions de l'eau pour nous laver et des WC décents. Notre kommando était logé comme les autres mais notre place était réservée. J'ai compris plus tard pourquoi nous étions un groupe privilégié : Hitler était un ancien peintre en bâtiment et je pense que c'est pour cela que nous étions relativement respectés.

Le 1er avril 1944, notre kommando de peintre est désigné pour partir ailleurs. Nous nous trouvons dans un nouveau camp Harzungen.

Nous avons droit à une nouvelle série de piqûre. Même travail, même régime, toujours des coups, la nourriture affreuse...

Le 14 juillet, de nouveau un départ pour un autre camp, Ellrich, camp situé juste à côté de la gare : mêmes barbelés, mêmes gardiens. Les détenus verts ont pris toutes les places. Nous devons recommencer à zéro. Notre Kommando des peintres est logé dans un bâtiment en dur, dans une grande chambre, en compagnie de Kapos, nous aurons la tranquilité.

Tous les matins, nous quittons ce camp pour nous rendre sur les lieux de travail, à six kilomètres. Un train nous transporte tous les matins à six heures. Hélas, le soir ce même train n'a pas d'horaires fixes. Après le travail à 18 heures, bien souvent nous attendons notre transport, un jour il est arrivé avec plus de trois heures de retard.

Ce lieu, le camp de travail de Wofleben, comprend la construction d'une usine souterraine de plus de 20 entrées, qui doit fabriquer à l'abri, des avions. Mais déjà combien de sueur, de coups, de morts.

Pour nous les peintres, notre travail n'est pas trop dur. Avec un français, Maurice, du nord de la France, nous devons mettre en état des pièces d'habitation, réquisitionnées dans les fermes alentours, pour les ingénieurs allemands. Pour mon copain et moi c'est le rêve, avec une sentinelle, un sous-officier de l'armée de l'air allemande, un brave type. Pendant que nous mettons en état les pièces, il dort dans un fauteuil, et parfois nous dormons avec lui. Une fois, nous avons été surpris tous les trois plongés dans un profond sommeil. Nous avons eu très peur, mais seul ce sous-officier a été puni pendant une semaine. Il est revenu pour nous garder pendant notre travail, il a recommencé à dormir. Une fois nous rendant dans une ferme, il nous a dit de nous arrêter pour un besoin urgent. Il a regardé à droite et à gauche, et m'a dit « Jacq, regarde » en allemand ; de son doigt il montrait des pommes tombées par terre. Inutile de vous dire qu'avec Maurice, nous avons vite fait de les ramasser. De même, dans les fermes où nous travaillons pour mettre en état les logements, les civils nous donnent à manger de bonnes assiettes de soupe. Nous quittons ces lieux de travail avec un peu de ravitaillement. Le travail à l'extérieur fut pour nous bénéfique.

Mais au chantier, au camp d'Ellrich, la mortalité est grande. Le transport des corps au camp de DORA ne suffît plus. Les allemands réalisèrent un bûcher juste au dessus dans la colline ; une rangée de cadavres, de bois, de cadavres, du mazout. Nous respirions l'odeur terrible de la combustion. La nuit seulement, ils essayaient de ralentir la combustion en raison du passage régulier des avions alliés.

Si vous saviez quelle joie lorsque dans la journée, les bombardiers passaient au dessus de nous. Dans ces moments, les allemands civils et militaires, se réfugiaient dans les tunnels. Nous restions sur place, allongés par terre, les yeux au ciel. Que c'était merveilleux de voir ces avions en formation comme un grand V,

comme victoire. Mais après l'alerte, les allemands redoublaient de fureur. Aussi le soir, les cadavres de nos camarades étaient plus nombreux. Un jour notre « maître » civil nous a quitté, mobilisé. A la place nous recevions une crapule. Le travail marche mieux avec celui-ci, il faut aller vite.

Notre camarade, Roger THERY, devient sous-contremaître du Komando des peintres, il est devenu comme nos gardiens. Il avait la possibilité de se mettre au chaud et pouvait nous surveiller. A peine les barils de peinture mis en place, il sortait comme un fou en criant comme les allemands « Los, Los » (vite, vite). Un belge reçut un coup de pied aux fesses de sa part. Ne me retenant plus, je lui dis « tu es pire que les boches ». Qu'est-ce que je n'avais pas dit: je reçus une paire de gifles et un coup de pied. Je ne sentis rien, mais dans mon cœur, je reçus un coup qui me fis plus mal encore. Je jurais que je me vengerai. Si au début nous percevions notre soupe sur le chantier, il fallut attendre notre arrivée au camp. Les nouvelles sont mauvaises. Notre Kapo s'est fait prendre alors qu'il avait volé des cigares et de l'alcool aux S.S. Il a été expédié au « Straph-Kommando » avec un visa certain pour les fours crématoires de Dora.

Parmi les gardiens, il y a de plus en plus de S.S. qui nous rendent la vie impossible. Quand cette maudite guerre prendra fin, nous pourrons avoir des nouvelles par quelques français du S.T.O. (service du travail obligatoire), mais la souffrance, les coups, les privations continuent.

Nous autres les peintres étions plus tranquilles dans notre travail mais au camp, nous subissons comme les autres le même régime de coups.

Le matin, debout à 3-4 heures, nous étions dehors par n'importe quel temps. Nos sabots commençaient à nous lâcher: nous attachions nos pieds à la semelle avec du fil électrique. 6 heures : nous prenons le train qui nous transporte sur le chantier. Midi, une heure : repas pour les allemands ; pour nous, ce qui nous reste, soit le plus souvent, rien.

A 13 heures, reprise du travail jusqu'à 18 heures. Après nous attendons le bon vouloir du train, il n'a jamais d'heure fixe.

Arrivés au camp, distribution de nourriture puis repos jusqu'au réveil. Le plus terrible, c'est que de temps en temps, il y avait la « désinfection » : nos vêtements étaient ficelés en ballot avec le numéro matricule bien en vue. Puis nous étions conduits, tout nu, vers le bloc des douches, hiver comme été sous la pluie, la neige, le vent, le froid. Inutile de vous dire que la grande faucheuse faisait des victimes. Les douches, un filet d'eau, duraient tout juste 5 minutes car nous étions nombreux. Toujours dans le même appareil et mouillés, nous regagnions nos blocs. Encore une surprise ! Pendant les douches, nos matelas, nos couvertures étaient passés également à la désinfection. Nous étions couverts de poux. Une affiche nous prévenait : « un pou, ta mort ». Nous restions jusqu'à trois heures, heure du réveil, pour recevoir nos effets.

Du mois de juillet 1944, date de mon arrivée à Ellrich, au 3 avril 1945, nous avons eu ce régime qui fit beaucoup de morts : les plus forts s'affaiblissent, les autres tombent. Les « bobards » ne manquent pas et le moral en prend un coup. Heureusement, j'ai la chance d'être dans un bon kommando. Nous obtenons quelques fois de la nourriture et mes pensées vont chez moi, à Montauban, « mes parents, mes frères et sœurs, et mon Huguette ».

Heureusement que dans notre kommando de peintres nous sommes soudés entre français, belges et hollandais (sauf le Roger) : **DREVILLON** Louis, **DELATIN** Emile (belge), **WAES** Willy (belge), **DAUVIN** André (belge), **DUCOCQ** Maurice, **COUTURIER** Jacques, **ISAIE** Georges (belge), **DIEU** Maurice (belge), **BOUCHER** Pierre (belge). Avec ce dernier, nous nous sommes retrouvés 35 ans après à Montauban; ce fut une joie pour nous deux. Hélas il n'est plus. Il y avait quelques autres français et belges dans ce kommando.

Vers le mois de novembre, pendant quelques jours il n'y eut pas de travail sur le chantier. Nous sommes restés au camp. Avec notre travail de peintre, nous embellissions nos chambres, puantes et pleines de vermine, ce qui nous rapportait un peu de nourriture. Nous avons aussi la chance d'être tout le kommando groupé dans une grande chambre, avec des kapos et autres planqués.

Et les mois passent. Décembre 1944 : Noël triste. J'ai toujours de l'espoir, j'avais réalisé des santons et une minuscule crèche ce qui nous a permis de chanter Noël avec les autres occupants de cette chambrée. Le Roger fît des siennes: il jeta la crèche au feu, ce qui lui valut des remontrances des autres occupants de la pièce. La fin de l'année fut terrible. Pendant les fêtes, les civils allemands étaient en famille. Pour nous en guise de cadeaux, du travail et des coups. Notre kommando de peintres ne fut pas épargné, comme les autres: les coups, le froid, transport de matériels et - surtout transport de rail de chemin de fer. Les rails étaient gelés. Je vous assure que nos mains sans gants au contact du fer gelé, ce fut terrible. J'ai eu la chance de n'y rester qu'une journée.

Il faut dire qu'on vous prenait au petit bonheur, tant d'hommes ici, tant d'hommes là. Il fallait, autant ce faire que peut, voir la « gueule « des kapos. Ces hommes là se comprenaient avec les S.S. C'était la fête pour eux, et les coups tombaient plus nombreux : Que de morts en cette fin d'année 1944 !

NOUVEL AN 1945

C'est sans chaussures que je me présente à cette nouvelle année, qui va peut-être et nous l'espérons, annoncer la fin de la guerre, la « LIBERTE ».

Au début nous reprenons notre place au kommando des peintres et nous avons droit à une paire de chaussures. Toujours le même kapo: Willy.

Nous sommes au courant des événements, nous savons que les troupes alliées et françaises marchent vers l'Allemagne. Nous voyons la tristesse de nos maîtres civils et aussi des convois de réfugiés allemands qui passent sur la route. Il fait un froid de loup, mais le travail commande, il faut réchauffer notre peinture.

Comme catholique je prie mon DIEU pour qu'il nous vienne en aide dans notre misère. Hélas il a sûrement beaucoup de travail et hélas il y a toujours des morts. Avec notre travail de peinture, nous faisons aussi les charpentiers, ce qui nous vaut un peu de calme. Mais le travail est dur ; la nourriture baisse, la soupe, c'est pratiquement de l'eau. Les coups tombent dur mais nous sentons que la bête est aux abois. Nous avons la douleur de constater le premier mort de notre kommando : **ISAIE** Georges, belge, lui aussi parti en fumée. C'était un résistant, un chic type.

Malgré cette misère, le moral est bon. Quelques colis arrivent. Chez le belge, rien, le courrier ne doit pas fonctionner, et pour cause : février 1945.

Nous sommes chargés avec Maurice d'allumer les feux dans certains bureaux des civils. Quelle aubaine ! cela nous permet d'être au chaud et surtout de récupérer des restes de nourritures avec en prime un trésor: des mégots de cigarettes, car au camp nous avons connu des déportés échanger leur ration de pain pour une cigarette. Pour pouvoir fumer, certains ont commis des actes affreux ; j'en ai été une victime.

J'avais donc un trésor, de quoi fumer. Lorsque nous réparons des dégâts dans le casernement allemand, nous avions reçu des cigarettes et aussi nous vidions

plusieurs cendriers. Je ne fumais pas, j'étais riche. Un déporté russe un jour me proposa un morceau de viande à moitié cuit pour la moitié d'une cigarette. Vous vous rendez compte de la viande ! Pendant un mois j'ai fait ce trafic. C'était la vie pour moi, jusqu'au jour où... mon fournisseur de viande avait disparu, pour réapparaître sur une tribune de pendaison. Des pendus il y en a eu, nous étions obligés d'assister au supplice. Un jour de février, nouvelle séance mais qui je vois : « mon russe ». Les mains au dos, un bâton entre les dents. Dès les premières pendaisons les condamnés injuriaient leur bourreau, avec un bâton dans la bouche ouverte, ils ne pouvaient plus crier ni injurier. Son agonie dura quelques secondes de plus. Ce jour là, dans toutes les langues diffusées par haut-parleur, nous apprenions que le condamné a été pris coupant des morceaux de chair sur les cadavres, et par la suite l'échangeait contre du tabac. Imaginez mon état d'esprit. Depuis plus d'un mois, je faisais ce trafic avec cet homme. Sans le savoir j'étais un « anthropophage ». Chaque fois qu'il y avait des exécutions, je priais pour ces malheureux. Celui-là par contre pouvait pourrir en enfer.

Longtemps, j'ai été traumatisé par cette terrible chose ; dans les conférences que nous faisons dans les écoles, j'ai répugnance à raconter ces faits, mais il le faut pour montrer dans quelles conditions physiques et morales nous vivions.

Au camp, la vue est toujours la même, les meilleurs postes sont tenus par des déportés sans foi ni loi. Au chantier, nous, le kommando des peintres, sommes relativement au calme. Nous sommes une vingtaine avec toujours notre kapo, Willi.

Au début du mois de mars, la ration alimentaire diminue : presque plus de pain, un demi-litre de soupe. C'est tout pour une journée.

Dans notre kommando, nous pouvons nous débrouiller. Avec de la peinture, nous fournissons les « Blocs », nous touchons de la nourriture. Il faut voler pour vivre. Pendant 8 jours, pas de pain, la mortalité est grande. Les fours crématoires de DORA ne peuvent fournir la cadence. Aussi, juste au dessus du camp d'Ellrich, les allemands organisent un immense bûcher: une couche de cadavres, une couche de bois, une couche de cadavres, du bois, du mazout. Le feu dure à longueur de journée, la fumée envahie le camp et l'odeur de chair brûlée flotte en permanence. En trois jours plus de 3000 cadavres seront brûlés, pauvres malheureux qui ne verront pas la liberté. Du kommando, André Dauvin, Marcel Dieu, belges et Louis Drevillon, un français, nous quittent. Eux aussi passeront sur le bûcher. Notre chef d'équipe, Roger, est un peu responsable de ces décès. Il nous frappe, il nous presse tandis que le civil allemand ne dit rien; il doit sentir que c'est la fin.

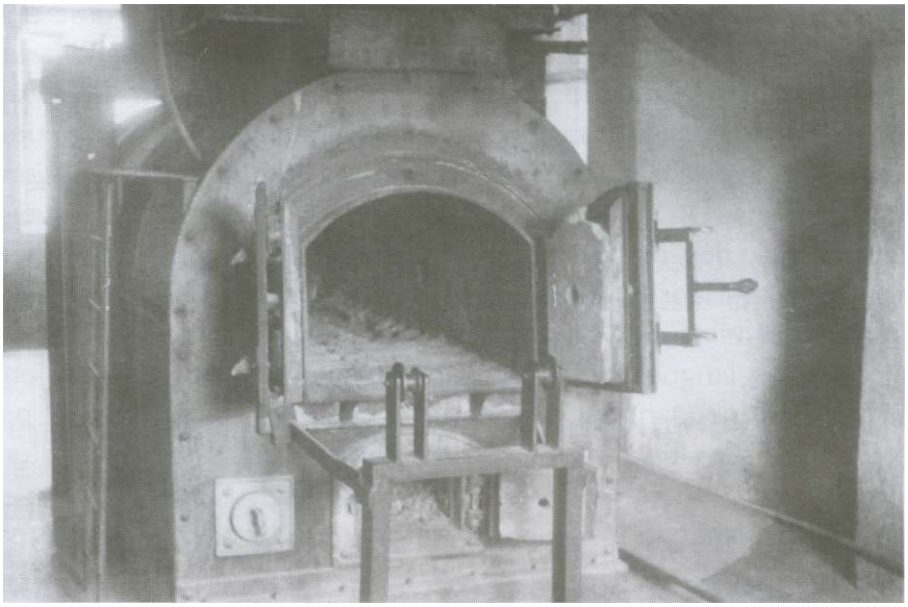

AVRIL 1945, PÂQUES DE LA LIBERTÉ

C'est mon troisième Pâques en captivité, mais ce Pâques est plein d'espoir. Les troupes alliées ne sont pas loin, car déjà, nous voyons des soldats allemands et même des civils ce qui nous met du baume au cœur.

Sur le chantier, les civils viennent se réfugier dans le tunnel. Mais pour nous les déportés, la fureur des chefs de Blok, des kapos et des contremaîtres allemands est à son comble. Ils ont peur et la peur les rend sauvages.

Tiendrons-nous jusqu'à l'arrivée des alliés ? Il faut tenir, tenir pour pouvoir se venger de nos bourreaux.

Les nouvelles sont mauvaises pour nous, nos gardiens ont reçu l'ordre de nous exterminer ou de nous évacuer. Le commandant de camp choisira l'évacuation.

Le 3 avril, c'est l'appel. Çà y est, nous partons. Nous recevons une boule de pain, une boîte de conserve et direction la gare. Avec quelques français, nous avons la chance de monter dans un wagon de voyageurs de 3ème classe. Malheureusement, d'autres auront des wagons découverts. Nous sommes gardés par deux soldats allemands. Mais à 150 par wagon, c'est dur. Par chance, on peut s'asseoir, se loger dans les filets à bagages et il y a un W.C, certes il est occupé par des camarades mais ils laisseront la place pour ceux qui en auront besoin.

Au départ d'Ellrich, il y aura quatre trains affectés, prêts avec 40 000 détenus. Dès qu'un train est complet, il part. Nous quittons ce lieu le 4 avril 1945. Nous voyageons dans ces conditions jusqu'au 9 avril, sans manger ni boire. Heureusement que nos gardiens ne sont pas méchants. Nous passons du côté de KASSEL, mais les Américains sont dans la région, il faut prendre une autre direction.

Pendant ces cinq jours, beaucoup de camarades meurent et seront déposés sur le ballast.

Dans certains wagons, beaucoup deviendront fous. Nous arrivons dans un coin surnommé la vallée de la mort. Des trains de détenus s'arrêtent. Les déportés seront conduits dans un champ et là ils seront abattus. Notre train était dans ce lieu. Sur la voie d'à côté était en stationnement un train de munition. Les deux trains sont repartis chacun de leur côté.

C'était notre jour de chance. Nous sommes arrivés aux environs de Hambourg et là, nous avons assisté au bombardement de cette ville. Il faisait nuit. Les avions lançaient des gerbes de phosphores, quel spectacle mes amis, une merveille pour nous car ces gerbes de feu accompagnaient des bombes, on voyait les éclatements des torpilles. Combien de morts parmi les civils ? Sur la route, quel spectacle ! des soldats épuisés, des civils avec leurs petites charrettes ; les alliés les mitraillaient. Nous avons tellement souffert des allemands que notre cœur ne ressent aucune pitié. Le voyage continue, il y a beaucoup de morts dans notre train.

Après ces jours de souffrance, notre train arrive le 9 avril. Nous sommes à proximité d'un camp avec une immense caserne : c'est le camp de BERGEN-BELSEN.

La sortie des wagons fut terrible. Nos membres ankylosés depuis tant de jours nous font mal et il faut marcher, nous avons toujours nos gardes qui pressent le pas. Tout le long du chemin jusqu'au camp cela fut très pénible.

Nous croisons des soldats français prisonniers qui partent dans une autre direction. Nous prendrons leurs places dans la caserne. Enfin, morts de fatigue nous logeons dans de beaux bâtiments mais, il n'y a pas de lits pour tout le monde. Tant pis, nous coucherons par terre. Une heure après, plus personne n'était debout, nous dormons le ventre creux mais heureux de vivre. Seuls les russes sont à la recherche de nourriture, ils commencent le pillage des cuisines et de la cantine. Les S.S. arrivent et ouvrent le feu. Sur la route il y a beaucoup de mouvements de toutes sortes.

Que vont-ils faire de nous?

Maurice reste à côté de moi, il ne parle plus à son copain du nord, Roger. Il a entendu des rumeurs du kommando qui ont décidé de le tuer. Je suis d'accord, Roger a des morts sur la conscience.

15 AVRIL 1945

Depuis notre arrivée dans le camp je n'ai pas quitté mon plancher car je dors par terre. Vers midi, nous commençons à entendre le bruit des tirs de canon, de rafales de mitrailleuses des avions alliés qui ronronnent dans le ciel. Vers quatorze heures, les tirs se font plus nombreux et sont plus proches. Un copain qui connaît ces bruits nous dit : « les gars, ils arrivent », il n'est pas fou.

A quinze heures, c'est la joie, des chars avec des étoiles sur les châssis passent sur la route. Au même moment, un char fait sauter la porte du camp. Nos SAUVEURS sont là !

Mes amis, je ne sais comment dire mais, à la minute, il aurait fallu voir ces mourants, ces infirmes, braves et décharnés, se précipiter par toutes les portes, les fenêtres, vers les barbelés les bras levés, hurlant, pleurant de joie. Je ne pouvais retenir mes larmes.

Le premier char fut suivi de plusieurs autres, c'était des troupes britanniques. A notre vue, j'ai remarqué que beaucoup de soldats anglais avaient les larmes aux yeux. Il faut reconnaître que nous étions une vraie cour des miracles.

Nous étions assoiffés de vengeance. Après la joie, les larmes, nombreux nous nous sommes jetés sur les S.S. puis sur les soldats, kapos... tous ceux qui nous avaient fait souffrir, jusqu'à la mort de certains. Je ne veux pas raconter les sévices que nous leur avons fait subir, nous en avions trop bavé et souffert. Derrière nous, il y avait des *milliers* de *camarades qui étaient partis en fumée. C'était terrible et* les *soldats* anglais laissaient faire.

Le lendemain de notre libération, une organisation a été faite et avec les belges, les hollandais et les français, nous avons été regroupés dans un bloc. On se sentait mieux. Malheureusement la nourriture était précaire. A notre libération, les troupes anglaises avaient découvert un stock de pain qu'ils comptaient nous distribuer à 17h 30. Le pain était empoisonné. C'est un officier allemand, docteur, qui a prévenu les anglais. Celui-là pouvait avoir la vie sauve. Les morts de BERGEN-BELSEN étaient des morts sans blessures.

Les premières troupes d'anglais n'étaient pas équipées pour secourir une telle masse de malades, ni pour enterrer cette masse de corps à l'abandon. A la caserne où nous étions, en comparaison du camp de déportés à côté, ce fut encore plus terrible. Les anglais firent creuser un immense trou, et les corps furent jetés pelle-mêle par les allemands prisonniers, car ce n'était plus des fantômes en rayure qui faisaient le travail.

Je ne peux oublier la puanteur des hommes et femmes qui pourrissaient vivants, couverts de plaies où seuls les yeux avaient un aspect humain. Quelques jours après, nous avons eu droit à une levée des couleurs ; que de larmes coulaient sur nos visages, mais c'était des larmes de joie.

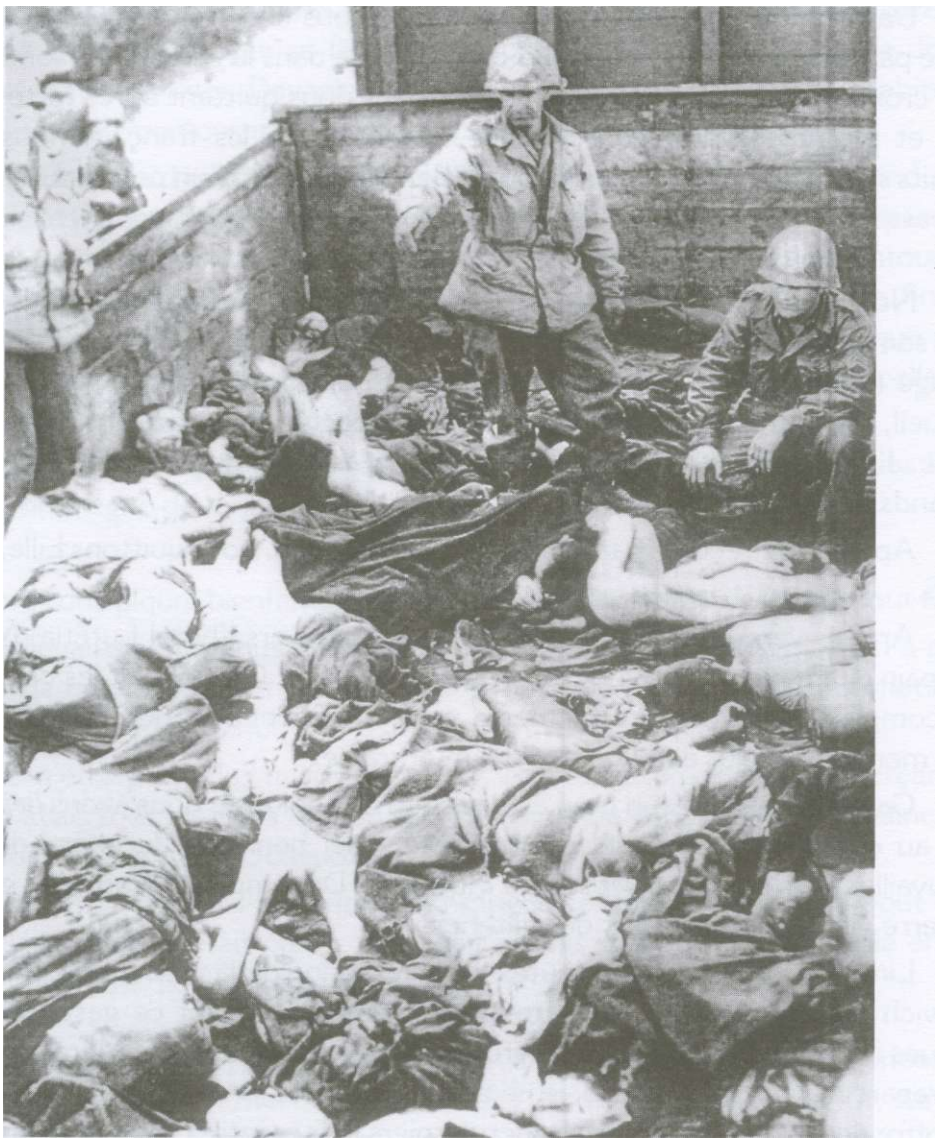

Le 24 avril, il y a eu un départ des libérés de la lettre A à M. Mon copain Maurice fit partie du lot. Je ne le reverrai plus.

Le 25 avril, c'est notre tour de partir et c'est avec joie que nous grimpons dans des camions conduits par des français. Nous avons quitté ce maudit camp car le peu de temps que nous y étions restés, beaucoup de malheureux y sont morts que ce soit avant ou après la libération. Le convoi s'arrêtait tous les 50 kilomètres. Quelle joie de voir toutes ces maisons détruites par la guerre. Nous remplissions les camions de pierres et nous bombardions les maisons encore en bon état. Dans un village, des copains ont été pris à partie par des civils allemands qui s'étaient regroupés dans une ferme. Nous nous sommes rendus sur les lieux et sous les yeux des soldats anglais, nous avons fait un carnage des gens et mis le feu à la ferme. Nous étions fous de vengeance.

Dans un endroit dont j'ignore le nom, nous avons pris le train direction la France par la Belgique, Bruxelles. Le train s'arrête dans la gare. Nous sommes reçus par la croix rouge belge. Nos camarades belges nous quittent après fortes embrassades et promesses de s'écrire, de se revoir. Nous, les français, nous sommes conduits sur un quai. Il y a distribution de bonne soupe et d'un petit colis de gâteries. Je repasse à la distribution de la soupe. Quel accueil !

Nous reprenons le train, direction la France, avec arrêt obligatoire à Lille. Nous sommes contrôlés et examinés par des docteurs, nous pouvons envoyer un message (qui n'arrivera pas à Montauban). Nous sommes logés dans des centres d'accueil, bien gâtés. Avec quelques copains déportés nous pouvons nous promener en ville. J'ai toujours ma tenue rayée, mais que les frites de Lille sont bonnes, à tous les stands on nous en offre.

Après avoir reçu un papier officiel, le lendemain, nous quittons Lille, direction PARIS.

Arrivés vers 7 heures, nous sommes dirigés vers l'hôtel Lutétia. Mais avec un copain de Pamiers nous voulons rentrer chez nous. On franchit les barrages sous l'oeil complice des voyageurs. Le métro, gare du nord et direction gare d'Austerlitz. C'est mon copain plus âgé que moi qui m'entraîne.

Gare d'Austerlitz: un train en direction de Toulouse; nous avons droit tous les deux au compartiment de première classe, quel bonheur! Je pense déjà à mes retrouvailles avec ma famille et aussi à Huguette. De temps en temps, des prisonniers de guerre viennent nous offrir des gâteries.

Limoges : arrêt de 20 minutes. Une personne de la croix rouge me porte un sandwich au roquefort, je me jette sur le fromage. Devant ce geste, elle revient quelques instants plus tard avec un gros morceau de ce fromage. Merci madame. Le train repart : Cahors, Caussade, je ne tiens plus en place. A Caussade, un groupe de filles offre des fleurs aux rapatriés. Ces derniers leur montre notre compartiment, et bientôt nous sommes envahis de fleurs. Il y a beaucoup de larmes.

Je ne tiens plus en place, je fais ouvrir la porte du wagon, je regarde ma région qui défile. Des prisonniers de guerre me tiennent et portent mes musettes. Mes yeux sont secs.

La gare, le train ralentit. Arrêt, du monde devant moi, de ma famille, personne. Seul Jean Capelle me reconnaît et crie « c'est Vern ». Je cherche toujours. On me montre des photos, « *connaissez-vous cet homme ?* ». Sur une photo, je reconnais Pierre. Il paraît que mes yeux ont fait comprendre qu'il ne verrait plus Montauban. On procède à l'enregistrement de mon arrivée, toujours accompagné par la foule qui me touche, qui touche ma tenue rayée.

Ma mère qui faisait partie des bénévoles qui accueillaient les prisonniers de guerre, était de repos ce jour là. Parmi les deux cents personnes présentes, Madame CAPELLE disait : « *Il faut prévenir sa mère, pour une fois qu 'elle n 'est pas là ».*

Un taxi conduit par le père Capelle me ramène chez moi. Mes parents sont prévenus, ma mère court comme une folle. Le taxi s'arrête et je suis dans ses bras,

les larmes coulent. Nous arrivons à la maison, tout le monde est là, mon père, mes sœurs, mon frère René avec sa femme et leurs enfants, Guy et aussi le docteur Malbrel qui doit me visiter. Devant tout le monde, je quitte mes affreux habits, et à la vue de l'état de mon corps, 34 kilos, les pleurs redoublent.

A Lille, j'ai attrapé la dysenterie, aussi je demande à ma mère de me donner du marc de café que je mange devant eux. Ils pensent que je suis fou, je ne le suis pas car je savais que le marc était un remède efficace. Le docteur dit à mon entourage : *« Donnez-lui tout ce qu'il vous demande* ». Il avait compris que c'était ma fin. Plus tard, il me l'a avoué, il m'avait donné trois jours à vivre. Je me rappelle que j'avais demandé à mes parents le coiffeur, j'étais pratiquement tondu. Je me rappelle aussi que mes nuits étaient agitées, des cauchemars plein la tête.

Mais il me manquait une présence, celle qui m'avait permis par ses lettres reçues à Compiègne de tenir bon.

Après une piqûre bienfaisante, je me suis endormi, dans des draps tout blancs. Beaucoup de gens sont venus en curieux. Ma patronne de la pharmacie n'a pas eu le courage de me voir. J'étais pour beaucoup une bête curieuse ; j'ai fait mettre sur la porte d'entrée : « Ici typhus ».

Quelle joie d'être parmi les miens, bien soigné, bien gâté par les commerçants du quartier. J'avais tous les jours un bon kilo de viande de la boucherie chevaline et de bons produits de l'épicerie Gualino.

Je remontais la pente mais toujours pas d'Huguette. Elle est venue au bout de six jours, quelque chose s'était passé. Elle avait connu la libération de la ville en août 1944. C'était la joie, la vie. Je n'étais pas là.

Après une rechute, je quittais Montauban pour un village des Pyrénées dans la famille de celui qui était mort dans mes bras : Jacques VAQUIER. Ce fut, dans l'air pur des Pyrénées que je repris pied et vie.

Le docteur Malbreil me dit alors : « *Mon petit, tu reviens de loin, je t'avais donné seulement quelques jours à vivre ».*

Je remercie DIEU de m'avoir préservé des terribles mâchoires de la mort et du four crématoire. J'avais bien souffert, crevé de faim, subi des coups mais j'étais là, bien vivant auprès des miens, un rescapé de la mort.

La DEPORTATION, dont la finalité était la mort pour tous, avait des motifs différents selon les personnes. C'est pourquoi l'extermination raciale ne doit pas dans l'opinion se comparer avec le martyr des déportés résistants. Nous sommes des hommes et des femmes qui ont combattu pour la LIBERTE. Nous resterons des combattants jusqu'à la fin de nos vies.

Nous étions dans des camps de la mort plus lente, par le travail. Les souffrances, la cruauté et la mort étaient là tous les jours, une mort à petit feu, chaque jour, chaque instant, à la fin, comme à Bergen-Belsen, sans manger ni boire pendant des jours, à laisser nos dernières forces, notre énergie, à traîner des cadavres vers les fosses communes, ces corps d'hommes et de femmes, nus, meurtris, décharnés, jetés les uns sur les autres. Les camps de concentration n'étaient pas des sanatoriums.

Nos témoignages sont pour notre jeunesse, une référence et un guide pour l'avenir.

Si l'expérience que nous avons vécu dans la résistance et dans les camps de concentration a été ignorée, c'est notre faute, nous n'en avons pas suffisamment parlé aux nôtres. Pourquoi ? Nous avions l'impression que cette période était incommunicable tant elle avait dépassé en horreur et en humiliation tout ce que l'on pouvait imaginer.

C'est par une espèce de pudeur que nous n'avons pas raconté ce que nous avons vécu.

Ceux qui n'ont vu qu'AUSCHWITZ auraient pu retrouver des souvenirs identiques à BIRKENAU ou à TREBLINKA, là où des millions de juifs, femmes, enfants, hommes et vieillards ont été exécutés dans les chambres à gaz dès leur descente du train. Ces exécutions ont été faites dans des conditions d'une horreur indescriptible : il faut savoir que lorsque l'on ouvrait les chambres à gaz, on trouvait tous les corps entassés les uns sur les autres ; les ongles de ces martyrs étaient arrachés tant ils avaient gratté murs et sols pour échapper, en vain, à la mort.

Il y avait d'autres camps qui n'étaient pas appelés camps d'extermination. Ils étaient aussi radicaux bien que moins rapides, ils avaient la même finalité.

Dans les camps d'extermination, la mort des déportés était immédiate, alors que dans les autres camps des prisonniers mouraient avec une lenteur calculée, étudiée : Ils devaient avant de succomber, rendre quelques « services » à l'Etat NAZI et à son industrie de guerre.

Il faut que vous sachiez que beaucoup d'entre nous avaient moins de 20 ans lorsqu'ils se sont engagés dans la résistance. Leur acte était tout à fait VOLONTAIRE, personne ne nous y a contraint. Seul le fait que notre patrie était vaincue, que son sol était foulé par les pieds de l'occupant, nous a fait entrer dans la résistance. Nous voulions sauver l'honneur de Notre pays et notre honneur.

Nous sommes les mieux placés pour savoir que les résistants ne représentaient pas, et de loin, la majorité des français. Un nombre très restreint de nos compatriotes était entré dans la résistance. Certains français étaient potentiellement résistants, mais... Il y a eu également tous ceux qui ont souhaité attendre, qui n'ont pas voulu s'engager tout simplement parce que c'était dangereux. Par la suite, le mouvement a été grossi par les réfractaires au S.T.O. (service du travail obligatoire)

Un nombre relativement élevé de résistants a été arrêté. Nous ne pouvions pas, pendant des mois, des années, exercer des activités dans la clandestinité sans que cela ne soit découvert, voire même sans que nous ne soyons dénoncés ! car il y a dénonciation et dénonciations !

Nous ne pouvons pas en vouloir à nos camarades qui arrêtés et torturés par la Gestapo, n'ont pu résister et ont donné des noms. Nous pouvons assurer par expérience, qu'entre les mains de ces tortionnaires, il était impossible de résister plus d'un jour sans parler. C'est pour cette raison que certains de nos camarades ont préféré se suicider.

Mais revenons sur les conditions de vie des prisonniers.
Sortis de prison, nous étions emmenés vers les camps. Les « voyages » duraient trois jours et plus. Nous étions entassés dans des wagons de marchandises ou des wagons à bestiaux. Dans ces derniers, prévus pour 40 hommes ou 8 chevaux, nous étions parfois plus de 120 et même plus. Il nous était donc impossible, dans ces conditions, de nous asseoir encore bien moins de nous coucher. Sans nourriture ni boissons durant tout le long du voyage, certains arrivaient à boire leur urine, mais beaucoup mouraient. Un bidon était mis à notre disposition pour satisfaire nos besoins naturels, mais avec les disputes et les bagarres inévitables, ce bidon était renversé et nous étions pratiquement couverts d'excréments.

Les allemands entendaient nous faire mourir au cours des journées de travail en nous imposant des tâches parfois surhumaines, à la limite de l'absurde : par exemple, les camarades de MAUTHAUSEN et STRUTHOF; à travers des escaliers qui ne menaient nulle part, portaient sur les épaules des pierres qui les écrasaient et arrachaient leurs bras, alors que ces pierres ne servaient à rien. De même, à BUCHENWALD, pour les blocs de quarantaine (les nouveaux arrivants), le port des pierres de la carrière était une première « mise en condition ». On peut citer également le transport dit « corvée de jardinage » : il consistait à l'acheminement, à deux, de grandes cuves remplies d'excréments, ces « engrais » étaient pour le potager des Nazis ; ou autre exemple : alors que quatre hommes valides auraient du mal à porter une machine, on nous obligeait à le faire à deux.

ESPOIR ET DÉSESPOIR...

A l'annonce du débarquement en Normandie, nous étions remplis de joie. Nous attendions cette nouvelle. La vie reprenait avec des espoirs insensés. Le moral était en hausse, la fin de la guerre était proche...

Ces espoirs ont été déçus. Notre vie est devenue encore plus dure dans les camps: travail plus pénible et diminution de la nourriture. Les S.S. étaient de plus en plus énervés, chaque jour d'avantage, et leur attitude devenait de plus en plus

sauvage. Le sursaut dû à l'offensive de VON RUSDSTEDT permit aux allemands de redresser la tête. Nous l'avons ressenti d'une manière cruelle. La fin de la guerre fut pour nous dramatique, les instructions des nazis étaient très précises :

« AUCUN D'ENTRE NOUS NE DEVAIT SURVIVRE
POUR PORTER TEMOIGNAGE SUR CE QU'ETAIENT
LES CAMPS DE CONCENTRATION ».

Au fur et à mesure que les troupes alliées avançaient vers l'Allemagne, puis en Allemagne même, les camps étaient évacués les uns après les autres. Chacune de ces évacuations entraînait d'autres crimes :

- exécution d'hommes et de femmes à la hache
- camarades pendus à des crochets

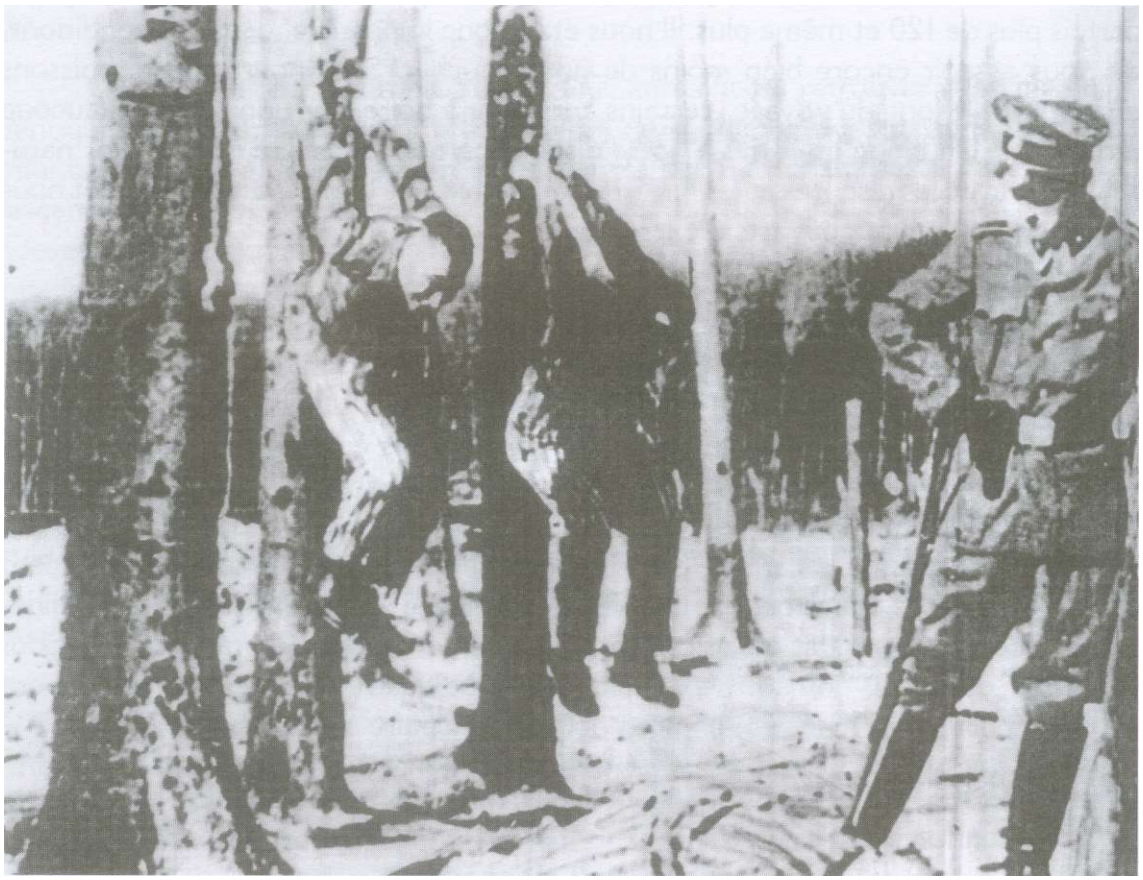

Les survivants étaient envoyés sur les routes, sans boire ni manger, portant sur le dos les sacs des gardiens. Ce furent des routes sanglantes. Ceux d'AUSCHWITZ, de BIRKENAU et de tous les camps lointains tels que DACHAU, DORA, MATHAUSEN, RAVENSBRUK (camp de femmes) et ELLRICH, étaient dirigés vers les seuls camps dont les allemands pensaient qu'ils seraient encore à l'abri et pourraient résister à l'offensive alliée. BERGEN-BELSEN où notre convoi est arrivé après cinq jours mortels, était un de ces camps, sans doute

le plus horrible que l'on puisse imaginer. Là, par dizaine de milliers, étaient entassés et mourraient les déportés. Nous avons vu des choses horribles mais dans ce dernier camp, les horreurs dépassaient tout ce que l'on avait pu connaître. Songez qu'après un voyage d'enfer de plusieurs jours (notre convoi parti d'EIlrich le 4 avril 1945 est arrivé le 9 avril 1945 à Bergen-Belsen) où tant de nos camarades sont morts de faim, de soif de froid, vautrés dans leurs excréments, nous avons du vivre le même régime infernal jusqu'à notre libération le 15 avril 1945. Du matin jusqu'au soir, nous traînions, à deux, jusqu'aux fosses communes, les corps de nos camarades morts que nous ramassions dans les allées ou les baraques. Nous les jetions dans ces charniers. Les corps s'enchevêtraient les uns avec les autres dans une dernière communion.

Cinquante ans après, c'est de cette image affreuse que nous avons conservé le souvenir. La seule consolation est que pendant les derniers jours de captivité, les coups de bâtons ou autres, étaient plus rares.

Nos libérateurs, les troupes Anglaises, avaient filmé la libération du camp. Le film a été projeté à Londres devant un certain nombre de correspondants de guerre et d'officiers endurcis. Tous ne purent pas supporter ces scènes horribles et quittèrent la salle de projection.

Si nous avons survécu, c'est peut-être parce que nous avions un peu plus de force physique que les autres mais peut-être aussi parce que nous avions plus de force morale. Nous autres résistants, savions pourquoi nous étions là.

Un cycle s'achève.

Nous allons célébrer le 56ème anniversaire de la libération des camps. Les cérémonies qui marqueront cet événement n'auront pas le faste et l'ampleur de celles du débarquement de 1944, et pour cause : la déportation, les DEPORTES, qui sait de nos jours ce que cela signifie vraiment ?

Nous n'avons pas achevé notre travail. Nous devons mettre à profit les dernières années de notre vie pour perpétuer le souvenir. Nous avons le devoir de faire en sorte que cela ne se reproduise plus ; « ON OUBLIE TROP VITE ».

Combien de temps nous reste-t-il à vivre, nous les plus jeunes qui avions de 17 à 20 ans à cette époque ? Personne ne peut le dire... Mais durant ce temps, chacun des rescapés garde en sa mémoire un certain nombre d'images particulières. Elles resurgissent au gré des circonstances, banales ou exceptionnelles.

Même après plus de cinquante ans, elles les ramèneront au camp : Uniformes rayés d'enfer, cour des miracles cernée par des chiens loups, triangle rouge pointe en bas, sont des symboles.

Pour nous les déportés, les seuls motifs de fierté que nous avions, dans les camps de concentration, étaient ce triangle rouge pointe en bas et nos uniformes rayés de bleu et de blanc.

Les rêves du passé sont plus lourds que ceux de l'avenir.

Les raisons du silence voulu par les NAZIS sur l'activité du camp de DORA et celui entretenu par les Américains et les Russes sur l'existence de ce camp, se comprennent. Les Russes et les Américains se sont partagés les savants nazis qui travaillaient sur ces fusées, les ont protégés de toutes poursuites comme criminels de guerre, et les ont utilisés, honorés pour parvenir maintenant à la conquête des étoiles.

Les anciens déportés dans le tunnel de DORA, veulent qu'on se souvienne que les inventions extraordinaires qui ont permis la conquête de l'espace, ont été réalisées grâce à la souffrance et à la mort de déportés et en particulier de français dont le camp de DORA fut un véritable cimetière : 4 850 sont morts à DORA et ses kommandos en 19 mois. C'est sous terre, dans une ambiance de terreur, que les déportés devaient transformer un tunnel insalubre en usine moderne fabriquant des engins de mort : le V1 et le V2.

Les études consacrées à l'espace ne parlent pourtant jamais du camp de DORA. A les lire, on croirait que sa conquête a commencé avec l'année 1945.

Lorsque débuta la concurrence américano-soviétique pour la domination du ciel, ni les Russes, ni les Américains n'avaient intérêt à rappeler ce précédent à leurs exploits.

Le général DORNBERGER, l'inventeur Wernher Von BRAUN et d'autres ingénieurs de très haut niveau, furent emmenés aux Etats-Unis avec cinq cents techniciens, quelques fusées et des tonnes de plans. Les Américains comptaient les utiliser à leur profit. Tous ces individus qui auraient du être arrêtés sous l'inculpation de crimes, furent mis à l'abri afin que leurs compétences scientifiques soient utilisées, et obtinrent leur visa et plus tard la citoyenneté Américaine.

Lorsque le 21 juillet 1969, l'américain Neil AMSTRONG sort de l'engin qui l'a déposé sur la « Mer de la Tranquillité », il pose son pied gauche sur le sol de la LUNE. Sur terre, le responsable de cette réussite est porté en triomphe au son des cloches et au milieu des feux d'artifices.

Ce héros est un citoyen américain de fraîche date.

Il s'appelle Wernher Von BRAUN.

Personne ne parla des 20000 morts du complexe concentrationnaire de DORA qui comprenait en 1945, 32 kommandos annexes, entre autre celui de ELLRICH qui fut aussi horrible et sur les cadavres desquels ces allemands monstrueux avaient édifié une gloire éphémère.

JACQUES VERN, **MATRICULE** 21 877
arrêté le 20 janvier 1943,
libéré le 15 avril 1945 à BERGEN-BELSEN.

LISTE DES PERSONNES QUE J'AI CONNU

De nationalité française :

BERT Pierre	21 558	décédé à DORA
BAZIN Jean		décédé
COUTURIER Jacques		décédé
CUQUEL Gaston	20881	décédé à DORA
DELOFFRE Jean	31 952	décédé
DELPECH Maurice	14741	décédé à DORA
DREVILLON Louis	44 118	décédé à DORA
DUCROG Maurice	28 898	déporté à DORA
RAYNAL Serge		décédé
ROUMAGNAC Paul	21 878	décédé à DORA
THEVENET Raymond	38697	déporté à DORA
TOUSTOU Julien	38777	déporté
VACQUIER Jacques	38763	décédé à DORA

De nationalité belge :

BOUCHER Pierre	39813	déporté à DORA
CORRAL Emile		déporté à DORA
DAU VIN André		déporté à DORA
DIEU Marcel		déporté à DORA
DONDEYNE Nestor		déporté à DORA
DULATIN Emile		déporté à DORA
ISAIE Georges		décédé à DORA

De nationalité espagnole :

PUIG Jacques	connu à Compiègne

MARCHE du STALAG 122 COMPIEGNE

REFRAIN

A Compiègne à Compiègne
Dans ce camp partout cerne de barbelés
A Compiègne à Compiègne
Nous avons pour tout décor, les miradors
A Compiègne à Compiègne
De matin jusqu'au soir on vit dans l'espoir
Aussi le moral est bon
Car bientôt nous partirons ..... De Compiègne

1er COUPLET

De tous les coins de France
Nous sommes arrivés
Ramassés par malchance
Nous voilà prisonniers
Certains se désespèrent
Et se font du souci
Oublions nos misères
Et tous en cœur Chantons ceci .....

2ème COUPLET

Dans ce lieu d'infortune
Jamais nous ne voyons
De blonde ou de brune
Mais nous nous en passons
Mais faute de sirènes
Aux cheveux ondulés
Dans ce camps toute la semaine
Nous apercevons des frisés.

3ème COUPLET

Où sont nos cuisiniers
Et leurs mets succulents
L' bifteck aux pommes de terre
De nos p'tits restaurants
Plus jamais on ne mange
De ces bons petits plats
Mais par contre en échange
On nous sert des rutabagas

4ème COUPLET

Nous buvions tant de choses
Vins, apéros, liqueurs
Qu'nous avions la cirrhose
Tous au moins des aigreurs
Mais la plus de chopines
De gros rouge d'autrefois
Y a la boldoflrine
La bonne tisane pour le foie

5ème COUPLET

L'français qu'aime les combines
Se fit la gratte toujours
Au bureau de l'usine
On grattait comm' des sourds
Même à nos ménagères
Nous grattions quelques sous
Maintenant ça ne change guère
Tout'la journées on s'gratte les poux

6ème COUPLET

Tous un couche sur la paille
L'électeur, le député
L'curé et ses ouailles
Le pauvre et le banquier
L'contribuable sans malice
Couche près du percepteur
Le commissaire de police
Ronfle auprès d'un cambrioleur.

7ème COUPLET

Des hommes au temps naguère
Nous avaient dirigés
Mais Frère dans la misère
Nous voilà rassemblés
Laissons nos divergences
Et rappelons nous après
Qu'il n'y a qu'une France
Et qu'avant tout nous sommes français.

MÉMOIRES CONJUGUÉES

Le jeudi 20 avril 2006, dans la cour du lycée Michelet, étaient honorées les mémoires conjuguées d'Adèle **KURTZWEIL** et Marie-Antoinette **ORCIVAL,** toutes deux victimes des camps nazis.

Moment intense, moment de gravité non feinte, moment d'émotion palpable pour cet hommage sobre, vibrant, en mémoire de ces deux jeunes filles, toutes deux élèves de Michelet, victimes de l'horreur indicible, de l'aveuglement meurtrier des hommes.

Chaque instant de cette cérémonie aura été empreint de sincérité, redonnant au mot civisme tout son sens.

Au moment de la minute de silence, instant extrême de recueillement, une chape de béton, lourde de souvenir, semblait s'abattre sur l'assistance... silence dans lequel l'on pouvait dans sa mémoire entendre encore battre les cœurs d'Adèle et de Marie-Antoinette.

Auparavant, François-Henri Soulié, ancien élève lui aussi de Michelet, donnait lecture de la trajectoire tragique d'Adèle Kurtzweil, exterminée avec ses parents, dès son arrivée au camp d'Aushwitz... nous étions le 9 septembre 1942.

C'est un sort tout aussi atroce que devait connaître la tarn-et-garonnaise Marie-Antoinette Orcival, morte d'épuisement le 19 juin 1945, après avoir connu les effroyables et pires conditions du camp de Ravensbruck et des mines d'Eisfeeben-Beendorf

Aujourd'hui, sur les murs du lycée Michelet, chargés d'histoire, une plaque commémore à jamais le souvenir d'Adèle et de Marie-Antoinette, victimes innocentes de l'atroce, un atroce qu'il ne faut pas oublier, pour que jamais il ne se reproduise.

Avec l'autorisation de Monsieur Falconier, proviseur du lycée Michelet, nous reproduisons ici les pages du site internet « lycée Michelet », retraçant l'histoire d'Adèle Kurtzweil, histoire restituée grâce aux archives conservées à Auvillar dans une réserve de la mairie depuis l'arrestation de la famille Kurtzweil le 26 août 1942, et inventoriées en 1990 par Laurence et Pascal Caïla.

Il faut citer aussi le témoignage de Monique Lagard, professeur d'histoire au lycée Michelet, qui écrit le 9 février2005 :

> *« Quelle émotion de découvrir cette évocation d'Adèle Kurtzweil, pour moi qui a été marquée, ainsi que mes élèves par le destin tragique d'Adèle. En 1994 et 1995, nous avions réalisé, avec beucoup de cœur, une recherche documentaire et une exposition.*
>
> *Je ne saurais vous dire combien il est important que la mémoire d'Adèle Kurtzweil se perpétue dans notre lycée. Je pense, comme l'écrit Primo Lévi dans « Si c'est un homme », que le souvenir de ce qui s'est passé à l'époque nazie peut être un avertissement et une aide « pour trouver la force de résister à tout nouveau fascisme » qui peut naître n 'importe où et se camoufler sous d'autres noms. « N'oubliez pas que cela fut. Non, ne l'oubliez pas. Gravez ces mots dans votre cœur. Pensez-y toujours ».*

UN DESTIN BRISÉ

Adèle **KURZWEIL** est née à Graz en Autriche le 31 janvier 1925 de Gisèle Tramer et de Bruno Kurzweil. Les parents sont tous les deux d'origine juive. Cependant Bruno a été baptisé selon la religion catholique en 1912 à 21 ans. Sa femme et sa fille ont quitté la religion juive le 11 Juin 1926 comme en témoigne un certificat retouvé dans les archives d'Auvillar. Bruno Kurzweil est avocat, Gisèle mère au foyer. La famille est aisée.

En 1928, Bruno Kurzweil est membre du parti Social Démocrate Autrichien.

La famille *Kurzweil* en Autriche - 1928

La famille Kurzweil était destinée à vivre heureuse en Autriche. Mais l'annexion du pays par l'Allemagne d'Hitler les contraint à l'exil car d'origine juive. Ainsi dès les 12 et 13 mars 1938, en Autriche annexée, les premières lois discriminatoires contre les juifs sont mises en oeuvre. Bruno Kurzweil doit interrompre l'exercice de sa fonction d'avocat. Il doit déposer une déclaration de fortune obligatoire pour les juifs. Les comptes en banque des Kurzweil sont bloqués car juifs, ils sont soupçonnés de vouloir quitter l'Autriche. En septembre 1938, la famille obtient des passeports « Deutsches Reich ». En effet la France et la Grande Bretagne ayant signé avec Hitler les accords de Munich, les Kurzweil sont autorisés à quitter l'Autriche.

Passeport « Deutches Reich »
1938

Le 4 octobre la famille Kurzweil passe la frontière de Suisse s'inscrit au poste de police de Zurich. Et le 17 octobre elle arrive à Paris où elle loge dans le 19ème arrondissement.

Ce sera alors une courte période d'espoir. Bruno Kurzweil s'inscrit comme étudiant à l'Alliance Française. Il reçoit une grosse somme d'argent en provenance de Zagreb par l'intermédiaire d'une banque suisse.

En Allemagne de nombreuses violences antisémites sont commises pendant la nuit de cristal.

En février 1939 la guerre civile s'achève en Espagne. Cinq cent mille combattants républicains et réfugiés civils passent la frontière française. Ils sont acueillis dans des camps improvisés : ainsi le camp de Judes, sur la commune de Septfonds en Tarn-et-Garonne.

En Août 1939, Adèle est envoyée par ses parents dans une auberge de jeunesse au Plessis-Robinson.

Le 1 septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Le 3 septembre la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre au Reich. Les allemands et les autrichiens vivant en France sont suspectés, recherchés et enfermés dans des camps. Bruno Kurzweil est arrêté, conduit au stade de Colombes, enfin interné au camp pour étrangers de Meslay du Maine dans la Mayenne.

Le 8 septembre, Adèle entre dans une institution juive de Secours d'enfants à Montmorency : la villa Helvética. Elle y restera jusqu'en juin 1940. Vraissemblablement ses parents l'avaient placée là pour qu'elle soit en sécurité.
A la rentré scolaire d'octobre 1939, Adèle est inscrite en classe de quatrième au cours secondaire de Saint-Leu à Enghien les bains.

Bruno Kurzweil est sorti du camp. Il est inscrit sur le relevé des Etrangers sans nationalité, bénéficiaires du droit d'asile, par la commission de révision du 3ème arrondissement.

Le 10 mai 1940, c'est le début de l'offensive Allemande. Le 6 juin les lignes françaises sont enfoncées. Le 14 juin les troupes allemandes pénètrent dans Paris.

Dès le 9 juin les Kurzweil ont obtenu un sauf-conduit collectif pour gagner le Tarn-et-Garonne.

Le 22 juin 1940 l'armistice est signé. Le 10 juillet la 3ème République est remplacée par L'Etat français.

En arrivant à Montauban la famille Kurzweil occupe des logements successifs : à Lalande, avenue Gambetta et rue Denfert-Rochereau.

Le 23 septembre 1940, Adèle fait sa rentrée officielle au lycée Michelet en

classe de quatrième B2. Elle a 15 ans, soit environ deux ans de retard à cause du changement de langue. On a retrouvé ses carnets de notes à Auvillar : c'est une excellente élève en langue et dessin, les résultats sont satisfaisants en lettres et sciences.

Le 15 décembre 1940, Adèle reçoit son bulletin de notes du premier trimestre. La directrice Madame Soulié écrit : « Adèle suit la classe avec profit. J'espère que le second trimestre sera tout à fait satisfaisant ».

A cette époque, à Vichy, le conseil des ministres arrête un statut des juifs. Les préfets de la zone sud auront la possibilité d'assigner à résidence ou même d'interner les « ressortissants étrangers de race juive » .

C'est le 6 novembre 1940 que le maréchal Pétain effectue son premier voyage officiel ; il est reçu à Montauban et à Toulouse.

Les Kurtzweil à Montauban
1941

Le 15 janvier 1941, il est créé un centre d'internement pour « étrangers en surnombre » au camp de Judes près de Septfonds.

Le 23 mars 1941, Vichy crée le Commissariat Général aux questions juives.

Le 6 juin 1941, l'Etat Français publie la seconde vague du statut des juifs qui prescrit leur recensement. En septembre la préfecture de Tarn-et-Garonne recense 1826 juifs, dont 548 français.

Le 7 juillet 1941, Adèle est admise en classe de troisième au lycée Michelet. A partir de septembre, Bruno Kurzweil essaye d'obtenir un visa pour le Mexique. Ces démarches l'occupent jusqu'au mois d'août 1942, démarches toujours sans suite.

Or, dès le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee décide de la « solution finale de la question juive ».

Le 4 mai la famille Kurzweil est assignée à résidence à Auvillar.

Adèle qui est toujours élève au lycée Michelet est autorisée à résider à Montauban. Elle obtient un sauf-conduit pour effectuer les aller-retour Montauban-Auvillar.

Le 1er juillet 1942, la Directrice du lycée Michelet invite les parents d'Adèle à la distribution des prix qui doit avoir lieu le 13.

Les 16 et 17 juillet 1942, c'est la rafle dite du Vel' d'Hiv.

13 000 juifs sont arrêtés à Paris par la police française. Ils seront déportés.

Le 16 août, une prédication est dite en faveur des juifs traqués en chaire au temple des Carmes à Montauban.

Le 20 août, Mgr. SALIEGE, archevêque de Toulouse, rédige une lettre de protestation contre les déportations de juifs qui sera lue dans les églises du diocèse le dimanche 23 août. Le 26 août, l'évêque de Montauban en fait de même.

Le 24 août 1942, la gendarmerie d'Auvillar reçoit l'ordre de procéder à l'arrestation des israélites. Le même jour 84 juifs sont transférés du camp de Judes vers Drancy : sans doute pour libérer des places !

Le 26 août, Adèle et ses parents sont arrêtées place de l'Horloge à Auvillar, ainsi que les trois autres familles juives. Ils sont dirigés sur le camp de Septfonds.

Dans la nuit du 1er au 2 septembre, les deux cent onze israélites internés au camp de Judes, sont amenés à la gare de Caussade, puis intégrés à un convoi régional pour Drancy

Après une semaine d'internement, les Kurzweil et les 203 survivants sont transférés vers Auschwitz par le convoi n°30. Ils y seront tous exterminés dans les chambres à gaz dès leur arrivée.

Marie-Antoinette ORCIVAL
AOÛT 1934

DANS LES TÉNÈBRES

C'est en avril 1943 que Joseph Delom, expéditeur en fruits à Montpezat de Quercy, forma le premier groupe opérationnel pour le renseignement et le camouflage des jeunes qui fuyaient le S.T.O.

Au même moment, Pierre Cabarroques, à Caussade, contacté par Noël Duplan depuis la fin 1942, entre dans la résistance active en accomplissant de nombreuses missions d'organisation du maquis Bir-Hakeim.

Au début le maquis est peu important : une dizaine de réfractaires, qui, sous les ordres d'André Fiquet (pseudo : Tataouine) sont localisés à la bergerie de Vieille, sur la commune de Lavaurette - Saint-Georges, tout près de Saint-Symphorien.

Puis le maquis s'étoffe peu à peu. Dès janvier 1944, une antenne de dix sept hommes, sous les ordres de Tataouine, se déplace vers Montpezat. Ils trouvent cantonnement au vieux moulin Roland, près de l'église de Saux. Ils y restent peu de temps. Le groupe, conduit par Delom, s'installe vers le hameau de la Salvetat, lieu-dit : les Garennettes, dans les fermes avoisinantes, s'y ravitaillant et y cachant du matériel.

Dans la nuit du 29 au 30 avril, ils font sauter la voie ferrée Toulouse-Paris au tunnel de Viandès, à l'est de Montpezat.

Max Hastings, qui a eu accès au journal de marche de la division Das Reich, lie les événements qui vont suivre à la recherche des terroristes, d'autant que réside à Montpezat un réfugié d'origine sarroise, René Broer, installé avec sa femme et ses enfants, et redouté pour son activité pro-allemande. Dévoilé comme indicateur, il sera plus tard, en juillet, arrêté par Tataouine qui le ramènera dans le camp militaire de Caylus, dernière localisation du maquis Bir-Hakeim. Jugé et condamné à mort, il sera fusillé dans la combe de Pech-Sec.

Dans la nuit du 1er au 2 mai, vers 3 heures, les allemands investissent les abords de Montpezat, aux « Garennettes ». Les soldats qui opèrent sont sous les ordres de la kommandantur S.S. de Caussade n° 59 544. Un maquisard, Guy Pierlot, de garde, tire au fusil-mitrailleur sur une patrouille S.S., à l'orée du bois situé entre la ferme Verdier et la ferme Crantelle. Il y aurait eu 6 à 7 tués et autant de blessés chez les allemands. Cette action de retardement permet à ses camarades de fuir vers Perches et Lapenche.

Pierlot, tout en continuant à tirer, se réfugie dans la ferme Crantelle.
Les S.S. l'assiègent, mettent le feu au bâtiment vers 4 heures. On retrouvera plus tard dans les ruines incendiées les restes de Guy Pierlot. Le fils Crantelle réussit à s'enfuir miraculeusement. Mais Marie-Louise Crantelle, qui essayait, à son tour, de

s'échapper, est abattue dans les blés avoisinants par une rafale de mitraillette.

Puis les allemands incendie la ferme Verdier, épargnant madame Verdier en raison de son attitude secourable à l'égard de quelques blessés allemands.

A 8 heures, ils sont à la ferme Valès qu'ils brûlent. Ils continuent par les maisons de Ruamps Moïse et Massip Henri. Au lieu-dit « Petit », ils mettent le feu aux fermes de Coquès André, Régis, Morane et Coquès Henri.

Avant de brûler chaque ferme, ils pillent, libérant cependant le bétail qu'ils emmènent en réquisitionnant les habitants pour le conduire. Les porcs sont surtout l'objet de convoitise. Ils les tuent sur place et emportent leur viande.

Non contents d'avoir tout pillé et incendié, les allemands emmènent les propriétaires et les domestiques comme otages. Certains seront déportés en Allemagne d'où ils ne reviendront pas :

• Ruamps Henri, mort à Dachau le 30 janvier 1945 ;
• Valès Germain, mort en Allemagne ;
• Crantelle Albert, mort à son retour le 31 mai 1945.

Tandis que la terreur se répandait dans la campagne, vers 9 h 30, d'autres groupes de S.S., montés sur chenillettes, prenaient possession du village de Montpezat. Les S.S. procèdent aussitôt à des arrestations qui se combinent avec des exactions et des brutalités d'une extrême violence.

Le maire, M. Cros, est arrêté. Une jeune fille, Marie-Antoinette Orcival, est également arrêtée.

Sa belle sœur, Marguerite, témoigne :

> *« Marie-Antoinette était infirmière et au titre du Secours national avait en charge les réfugiés. Elle suivait avec passion les événements et parlait d'un prochain débarquement. Je lui conseillais la prudence.*
>
> *Le 2 mai, elle était sur la place, attendant un attaché du préfet, quand sont arrivés les S.S. « Arrêtez cette jeune fille à la jupe écossaise ! » Ils l'ont enfermée au café Barthe, où je suis allée lui porter sa carte d'identité, car ils la disait juive, parce que mate de peau, avec des cheveux très bruns et un nez busqué. Le soir, je l'ai vue partir sur le camion, seule femme au milieu d'une douzaine d'hommes. Je suis allé à Toulouse quelques jours après pour la voir à la prison Saint-Michel où elle était incarcérée. Je n'ai pu la rencontrer. »*

Trois malheureux : Négrier, coiffeur ; Dupuy, mécanicien ; Salvador Benjamin, cultivateur, accusés d'avoir aidé ou ravitaillé les hommes de la Résistance, sont torturés dans la maison Laroque, près de la mairie.

Vers 15 heures, ayant accompli tous ces exploits, les allemands se retirent enfin. Tous les otages sont embarqués sur camion et emmenés à Caussade. Certains d'entre eux seront renvoyés chez eux le soir même. Mais plusieurs seront déportés en Allemagne.

La population du village, terrorisée, qui s'était prudemment verrouillée à l'intérieur des maisons, commence à se risquer dehors. La vie reprend peu à peu.

Mais vers 20 heures, survient une nouvelle alerte. Une deuxième occupation du village a lieu, toujours par la même brigade de S.S.. Ces derniers, apparemment sous l'influence de boissons alcoolisées, vont faire preuve à nouveau d'un déchaînement de férocité. Les voilà qui courent en tous sens, hurlant comme des forcenés. Ils perquisitionnent de maison en maison, poussant au dehors leurs occupants. Arrêtant toutes les personnes qu'ils rencontrent dans les rues, ils rassemblent les uns et les autres sur la place de la mairie, fusils-mitrailleurs braqués sur eux. Pendant ce temps, la maison Valmary brûle.

Des S.S. arrêtent le chanoine Galabert et l'abbé Schaff prêtre lorrain, réfugié à Montpezat. Ils sortaient de l'église où était célébré l'office du mois de Marie. Les allemands font monter le curé sur la place avec les hommes, et collent au mur le prêtre lorrain, mitraillette dans le dos. Pendant l'interrogatoire musclé, et en allemand, de ce dernier, les S. S. mettent le feu à deux maisons voisines appartenant à M. Delpech et M. Bonnet, ainsi qu'au presbytère. Dans la maison Bonnet, une petite fille de 3 ans, Lucette Berthe, sera brûlée vive avec son grandpère Charles Rathberger. Une troisième personne, Jean Costes, âgé de 60 ans, venant de Lapenche à Montpezat voir sa sœur, est arrêté et probablement fusillé et jeté dans les flammes.

Quand toutes ces opérations sont terminées, les S.S. remontent dans leurs camions et s'en retournent définitivement à Caussade. Ils emmènent avec eux un certain nombre d'otages qui seront déportés :

- Delpech Félix, mort à Dachau le 22 janvier 1945
- Dupuy Eugène et Négrier Clotaire.

A la suite de ces événements épouvantables, Mgr. Théas, évêque de Montauban, adresse, le 6 mai, la lettre suivante au commandant Bladlow, chefde la kommandantur:

> *« Mardi dernier ta commune de Montpezat a été le théâtre d'événements douloureusement tragiques. Défenseur de la justice, gardien du droit naturel, je manquerais gravement à mon devoir si, en face de tels actes de terrorisme et de barbarie, je ne faisais entendre la protestation indignée de la conscience humaine et chrétienne. Le vainqueur a le devoir d'assurer l'ordre, et non de faire du désordre. Si le vainqueur pratique le terrorisme, il est disqualifié pour l'interdire...».*

Place de
Montpezat de Quercy

Maison de M.A. Orcival

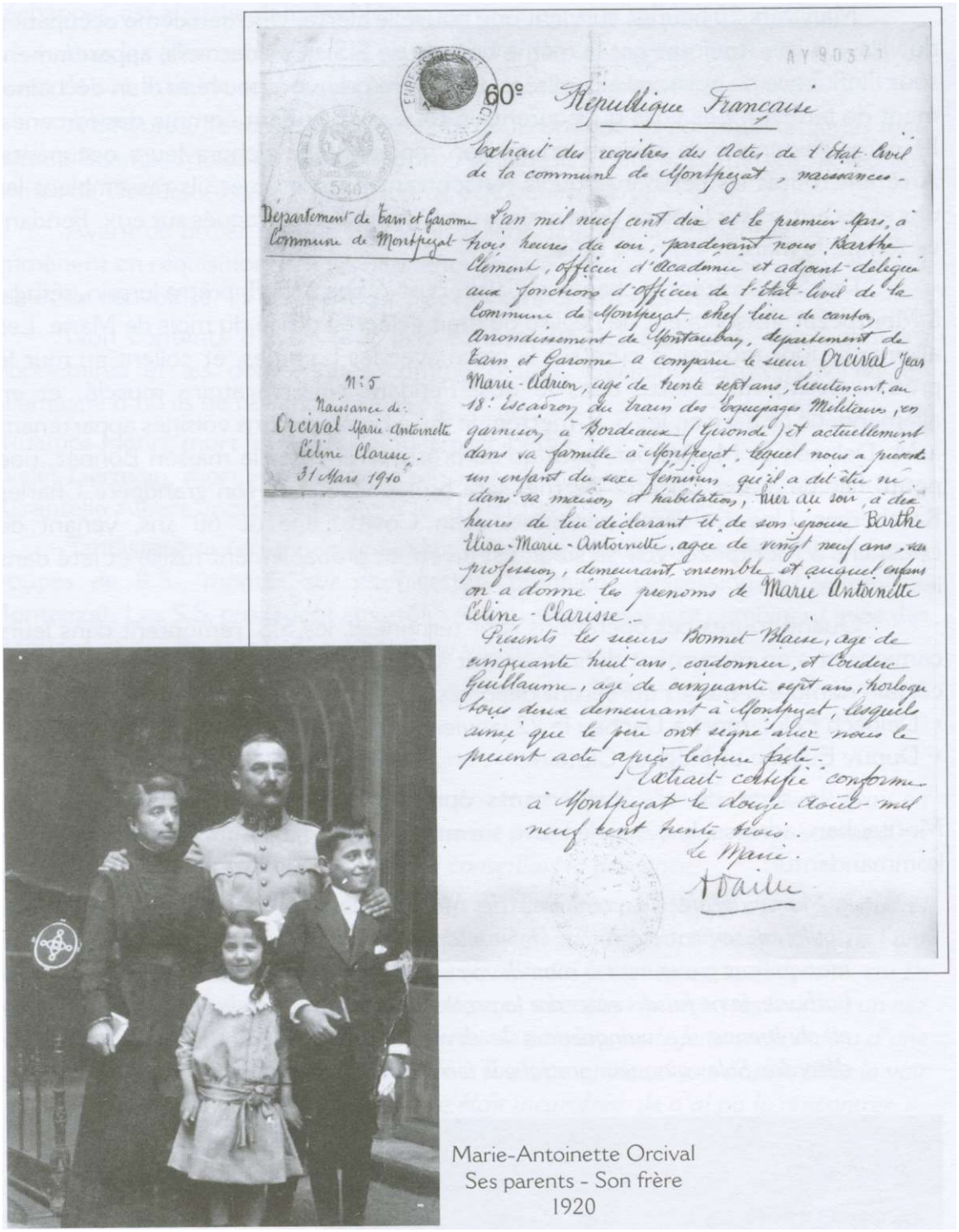

60c République Française

Extrait des registres des Actes de l'état civil de la commune de Montpezat, naissances.

Département de Tarn et Garonne
Commune de Montpezat

N° 5
Naissance de :
Orcival Marie Antoinette Céline Clarisse.
29 Mars 1920

L'an mil neuf cent dix et le premier Mars, à trois heures du soir, pardevant nous Barthe Clément, officier d'Académie et adjoint délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Montpezat chef lieu de canton, Arrondissement de Montauban, département de Tarn et Garonne a comparu le sieur Orcival Jean Marie Adrien, âgé de trente sept ans, lieutenant au 18e Escadron du train des équipages Militaires en garnison à Bordeaux (Gironde) et actuellement dans sa famille à Montpezat, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il a dit être né dans sa maison d'habitation, hier au soir, à dix heures de lui déclarant et de son épouse Barthe Elisa-Marie-Antoinette, âgée de vingt neuf ans, sa profession, demeurant ensemble et auquel enfant on a donné les prénoms de Marie Antoinette Céline-Clarisse.

Présents les sieurs Bonnet Blaise, âgé de cinquante huit ans, cordonnier, et Coudec Guillaume, âgé de cinquante sept ans, horloger tous deux demeurant à Montpezat, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Extrait certifié conforme à Montpezat le douze décembre mil neuf cent trente trois.

Le Maire.

Marie-Antoinette Orcival
Ses parents - Son frère
1920

C'est dans ce contexte que le destin de ***Marie-Antoinette*** *ORCIVAL* va basculer.

Marie-Antoinette ORCIVAL est née le 28 février 1920, à 10 heures du soir, dans la maison de ses parents, place de Reduch à Montpezat de Quercy. L'enfant a été déclaré le lendemain 1er mars par son père Jean-Marie Adrien Orcival, alors âgé de 37ans, lieutenant au 18ème escadron du train des équipages en garnison à Bordeaux. La mère, Elisa Marie-Antoinette, âgée de 29 ans, est sans profession.

Marie-Antoinette et son frère
1940

Marie-Antoinette Orcival
Infirmière à la Croix-Rouge - 1944

A la libération, en août 1944, son père est chef d'escadron en retraite. Son frère, Raymond, qu'elle appelle Ramuntcho, est chef de bataillon de chasseurs à la subdivision militaire de Marseille, replié à Vais les Bains en Ardèche. Son beau-frère, le capitaine Cullmann, du 25e Bataillon de chasseurs, est en captivité en Allemagne à l'oflag IV - D.

Pendant la guerre 1939-1940, après de brillantes études secondaires au lycée Michelet de Montauban, elle est infirmière bénévole de la Croix-rouge à l'hôpital annexe de Montauban. A la dissolution de cet hôpital, elle se consacre à une crèche du Tarn-et-Garonne, toujours comme infirmière bénévole. Par la suite, elle s'occupe de petits enfants de familles réfugiées. En 1944, elle est assistante cantonale du Secours national, candidate au service auto de la Croix-rouge, ambition non réalisée vu l'état de santé de son père qu'elle ne pouvait quitter celui-ci étant paralysé.

Est-ce par un concours de circonstances qu'elle est arrêtée le 2 mai 1944 par les S.S. ? ou bien a-t-elle été dénoncée comme ayant ravitaillé le maquis ?

Marie-Antoinette son père en 1940 Marguerite sa belle sœur

Elle est donc emmenée à Toulouse et incarcérée à la prison Saint-Michel. Pierre Guiral, président du comité départemental de la libération de Tarn-et-Garonne, écrira le 10 janvier 1949 :

> *« L'attitude de Marie-Antoinette Orcival au moment de son arrestation par les S.S. de la division Das Reich, a été extêmement courageuse. Malgrè les tortures infligées par la gestapo à laquelle elle avait été livrée, elle a observé le plus complet mutisme, sauvant ainsi de la déportation ou de la mort, de nombreux résistants ».*

En effet, André Petit, de Rauby, témoigne :

> *« Après notre arrestation, les S.S. nous ont conduit à Caussade, puis à Montauban, à la gestapo faubourg du Moustier. Là, interrogatoires musclés, ponctués de coups de poing, pour nous faire parler : « Où sont les maquis ? » Puis transfert par la feldgendarmerie jusqu'à la gare : « Vous avez des terroristes chez vous, vous allez être fusillés. « Départ pour Saint-Michel à Toulouse. Nous sommes restés trois semaines en cellule avant d'être expédiés sur Compiègne. »*

Marie-Antoinette Orcival
3ème au premier rang à partir de la gauche
Lycée Michelet - 1930

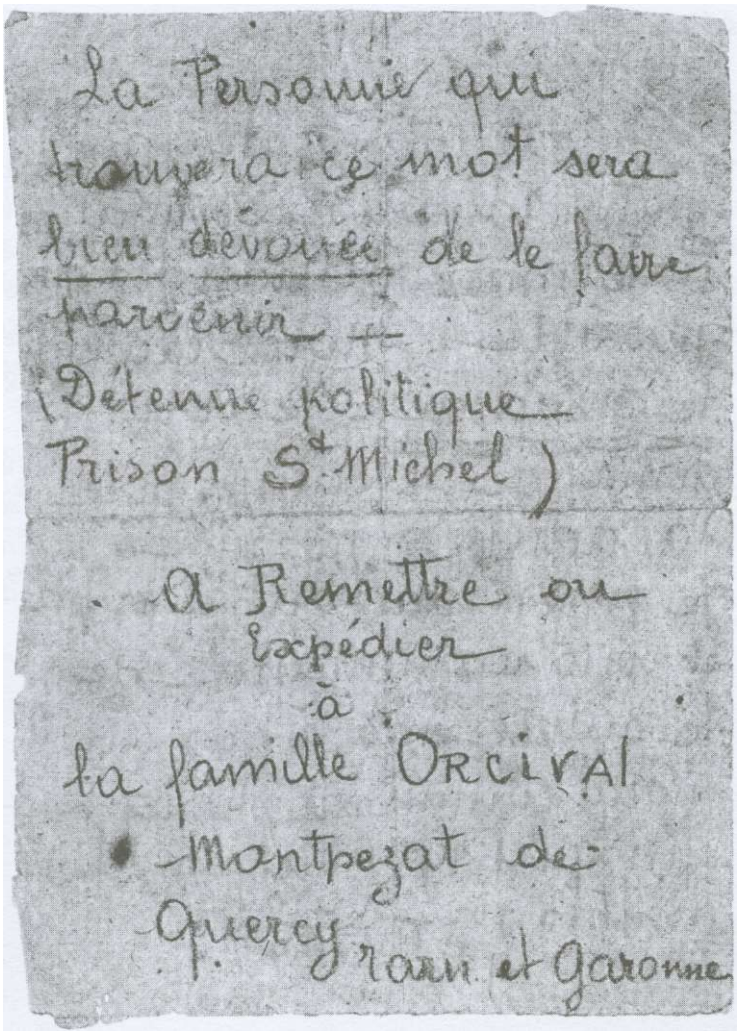
La Personne qui
trouvera ce mot sera
bien dévouée de le faire
parvenir +
(Détenue politique
Prison St. Michel)

A Remettre ou
Expédier
à
la famille ORCIVAL
Montpezat de
Quercy Tarn et Garonne

Nous connaissons la suite de l'histoire vécue par Marie-Antoinette Orcival grâce à deux lettres écrites par cette dernière et parvenues miraculeusement à sa famille.

La première fut griffonnée le 19 mai 1944 à la prison Saint-Michel de Toulouse sur une feuille de calepin pliée en quatre. L'écriture est nette, bien déliée. D'un côté on lit :

> *« La personne qui trouvera ce mot sera bien dévouée de le faire parvenir (Détenue politique - Prison St. Michel). A remettre ou expédier à la famille Orcival - Montpezat de Quercy - Tarn et Garonne ».*

En effet, dans un premier temps, Marie-Antoinette avait préparé quelques lignes pour les jeter sur la voie ferrée si elle était passée en gare de Cahors.

Or dans le train qui emmenait les détenus, un prêtre lui aussi déporté, qui réussira à s'évader à Marmande, se trouva fortuitement dans le wagon où se trouvait Marie-Antoinette qui lui remit son pli. C'est ainsi que Madame Orcival mère reçut par la poste la lettre de ce prêtre, l'abbé Paul-Louis, ancien vicaire à Clichy, qui lui transmettait les lignes de sa fille. C'était le lundi de Pentecôte 1944.

Lettre de l'abbé Paul-Louis

Le Mans le 23 mai

Madame,

Je me trouvais dans le même wagon à bestiaux qui conduisait la demoiselle qui a écrit ce petit mot. Elle me l'avait confié pour que je puisse le donner à des civils libres. Ayant eu la chance de pouvoir m'évader, je vous transmets ce petit mot en vous disant mon admiration pour le moral de cette demoiselle dont je ne sais pas le nom.

Elle était conduite au fort de Romainville où, je crois, la vie sera moins dure qu'à St. Michel. Elle se trouvait avec d'autres compagnes d'un courage merveilleux.

Je ne puis vous donner mon adresse. Vous comprenez pourquoi, d'autant que je puis me réfugier ailleurs. Mais quand vous pourrez écrire à cette demoiselle, faites-lui savoir que l'abbé Louis était avec elle et qu 'il s'est évadé, s'en est tiré sans trop de mal et qu 'il s'excuse de ne pas avoir dit au revoir, ni prévenu, mais qu 'il ne le pouvait.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Abbé Paul Louis

Ancien vicaire à St. Vincent de Pau! de Clichy

PS. : Je crois qu 'il serait bon d'envoyer du linge et ravitaillement si possible. Pour savoir comment faire, il faudrait que quelqu 'un de votre famille vienne à Paris voir la Croix Rouge. C 'est indispensable, je le crois.

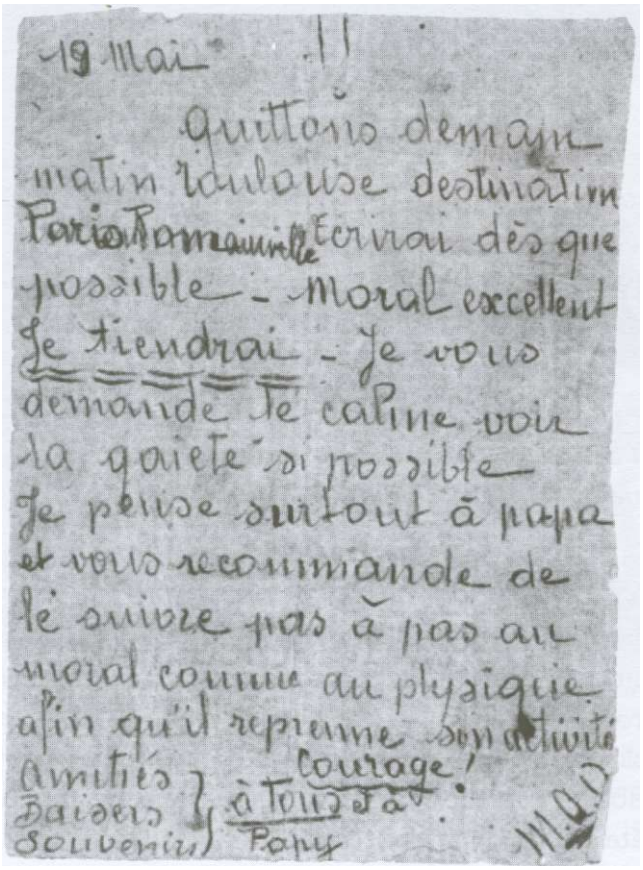
19 Mai !!
Quittons demain
matin Toulouse destination
Paris Romainville Ecrirai dès que
possible - Moral excellent
Je tiendrai - Je vous
demande le calme voir
la gaieté si possible
Je pense surtout à papa
et vous recommande de
le suivre pas à pas au
moral comme au physique
afin qu'il reprenne son activité
Amitiés Courage!
Baisers à tous
Souvenirs Papy
M.A.O.

19 Mai

Quittons demain
matin Toulouse destination
Paris Romainville - Ecrirai dès que
possible - Moral excellent
Je tiendrai. Je vous
demande le calme, voire
la gaité si possible.
Je pense surtout à papa
et vous recommande de
le suivre pas à pas au
moral comme au physique
afin qu 'il reprenne son activité
Amitiés Baisers Souvenirs

Papy

M.A.O.

Treize mois passèrent. Sans nouvelles. Sans rien, qu'une immense inquiétude. Qu'une profonde douleur.

Fin juin 1945, soudain l'espoir démesuré. Cinq feuillets de la poste allemande (Feldpostbrief), de couleur verdâtre, huit pages écrites au crayon, parviennent à Montpezat de Quercy.

Le pli est adressé depuis l'hôpital de la Salpétrière à Madame Orcival par le vaguemestre de l'établissement. Ces pages écrites par Marie-Antoinette Orcival, avaient été confiées à une Madame Rubinstein, rentrée plus tôt en France et qui mourut à son arrivée à Paris. Les lettres furent trouvées dans le sac de cette dame et réexpédiées à l'adresse indiquée.

Dans ces huit pages, il y a deux parties : l'une, sans date, mais probablement de la fin mai 1945, relate le départ depuis Romainville pour Sarrebruck. La seconde partie, plus longue, est datée du 13 juin 1945 six jours avant la mort de Marie-Antoinette. C'est la description de l'innommable, le mal absolu.

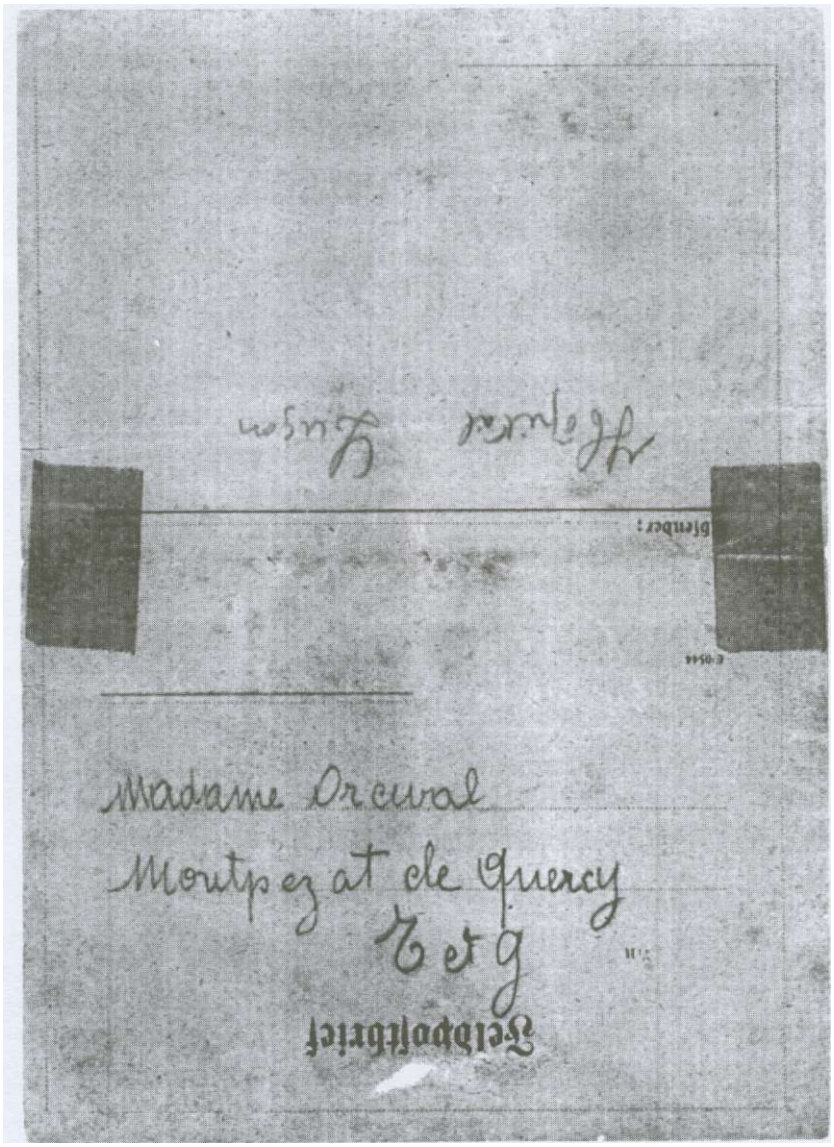

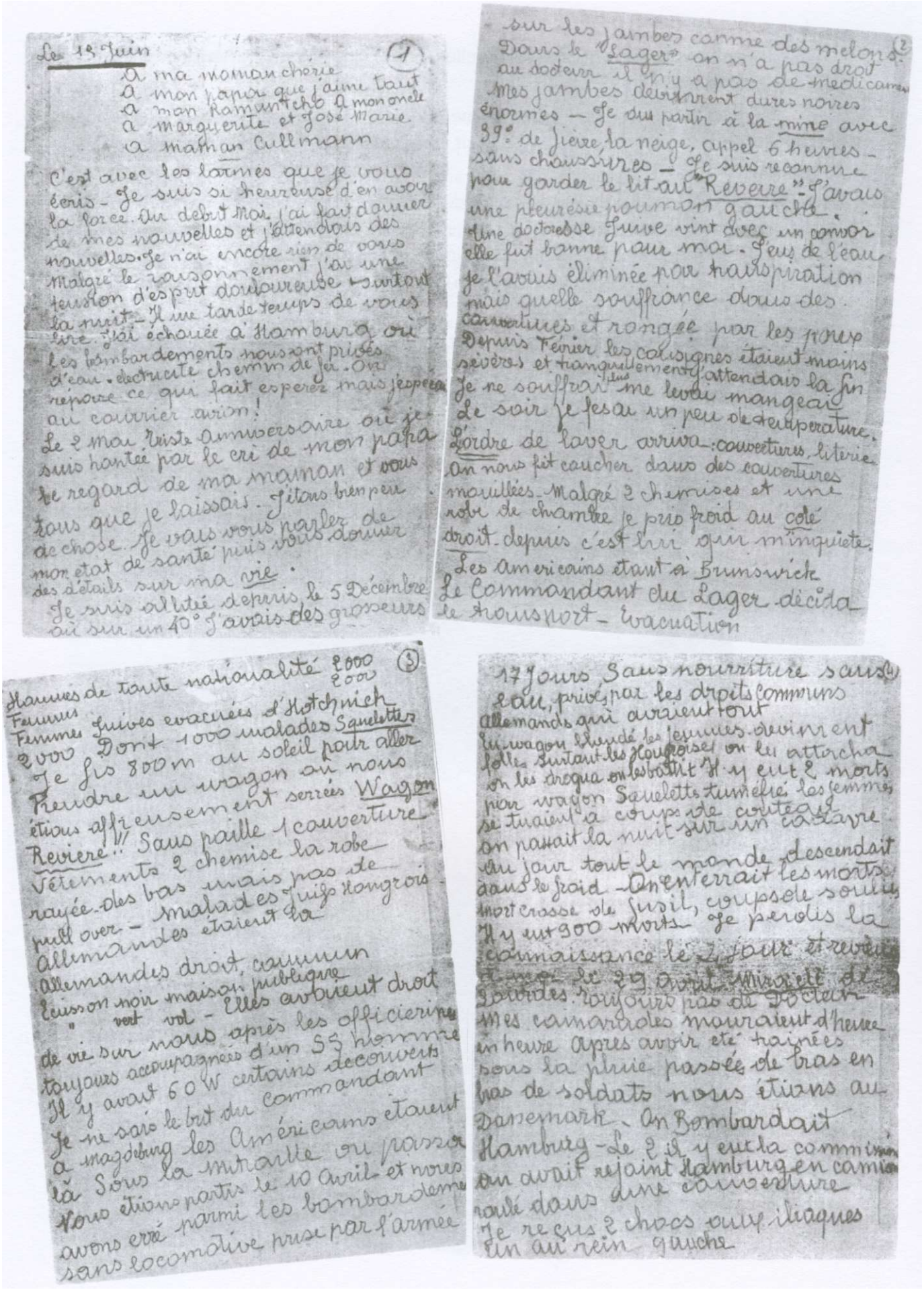

Le 19 Juin (1)

A ma maman chérie
A mon papa que j'aime tant
A mon Ramuntcho A mon oncle
A Marguerite et José Marie
A maman Cullmann

C'est avec les larmes que je vous écris - Je suis si heureuse d'en avoir la force. Au début Moi j'ai fait donner de mes nouvelles et j'attendais des nouvelles. Je n'ai encore rien de vous Malgré le raisonnement j'ai une tension d'esprit douloureuse surtout la nuit - Il me tarde temps de vous lire. J'ai échouée à Hamburg où les bombardements nous ont privés d'eau. électricité chemin de fer. On répare ce qui fait espérer mais j'espérai au courrier avion!
Le 2 mai triste anniversaire où je suis hantée par le cri de mon papa le regard de ma maman et vous tous que je laissais. J'étais bien peu de chose. Je vais vous parler de mon état de santé puis vous donner des détails sur ma vie.
Je suis alitée depuis le 5 Décembre où sur un 40° j'avais des grosseurs

sur les jambes comme des melons (2)
Dans le "Lager" on n'a pas droit au docteur il n'y a pas de medicament
Mes jambes devinrent dures noires énormes - Je dus partir à la mine avec 39° de fièvre, la neige, appel 6 heures - sans chaussures - Je suis reconnue pour garder le lit au "Reveire" - J'avais une pleurésie poumon gauche.
Une doctoresse Juive vint avec un convoi elle fut bonne pour moi. J'eus de l'eau je l'avais éliminée par transpiration mais quelle souffrance dans des couvertures et rongée par les poux
Depuis Février les consignes étaient moins sévères et tranquillement j'attendais la fin
Je ne souffrai plus me levai mangeai
Le soir je fesai un peu de température.
L'ordre de laver arriva : couvertures, literie
On nous fit coucher dans des couvertures mouillées. Malgré 2 chemises et une robe de chambre je pris froid au coté droit. depuis c'est lui qui m'inquiète.
Les Americains étant à Brunswick
Le Commandant du Lager décida le transport - Evacuation

(3)
Hommes de toute nationalité 2000
Femmes 2000
Femmes Juives evacuées d'Hotchnich
2000 Dont 1000 malades Squelettes
Je fis 800 m au soleil pour aller
Prendre un wagon où nous
étions affreusement serrées Wagon
Reviere!!! Sans paille 1 couverture
Vêtements 2 chemise la robe
rayée des bas mais pas de
pull over - Malades Juifs Hongrois
Allemandes étaient là
Allemandes droit commun
Ecusson noir maison publique
" vert vol - Elles avaient droit
de vie sur nous après les officieries
toujours accompagnées d'un SS homme
Il y avait 60 W certains découverts
Je ne sais le but du commandant
à Magdeburg les Américains étaient
là Sous la mitraille ou passa
Nous étions partis le 10 Avril et nous
avons erré parmi les bombardements
sans locomotive prise par l'armée

17 Jours Sans nourriture sans (4)
eau, privés par les droits communs
Allemands qui avaient tout
Un wagon blindé les femmes devinrent
folles surtout les Hongroises on les attacha
on les drogua on les battit Il y eut 2 morts
par wagon Squelettes tuméfié les femmes
se tuaient à coups de couteau
on passait la nuit sur un cadavre
Au jour tout le monde descendait
dans le froid - On enterrait les morts
mort crosse de fusil, coups de souliers
Il y eut 900 morts - Je perdis la
connaissance le 2 jour et revenu
à moi le 29 Avril Miracle de
Lourdes toujours pas de Docteur
Mes camarades mouraient d'heure
en heure Après avoir été traînées
sous la pluie passée de bras en
bras de soldats nous étions au
Danemark - On Bombardait
Hamburg - Le 2 il y eut la commission
on avait rejoint Hamburg en camion
roulé dans une couverture
Je reçus 2 chocs aux iliaques
un au rein gauche

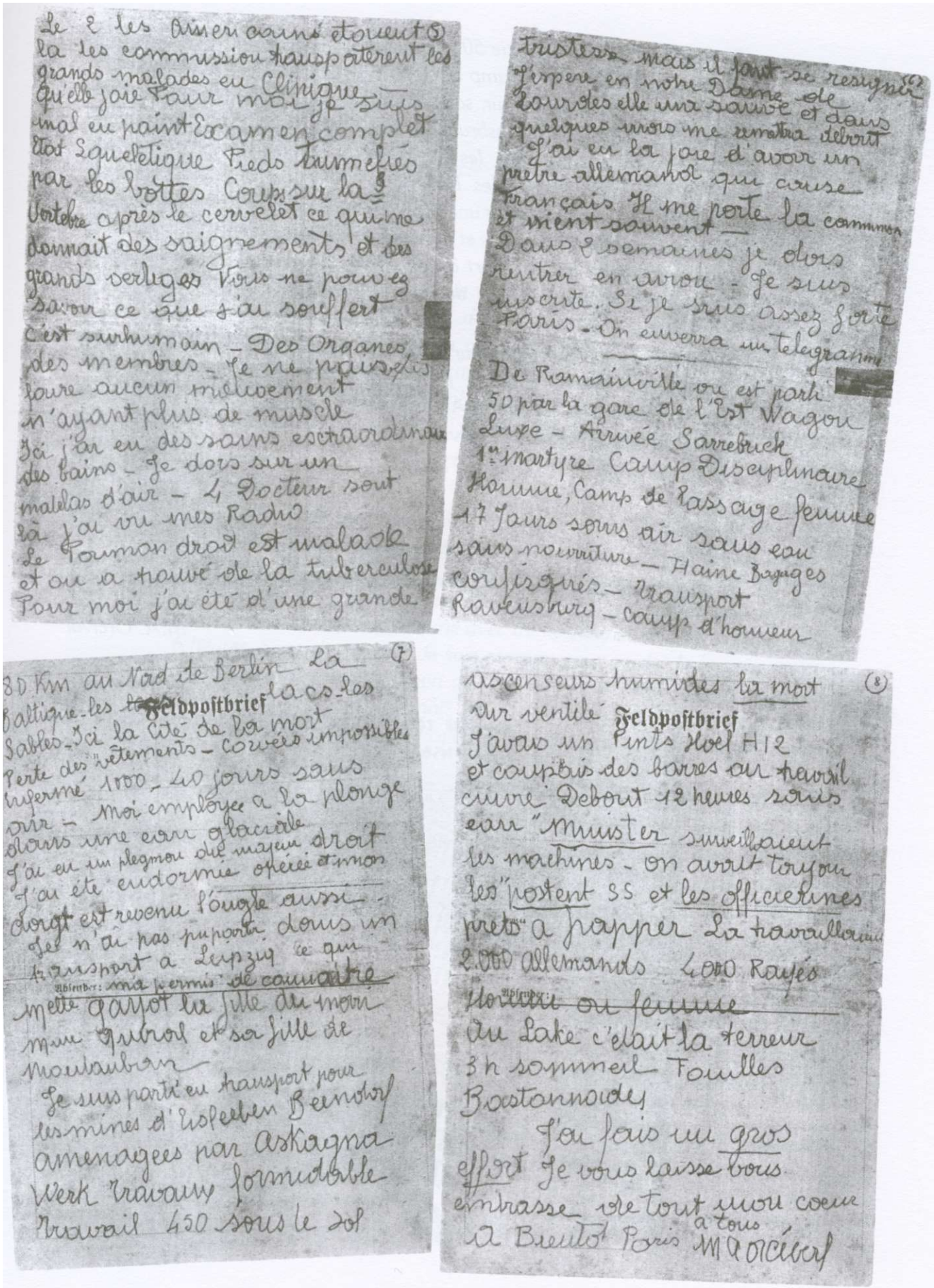

Le 2 les Americains étoient (5)
la les commission transportèrent les
grands malades en Clinique
Qu'elle joie Pour moi je suis
mal en point Examen complet
Etat Squeletique Pieds tuméfiés
par les bottes Coups sur la 3
Vertebre après le cervelet ce qui me
donnait des saignements et des
grands vertiges Vous ne pouvez
savoir ce que j'ai souffert
C'est surhumain – Des Organes
des membres – Je ne puis plus
faire aucun mouvement
n'ayant plus de muscle
Ici j'ai eu des soins extraordinaires
des bains – Je dors sur un
matelas d'air – 4 Docteur sont
là j'ai vu mes Radio
Le Poumon droit est malade
et on a trouvé de la tuberculose
Pour moi j'ai été d'une grande

tristesse mais il faut se resigner (6)
J'espere en notre Dame de
Lourdes elle m'a sauvé et dans
quelques mois me remettra debout
J'ai eu la joie d'avoir un
pretre allemand qui cause
Français Il me porte la communion
et vient souvent –
Dans 2 semaines je dois
rentrer en avion – Je suis
inscrite. Si je suis assez forte
Paris – On enverra un telegramme

De Ramainville ou est parti
50 par la gare de l'Est Wagon
Luxe – Arrivée Sarrebruck
1er martyre Camp Disciplinaire
Homme, Camp de Passage femme
17 Jours sous air sans eau
sans nourriture – Haine Bagages
confisqués – Transport
Ravensburg – camp d'honneur

(7)
80 Km au Nord de Berlin La
Baltique – les ~~[illegible]~~ Feldpostbrief lacs – les
Sables – Ici la Cité de la mort
Perte des vêtements – Corvées impossibles
Enfermé 1000 – 40 jours sans
air – Moi employée a la plonge
dans une eau glaciale
J'ai eu un plegmon du majeur droit
J'ai été endormie opérée et mon
doigt est revenu l'ongle aussi –
Je n'ai pas pu partir dans un
transport a Leipzig ce qui
Absender: m'a permis de connaître
Mette Gayot la fille du maire
Mme Quiroul et sa fille de
Moulauban
Je suis parti en transport pour
les mines d'Eisleben Beendorf
amenagées par Askagna
Werk travaux formidable
travail 450 sous le sol

ascenseurs humides la mort (8)
Air ventilé Feldpostbrief
J'avais un Pints Hoel H12
et coupais des barres au travail
cuivre Debout 12 heures sous
eau "Minister surveillaient
les machines – On avait toujour
les "postent SS et les officierines
prets a frapper La travaillaient
2.000 allemands 4000 Rayés
Absender: ~~Homme ou femme~~
Au Lake c'était la terreur
3 h sommeil Fouilles
Bastonnades
J'ai fais un gros
effort Je vous laisse vous
embrasse de tout mon coeur
A Bientôt Paris a tous Marcival

« De Romainville on est partie 50 par la gare de l'Est. Wagon luxe. Arrivée Sarrebruck : 1er martyre. Camp disciplinaire hommes. Camp de passage : femme. Dix-sept jours sans air, sans eau, sans nourriture. Haine : bagages confisqués. Transports Ravensbruck : camp d'horreur, 80 km au nord de Berlin. La Baltique, les lacs, les sables. Ici la cité de la mort. Perte des vêtements. Corvées impossibles. Enfermées 1000. Quarante jours sans air. Moi employée à la plonge dans une eau glaciale. J'ai eu phlegmon du majeur droit. J'ai été endormie, opérée et mon doigt est revenu, l'ongle aussi. Je n 'ai pas pu partir dans un transport à Liepzig, ce qui m'a permis de connaître Mademoiselle Gayot, la fille du mari, Madame Guiral et sa fille de Montauban.

Je suis partie en transport pour les mines d'Eisfeeben Beendorf aménagées par Askagna Werk. Travaux formidables. Travail 450 sous le sol : ascenseurs humides. La mort. Air ventilé. J'avais un Pints Hoel H12 et coupais des barres au travail cuivre.

Debout 12 heures sans eau. « Munster » surveillaient les machines . On avait toujours les posten S.S. et les officierines prêts à frapper. Là, travaillaient 1000 allemands, 4000 rayés, homme ou femme. Au Lake c'était la terreur. 3 heures sommeil. Fouilles. Bastonnades.

J'ai fait un gros effort. Je vous laisse, vous embrasse de tout mon cœur à tous. A bientôt Paris ».

M.A. Orcival

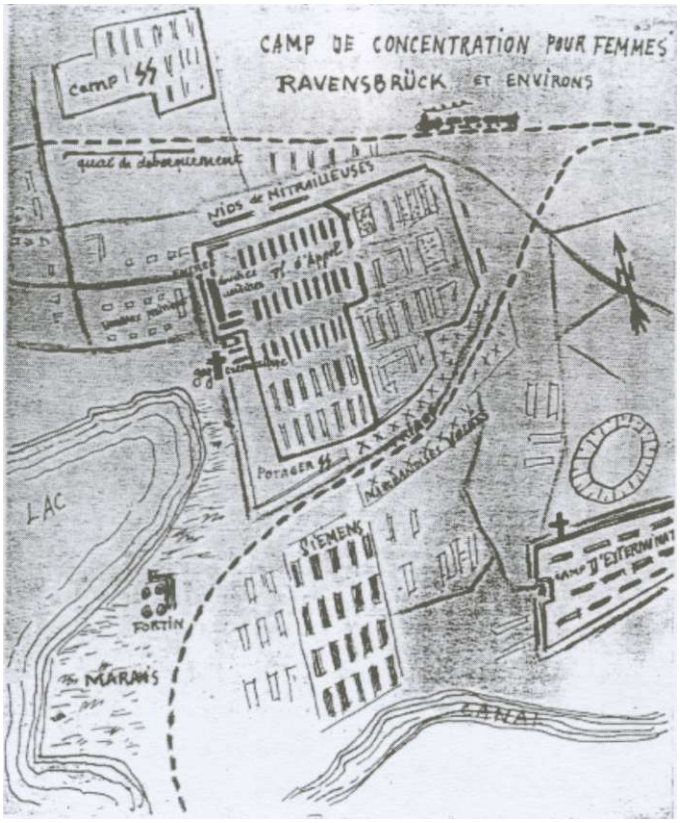

« Le 13 juin

A ma maman chérie
À mon papa que j'aime tant
A mon Ramuntcho. A mon oncle
A Marguerite et José-Marie
A maman Cullmann

C'est avec des larmes que je vous écris. Je suis si heureuse d'en avoir la force. Au début mai, j'ai fait donner de mes nouvelles et j'attendais des nouvelles. Je n'ai encore rien de vous. Malgré le raisonnement, j'ai une tension d'esprit douloureuse, surtout la nuit. Il me tarde de vous lire. J'ai échoué à Hambourg où les bombardements nous ont privés d'eau, électricité, chemin de fer. On répare, ce qui fait espérer. Mais j'espérai un courrier avion !

Le 2 mai. Triste anniversaire où je suis hantée par le cri de mon papa, le regard de ma maman, et vous tous que je laissais. J'étais bien peu de chose. Je vais vous parler de mon état de santé, puis vous donner des détails sur ma vie.

Je suis alitée depuis le 5 décembre où sur un 40° j'avais des grosseurs sur les jambes comme des melons. Dans le « lager » on n 'a pas droit au docteur. Il *n'y a pas de médicaments. Mes jambes deviennent dures, noires, et énormes. Je dus partir à la mine avec trente-neuf de fièvre. La neige. Appel 6 heures. Sans chaussures. Je suis reconnu pour garder le lit au « revier ». J'avais une pleurésie poumon gauche. Une doctoresse juive vint avec un convoi. Elle fut bonne pour moi. J'eus de l'eau. Je l'avais éliminée par transpiration, mais quelle souffrance dans des couvertures et rongée par les poux.*

Depuis février, les consignes étaient moins sévères et tranquillement j'attendais la fin. Je ne souffrais plus, me levais, mangeais. Le soir je faisais un peu de température. L'ordre de laver arriva :couvertures, literies. On nous fit coucher dans des couvertures mouillées. Malgré deux chemises et une robe de chambre je pris froid au côté droit. Depuis, c'est lui qui m'inquiète. Les Américains étant à Brunswick, le commandant du lager décida le transport. Evacuation :
Hommes de toutes nationalités : 2000
Femmes de toutes nationalités : 2000
Femmes juives évacuées d'Hotchnish : 2000, dont 1000 malades. Squelettes.

Je fis 800 mètres au soleil pour aller prendre un wagon où nous étions affreusement serrées. Wagon Revier !! Sans paille, une couverture.

Vêtements : deux chemises, la robe rayée, des bas, mais pas de pull-over. Malades juifs hongrois, allemandes étaient là.

Allemandes droit commun.

Ecusson noir : maison publique. Ecusson vert : vol.

Elles avaient droit de vie sur nous après les officierines, toujours accompagnées d'un S.S. homme.

A Magdeburg, les Américains étaient là. Sous la mitraille on passa. Nous étions partis le 10 avril et nous avons erré parmi les bombardements sans locomotive prise par l'armée. 17 jours sans nourriture, sans eau, privés par les droits communs allemands qui avaient tout. En wagon blindé, les femmes devinrent folles, surtout les hongroises. On les attacha, on les drogua, on les battit. Il y eut 2 morts par wagon. Squelettes tuméfiés, les femmes se tuaient à coups de couteau. On passait la nuit sur un cadavre. Au jour, tout le monde descendait dans le froid. On enterrait les morts, mort crosse de fusil, coups de souliers. Il y eut 900 morts. Je perdis la connaissance le 4ème jour et reviens à moi le 29 avril : Miracle de Lourdes. Toujours pas de docteur. Mes camarades mourraient d'heure en heure. Après avoir été traînées sous la pluie, passées de bras en bras de soldats, nous étions au Danemark. On bombardait Hamburg. Le 2, il y eut la commission. On avait rejoint Hamburg en camion, roulé dans une couverture. Je reçus deux chocs aux iliaques, un au rein gauche.

Le 2, les Américains étaient là. Les commissions transportèrent les grands malades en clinique. Quelle joie. Pour moi, je suis mal en point. Examen complet. Etat squelettique. Pieds tuméfiés par les bottes. Coups sur la 3ème vertèbre après le cervelet, ce qui me donnais des saignements et de grands vertiges. Vous ne pouvez savoir ce que j'ai souffert. C'est surhumain. Des organes, des membres. Je ne pouvais faire aucun mouvement n'ayant plus de muscle. Ici, j'ai eu des soins extraordinaires, des bains. Je dors sur un matelas d'air. 4 docteurs sont là. J'ai vu mes radios. Le poumon droit est malade et on a trouvé de la tuberculose. Pour moi j'ai été d'une grande tristesse. Mais il faut se résigner. J'espère en Notre Dame de Lourdes : elle m'a sauvée et dans quelques mois me remettra debout. J'ai eu la joie d'avoir un prêtre allemand qui cause français. Il me porte la communion et vient souvent.

Dans 2 semaines, je dois rentrer en avion. Je suis inscrite. Si je suis assez forte, Paris. On enverra un télégramme ».

ministère des prisonniers de guerre, déportés et réfugiés, direction de l'absent, informait la famille Orcival que Marie-Antoinette Orcival, hospitalisée près de Hamburg était en instance de rapatriement.

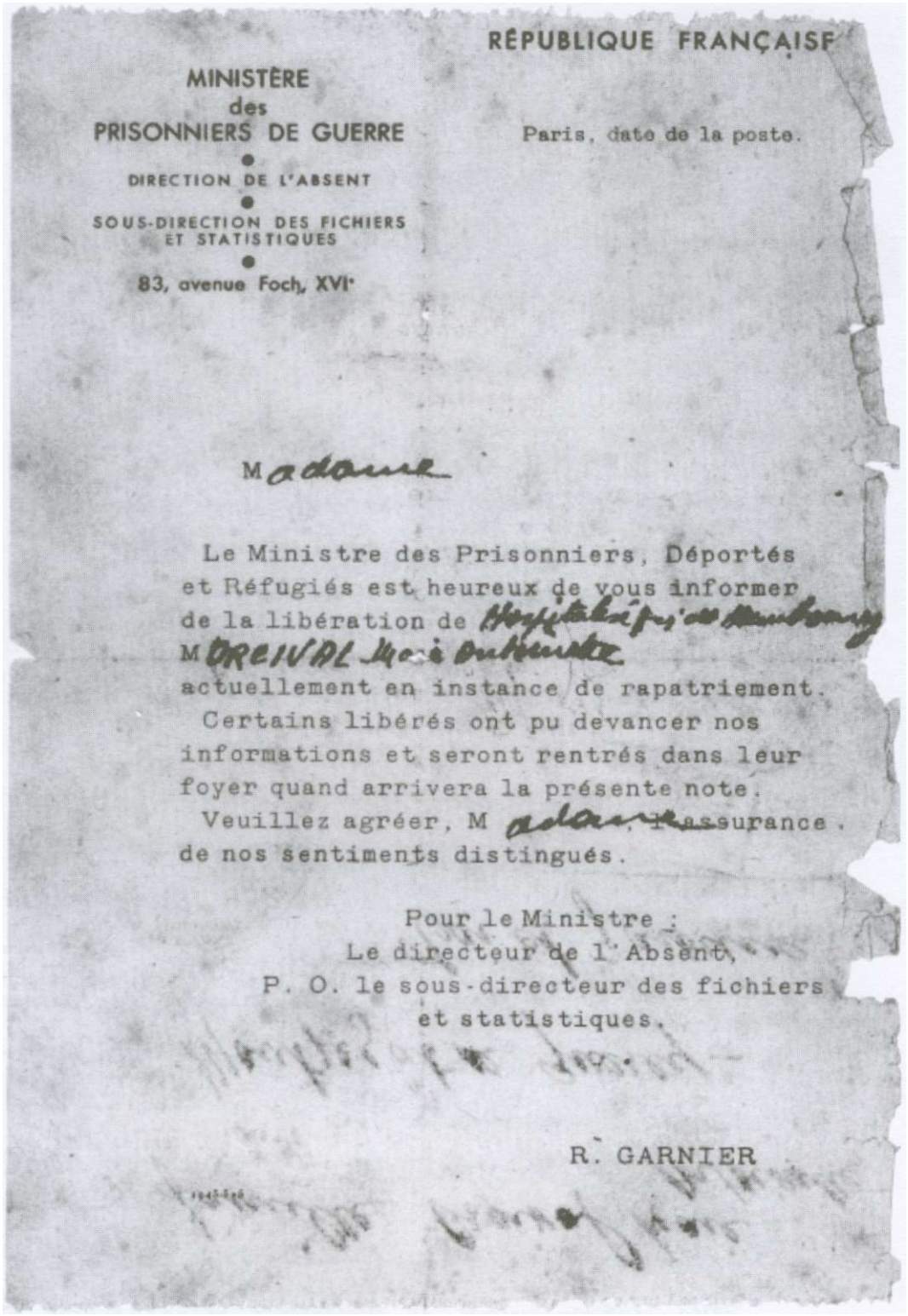

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
des
PRISONNIERS DE GUERRE

DIRECTION DE L'ABSENT

SOUS-DIRECTION DES FICHIERS
ET STATISTIQUES

83, avenue Foch, XVI•

Paris, date de la poste.

Madame

Le Ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés est heureux de vous informer de la libération de Hôpital [illegible] Hambourg
M ORCIVAL Marie Antoinette
actuellement en instance de rapatriement.

Certains libérés ont pu devancer nos informations et seront rentrés dans leur foyer quand arrivera la présente note.

Veuillez agréer, M adame, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Ministre :
Le directeur de l'Absent,
P. O. le sous-directeur des fichiers
et statistiques.

R. GARNIER

Fausse joie !

Ce n'est que le 30 juillet 1945 que Madame Orcival recevait une lettre du Père Klaus Schnitzler, vicaire à Hambourg.

Père Klaus Schnitzler

Hamburg, 30. 7. 1945

Chère Madame,

je viens faire appel à votre foi de chrétienne pour qu'elle vous donne tout le courage dont vous avez besoin pour supporter la nouvelle que je suis désolé de vous communiquer.

Vous ignoriez depuis longtemps le sort de votre fille Marie Antoinette obligée à travailler dans les mines. Trop faible pour résister à cette dure tâche elle est tombée malade de tuberculose.

Malgré tous les soins qu'on lui a prodigués à Langenhorn (hopital près de Hamburg) elle a succombé et s'est éteinte comme une sainte après avoir parlé de vous et reçu les derniers sacrements. Je lui avais porté trois fois la sainte Communion et je suis certain qu'elle est partie droit au ciel, d'où elle vous voit et prie pour vous. Elle est morte le 14. VI., quelques heures après avoir reçu la Sainte Communion. Ce sera pour vous certainement la meilleure consolation de savoir qu'elle est délivrée de son Calvaire sur

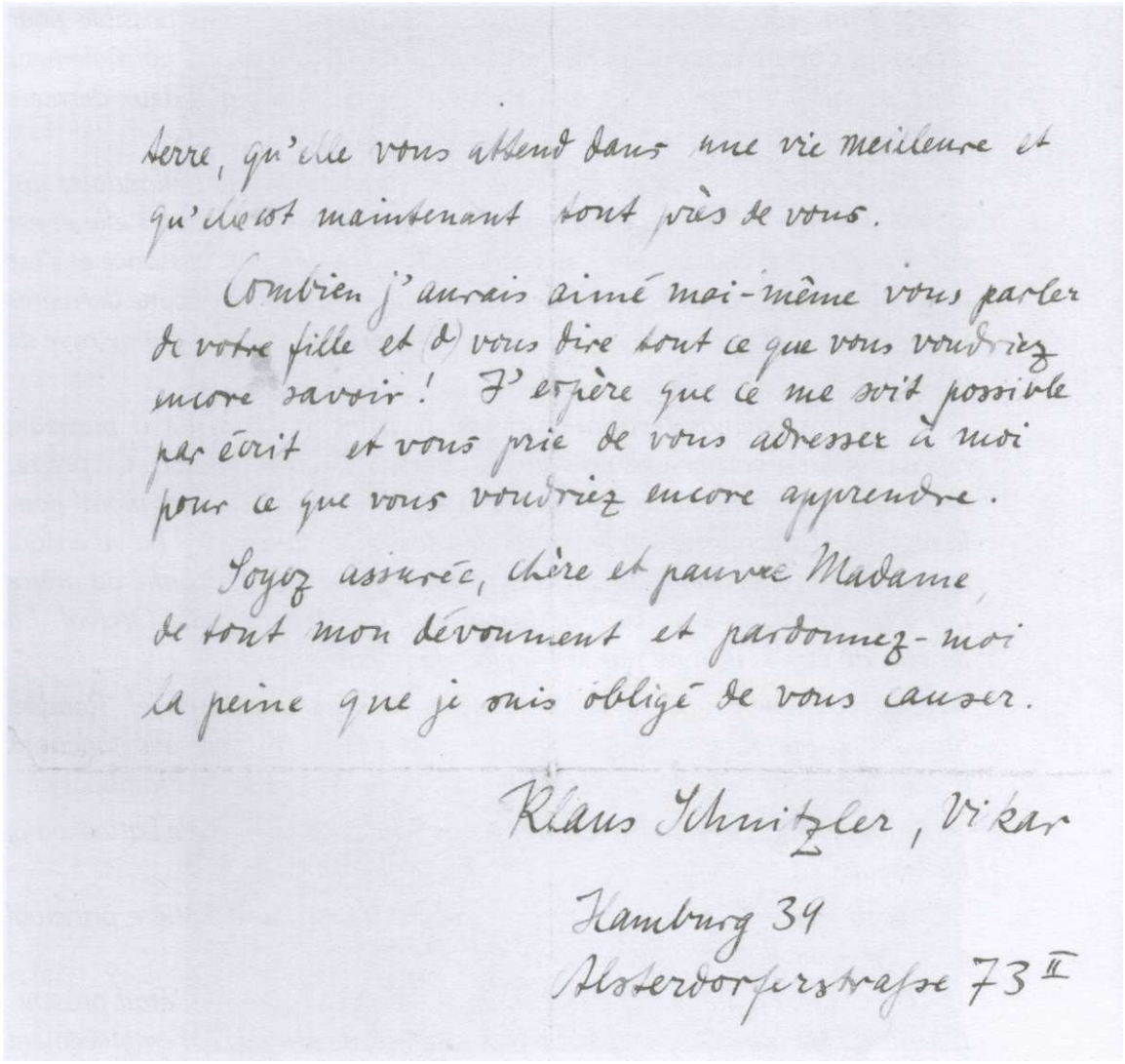

terre, qu'elle vous attend dans une vie meilleure et qu'elle est maintenant tout près de vous.

Combien j'aurais aimé moi-même vous parler de votre fille et de vous dire tout ce que vous voudriez encore savoir ! J'espère que ce me sera possible par écrit et vous prie de vous adresser à moi pour ce que vous voudriez encore apprendre.

Soyez assurée, chère et pauvre Madame, de tout mon dévouement et pardonnez-moi la peine que je suis obligé de vous causer.

Klaus Schnitzler, Vikar

Hamburg 34
Alsterdorferstrasse 73 II

Confirmation donnée le 22 août 1945 par la mission française de liaison près le 5e Corps.

Le commandant de Chauvigny
Chef de la FL prés le 5e Corps

à

Monsieur le Colonel - Chef de la VL
près le 2Ie Groupe d'Armées

« En réponse à votre note du 28 juillet 1945, j'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants :

Mademoiselle Marie-Antoinette Orcival est décédée le 19 juin 1945 au Grand Hôpital de Langerhorn, faubourg de Hambourg. La soeur supérieure du pavillon M 14 où cette infortunée a été hospitalisée semble être fort dévouée. Elle a déclaré que lorsque Mademoiselle Orcival est arrivée, elle était dans un état de faiblesse extrême, atteinte de la tuberculose aiguë et

sans aucun espoir de guérison. Aussi l'a-t-on gâtée le plus possible pour adoucir ses derniers jours, lui donnant même à manger, ce que normalement elle n'aurait pas dû avoir. Le moral était excellent jusqu'aux deux derniers jours où elle a prié le docteur de la soulager le plus vite possible.

Elle était dans une chambre seule avec une jeune fille hollandaise qui venait du même camp qu 'elle et est morte quelques heures après elle et est enterrée à côté d'elle. Le jour de sa mort, elle a été sans connaissance et s'est endormie tout doucement, sans douleur. Et elle n 'a exprimé aucune dernières volonté. Elle n'a rien laissé, et avait en tout et pour tout son costume rayé de déporté.

Un prêtre allemand parlant un peu le français l'a visité à plusieurs reprises et lui a porté, sur sa demande , trois fois la communion. Ce prêtre, nettement sympathique, a certainement été d'un grand secours moral pour la malade. Il a confirmé son invraisemblable état de faiblesse. Il l'a vu encore la veille de sa mort, jour où elle a communié. Elle n'a rien confié au prêtre qui a, du reste, écrit au curé de la paroisse de Mademoiselle Orcival. La lettre a dû être transmise par la Mission de Rapatriement.

Ces renseignements ont été recueillies par Madame Blomdel, Rondeel Strasse 12 Hambourg, qui remplit auprès de la Mission des fonctions d'assistante sociale bénévole, et est de la colonie française de Hambourg.

Le nom du prêtre est : Herr Cfarrer Klaus Schnitzler, Gemein de Lattenkamp, Hambourg.

Accompagné de Mme Blombel, je me suis rendu au cimetière principal d'Olsderf ville d'Hambourg.

Melle Orcival a été inhumé le 22 juin 1945. Aucun prêtre n'était présent. Elle aurait été mise dans un cercueil. Aucune croix ne marque l'emplacement de la tombe de cette malheureuse martyre. Nous avons déposé une couronne de fleurs sur sa tombe, si l'on peut appeler ainsi cet emplacement. Une photographie a été prise par Madame Blomdel. Je joins le négatif et une épreuve à cette note.

Mademoiselle Orcival repose à côté d'un français : Raymond Brema et dont la tombe est marqué d'une croix.

J'ai fait faire une croix, malheureusement assez simple avec le nom et prénom, ainsi que la date de sa mort. Nous irons la placer nous-mêmes le lundi 10 août.

Il semble assez navrant de voir que, plus d'un mois après la libération de Hambourg, une française ait pu mourir ainsi, sans que les Services français de Rapatriement ne se soient préoccupée de l'inhumation ».

Commandant de Chauvigny

Tombe de *Marie-Antoinette Orcival* - Août 1945

Peu de temps après, le père de Marie-Antoinette Orcival, le commandant Adrien Orcival décède le 4 septembre 1945 dans sa 73e année.

Le 15 octobre 1945, le frère de Marie-Antoinette Orcival , le chef de bataillon Jean Orcival, du 35e R.I., obtient l'autorisation de se rendre le 20 octobre 1945 sur la tombe de sa soeur à Hambourg. L'ordre de mission, du commandant en chef français en Allemagne, est signée du général de Monsabert, Adjoint pour le commandant Supérieur des Troupes d'Occupation.

Le 24 octobre 1945, le vicaire Klauss Schnitzler écrit à Madame Orcival :

> *« J'espère que vous avez reçu la lettre du chef de la mission militaire française, le commandant De Chauvigny, lequel s'est occupé de la tombe de votre fille et qui doit s'en occuper encore. Il veut en effet prendre soin du transfert ultérieur du cercueil en France. Il peut, naturellement, dans les circonstances actuelles de l'Allemagne, entreprendre plus que moi. Lorsque le transfert du corps s'effectuera, il voudra bien me prévenir, afin que je puisse être présent et le bénir ».*

La demande d'exhumation du corps de Marie-Antoinette Orcival et son transfert pour Montpezat est déposée le 24 octobre 1945. Confirmation est faite le 5 novembre 1945. Une pierre sépulcrale pour le tombeau de Marie-Antoinette Orcival est élevée courant 1946. La réalisation du transfert va traîner. Ainsi le 16 avril 1947, Klaus Schnitzler, qui a quitté Hambourg, écrit au commandant Orcival :

> *« Votre désolation et vos larmes sur la tombe de la chère défunte ne sont pas surprenant pour moi : signe vraiment humain de votre amour pour votre soeur et de votre douleur pour son martyre si cruel. Je ne sais pas ce qu 'est devenue l'autorisation que j'avais obtenue pour l'inhumation du corps de votre soeur. J'ai laissé les papiers à Hambourg. Mais tout était parfait pour les Services allemands, et j'avais transmis le dossier à la Commission de Rapatriement français. Quelque temps avant que je parte, on m'avait confirmé que la chose irait. J'espère que le cercueil sera bientôt à Montpezat ».*

Tombe de *Marie-Antoinette Orcival*
après la pose de la stèle - Octobre 1945

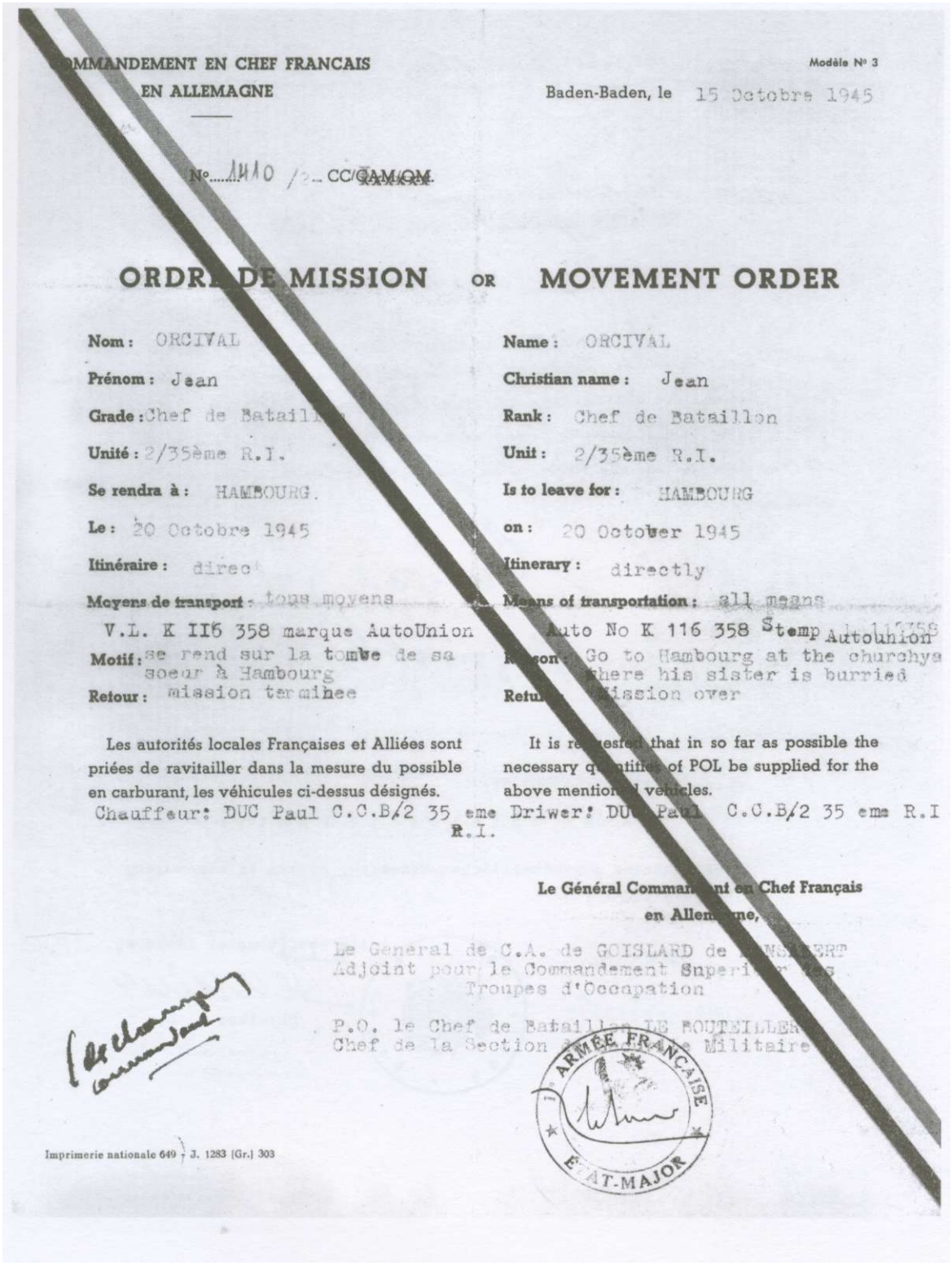

COMMANDEMENT EN CHEF FRANCAIS
EN ALLEMAGNE

Modèle N° 3

Baden-Baden, le 15 Octobre 1945

N° 1410 /2 CC/~~CAM/OM~~

ORDRE DE MISSION OR MOVEMENT ORDER

Nom : ORCIVAL

Prénom : Jean

Grade : Chef de Bataillon

Unité : 2/35ème R.I.

Se rendra à : HAMBOURG.

Le : 20 Octobre 1945

Itinéraire : direct

Moyens de transport : tous moyens

V.L. K II6 358 marque AutoUnion

Motif : se rend sur la tombe de sa soeur à Hambourg

Retour : mission terminee

Name : ORCIVAL

Christian name : Jean

Rank : Chef de Bataillon

Unit : 2/35ème R.I.

Is to leave for : HAMBOURG

on : 20 October 1945

Itinerary : directly

Means of transportation : all means

Auto No K 116 358 Stemp Autounion

Reason : Go to Hambourg at the churchya where his sister is burried

Return : Mission over

Les autorités locales Françaises et Alliées sont priées de ravitailler dans la mesure du possible en carburant, les véhicules ci-dessus désignés.

It is requested that in so far as possible the necessary quantities of POL be supplied for the above mentioned vehicles.

Chauffeur: DUC Paul C.C.B/2 35 eme R.I.

Driwer: DUC Paul C.C.B/2 35 eme R.I

Le Général Commandant en Chef Français
en Allemagne,

Le General de C.A. de GOISLARD de MONSABERT
Adjoint pour le Commandement Superieur des
Troupes d'Occupation

P.O. le Chef de Bataillon LE BOUTEILLER
Chef de la Section de Sécurité Militaire

1re ARMÉE FRANÇAISE ÉTAT-MAJOR

Imprimerie nationale 649 - J. 1283 (Gr.) 303

Antragsteller: Klaus Splinitzler, Hbg. 39, Alsterdorferstr. 730

V 1/45.

321825 Appp. 367

Polizeiverwaltung
~~der Polizeipräsident~~ Hamburg, den 5. 11. 1945.
V

U. R. an das Gesundheitsamt
hier,

mit der Bitte um Äußerung ob gegen die Exhumierung und Überführung der Leiche Orcival nach Mont Pezat b. Pont Lonz in Frankreich ärztlicherseits Bedenken bestehen. Wegen Überführung der Leiche nach Frankreich ist der Antragsteller zunächst an das Französische Generalkonsulat verwiesen.

Im Auftrag
Polizeirat

Gesundheitsverwaltung
Gesundheitsamt Hamburg

Gegen die Exhumierung der

Marie Antoinette Orcival

bestehen keine gesundheitlichen Bedenken, sofern in einem Sarg beigesetzt.

Als beauftragter Amtsarzt
Heemann
Physikus a. D.

B a u v e r w a l t u n g

Friedhof Ohlsdorf

Hamburg, den 29. Okt. 1945.

An die

P o l i z e i v e r w a l t u n g

Gesundheitspolizei, Abt.V,

H a m b u r g 1,

Burchardstr.11, Sprinkenhof.

Die Friedhofsverwaltung Ohlsdorf

ist bereit, die Exhumierung der/des am .....

in einem Sarge in dem Grabe .....

beigesetzten Marie Antoinette Orcival .....

zwecks ~~Umbettung auf einen anderen Platz bezw.~~ zur Überführung

~~nach auswärts, zwecks nachträglichen Einäscherung~~ vorzunehmen, sofern die Genehmigung hierfür dortseits erteilt wird.

I.A.

Stadtinspektor.

Sarg vorhanden!

REPUBLIQUE FRANCAISE.-
-:-:-:-:-:-

Je soussigné GUIRAL, Pierre, Paul, Conseiller honoraire de Cours d'Appel, ancien chef départemental des mouvements unis de la résistance (Mur.), ancien chef départemental du réseau Kosangu Gallia, ancien président du Tribunal Militaire de la Cour Martiale de TARN-&-GARONNE (Lieutenant Colonel GAVARNI), Président du Comité Départemental de la Libération (TARN-et-GARONNE), rosette de la Résistance,

Déclare sincère et véritable l'attestation établie le 30 Décembre 1946 par Monsieur DELON, ancien chef de la Résistance dans le secteur de MONTPEZAT-de-QUERCY (TARN-et-GARONNE) au profit de feue Marie-Antoinette ORCIVAL. Ainsi que DELON, je certifie que l'attitude de Marie-Antoinette ORCIVAL au moment de son arrestation par les S.S. de la division d'ACH REICH, a été extrêmement courageuse. Malgré les tortures infligées par la gestapo à laquelle notre camarade avait été livrée, elle a observée le plus complet mutisme, sauvant ainsi de la déportation ou de la mort, de nombreux résistants.

Je déclare en outre qu'en témoignage de ma fille Suzanne GUIRAL, qui a été avec ma femme (morte pour la France en déportation), la camarade de Marie-Antoinette ORCIVAL à RAVENSBRUCK, l'attitude de cette dernière dans les camps d'extermination n'a cessé d'être celle d'une patriote résolue, lucide et qui pratiquait vis-à-vis de ses compagnes la solidarité la plus complète, et le dévouement le plus absolu.

Fille et soeur d'officiers français, Marie-Antoinette ORCIVAL a été une noble et pure figure de la Résistance à l'ennemi

A MONTAUBAN, le 10 Janvier 1949.

Signé : GUIRAL, Président de la C.D.I.

Cachet de Préfecture.

Cachet du Comité Départemental de Libération de T.-&-G.

Ce n'est que le 27 avril 1949 que la dépouille de Marie-Antoinette Orcival arrive enfin à Montpezat de Quercy. Madame Orcival est averti par télégramme :

« Dablanc (maire de Montpezat) reçoit dépouille mortelle Antoinette - arrive court délai cahors - date sera donnée par ce centre ».

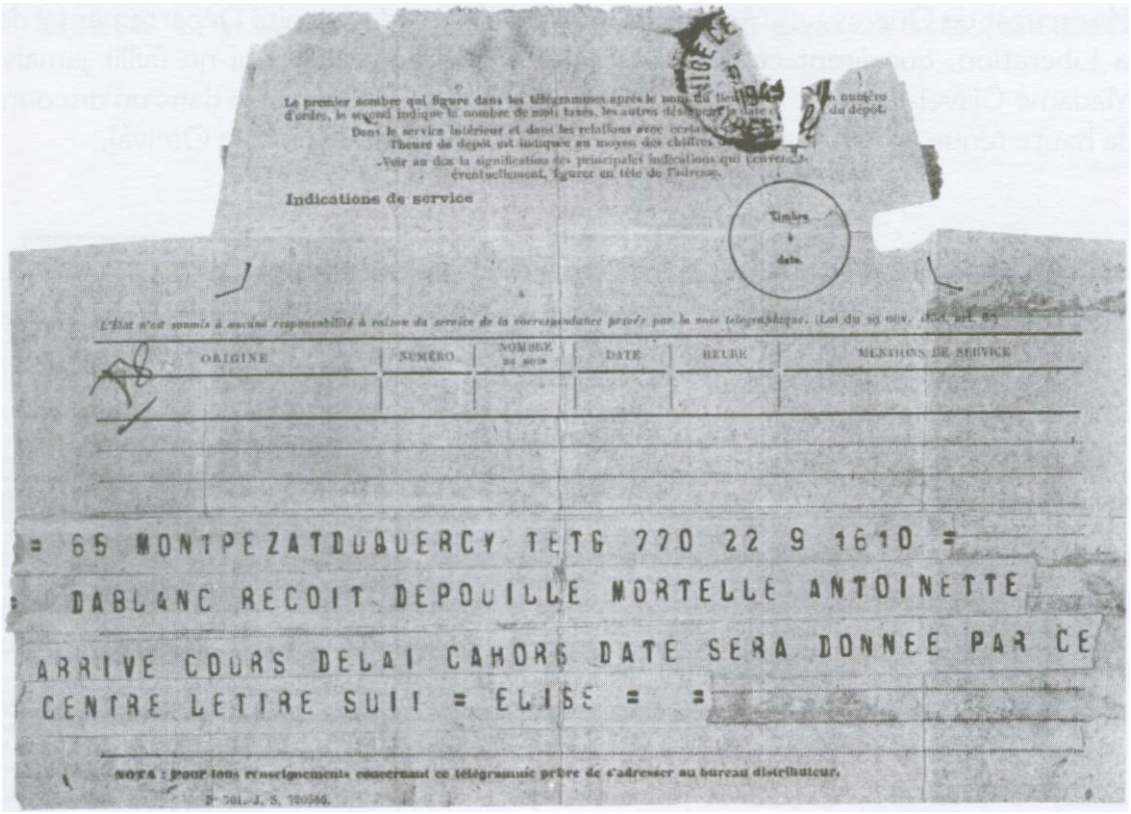

Indications de service

Timbre à date.

ORIGINE | NUMÉRO | NOMBRE DE MOTS | DATE | HEURE | MENTIONS DE SERVICE

= 65 MONTPEZATDUQUERCY TETG 770 22 9 1610 =
DABLANC RECOIT DEPOUILLE MORTELLE ANTOINETTE
ARRIVE COURS DELAI CAHORS DATE SERA DONNEE PAR CE
CENTRE LETTRE SUIT = ELISE = =

NOTA : pour tous renseignements concernant ce télégramme prière de s'adresser au bureau distributeur.

Entre temps Marie-Antoinette Orcival a reçu, à titre posthume, la médaille de la Résistance, la médaille des Déportés de la Résistance, la médaille des Combattants. Pierre Guiral, Président du Comité départemental de libération de Tarn-et-Garonne , atteste le 10 janvier 1949, qu'

« en témoignage de ma fille Suzanne qui a été avec ma femme (morte pour la France en déportation) la camarade de Marie-Antoinette Orcival à Ravensbruck, l'attitude de cette dernière dans les camps d'extermination n 'a cessé d'être celle d'une patriote résolue, lucide et qui pratiquait vis-à-vis de ses compagnes la solidarité la plus complète et le dévouement le plus absolu.

Fille et soeur d'officiers français, Marie-Antoinette Orcival a été une noble et pure figure de la résistance à l'ennemi.»

Le corps de Marie-Antoinette Orcival arrive à Montpezat de Quercy, le 27 avril au soir. Une chapelle ardente est dressée dans le salon de la famille, une garde d'honneur, composée de prisonniers et d'anciens déportés, rend les derniers hommages.

Le cercueil est recouvert du drapeau national, sur lequel est épinglé la médaille de la Résistance.

Les obsèques se déroulent le lendemain, en présence de nombreuses délégations et d'une foule considérable. Derrière le corbillard et la famille, venaient les autorités civiles et militaires. Au cimetière, après Monsieur Dablanc, maire de Montpezat de Quercy, et Monsieur Guiral, président du Comité Départemental de la Libération, qui dirent ce que fut cette femme admirable qui ne faillît jamais, Madame Clavel-Fagedet, au nom de la Croix-Rouge, fit connaître dans un discours de haute tenue, le dévouement et les mérites de Marie-Antoinette Orcival.

Tarn-et-Garonne

Le corps d'une héroïne de la Résistance est réinhumé à Montpezat-de-Quercy

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les restes de Mlle Marie-Antoinette Orcival, morte en déportation en Allemagne, ont été réinhumés dans le cimetière de Montpezat. Une chapelle ardente avait été dressée dans le salon de la famille, où une garde d'honneur, composée de prisonniers et d'anciens déportés, rendait les honneurs.

Le cercueil était recouvert d'un drapeau offert par la résistance de Montpezat; la Médaille de la résistance, décernée à cette localité en juin 1947, y était épinglée.

Jeudi, de nombreuses délégations montalbanaises se pressaient avec la foule sur la place de la Mairie.

Un cortège se forma, où figuraient en premier lieu les enfants des écoles et le corps enseignant, les drapeaux des anciens combattants, ceux de la résistance, de la Croix-Rouge et de la Clique montpezatoise.

Après la sonnerie aux morts, le cortège s'ébranla. Derrière le corbillard, recouvert de gerbes, venaient la famille de l'héroïne, M. le maire et les conseillers, M. le sénateur Cayrou, M. le colonel Languillaire, commandant la subdivision de Montauban, et son adjoint; M. le capitaine Anglade, de la gendarmerie de Montauban; une délégation de la Croix-Rouge, les déportés, les prisonniers de guerre, les anciens combattants.

A l'église M. l'abbé Faure fit un éloge extrêmement émouvant de la vaillante héroïne. MM. Dablanc, maire, et Guiral, président du C. D. L., dirent tous deux, au cimetière, ce que fut cette femme admirable qui ne faillit jamais; Mme Clariel, de la Croix-Rouge, fit connaître le dévouement de Marie-Antoinette Orcival pour tous les blessés et les malades, et en général pour tous les malheureux victimes de la barbarie nazie.

En cette circonstance douloureuse, nous nous inclinons avec respect devant la tombe de cette grande et belle héroïne et prions Mme veuve Orcival, le commandant Orcival et Madame, ainsi que leurs enfants, et tous ceux que touchent la disparition de cette martyre, de bien vouloir être assurés de notre respectueuse sympathie et croire à nos condoléances les plus attristées.

Chapelle ardente
Marie-Antoinette Orcival
27 août 1949

DISCOURS prononcé le 28 Avril 1949, dans le cimetière de MONTPEZAT-de-QUERCY (Tarn-et-Garonne) au nom de la CROIX-ROUGE par Mme Marthe CLAVEL-FAGEDET , pour les obsèques définitives de

Mlle MARIE-ANTOINETTE ORCIVAL

Déportée en Allemagne le 2 Mai 1944 et décédée à Hambourg le 19 Juin 1945.

Mesdames, Messieurs,

Elle est donc arrivée cette heure du retour...de ce retour oh! combien déchirant pour tous ceux qui, comme nous, gardent au fond du coeur, le souvenir vivace de ce que fut Marie-Antoinette Orcival, de sa silhouette alerte et dégagée, à l'allure sportive et parfois si dynamique et dont les réflexes immédiats et sans calcul indiquaient que les mouvements du coeur étaient seuls à commander en elle...oui, pour tous ceux-là qui conservent d'elle de si vivantes images, il est bouleversant de se trouver aujourd'hui devant ce cercueil, ce cercueil qui revient, cette chose tangible, cette réalité tragique et qui demeure encore une ultime présence au milieu des vivants que nous sommes.

Ayant enfin quitté les rivages nordiques, ce pays de l'exil, terme de son martyre, dans ce petit cimetière où, depuis tant de siècles les générations de ce coin du Quercy sont venues, les unes après les autres se coucher pour y dormir le long sommeil des temps...Marie-Antoinette revient elle aussi, parmi ces horizons familiers, tous ces champs qui virent son enfance, au pied de cette belle collégiale, pour s'allonger à son tour et se mêler à l'humus ancestral.

Par une coïncidence étrange (et qui rend cette minute encore plus douloureuse) c'est la même saison, les mêmes floraisons qui l'accueillent au retour, présentes à nouveau comme au moment de son effarant départ.

(2)

Oui,brusquement arrachée à ce pays qu'elle aimait,les dernières visions qu'elle eut de lui furent toutes illuminées par l'apothéose d'un splendide jour de mai,où la nature entière semble clamer,avec ses fleurs naissantes et la sève qui monte,toutes les promesses et la grande espérance des étés triomphants...et son âme d'artiste qui savait vibrer à toutes les harmonies du sublime et du beau...dans les noirceurs de l'affreux cauchemar du drame qu'elle a si terriblement vécu,a dû,sans nul doute et bien des fois trouver quelque réconfort et quelque soutien,dans ces lumineuses empreintes qui restaient en son coeur.

Hélas,pour elle,le bel été ne fut qu'angoisse et que torture' cette mort lente dont le hideux visage se rapproche et grandit chaque jour davantage, comme une fatale et inexorable échéance .

(Fatale est bien le mot car, pour elle,la sinistre déesse,cette fatalité redoutable a joué sans arrêt, jusque dans le moindre,le plus infime des faits.)

Il ne m'appartient pas aujourd'hui de retracer à nouveau, tel un pesant chapelet qu'on égrène,les innombrables phases du terrifiant périple dévolu à son Tragique... mais combien prestigieux destin et qui a voulu que d'une belle jeune fille,revienne seulement cette dépouille inerte.

Des voix éloquentes et surtout plus compétentes que la mienne viennent de vous dire ce que fut Marie-Antoinette Orcival,ce qu'elle a dû subir pour avoir droit à cette magnifique auréole qui maintenant la nimbera toujours;et, comme un leitmotiv obsédant,sont revenus à son sujet, les noms de St-Michel de Toulouse,de Romainville ,de Sarrebruck,de Ravensbruck...et de tant d'autres lieux entachés de l'épouvante humaine et qui,pour Marie-Antoinette furent,tout au long de son calvaire,comme autant de chaînons meurtriers dans l'hallucinant engrenage qui devait le précipiter vers la mort.

Mais,ce que je tiendrais à répéter et cela inlassablement, car en cela surtout réside son héroïsme,c'est que,ainsi qu'il est donné à toutes les grandes âmes ,elle a su trouver en elle seule,au plus profond

(3)

de son être et de sa foi,dans l'effroyable abandon moral de ses longues heures de captive martyrisée,toutes les énergies,toutes les ressources,tous les courages nécessaires pour lutter et tenir,à mesure que s'élevait le diapason de ses surhumaines souffrances,donnant ainsi l'exemple de ce que peut une force intérieure et l'ardente volonté d'une vraie,d'une sublime française.

Et cette grande française était infirmière de la Croix-Rouge au nom de laquelle,d'ailleurs,je viens saluer à nouveau sa mémoire,cette Croix-Rouge qui demeure sur tous les champs de bataille et dans les heures des grandes épreuves collectives,le signe indiscuté du secours qui n'attend pas et le symbole de la vigilante et universelle charité.

Nous savons tous(et il m'a été donné de pouvoir déjà dire en ce même cimetière et beaucoup plus longuement) combien Marie-Antoinette Orcival avait l'esprit Croix-Rouge.

Elle l'avait prouvé par ses sollicitudes sans nombre au chevet de bien des lits de l'hopital de Montauban ou du Préventorium de Pech-Blanc,où encore ici même ,auprès de simples malades et de toutes les infortunes qu'elle cherchait à soulager aussitôt signalées. Leur importance est telle qu'il serait téméraire de vouloir en ébaucher le détail.

A la Croix-Rouge elle avait voué toute son âme et ce fut pour elle une réelle déception de ne pouvoir faire partie des équipes secouristes,en raison du mauvais état de santé de son père,qui l'obligeait à demeurer auprès de lui.

Je ne crois pas me tromper en disant que c'est à l'école de la Croix-Rouge,cette école des misères et des détresses toutes proches,qu'elle avait ,en se penchant sur tant de douleurs,tant de situations pitoyables, su acquérir pour elle-même,cette indomptable maîtrise qu'elle a si hautement manifestée en face de ses propres malheurs et qui lui permit de garder jusqu'au bout ,sa foi sans défaillance.

Marie-Antoinette,ce n'est pas un adieu définitif que nous vous adressons aujourd'hui.

J'ai déjà dit ici toutes nos espérances chrétiennes et toutes les consolations qui nous avaient été données en songeant à la résignation et à la suprême offrande de vos dernières heures, devenant, en atteignant le faîte, si parfaitement et si totalement croyante.

Aussi, ce n'est qu'un au revoir que nous venons vous dire, nous qui sommes tous engagés sur la pente qui mène au ténébreux passage et dont vous êtes sortie si victorieuse et si belle.

Je vous demande, Marie-Antoinette, à vous qui nous précédez sur la rive inconnue, cet au-delà mystérieux où l'âme libérée, délivrée à jamais de toutes les turpitudes de la gangue charnelle et surtout de nos aveugles incompréhensions terrestres, doit se rire de nos envols à si courte portée... je vous demande, dis-je, que votre esprit revienne quelquefois parmi nous pour y continuer son magnifique rôle de Croix-Rouge, dans cette chère et vieille province de France que vous avez aimée, que vous avez servie et que vous avez si grandement honorée.

Merci à vous pour tout cela, Marie-Antoinette.

Nos coeurs qui demeurent confondus devant votre haute figure qui les dépasse tellement, vous assurent, dans leur affection et leur douleur si réelle et si profonde, de l'impérissable souvenir qu'ils garderont de vous.

En eux vous resterez vivante et le culte de votre mémoire s'en ira grandissant jusqu'aux générations futures de ce pays où, les enfants à venir, apprendront votre nom et la place immense que vous avez su prendre dans la légion héroïque et pourtant déjà si fastueuse des Infirmières de la Grande Croix-Rouge.

Marie-Antoinette, Au Revoir.

Mme Marthe Clavel-Pagedet
Déléguée de la Croix-Rouge.

En 1967, Mademoiselle Gilles (qui fut une grande résistante), directrice du lycée Michelet (qui est encore à cette date lycée de jeunes filles) écrit au recteur de l'académie de Toulouse : le recteur Loyen, pour lui demander l'autorisation d'organiser une cérémonie au cours de laquelle une plaque de marbre portant le nom d'une ancienne élève du lycée, morte en déportation serait inaugurée dans le hall du lycée.

Après une enquête minutieuse, elle recueille tous les témoignages concernant Marie-Antoinette Orcival. Elle se propose de faire travailler des élèves volontaires sur ce sujet, en réalisant un exposé et une exposition sur la déportation.

Or les événements de mai 1968 changent le cours des choses. Le recteur Loyen quitte le rectorat pour d'autres fonctions. Quant au conseil d'administration du lycée Michelet, ses préoccupations d'alors sont d'un autre ordre.

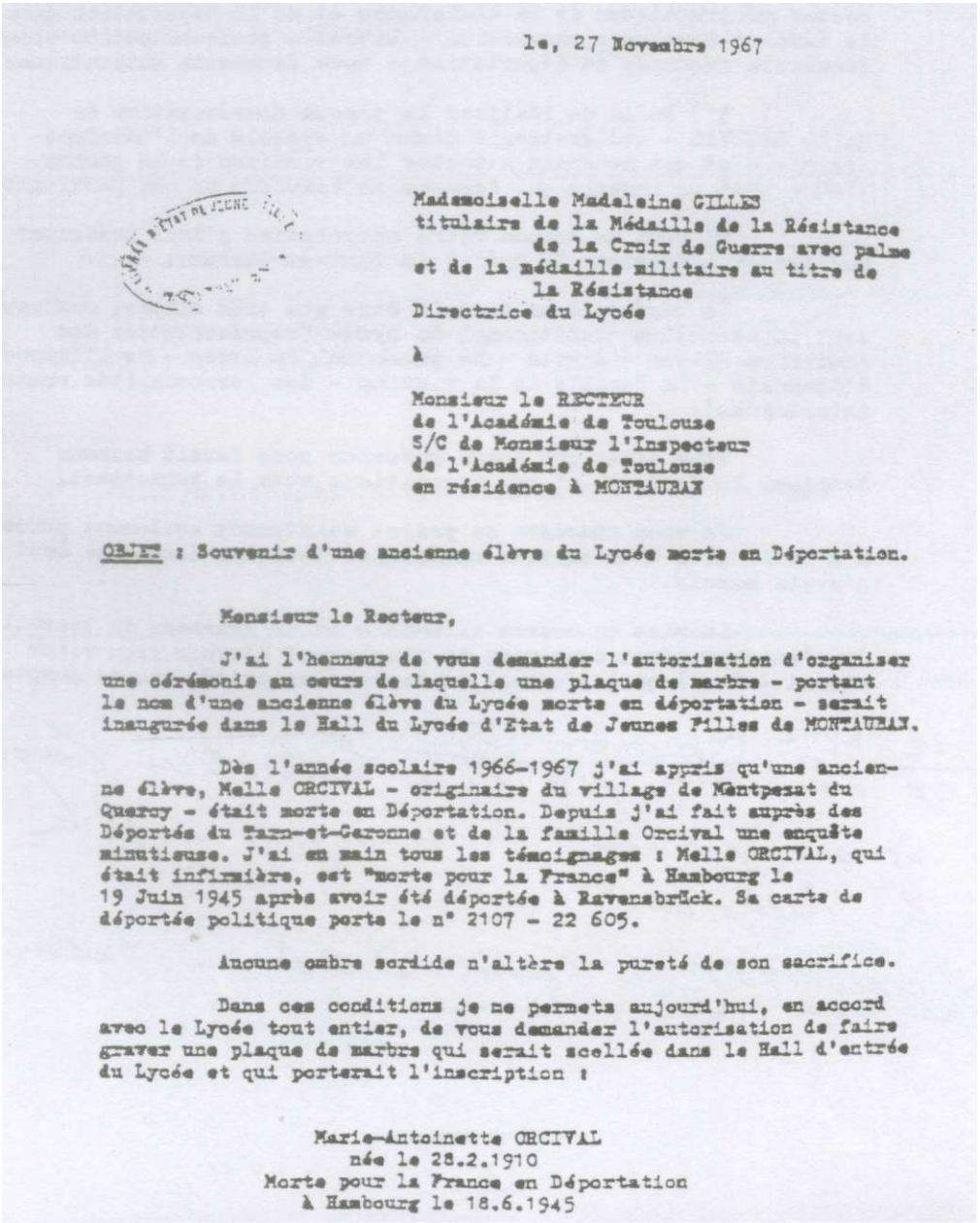

le, 27 Novembre 1967

Mademoiselle Madeleine GILLES
titulaire de la Médaille de la Résistance
de la Croix de Guerre avec palme
et de la médaille militaire au titre de
la Résistance
Directrice du Lycée

à

Monsieur le RECTEUR
de l'Académie de Toulouse
S/C de Monsieur l'Inspecteur
de l'Académie de Toulouse
en résidence à MONTAUBAN

OBJET : Souvenir d'une ancienne élève du Lycée morte en Déportation.

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'organiser une cérémonie au cours de laquelle une plaque de marbre - portant le nom d'une ancienne élève du Lycée morte en déportation - serait inaugurée dans le Hall du Lycée d'Etat de Jeunes Filles de MONTAUBAN.

Dès l'année scolaire 1966-1967 j'ai appris qu'une ancienne élève, Melle ORCIVAL - originaire du village de Montpezat du Quercy - était morte en Déportation. Depuis j'ai fait auprès des Déportés du Tarn-et-Garonne et de la famille Orcival une enquête minutieuse. J'ai en main tous les témoignages : Melle ORCIVAL, qui était infirmière, est "morte pour la France" à Hambourg le 19 Juin 1945 après avoir été déportée à Ravensbrück. Sa carte de déportée politique porte le n° 2107 - 22 605.

Aucune ombre sordide n'altère la pureté de son sacrifice.

Dans ces conditions je me permets aujourd'hui, en accord avec le Lycée tout entier, de vous demander l'autorisation de faire graver une plaque de marbre qui serait scellée dans le Hall d'entrée du Lycée et qui porterait l'inscription :

Marie-Antoinette ORCIVAL
née le 28.2.1910
Morte pour la France en Déportation
à Hambourg le 18.6.1945

Cette année me parait favorable.

Je me propose donc, si vous m'y autorisez :

1°) De faire moi-même à deux groupes différents de quelques élèves volontaires du Second cycle d'une part - du Premier cycle d'autre part, un but exposé - illustré de documents - sur ce qu'a été le rôle des femmes pendant l'occupation - quels ont été les circonstances, les risques courus, les traitements éventuellement subis - les souffrances de la Déportation. Pour ne pas rester dans les généralités - les lieux communs - je leur ferai suivre l'itinéraire précis d'une déportée, depuis le jour d'une rafle en Tarn-et-Garonne, jusqu'au camp de concentration - et, avec l'exemple de Melle ORCIVAL, jusqu'à la mort.

2°) Dans le même temps j'organiserai une petite exposition sur ce thème dans le Hall du Lycée (exposition que toutes les élèves pourraient voir). Des documents m'ont été confiés : cartes géographiques de la Résistance et de la Déportation dans le Tarn-et-Garonne - manuscrits - livres - quelques petits objets émouvants façonnés en déportation - tous documents authentiques.

3°) Enfin de réaliser la plaque commémorative de Melle ORCIVAL - qui resterait comme un symbole de l'héroïsme féminin - et qui rendrait à toutes les victimes de la guerre 1940 - 1945 un hommage qui dépasse de beaucoup un cas particulier.

Si vous me donnez votre approbation j'irai présenter mon projet à Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne.

La cérémonie ne saurait être que très simple, correspondant au caractère traditionnel du Lycée (représentation des Anciennes élèves - Elèves - Le personnel du Lycée - Mr l'Inspecteur d'Académie - la Famille de la victime - des Personnalités vraiment interessées).

Vous savez que votre présence nous ferait honneur Monsieur le Recteur, si vos occupations vous le permettent.

Je vous présente ce projet maintenant seulement parcequ'il m'a fallu plus d'un an pour rassembler tous les documents dont j'avais besoin.

La mise en oeuvre elle-même va me demander du travail. Je n'entreprendrai donc rien de plus avant d'avoir reçu votre accord - sur lequel j'avoue, en toute simplicité, que je compte.

ote de Mme Raymond ORCIVAL
ccord a été donné par Mr le Recteur Loyers -
qui devait présider la cérémonie - Il a
itté le Rectorat -
depuis mai 1968 le Conseil d'Administration du
e est d'un autre ordre ...

Il aura fallu trente-huit ans, pour qu'enfin l'on rende un double hommage aux deux lycéennes de Michelet. C'est grâce à un travail remarquable de l'Office National des anciens combattants, sur l'initiative de Serge Dupuy, inspecteur d'académie, et à la rencontre avec le général José-Marie Orcival, neveu d'une déportée, que, le 20 avril 2006 les murs du lycée Michelet ont vibré d'émotions et de souvenirs. En ce jour, dans la cour d'honneur, y fût dévoilée une plaque commémorant les déportations de Marie-Antoinette Orcival et d'Adèle Kurtzweil, devant les lycéens réunis, les autorités civiles et militaires, le monde combattant, en présence de Monsieur Christian Merlin, recteur de l'académie de Toulouse, chancelier des Universités, M. Martin Malvy, président du Conseil régional et Monsieur Alain Rigolet, préfet de Tarn-et-Garonne. Après le chant des partisans et le chant de la liberté, interprétés par la Schola du Moustier, une lecture biographique poignante faite par Henri-François Soulié, comédien et ancien élève de Michelet, précéda le dévoilement de la plaque et le champ des marais, suivi d'un instant de recueillement particulièrement solennel.

Sur la plaque on peut lire :

Marie-Antoinette ORCIVAL
Née le 28 février 1910 à Montpezat de Quercy
Déportée à Ravensbruck
Décédée à Hambourg le 19 juin 1945

Adèle KURZWEIL
Née le 31 juillet 1925 en Autriche
Gazée à Auschwitz
le 9 septembre 1942

Élèves du Lycée Michelet,
Elles furent déportées dans les camps d'extermination nazis.

N'oubliez jamais

20 Avril 2006

MEMOIRES CONJUGUEES

Adèle KURZWEIL
9 septembre 1942

Marie-Antoinette ORCIVAL
19 juin 1945

Cérémonie Commémorative du 20 avril 2006
Lycée Michelet - MONTAUBAN

en présence de

Christian MERLIN
Recteur de l'académie de Toulouse
Chancelier des Universités

Martin MALVY
Président du Conseil Régional

Alain RIGOLET
Préfet de Tarn-et-Oaronne

Ô douleur ! Ô tristesse ! L'absurde insoutenable
Comment imaginer ? Ces femmes misérables
Etaient-ce bien des femmes ? Leurs yeux brillaient toujours
Leurs yeux brillaient encore, espoir de quelque jours.
Etaient-elles résignées, bafouées dans leur âme ?
Et que leur restait-il ? Un reliquat de flamme.
Elles n 'avaient pas de haine. Simplement le destin
Avait traqué leur vie sans leur donner la main.
Elles furent de ceux-là qui marchèrent courbés
Sous l'insulte et le fouet et sans jamais tomber
Mais la mort était là, cruelle et menaçante
Evocation d'un sort, qui, pour toujours nous hante.

LES COMPAGNONS DE FRANCE

ATTESTATION D'IDENTITÉ

Titre de Chef d'Equipe

Délivré à M. Bousquet Jean

Domicilié à Toulouse

48, ter, rg. Bonnefoy

CARTE N° 117

Pour être valable cette carte doit porter le cachet des C. D. F.

LES COMPAGNONS DE FRANCE
Pays Toulousain et Ariègeois

CHRONIQUE ORDINAIRE D'UNE JEUNESSE MEURTRIE

JEAN-PAUL BOUSQUET est né le 27 août 1923 à Carcassonne (département de l'Aude), dans le quartier des Capucins, rue de la Rivière.

Son père, Baptiste Bousquet, né le 15 décembre 1895 à Villepinte (Aude), est un « poilu » de la Grande Guerre 1914-1918, où il a été blessé gravement en 1917 lors des combats sur le Chemin des Dames. Il restera gravement handicapé toute sa vie de son bras gauche haché par les éclats d'obus. Il se marie à Carcassonne en 1920 avec Marguerite Saury, née en 1902. Des l'année 1922, celui-ci est intégré dans les services des douanes de la région parisienne. Il y reste peu de temps. Il est affecté à Cerbère sur la frontière espagnole jusqu'en 1930. Il gagne enfin son dernier poste à Toulouse comme contrôleur des douanes.

C'est dans cette ville que Jean-Paul Bousquet va effectuer sa scolarité secondaire au lycée de garçons (plus tard lycée Pierre Fermât) jusqu'en 1941 où il passe son baccalauréat au mois de juillet. Pendant l'année 1940-1941, après l'armistice, la propagande en faveur de la révolution nationale du régime de Vichy au lycée, est intense. Les jeunes sont embrigadés dans les groupements de jeunesse. C'est ainsi qu'après son baccalauréat, Jean Paul Bousquet entre aux Compagnons de France.

Les Compagnons de France furent le premier mouvement de jeunesse officielle à surgir après la défaite de juin 1940. Créé immédiatement après l'armistice par Henri Dhavernas, qui avait exercé les fonctions de commissaire national des Scouts de France, d'obédience catholique, le mouvement reçut l'aide matérielle des Scouts protestants et de la jeunesse ouvrière chrétienne après la dissolution de tous les mouvements de jeunesse. Il est destiné à accueillir les adolescents et les jeunes français désireux de participer au relèvement moral du pays, en offrant leurs concours aux services d'aide aux réfugiés et aux prisonniers. Leur idéal était la mise en valeur d'un esprit communautaire. Un cérémonial prit rapidement naissance ; le

chef Compagnon commandait : « A moi, compagnon ! », et les Compagnons répondaient : « France ! ». Et le salut aux couleurs, parfois à genoux, était célébré avec solennité. Les jeunes Compagnons portaient l'uniforme bleu sombre, béret, chemise bleue sur laquelle était cousu l'insigne du mouvement : le coq gaulois, des culottes courtes ou des pantalons de ski. Les effectifs atteignirent leur niveau maximum en 1943 avec au total 29.000 Compagnons. C'est de ce mouvement de jeunesse qu'est issu le groupe des Compagnons de la chanson qui s'illustrera bien après la fin de la guerre.

Le 3 novembre 1941, Jean Paul Bousquet est appelé aux Chantiers de Jeunesse.

Les chantiers de jeunesse furent l'autre grand mouvement de jeunesse qui vit le jour sous le régime de Vichy. Au départ, les hommes incorporés dans les chantiers étaient de jeunes recrues dont la plupart avaient été appelés sous les drapeaux seulement quelques jours avant l'armistice en juillet 1940. Or, l'armistice supprime l'armée et le service militaire, à l'exception d'une force de 100.000 hommes nécessaires au maintien de l'ordre.

Pour commander la nouvelle organisation, le général de La Porte du Theil fut choisi parce que sa compétence paraissait incontestable. Ce dernier avait imaginé, pour remplacer le service militaire, de conjuguer les idéaux du scoutisme avec un type de service obligatoire mi-civil mi-militaire, réservé aux jeunes ayant atteint l'âge de 20 ans. Les premiers éléments qui composèrent au départ les chantiers furent organisés conformément à une loi du 30 juillet 1940 « relative au maintien dans des groupements de jeunesse des jeunes gens appelés les 8 et 9 juillet 1940 ». Ces derniers possédaient un statut civil et devaient accomplir un service de 6 mois. La loi était applicable en zone sud.

La devise du mouvement « Toujours près » était manifestement empruntée au scoutisme. Les jeunes étaient organisés en équipe de douze (comme les patrouilles des scouts). Dix équipes formaient un groupe. Dix à douze groupes constituaient un groupement dont l'effectif total pouvait atteindre 2000 hommes. Le groupement possédait un état-major composé d'un commissaire en chef, assisté de commissaires- adjoints. Les groupements étaient rattachés à l'une des cinq régions militaires commandées par des commissaires régionaux. Chaque groupement prenait pour patron un français célébré, et choisissait une devise patriotique.

Le premier principe de la formation morale délivré dans les chantiers consistait à faire appel au sens de l'honneur de l'individu. Chacun devait s'effacer au profit de la communauté, développant ainsi le sens des responsabilités, le sens du devoir envers autrui, engendrant ainsi la fraternité. La formation virile constituait la base de la formation morale. Elle était fondée sur le travail et les exercices physiques en plein air, style « hébertisme ». Dans ce contexte, la discipline devait être librement acceptée. Le brassage des différentes classes sociales était un autre objectif du mouvement.

Les cérémonies à l'intention de ceux qui avaient terminé leur période dans les chantiers constituaient des événements importants : un genou à terre, le bras tendu vers le drapeau, les jeunes juraient de continuer à servir la France. Certaines manifestations avaient une portée plus nationale : ainsi, pour le 1er novembre 1941, alors que toutes commémorations étaient interdites, les jeunes des chantiers reçurent l'ordre de défiler devant les monuments aux morts des localités où ils étaient cantonnés.

En janvier 1941, le premier contingent des chantiers de jeunesse fut rendu à la vie civile, et les appels se succédèrent avec régularité jusqu'à la fin 1943. En juin 1941, le général de La Porte du Theil créa l'Association des Anciens des Chantiers (A.D.A.C.). En septembre 1942, le nombre de sections d'anciens atteignait 2000 unités. Certaines sections étaient alors en contact avec la Résistance.

Le général de La Porte du Theil fut arrêté par la gestapo le 5 juin 1944 et déporté en Allemagne. Dès lors, c'est la fin des chantiers, bien que Vichy n'ait officiellement dissous le mouvement que le 10 juin 1944.

Jean Paul Bousquet quitte donc Toulouse le 3 novembre 1941 pour le groupement 29 « Maréchal Bugeaud », ayant pour devise « pour la France seule toujours ». Le groupement est installé depuis le 13 août 1940 dans les forrêts montagneuses au sud d'Axat dans le département de l'Aude. Le choix de son premier commissaire, le capitaine Canet, s'arrête sur la forêt du Carcanet, à 1400 m d'altitude, en bordure de la route qui relie Axat à Montlouis.

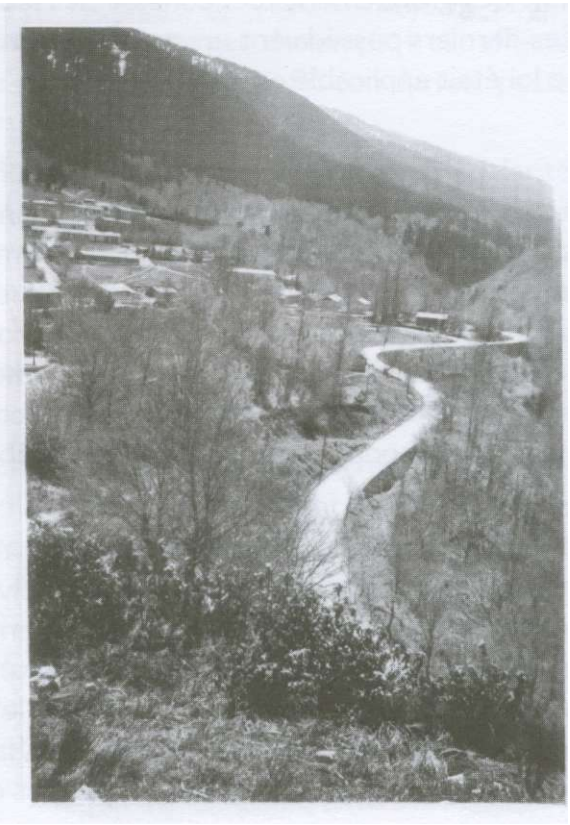

Dès la fin du mois d'août, les premières recrues arrivent sur l'emplacement du futur camp. Elles vont devoir construire des abris de fortune et élever quelques tentes. Puis, dans les semaines qui suivent, sont édifiés les premiers baraquements, ce qui permet d'améliorer les conditions de logement et d'augmenter les effectifs. Le camp du Carcanet devint un véritable village avec hôpital, magasins, bureaux, et même l'électricité. Le travail dans la montagne consiste essentiellement en coupe de bois et production de charbon de bois en grosse quantité. Beaucoup de chemins sont aussi à refaire. La belle saison amène aussi des visiteurs : le général de La Porte du Theil, accompagné du commissaire régional Gèze et du secrétaire d'état à la jeunesse, inspecte le camp le 6 septembre 1941.

Jean-Paul Bousquet ne resta pas longtemps au Carcanet. Son équipe est envoyée dans les Pyrénées Orientales en amont de Perpignan au bord de la rivière La Têt. Ce cours d'eau cause beaucoup de problèmes aux bourgs avoisinants par des inondations répétées. D'importants travaux sont à faire à Corneilla et Pézilla La Rivière.

Dès le mois de mai 1942, tous les groupes ont quitté le camp du Carcanet. Le PC et deux groupes s'installent à Argelès-Plage dans l'ancien camp des réfugiés espagnols.

Le 1er juillet 1942, Jean Bousquet est libéré des chantiers de jeunesse. Il lui est décerné le certificat d'aptitude et de moralité.

Le 1er novembre 1942 les troupes allemandes envahissent la zone dite libre. Le groupement 29 doit évacuer immédiatement le littoral. Il s'installe dans le Tarn à Labastide Rouairoux et Saint Amans-Soult.

Cette nouvelle situation va être de courte durée. Avec le printemps 1943 va arriver la douloureuse épreuve de la réquisition des classes 40, 41 et 42 pour le S. T O. Plusieurs milliers de jeunes vont devoir partir pour l'Autriche, la Silésie et la Tchécoslovaquie.

A remis le Certificat d'Aptitude et de Moralité. n°959

Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse

Groupement de Jeunesse N° 29

CERTIFICAT DE LIBÉRATION

Le Commissaire (1) Chambraud commandant le Groupement de Jeunesse N° 29 certifie que le Jeune (2) BOUSQUET Jean a été libéré des Chantiers de la Jeunesse le 1 JUIL 1942 1942, en exécution des prescriptions du Commissaire Général des Chantiers de Jeunesse en date du 9 Mai 1942.

A Argelès sur Mer le 1 JUIL 1942 1942.

Le Commissaire Chambraud
Chef du Groupement de Jeunesse N° 29
(3)

(1) Nom
(2) Nom et prénoms
(3) Signature et cachet

Depuis sa libération des chantiers de jeunesse, Jean Bousquet est entré aux Contributions indirectes, direction de la Haute Garonne, comme commis administratif Le 19 février 1943, l'Administration fait connaître qu'à la suite d'un accord intervenu entre les autorités d'occupation et le Ministre des Finances, les agents des Services financiers ne pouvaient être appelés à participer à la relève. Une telle interprétation ne s'étend pas aux opérations de recensement. De nouveaux renseignements fournis par la Direction du Personnel, il résulte, en effet, que tous les agents sont tenus, dans les mêmes conditions que les autres personnes, de se soumettre aux formalités générales de recensement. Cependant des attestations d'emploi dont les autorités compétentes apprécieront la portée, seront délivrées aux agents de tous grades.

Jean Bousquet reçoit une convocation à se présenter devant la commission médicale de Toulouse le 3 mars 1943. Son départ pour l'Allemagne est fixée le 5 mai 1943.

C'est alors que se pose la question du départ. Devant les protestations qui s'élèvent, une loi rigoureuse prescrit l'internement administratif des réfractaires accompagné d'une lourde amende de 10.000 francs frappant les parents. De plus aucune structure pour accueillir les réfractaires n'est encore en place. Déjà des trains partaient pour l'Allemagne, chargés de jeunes chantant la Marseillaise ou l'Internationale. Pour ces jeunes, le S.T.O. marqua un tournant dans leur existence.

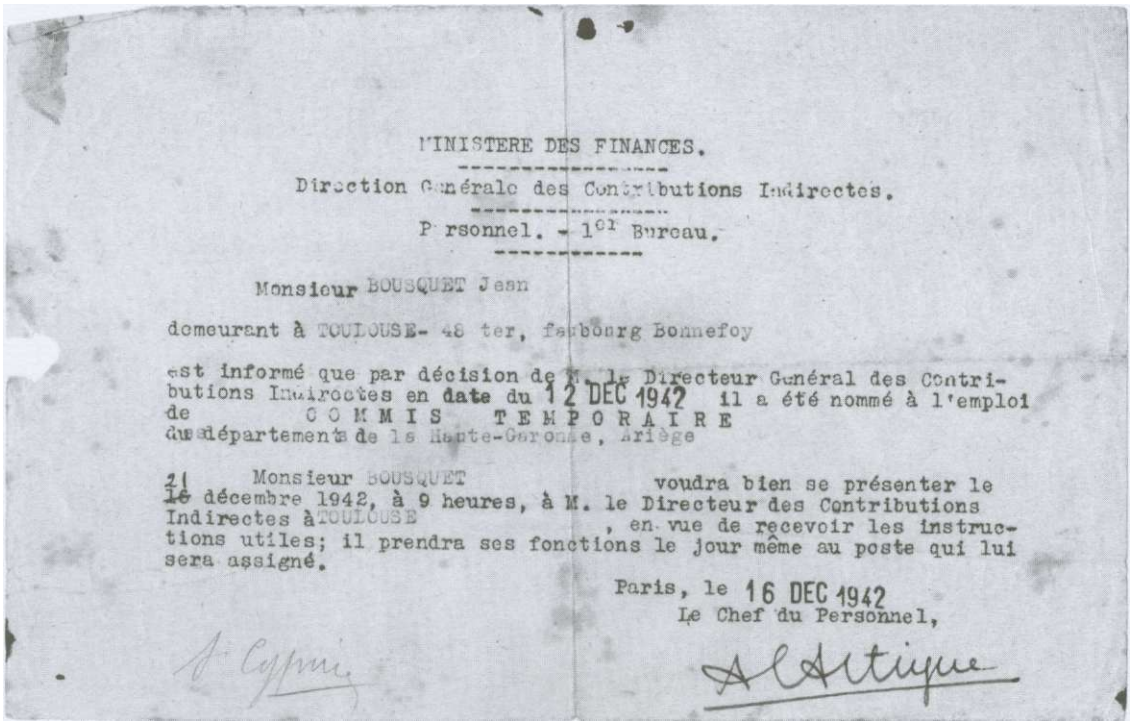

MINISTERE DES FINANCES.

Direction Générale des Contributions Indirectes.

Personnel. - 1er Bureau.

Monsieur BOUSQUET Jean

demeurant à TOULOUSE- 48 ter, faubourg Bonnefoy

est informé que par décision de M. le Directeur Général des Contributions Indirectes en date du 12 DEC 1942 il a été nommé à l'emploi de COMMIS TEMPORAIRE du département de la Haute-Garonne, Ariège

Monsieur BOUSQUET voudra bien se présenter le ~~1e~~ décembre 1942, à 9 heures, à M. le Directeur des Contributions Indirectes à TOULOUSE, en vue de recevoir les instructions utiles; il prendra ses fonctions le jour même au poste qui lui sera assigné.

Paris, le 16 DEC 1942
Le Chef du Personnel,

Jean Bousquet raconte :

« le 5 mai 1943, nous sommes plusieurs centaines de jeunes au départ de la gare Saint-Cyprien (à Toulouse), destination inconnue.

Après trois arrêts prolongés en cours de route dans des gares de triage, nous arrivons enfin à Heydebrek en Haute Silésie, le 12 mai.

Au départ de Toulouse, j'avais retrouvé un ancien camarade de lycée. Nous sommes restés ensemble tout le trajet. Arrivé en Haute Silésie, nous avons été logés dans la même baraque du Lager Birau, et embauchés dans la même firme de construction.

Le lendemain, séance anthropométrique au camp, photo, mensuration, empreintes, examen médical rapide, et remise deux heures après de l'aussweiss, carte d'identité plastifiée et des cartes d'alimentation pour la semaine.

Le 15 mai, réveil vers 5 heures 30, toilette rapide, le déjeuner aussi. Après trois quart d'heure de marche nous arrivons sur les chantiers de l'I.G. Farben. L'usine « Kolossale » s'étend sur des kilomètres, avec des voies ferrées partout, des bâtiments en pleine activité, d'autres en construction. L'usine de l'ONIA à Toulouse aurait pu passer pour un simple atelier. L'entreprise où nous avons été embauché, construisait un bâtiment de plus de 100 m de long, 30 à 40 m de large sur 15 m de haut, qui, un an après était équipé de deux ponts roulants de 150 tonnes.

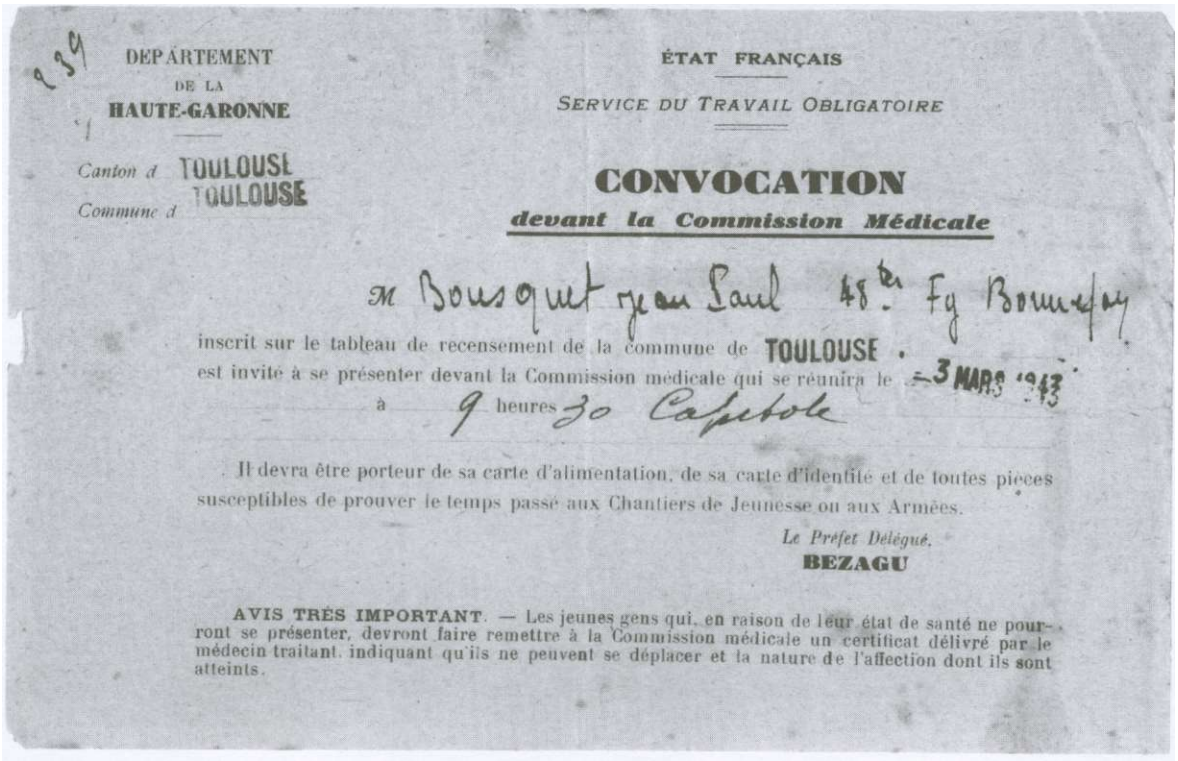

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Canton d TOULOUSE
Commune d TOULOUSE

ÉTAT FRANÇAIS

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

CONVOCATION
devant la Commission Médicale

M Bousquet Jean Paul 48 Fg Bonrepos

inscrit sur le tableau de recensement de la commune de TOULOUSE
est invité à se présenter devant la Commission médicale qui se réunira le 3 MARS 1943
à 9 heures 30 Capitole

Il devra être porteur de sa carte d'alimentation, de sa carte d'identité et de toutes pièces susceptibles de prouver le temps passé aux Chantiers de Jeunesse ou aux Armées.

Le Préfet Délégué,
BEZAGU

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Les jeunes gens qui, en raison de leur état de santé ne pourront se présenter, devront faire remettre à la Commission médicale un certificat délivré par le médecin traitant, indiquant qu'ils ne peuvent se déplacer et la nature de l'affection dont ils sont atteints.

Notre premier travail était de décharger des barres de fer posées sur deux wagons tombereaux, destinées à la réalisation des piliers des ponts roulants. Dans les jours suivants nous eûmes à décharger des wagons de sable, de ciment, de briques. Nous n 'avions pas de gants. Aussi on enveloppait les mains avec tout ce qu'on trouvait : chiffons d'emballages, sacs de ciment. A la fin de la journée les mains étaient en sang, sans peau sur le bout des doigts. Il n'y avait pas de gros matériel de chantier, seulement des pelles, des pioches, des wagonnets Decauville. Par contre le personnel réquisitionné était en quantité.

L'emploi du temps commençait à 7 h, se terminait à 19 heures, avec un quart d'heure d'arrêt dans la matinée, demi heure à midi, un quart d'heure dans l'après-midi. Ensuite retour au camp et queue à la cuisine. Peu de variété dans le menu : une gamelle de choux (genre choucroute à la vapeur) et de pommes de terre, une demi boule de pain, un morceau de saucisse et un quart de marmelade synthétique. Tous les mercredis, double ration de pain et de marmelade, plus un morceau de sucre.

Comme logement nous vivions dans de grandes baraques de bois, de trois chambrées équipées d'une dizaine de châlits à Jeux niveaux, d'autant d'armoires doubles, d'une longue table et de deux bancs. Le chauffage se faisait par un tuyau de vapeur. Chaque groupe de quatre baraques avait un bâtiment sanitaire avec douches collectives, deux grands lavabos circulaires pour une douzaine de personnes, des W.C. individuels mais sans porte. L'entretien des W.C. était fait à l'eau sous pression par des Ukrainiennes de grand gabarit. Les baraques des chantiers de jeunesse en France étaient loin de ce confort.

Le 16 février 1943, la loi institue le service du travail obligatoire : « et blanc » de Louis Destrem et Claude Labrès. Photo Germaine CHAUMEL (extraite du livre « Toulouse en noir

L'I.G. Farben qui employait tout le personnel des camps, produisait de l'essence synthétique, du buna (caoutchouc), des colorants, des colles : tout ce qui peut se faire à partir du charbon. Comme personnel, pratiquement toute l'Europe était représentée : une majorité de polonais (la Haute Silésie est actuellement polonaise), des déportés ukrainiens, tchèques, français, des prisonniers russes, anglais (surtout des marins), mais pas de prisonniers français, des volontaires italiens et quelques espagnols.

Les jours de repos étaient réduits au dimanche libre, après six jours de 12 heures de travail à l'usine. On avait accès par train jusqu'à Ratibor ou Opeln, à 20 et 40 km d'Heydebreck. On y trouvait cinémas, cabarets et restaurants. Sinon c'était des balades en forêt ou farniente au camp. A cette période nous n'avons pas eu de problèmes de circulation. Il avait été envisagé la possibilité de permissions en France après six mois de travail. Ce qui ne s'est jamais produit pour moi, car, entre-temps « la guerre totale » avait été proclamée en Allemagne.

Pour couler le béton, j'ai été chargé d'alimenter la bétonnière, une machine qui avalait à chaque fois 600 kg de ciment et plus d'une tonne de sable et graviers. Trois wagons de ciment étaient stockés constamment dans un baraquement. Charger un sac sur l'épaule jusqu'à la hauteur du genou, ça pouvait aller, mais prendre les sacs accroupis c'était autre chose. La bétonnière à chaque chargement se déplaçait sur des rails, et il fallait trotter toujours plus loin. Ce travail en fin d'été, dans la poussière de ciment et la sueur, m'avait cuit la peau du dos. J'ai mis plus d'un an après mon retour pour retrouver une peau normale.

Vers la fin août une affiche dans l'usine proposait un stage de formation au métier d'ajusteur. J'en avais assez du béton, et huit jours après j'étais devant un établi en train de scier des tranches de rails de chemin de fer pour me faire la main. Le chef d'atelier était un français, de cinquante ans environ, venu en Allemagne au titre de la « relève », instituée pour faciliter le retour des prisonniers de guerre.

Deux mois après, j'ai été embauché dans une firme qui s'occupait de la remise en état après bombardements, des tours de fabrication d'essence synthétique. Le démontage des têtes de cylindres et des filtres en cuivre se faisait dans une atmosphère de poussière de graphite extrêmement fine qui nous noircissait le corps comme des sénégalais.

Tout ceci était accompagné d'alertes journalières.

En effet nous avions passé une année sans connaître de bombardements, seulement un passage quotidien, à haute altitude, d'un avion d'observation américain, accompagné de tirs de la « flack » de l'usine.

En mai ou juin 1944, un premier bombardement avait touché l'usine où je travaillais, sans trop de casse. Mais, par contre, le village voisin : Reigersfeld, avait été rayé des cartes. Rien d'autre que d'énormes trous de bombes et deux « libérators » abattus par la D.C.A.. Peu de temps après, un nouveau bombardement a pris l'usine en long, et dans notre secteur, la « dampfabrick » avait vu sa cheminée de 100 m de haut et de 10 mètres de diamètre à la base, transformée en tas de parpaings. Rien de ces dégâts n'a été remis en état avant l'évacuation des camps début 1945.

Les bombardements se sont accélérés, les avions passant une fois dans un sens, le lendemain en sens inverse. La débâcle allemande avait commencé. Sur la voie ferrée qui bordait notre camp on voyait passer des wagons chargés d'artillerie et de chars, et des trains de soldats. Je n'ai jamais vu d'interventions de la chasse allemande. Un jour, trois appareils américains : une forteresse volante et deux libérators ont été abattus en même temps par la flack.

Au cinéma, à Ratibor, la propagande allemande jouait à plein dans les actualités. On ne voyait rien de la réalité des combats et de l'avance des russes, jusqu'au moment, début 1945 où il a fallu évacuer les camps de travail.

Quelques jours avant la Noël 1944, il y eut le passage dans le camp de prisonniers français, en convoi. Pas mal d'entre eux se sont évadés en restant avec nous. Nous leur avons donné des vêtements civils pour remplacer les tenues de prisonniers marquées K.G., et de faux papiers d'identité.

Début janvier 1945, tout travail sur le camp était arrêté. Les troupes russes n'était pas loin. Le jour des départs d'Heydebreck, il y eut une distribution à la volée de tout ce qui restait : ravitaillement, tabac, vêtements de travail, médicaments. Aussitôt départ en convoi, dans le froid et la neige, de près de 3000 personnes de toutes nationalités, sur la route à travers champs, chacun pour soi. Le soir nous nous sommes arrêtés dans un village dans le noir. Il gelait à pierre fendre. Le village était abandonné et pillé. Après une nuit passée dans

une école, sur un banc, départ avec le jour. Au bout de trois jours de galère en convoi, j'ai proposé à deux camarades de chambrée de partir avant tous les autres. Ainsi nous avions plusieurs kilomètres d'avance, quand nous sommes arrivés dans une gare pleine d'allemands qui fuyaient devant l'arrivée imminente des troupes russes. Pas question de billet, il fallait embarquer à tout prix dans un train bondé. De temps à autre, on entendait des tirs d'artillerie. Deux jours de voyage avec des quais de gares surchargés. Les gens, apeurés, essayaient de monter, passaient les enfants par les fenêtres des wagons sans savoir s'ils pourraient même partir.

Nous n 'étions pas très reluisants, sales, pas rasés, de vrais clochards. Lun, fils d'un agent de change à Montauban, le second préparateur en pharmacie à Décazeville, et moi fonctionnaire à Toulouse. Nous avions réussi à récupérer une gamelle de soupe et un peu de pain distribués dans les gares par la Croix Rouge allemande.

Le train s'arrêtait souvent en rase campagne, les voies ferrées étaient constamment bombardées. Des éclopés partout, la panique chez les allemands, le moral à zéro , wagons pris d'assaut. Dans une gare, étant descendu à un refuge de ta Croix Rouge, il nous fut impossible de remonter dans le train. Nous nous sommes séparés, pensant nous retrouver en fin de trajet. Je suis monté sur le tampon d'un wagon, accroché à l'échelle, et quand le train est parti, mes deux copains en haut du quai regardaient le train passer. Je n'ai jamais plus eu de leurs nouvelles.

Au premier arrêt en campagne, j'ai abandonné le train. Je ne savais pas où j'étais, mais je partais vers l'ouest. Les routes étaient défoncées par le passage des chars. Des gens affolés partout, pas de voiture, seulement des charrettes surchargées. Dans les villages ou les petites villes les centres d'accueil permettaient de tenir le coup. Il suffisait de faire la queue avec une gamelle à la main, sans parler.

Un matin, alors que j'approchais de Neustad, sur la route vide de tout véhicule, je trouvais de loin en loin, sur les bas-côtés des cadavres squelettiques au pyjama rayé, la plupart la tête éclatée. J'eus vite fait de remonter une colonne de plusieurs centaines de déportés encadrés tous les vingt mètres de soldats allemands, portant fusil sous le bras. J'ai doublé cette colonne. On ne m'a rien dit. C'était affreux. Ces regards vides sur des corps pantelants. Etait-ce une colonne évacuée d'Auschwitz ? Auschwitz n'était qu'à 60 km de Ratibor en Pologne occupée. Jamais je n 'oublierai.

La route que je suivais devenait montagneuse. Dans les hameaux que je traversais, pas d'affrontement. Si je demandais à manger, à coucher, les gens du pays avaient souvent une bassine en terre pleine d'un yaourt qui tenait l'estomac. Je couchais dans des granges, dans la paille.

A mon départ d'Heydebreck, je notais sur un carnet de route les noms des villages ou villes traversés. J'avais trouvé une carte routière allemande où je traçais tant bien que mal la route suivie. Je devais être alors sur la frontière tchèque, tout près de Glatz.

Dans les fermes, les habitants tuaient leurs cochons. Dans un hameau j'avais aidé une femme âgée à refendre du bois et elle m'avait donné un morceau de saucisse comme souper. J'avais dormi dans sa grange. Une autre fois une femme d'une cinquantaine d'années que j'avais aidée à déplacer des sacs de grains, m'avait demandé d'où je venais. Alors, elle était allée chercher des photos, me disant : « Gerrahl kaput, Zwei Krieg russland ». Elle m'avait fait coucher dans la chambre de ses fils. Il y avait presque deux ans que je n'avais pas dormi dans un lit. Le lendemain, je reprenais mon sac et la route.

Je me souviens d'un nom de ville Libérée, où j'ai pu prendre un train jusqu'à Gorlitz. Puis j'ai pris la direction de Dresde en suivant une autoroute. Quelques jours de marche et quelques heures en camion-stop. Je suis arrivé dans la banlieue de Dresde en même temps qu 'une alerte aérienne. Dans la ville les destructions étaient importantes, façades soufflées. Dans les rues, j'observe beaucoup de monde occupé à déblayer les décombres ou fouillant les ruines. Des policiers surveillaient pour interdire le pillage. Malgré les destructions, il restait encore de beaux monuments intacts car protégés par des sacs de sable.

Après une journée de marche, je suis arrivé sur l'Elbe que j'ai traversé à la tombée de la nuit. Cette fois l'alerte aérienne fut très sérieuse. Je me suis abrité sous la dernière arche du pont. Des bombardiers passaient sans arrêt. Des bombes tombaient partout. La défense anti-aérienne, installée autour des ponts, tirait en continu. Je m'étais rapproché du fleuve en me disant : « Si ça chauffe trop, tu sautes à l'eau ». Tout brûlait. J'ai passé deux jours et deux nuits sous ce pont dans le bruit des explosions et la lueur de la ville qui brûlait.

Au lever du troisième jour, profitant d'une accalmie, je quittai cet abris provisoire. Toute la ville paraissait en feu, des trous de bombes partout ; le ciel était rouge ; les poutres métalliques des immeubles étaient tordues dans tous les sens. Les gens affolés courraient sans but, couverts de cendres. Les morts dégagés des décombres étaient empilés dans les rues. Les nombreux blessés, assis sur les ruines, attendaient les secours.

J'avais repéré un panneau « Leipzig ». J'ai pris ta direction indiquée. Quelques jours de marche dans des paysages de plus en plus détruits m'ont amené à Chemnitz, bien plus au-dessous de la ligne Dresde. Leipzig, que je pensais suivre. La ville était certe bien abîmée, mais encore en activité. Après un ravitaillement au centre de secours de la gare, j'ai pu prendre un train pour Leipzig. Nous avons mis près de deux jours de galère pour faire moins de 100 km. La gare de Leipzig m'a paru immense et splendide, malgré quelques dégâts. Les murs du hall principal étaient couverts de peintures concernants le zoo de la ville. J'ai été logé pendant une dizaine de jours dans une caserne qui abritait le bureau du travail.

Le 27 février 1945, Leipzig subit un bombardements très dur. Nous sommes descendus dans le bunker de la caserne. Deux ou trois heures après, nous émergions d'un tas de ruines. La caserne avait été entièrement rasée. Tout brûlait dans les rues. Des bombes au phosphore, de la taille d'une bouteille crachaient encore leur contenu.

Je me suis retrouvé à la sortie de Leipzig, sur une autoroute. En cours d'après-midi, j'ai vu arriver un tracteur qui traînait une caravane et une remorque. J'ai couru derrière et ai pu monter dans la remorque chargée de bois de gazogène. Quelque temps après, le convoi s'est arrêté. Le conducteur, me voyant, m'a demandé ce que je faisais là. Lui, venait de Prusse orientale et descendait vers l'Autriche. Il m'a demandé si je voulais travailler avec lui. Nous sommes passés à Eisenberg, puis à Géra, pour arriver à Greiz. Le lendemain, quand il est reparti vers le sud, je suis remonté vers Eisenberg, petite ville tranquille sur la route d'Erfurt. J'y suis resté quelque temps, travaillant dans une petite usine de mécanique qui sortait des détonateurs d'obus. J'habitais dans un immeuble affecté aux français. Nous y étions une douzaine. Lambiance était bonne, car on sentait la fin de la guerre arriver.

Le vendredi 13 avril 1945, les américains étaient là. Ils se sont installés sans combat. Alors, pendant une semaine, il n'y a plus eu de ravitaillement. Nous ramassions des pissenlits dans la campagne que nous mangions nature. Eisenberg est connue pour ses fabriques de charcuterie. Ainsi nous avons pu nous procurer quelques boîtes de saucisses.

Au bout de huit jours tous les travailleurs étrangers ont été embarqués dans des camions américains, direction Erfurt. Nous y sommes restés jusqu' à début mai. Des camions militaires nous ont transportés à Coblence. La, nous avons pris le train pour Namur en Belgique. Arrivé à Charleville, nous avons été accueilli assez froidement par un comité de réception de la résistance qui nous a installés dans le lycée sans possibilité de sortir. Le lendemain, nous sommes passés individuellement devant une commission qui, après nous avoir fait décliner notre identité et notre qualité de travailleur (volontaire, relève, requis), a retenu tous nos papiers et les quelques biens que nous possédions encore. On nous a mis dans un train à destination de Paris. C'était le 10 mai 1945. Après une nuit à Paris, j'ai embarqué en gare de Paris-Austerlitz à 17 heures le 12 mai. Après une douzaine d'heures dans un train bourré de réfugiés, je suis arrivé en gare de Toulouse-Matabiau où j'ai retrouvé fortuitement mon frère.

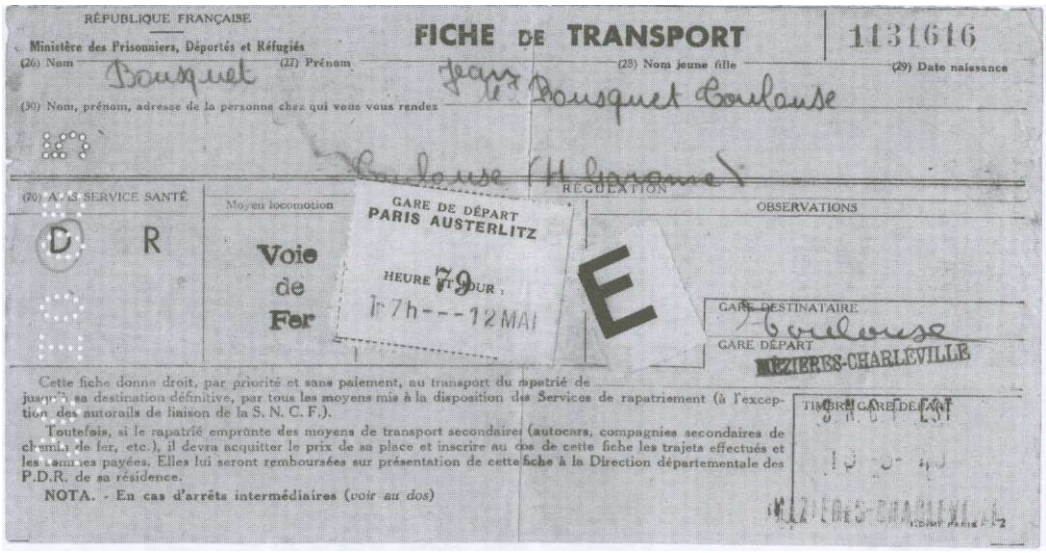

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés

FICHE DE TRANSPORT 1131616

(26) Nom Bousquet (27) Prénom Jean (28) Nom jeune fille (29) Date naissance

(30) Nom, prénom, adresse de la personne chez qui vous vous rendez Jean Bousquet Toulouse

Toulouse (H Garonne)

(31) A.M.S. SERVICE SANTÉ D R

Moyen locomotion Voie de Fer

GARE DE DÉPART PARIS AUSTERLITZ

HEURE JOUR 17h---12 MAI

REGULATION E

OBSERVATIONS

GARE DESTINATAIRE Toulouse

GARE DÉPART BÉZIERS-CHARLEVILLE

Cette fiche donne droit, par priorité et sans paiement, au transport du rapatrié de jusqu'à sa destination définitive, par tous les moyens mis à la disposition des Services de rapatriement (à l'exception des autorails de liaison de la S. N. C. F.).

Toutefois, si le rapatrié emprunte des moyens de transport secondaires (autocars, compagnies secondaires de chemins de fer, etc.), il devra acquitter le prix de sa place et inscrire au dos de cette fiche les trajets effectués et les sommes payées. Elles lui seront remboursées sur présentation de cette fiche à la Direction départementale des P.D.R. de sa résidence.

NOTA. - En cas d'arrêts intermédiaires (*voir au dos*)

TIMBRE GARE DE DÉPART

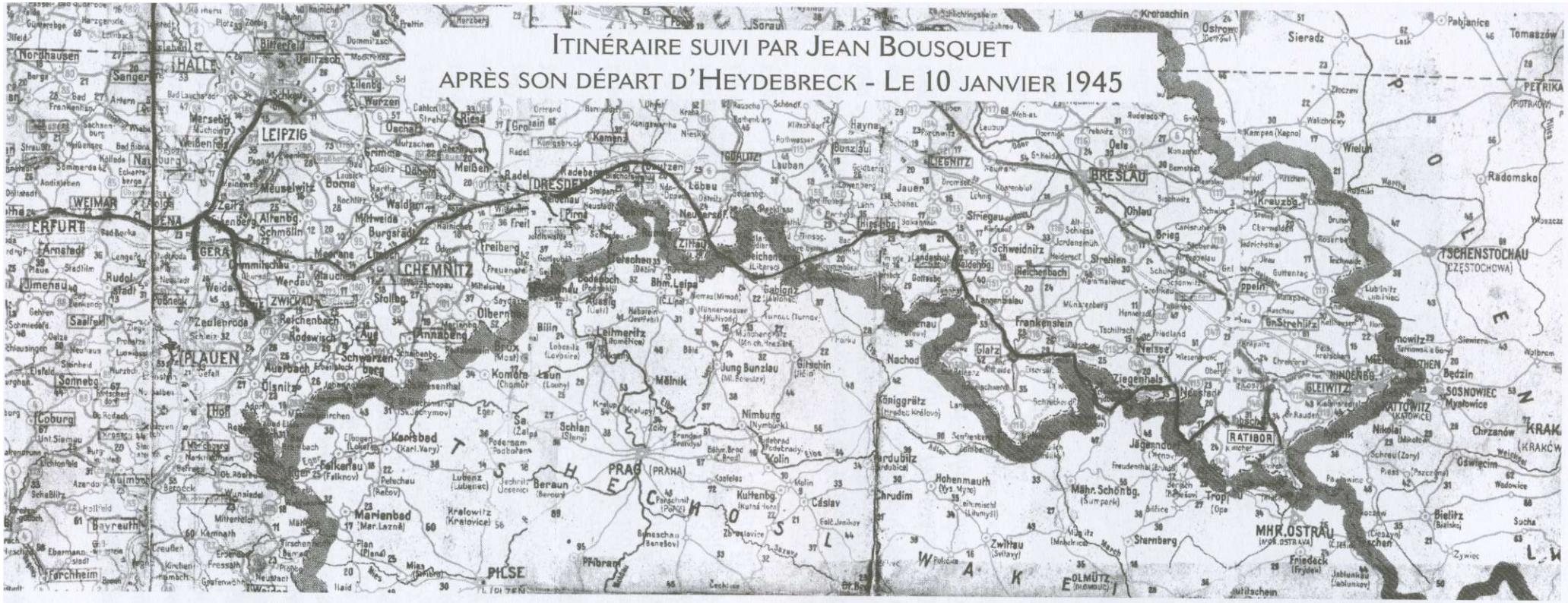

10 janvier 1945 - Heydebreck
27 février 1945 - Leipzig
13 avril 1945 - Elseinberg-Erfurt
10 mai 1945 - Paris

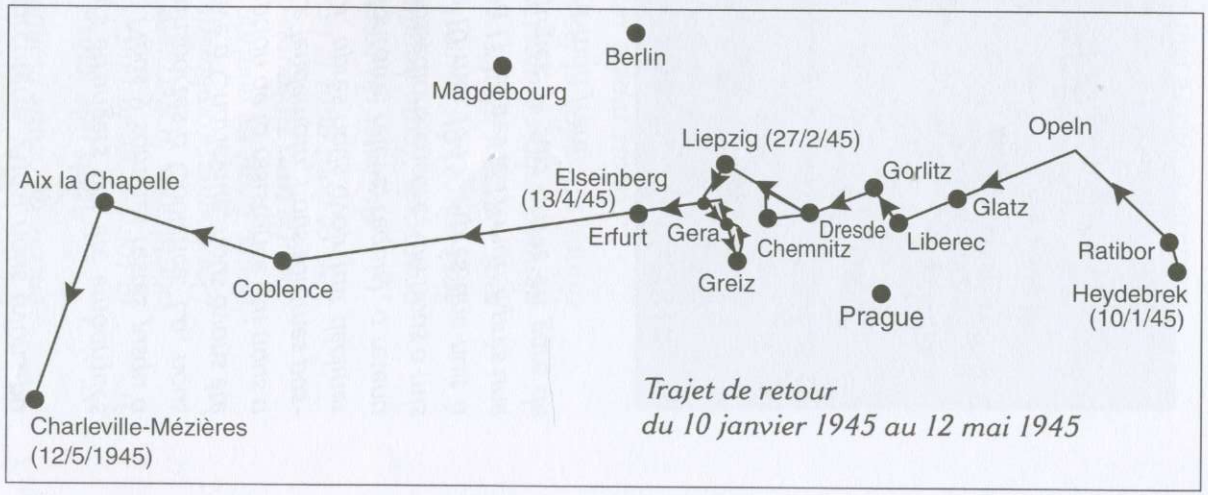

Monument de Dortmun rappelant le sort des S.TO. (Allemagne)

LES EXCEPTIONNELS DESTINS DE DEUX PATRIOTES REQUIS PAR LE S.T.O.

Le 25 juin 1942 est instituée ce que l'on a appelé « la relève » : un prisonnier de guerre libéré contre trois ouvriers français acceptant de partir travailler en Allemagne.

Cette recommandation ne donne pas les résultats attendus malgré les appels de Laval et les pressions du gauleiter Sauckel. Son résultat négatifest à l'origine de la création,le 4 septembre de la même année, du service du travail obligatoire (S.TO.).

Devant les exigences allemandes, pour 250 000 travailleurs, dans les six mois à venir, le service du travail obligatoire est proclamé, en février 1943. Les jeunes des classes de mobilisation 1940, 1941, 1942 iront obligatoirement travailler en Allemagne avec pour corollaire la suppression de la ligne de démarcation et le rattachement à l'administration française des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Tarn-et-Garonne sera frappé par cette obligation comme partout en France dès mars 1943. Certains jeunes pourront s'extraire de cette obligation en rejoignant les maquis parce que leur refus de partir en Allemagne en fait des clandestins. Mais les autres, qui ne peuvent le faire, tous les autres ?... De patriotes ils deviennent victimes. C'est le cas de mon camarade René Daunac, il est de tous ceux-là. L'AIlemagne, en édifiant un monument, reconnaît leur détresse (photo ci-contre). Ce monument érigé à Dortmun fut inauguré par un Montalbanais Roland Férrié, président de l'association nationale des S.T.O. et le maire de la commune allemande.

RENÉ DAUNAC, après avoir participé au sabotage de son bateau le « Strasbourg », le 27 novembre 1942, sur lequel il se trouvait depuis le 27 novembre 1941 en qualité de mécanicien, est capturé sur le quai par la troupe allemande et dirigé par elle sur le centre de « Lagoubran » surveillé par les Allemands. Quelques jours avant le sabordage, l'ingénieur du service de sécurité du « Strasbourg » avait envoyé René Daunac sur le sous-marin « Glorieux » (celui qui a quitté Toulon le 27 novembre 1942 au moment de l'invasion de l'Arsenal par les Allemands). Léquipage n'étant pas unanime pour rejoindre Alger il sera désarmé à Valence en Espagne. Ce qui me permet de dire qu'à un jour près mon camarade loupe son départ vers les F.N.F.L.

C'est à Lagoubran que se constitue un groupe de cinq camarades pour fausser compagnie à l'occupant. Dans ce groupe se trouve ***RENÉ DAUNAC.*** Ils réussissent leur évasion et échangent leurs vêtements militaires de marins contre des vêtements civils avec les habitants de la Seyne. L'accoutrement civil ainsi obtenu leur permet de partir courageusement rejoindre Marseille en empruntant les sentiers difficiles des

Alpilles. Une halte dans une vieille maison sur leur route abritant des réfugiés Espagnols qui les réconfortent leur permet de poursuivre leur marche de nuit vers le but qu'ils se sont assignés.

Arrivés à Marseille ils se présentent chez les parents de la fiancée de l'un d'eux, lesquels après les avoir bien accueillis procurent aux quatre autres des billets de la SNCF pour leur permettre de rejoindre Montauban et Toulouse, les régions dont ils sont originaires.

Quelques jours après son arrivée à Montech, René Daunac reçoit l'ordre de revenir à Toulon transmis par les gendarmes de la brigade pour y être démobilisé. Cette régularisation lui permet de rentrer en règle à Montech. C'est alors que le Colonel Rollin l'engage à travailler et le place comme garçon de ferme à Lacapelette-Durfort et à Castelmayran où il reçoit un message de la marine lui intimant l'ordre de rester sur place avant d'être rayé des cadres en juin 1943.

René Daunac est né en 1922 donc dans l'obligation d'aller travailler en Allemagne au titre du S.T.O. Quand il arrive dans ce pays il est dirigé vers la Silésie le 19 juin 1943, affecté à Hindenburg. Avant d'arriver dans cette ville, il a traversé celle de Gliwice où se trouve la station de radio diffusion d'où partit la guerre de 39/45, et où fut préparée l'invasion de la Pologne par la Gestapo en vue de l'augmentation de l'espace vital de l'Allemagne. Il est affecté dans une fonderie lourde en tant que manoeuvre avec ses camarades Mathaly et Lalanne. Dans cette usine, ils doivent travailler la nuit sans aucune protection: pas de casque, pas de lunettes, ni de chaussures de protection... Cette situation ouvrière l'amène à refuser le travail. Il quitte l'usine et se réfugie dans la baraque qui leur a été assignée. C'est alors qu'il est saisi par deux gardes en arme et ramené à son poste d'activité. Cette incartade lui sera néanmoins pardonnée par le contremaître qui lui indique que son refus était le premier et le dernier sur un ton très autoritaire, l'invitant à ne pas recommencer.

Quelques jours plus tard l'équipe à laquelle il s'est intégré, en possession d'une boussole expédiée par sa mère, décide de lever l'ancre, de fuir vers la Tchécoslovaquie, pour rejoindre à quelques 100 kilomètres les maquis Tchèques. Ce qu'ils ne réaliseront pas, l'administration allemande de l'usine ayant eu connaissance de ce projet intervient brutalement auprès d'eux et leur propose un marché. Celui proposé à René est d'embarquer sur un ravitailleur en pétrole à prendre au Japon pour ravitailler les bases de sous-marins allemandes, comportant une prime d'engagement de 500 marks. René Daunac a refusé ce marché qualifié par son camarade Hironde, de Magnagues (Lot), de marché de dupes. Il reprit donc son travail dans l'ignoble fonderie qui antérieurement avait été le bagne de prisonniers Russes. Quelques jours plus tard, une fausse manoeuvre du grutier fait renverser sur lui un moule très lourd et brûlant fondu la veille, qui le blesse et le brûle avant d'échouer sur une poutre qui lui sauve la vie. Cet accident fait de lui un invalide de la guerre avec statut de grand mutilé.

Après avoir été reconnu inapte au travail par le médecin chef de l'autorité allemande il est rapatrié sur l'hôpital de Montauban où malgré ses blessures de grand

mutilé, son patriotisme le pousse le 19 août 1944, à se diriger vers le Rond où ont lieu les combats de la libération de la ville avec son camarade Georges Moulinou, cherchant, l'un et l'autre, à participer aux actions qui s'y déroulent et à se rendre utile face à cette situation inattendue pour eux.

Au lendemain du 20 août 1944, il se présente avec son cousin au bataillon Louis Sabatié en formation pour s'engager en vue des combats futurs de libération du pays. Son cousin est retenu et lui est refusé. Son désir de servir est alors anéanti. Plus tard, son engagement dans la marine n'étant pas terminé il est rappelé par elle et dirigé vers l'hôpital Purpan à Toulouse en raison de son état physique cause de son échec d'enrôlement quelques jours plus tôt à Montauban. Il y restera plusieurs mois avant d'être réformé et pensionné pendant trois ans jusqu'en février 1947.

René DAUNAC, patriote actif ne pouvant réussir à s'extraire du S.T.O. est envoyé en Allemagne où il se rebella, où il fut blessé, est une victime de la collaboration prônée par les vichystes et la milice, alors qu'il avait l'espoir de combattre l'Allemagne et ses alliés en s'enrôlant, en 1941 dans la marine.

LAFFAIRE PELOFFY

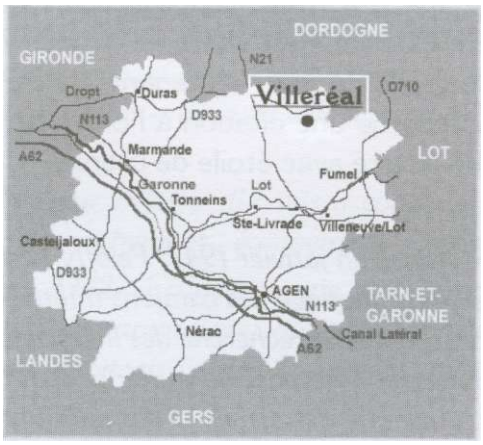

L'AFFAIRE PELOFFY

L'affaire Peloffy commence le 9 octobre 1949. A cette date l'office national des anciens combattants de Montauban reçoit une demande d'attribution de la carte du combattant volontaire de la résistance au profit de Fernand Peloffy, industriel, demeurant 49 rue de la république à Montauban.

Joseph Fernand Jean Peloffy est né à Agde, le 3 mai 1906, de Florentin Peloffy et Marguerite Rossignol, tous deux domiciliés à Agde dans le département de l'Hérault. De profession bourrelier, il s'installe à Villeréal dans le Lot-et-Garonne, où il fonde une famille. Il a deux enfants.

A la déclaration de guerre en septembre 1939, il est affecté au 120e Régiment d'artillerie de Castres. Mais, dès novembre 1939, il est détaché au titre des Etablissements Peloffy à Villeréal qui fabriquent des équipements militaires. Il assure alors la direction de l'usine jusqu'au 17 décembre 1943 , date à laquelle il est arrêté par les allemands et déporté à Mathausen jusqu'au 19 mai 1945. Il revient d'Allemagne « avec un poumon voilé, des escarres à l'endroit sacré, par suite des supplices subis en déportation ».

Il déclare alors qu'il appartenait au réseau C.D.M. (camouflage du matériel) à partir du 1er janvier 1942 comme agent P1, jusqu'à son arrestation le 17 décembre 1943 sous les ordres du colonel Mollard chef du C.D.M. Dans cette fonction, il a réalisé un camouflage important de matériels, armes, vêtements, camions, équipements militaires, venant des dépôts de l'armée française. De plus, il a mis sur pied cinq sections de mitrailleurs armés et motorisés à partir de janvier 1943. Il a également favorisé le recrutement et l'enrôlement des jeunes appelés au S.T.O. pour leur départ au maquis, établissant de fausses cartes d'identité pour les réfractaires et les maquisards.

Dénoncé une première fois, il a été arrêté par la police de Vichy, et libéré, sans preuve, en juillet 1943. Enfin, arrêté par la gestapo de Limoges en son usine de Villeréal le 17 décembre 1943, torturé, supplicié, puis déporté successivement à Buchenwald, Mathausen, Cousin, il est libéré le 19 mai 1945. Il est alors considéré comme agent P2 avec le grade de sous-lieutenant. Le 30 octobre 1947, le général Dejussieu-Pontcarral lui accorde une citation à l'ordre de la brigade, qui comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

« Entré dans la résistance en janvier 1942, Peloffy Fernand (F.F.I.) commença à participer aux opérations de camouflage des camions militaires et autres matériels dans le département du Lot-et-Garonne. A recherché des lieux de stockage où il conduisit lui-même les véhicules camouflés, et entreposé du matériel de l'Intendance, harnachement, équipement, couvertures, ainsi que des armes et des munitions. L'occupation de la zone

sud par les allemands, ne fit que redoubler son activité de résistant. Au début de l'année 1943, mit sur pied cinq groupes de mitrailleurs armés, équipés et dotés de moyens de transport automobile. Possédant une petite usine à Villeréal, fabriqua des vêtements destinés aux réfractaires S.T.O. et aux maquisards. Dénoncé et arrêté par la gestapo, déporté au camp de Buchenwald, conserva toujours une attitude digne d'un grand résistant et d'un fervent patriote. »

Le 14 juin 1949, le directeur départemental de Tarn-et-Garonne dépendant du ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, certifie que Fernand Peloffy a été déporté politique à Mathausen du 17 décembre 1943 au 19 mai 1945.

Le 1er octobre 1949, le secrétariat d'état aux forces armées atteste l'appartenance de Fernand Peloffy aux forces françaises combattantes, celui-ci ayant signé un contrat d'engagement le 28 juillet 1942 avec le réseau C.D.M. de la R4. Arrêté le 17 décembre 1943 les services accomplis comptent en qualité de chargé de mission de 3e classe, grade homologué sous-lieutenant.

Le 6 septembre 1950, le ministre des anciens combattants et victimes de guerre délivre à Fernand Peloffy la carte de déporté résistant : interné du 17 décembre 1943 au 23 janvier 1944, déporté du 24 janvier 1944 au 18 mai 1945.

La demande de Monsieur Fernand Peloffy est examinée par la Commission départementale de Tarn-et-Garonne, une première fois le 27 juin 1952. Cette demande est appuyée d'une copie conforme de la carte de déporté et d'une attestation établie par le général Mollard, alors commandant l'Ecole du Matériel de Fontainebleau. Cette attestation fait la synthèse d'un rapport du Colonel Mollard, transmis au ministère de la Guerre, sur l'activité de Fernand Pelofify dans la résistance, pour l'attribution de la croix de la Légion d'honneur.

« Dès le début de l'année 1942, Monsieur Fernand Peloffy né à Agde (Hérault) le 3 mai 1906, industriel à Villeréal (Lot-et-Garonne) a travaillé pour la résistance.

Monsieur Peloffy fut préssenti dès cette époque par le service du Camouflage du Matériel de l'Armée (C.D.M.) pour aider au camouflage des camions militaires et autres matériels divers. Il accepta d'enthousiasme de prendre sa part à la résistance contre l'ennemi et de préparer l'action qui permettrait de chasser l'envahisseur. Il se mit aussitôt au travail et participa activement à la recherche de locaux possibles. Il prit en compte les véhicules automobiles qu 'il plaça dans des fermes et des hangars loués par ses soins sans jamais demander ni une rétribution, ni le remboursement des locations et de ses frais. Se dépensant activement, il conduisit lui-même les véhicules pour s'assurer personnellement du secret des opérations.

Le concours de Monsieur Peloffy fut mis à contribution pour sauvegarder du matériel de l'Intendance : harnachement, équipement, couvertures , ... etc.

Au cours de l'année 1942, il consacra une grande partie de son temps et de nombreuses nuits au travail de camouflage, augmentant sans cesse l'importance du matériel conservé qui comprenait en fin 1942 outre le matériel cité, des armes, des munitions et des explosifs.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

G U E R R E 1939-1945 .

C I T A T I O N

DECISION N° 759

LE MINISTRE DES FORCES ARMEES , C I T E /

A L'ORDRE DE LA BRIGADE

.....

PELOFFY Fernand - (F.F.I.)

"Entré dans la résistance en Janvier 1942, commença à partici-
"per aux opérations de camouflage des camions militaires et autres maté-
"riels dans le département du LOT et GARONNE. A recherché des lieux de
"stockage où il conduisit lui-même les véhicules camouflés et entreposé
"du matériel de l'Intendance, harnachement, équipement, couvertures -
"ainsi que des armes et des munitions. L'Occupation de la zone sud par
"les Allemands, ne fit que redoubler son activité de résistant. Au début
"de l'année 1943, mit sur pied cinq groupes de mitrailleurs armés et équ
pés et dotés de moyens de transport automobiles. Possédant une petite
usine à VILLEREAL, fabriqua des vêtements destinés aux réfractaires S.T.
et aux maquisards. Dénoncé et arrêté par la Gestapo, déporté au camp de
BUCHENWALD, conserva toujours une attitude digne d'un grand résistant et
d'un fervent patriote."

.....

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE DE BRONZE

Elle annule et remplace celles accordées antérieurement pour les mêmes faits.

Pour AMPLIATION

PARIS, le 5 Mars 1948
L'Administrateur de I° Classe
B A U L E T
Chef du Bureau "DECORATIONS"
P.O. Le Capitaine LAMOTHE

Fait à PARIS, le 30 Décembre 1947
pour le MINISTERE DES FORCES ARMEES
et par délégation
le Général DEJUSSIEU-PONTCARRAL
Délégué Général F.F.C.I.
signé : DEJUSSIEU

Copie certifiée conforme
Le Général MOLLARD chef du Réseau C.D.M.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
MONTAUBAN LE [illegible] 193[illegible]
LE MAIRE

Inoccupation de la zone sud par les allemands ne fit que redoubler son activité de Résistant. Loin de céder aux ordres du gouvernement de Vichy, publiés par la presse et lancés par la radio, il continua à apporter une aide particulièrement précieuse aux C.D.M.

En mars 1943, l'activité de la gestapo aidée par les dénonciations de personnes attirées par l'appât du gain (chaque dénonciation de dépôt clandestin de matériel recevait de la gestapo une prime proportionnelle à la valeur du matériel dénoncé et se montant en général au 1/10e) se fit durement sentir dans le Lot-et-Garonne.

Un lot très important de matériel de harnachements à l'état de neuf avait été camouflé au moulin de la Meyrade, en bordure du Lot, sur le territoire de la commune de Saint-Sylvestre. La gestapo découvrit ce dépôt et menaça de sanctions graves le gardien et la commune, déclarant que ce matériel appartenait à l'Armée et était prise de guerre.

Averti par le C.D.M. de ce qui venait d'arriver, Monsieur Peloffy profitant de ce qu'il avait eu pendant la guerre de 1939/40 des commandes de l'Intendance, accepta de prendre le parrainage de ce matériel.

propriétaire de ce matériel entreposé au moulin, connaissant les risques que comportait cet acte, car le sous-sol du moulin que les allemands n'avaient pas encore visité, mais qui pouvait l'être d'un moment à l'autre, servait d'entrepôt et d'atelier de charges de très nombreuses batteries d'accumulateurs destinées aux véhicules camouflés de la région.

Avec calme, sang froid, habileté et courage, Monsieur Peloffy réussit à faire la preuve que ce matériel lui appartenait. La gestapo ne put en prendre livraison au titre de prise de guerre et ignora toujours l'existence du dépôt de batteries d'accumulateurs.

Au début de 1943, en mars, Monsieur Péloffy fût pressenti pour constituer dans le secteur de Villeréal un certain nombre de groupes de volontaires armés pour participer aux combats de libération et harceler les colonnes allemandes. Ardent patriote, Monsieur Péloffy ne se fit pas répéter deux fois cette demande : Il avait déjà réuni quelques jeunes et fut heureux de voir que son action était secondée par le C.D.M. Il se mit aussitôt à l'œuvre et put mettre sur pied cinq groupes de mitrailleurs armés, équipés et dotés de moyens de transports automobiles.

Le concours de Monsieur Péloffy ne devait pas s'arrêter là. Possédant une petite usine à Villeréal, il la mit toute entière à la disposition de la résistance. Il lui fut demandé de fabriquer des équipements et de l'habillement pour les réfractaires au S.T.O., réfugiés dans le maquis et particulièrement au Vercors. Monsieur Péloffy se mit sans tarder au travail et après avoir épuisé tous les stocks de sa maison, il demanda à être ravitaillé en matières premières.

En juin 1943, Monsieur Péloffy fut prié de se porter acquéreur d'un magasin dénommé « La France », sis à Béziers. Ce magasin mis sous séquestre par le ministère des affaires juives comme appartenant à une personne israélite, fut choisi car il permettait de se procurer un certain nombre de points textiles nécessaires à l'approvisionnement de nos fabrications. Monsieur Péloffy acheta donc ce magasin qui, il faut le noter, venait d'être réquisitionné par les allemands, malgré les risques que comportait cette opération.

La possession de ces points textiles permit à Monsieur Péloffy de répondre à notre demande de confection d'une quantité importante de blousons de cuir doublé, de sacs tyroliens, de culottes, de guêtres, de blousons de toile, de seaux , de combinaisons... etc... qui furent utilisés en entier par la résistance.

Avant mon arrestation par la gestapo, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre 1943, les expéditions des ateliers de Monsieur Péloffy étaient faites par camion qui venaient déposer les fournitures dans ma propriété d'où elles étaient envoyées dans les maquis, ultérieurement, ces expéditions devenues plus importantes étaient effectuées par wagons, expédiées par des expéditeurs imaginaires à des lieux de transit sous des noms d'emprunt, puis acheminées par camions vers les lieux d'emploi. Toutes ces expéditions étaient faites aux risques et périls de Monsieur Péloffy, qui se chargeait de toutes les manutentions et de toutes les démarches.

C'est à la suite d'une de ces expéditions dénoncées par un mauvais français que Monsieur Péloffy fut arrêté par la gestapo le 17 décembre 1943.

Longuement interrogé par la gestapo, frappé, torturé atrocement, Monsieur Péloffy garda son calme et son sang froid devant ses tortionnaires et nia énergiquement appartenir à une organisation de résistance. En dépit de toutes les menaces et de tous les sévices, il refusa de donner le nom de ses chefs de résistance pour qui il travaillait, endossant l'entière responsabilité de ce qui lui était reproché.

Le courage de Monsieur Péloffy montré au début de sa détention est resté le même pendant sa longue déportation, au cours de laquelle il n'a cessé de résister à toute menace et tout travail qui aurait pu être utilisé par les allemands contre les alliés. Ce n'est que grâce à son courage et à sa volonté tenace que Monsieur Péloffy a pu supporter les mauvais traitements et les privations des camps de déportation. Moi-même, rapatrié de Buchenwald, je sais quel fut le sort des déportés et suis à même de dire quel fût le martyre de Monsieur Péloffy ».

Les membres de la commission, après avoir examiné cette demande, décide de la soumettre pour avis à l'examen de la Commission Départementale du Lot-et-Garonne, département ayant eu à connaître l'activité résistante de Monsieur Péloffy.

La commission de Lot-et-Garonne ayant émis un avis favorable à la demande de Monsieur Péloffy, le dossier est à nouveau soumis à la Commission Départementale de Tarn-et-Garonne le 12 octobre 1952.

Certains membres de cette commission représentant la Résistance Intérieure Française et les Forces Françaises Combattantes ayant contesté malgré tout, l'activité résistante de Monsieur Péloffy, sont mis en demeure d'apporter la preuve de leur opposition.

Le 12 octobre 1953, la commission se réunit à nouveau.

Monsieur Foussard, représentant la R..I..F, dépose alors une attestation délivrée par Jean Déjot, alias Carnot, chevalier de la Légion d'Honneur, ex-chef du maquis Carnot, ex-chef du secteur Dordogne sud, comprenant les cantons de Beaumont, Cadouin, Issigeac, Monpazier (en Dordogne) et Villeréal (en Lot-et-Garonne), contresignée par 6 responsables résistants :

Puybernès André, membre du comité de libération

Rémy Eloi, membre du comité de libération

Salles Jean, membre du comité de libération

Bonnaud Georges, alias Commandant France, chef de la Résistance du canton de Villeréal, président du comité de libération, ancien maire de la libération.

Le lieutenant F.F.L. Bluyat, croix de guerre 1945

Lartigues, président du comité d'épuration

Jean Déjot certifie sur l'honneur que :

« Le sieur Péloffy Fernand, bourrelier à Villeréal (Lot-et-Garonne) n'a jamais été connu comme résistant, mais au contraire, fut suspecté d'être un véritable trafiquant. Il n'a constitué aucun maquis, ni aider à la vie de ceux existant. Il n'a livré aucune marchandise au groupe de résistance, si ce n'est des vêtements de cuir, vendus au prix fort (ventes à des isolés).

A la suite d'une descente en armes avec le chef du maquis de Saint-Alvère (Dordogne) : Monsieur Goldmann, allias Polone, en octobre 1943, nous avons envahi sa maison par une ruelle attenante. Vers 23 heures et, sous garantie de sa vie s'il y avait dénonciation, nous avons pu entamer une conversation pour qu'une vente nous soit faite de matériel et habits pour nos hommes.

Après promesse de sa part d'une livraison de matériel qui devait être réglée « en espèces » et non « par bon », un cuir me fut vendu au prix de 3500francs.

Aucune autre marchandise ne fut livrée malgré les engagements pris.

Quant au camouflage du matériel de guerre, ceci intéresse le Service de l'Armée. Toutefois nous nous sommes souvent demandé comment il pouvait fabriquer et vendre de la marchandise s'il n 'avait pas été ravitaillé par ce service.

La population de Villeréal est unanime à dire que l'arrestation de Péloffy le 17 décembre 1943 n'a rien de commun avec la résistance.

J'autorise les porteurs de la présente attestation à s'en servir pour démasquer par tous les moyens légaux l'imposture pratiquée par Monsieur Péloffy à l'égard des pouvoirs publics et organisations de résistance.

Je proteste avec indignation et véhémence contre de semblables procédés qui constituent une injure flagrante aux martyrs de la résistance, et qui portent atteinte au prestige de la résistance elle-même et à ses loyaux et authentiques partisans et soldats ».

Signé : *Déjot Jean, alias Carnot*

à Vergt de Biron

Le 20 juillet 1953

Attestation.

149

Je: soussigné Déjot Jean alias Carnot
Chevalier de la légion d'honneur, ex chef des maquis Carnot, ex chef du sous-secteur Dordogne-sud A.S, comprenant les cantons de Beaumond, Cadouin, Issige Monpazier, Dordogne et Villéreal Lot et garonne
Certifie sur l'honneur que : Le sieur Pelofy Fernand Bourrelier à Villeréal Lot et garonne n'a jamais été connu comme resistant mais au contrat fût suspecté d'être un veritable trafiquant,
n'a constitué aucun maquis, ni aidé à la vie de ceux existant.
n'a livré aucune marchandise aux groupes de résistance si ce n'est des vêtements de cuir, vendus au prix fort. (vente à des isolés)

A la suite d'une descente en armes avec le chef de maquis de St Alvère (Dordogne) Mme Golmand alias : Polone en octobre 1943, nous avons envahi sa maison par une ruelle attenante à 236 et sous garantie de sa vie s'il y avait dénonciation, nous avons pu entamer une conversation pour qu'une vente nous soit faite, de materiel et habits pour nos hommes. Après promesse de sa part d'une livraison de materiel qui devait être reglé en espèce et "non par bon", un cuir me fût vendu au prix de 3500 francs. Aucune autre marchandise ne fut jamais livrée malgré les engagements oraux pris.

Quand au camouflage de materiel de guerre

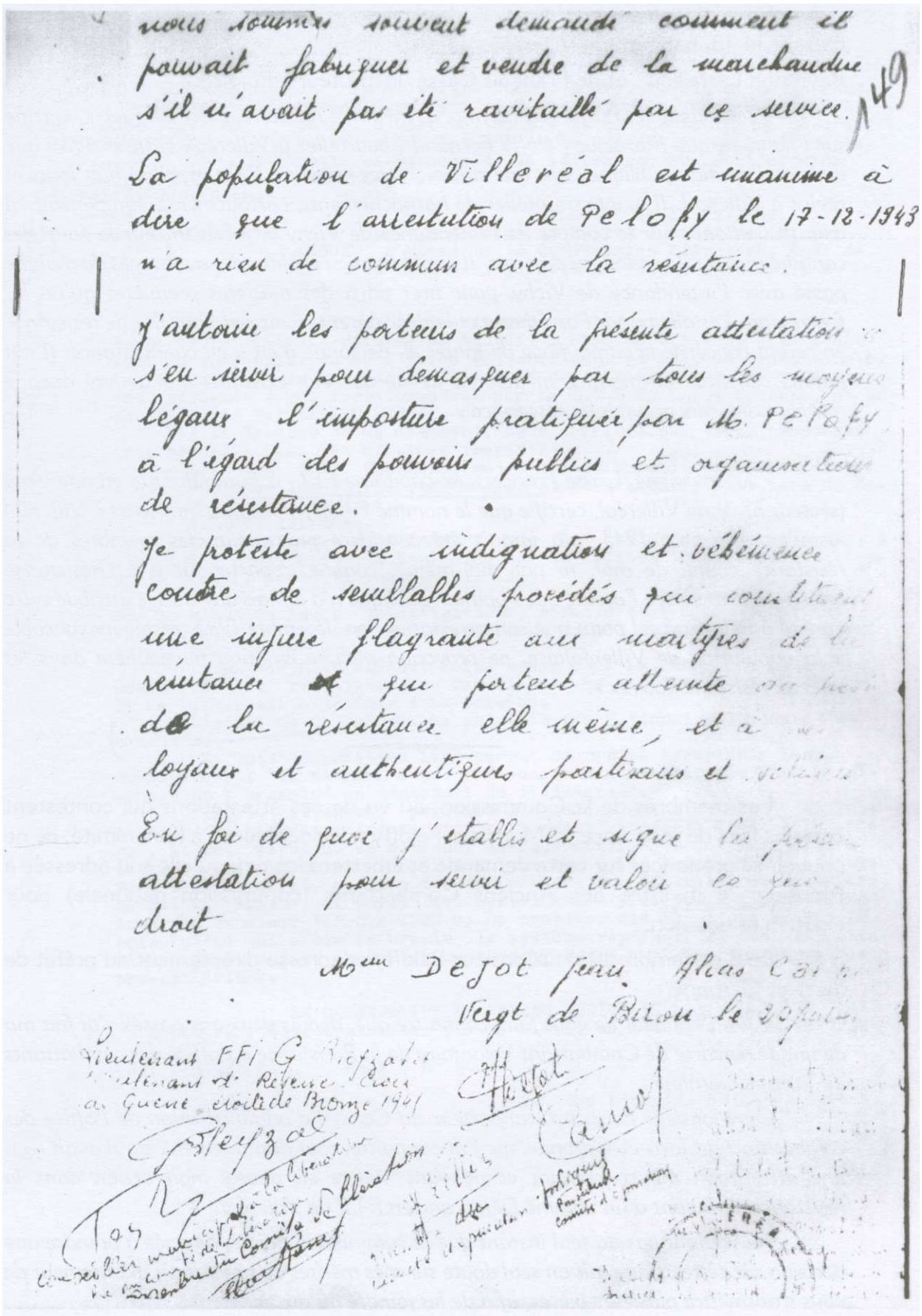

nous sommes souvent demandé comment il pouvait fabriquer et vendre de la marchandise s'il n'avait pas été ravitaillé par ce service. 149

La population de Villeréal est unanime à dire que l'arrestation de Pelofy le 17-12-1943 n'a rien de commun avec la résistance.

J'autorise les porteurs de la présente attestation à s'en servir pour démasquer par tous les moyens légaux l'imposture pratiquée par M. Pelofy à l'égard des pouvoirs publics et organisations de résistance.

Je proteste avec indignation et véhémence contre de semblables procédés qui constituent une injure flagrante aux martyres de la résistance et qui portent atteinte au prestige de la résistance elle même, et à ses loyaux et authentiques partisans et soldats.

En foi de quoi j'établis et signe la présente attestation pour servir et valoir ce que droit

Mme Dejot Jean Alias Cas[illegible]
Vergt de Biron le 20 [illegible]

Lieutenant FFI G. Bleyzal
Lieutenant de Réserve Croix de Guerre étoile de Bronze 1941
Bleyzal

Dejot
Camo

Conseiller municipal à la libération
Membre du Comité de Libération

[illegible]

[illegible]

Sont joints à cette attestation, deux témoignages émanant d'un ancien combattant 14-18, habitant de Villeréal :

Raymond Larfaillou , et de François Cassé, instituteur à Pujols.

« Je, soussigné, Larfaillou Raymond, médaillé militaire, croix de guerre, certifie sur l'honneur que Monsieur Péloffy Fernand , bourrelier à Villeréal, était en 1939 aux dires de l'opinion publique dans une situation très précaire. Il fut mobilisé huit jours et revint à Villereal. Il monte un atelier de harnachements, cartouchières, équipement en cuir, travaillant pour le compte de l'Intendance de Vichy et fabricant par la suite des canadiennes qu'il vendait au prix fort. Il semblait aussi profiter des avantages du marché passé avec l'intendance de Vichy, pour tirer parti des matières premières qu'on lui fournissait. Les allemands l'arrêtèrent et le déportèrent, mais pas pour fait de résistance en ce qui concerne le camouflage de matériel, personne n'en a eu connaissance. Il n'a jamais constitué de maquis, ni aider à la vie de ceux existant. Il n'a livré aucune marchandise aux groupes de résistance ».

« Je, soussigné, Cassé François, ex-capitaine F.F.I., commandant le groupe Veny (secteur n° 3) de Villeréal, certifie que le nommé Péloffy Fernand, industriel à Villeréal jusqu'en décembre 1943, n'a jamais été considéré par aucun des membres de la résistance connu de moi, ni par moi-même, comme appartenant à la Résistance Intérieure Française. J'ajoute que l'opinion publique n'a jamais davantage attribué cette qualité à Péloffy, à tel point que son arrestation, en décembre 1943, restée inexplicable à la population de Villeréalaise, ne provoqua aucune émotion particulière dans les milieux résistants locaux ».

Les membres de la Commission, au vu de ces attestations qui contestent certains faits de résistance de Monsieur Péloffy, décident alors, à l'unanimité, de ne pouvoir se prononcer sur cette demande et émettent le voeu qu'elle soit adressée à Monsieur le ministre des Anciens Combattants (commission nationale) pour examen et décision.

Le 3 novembre 1953, Monsieur Péloffy s'adresse directement au préfet de Tarn-et-Garonne.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis deux ans passés, j'ai fait ma demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance à l'office des combattants de Tarn-et-Garonne.

Or, Monsieur Foussard, rapporteur du Conseil d'administration de l'office des combattants de Tarn-et-Garonne, me fait connaître, tout dernièrement, qu'il avait reçu une attestation me concernant et pouvant mettre en doute, mon action dans la résistance, émanant d'un nommé Déjot, ancien F.T.P. de Villeréal.

Ne voulant pas un seul instant que la commission qui est amenée à prendre une décision sur cette affaire, ait un seul doute sur mes mérites de résistant, j'ai l'honneur de vous transmettre plusieurs pièces, afin de les joindre au dossier.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

COMITE DE LIBERATION DEPARTEMENTAL

COMMISSION MILITAIRE DEPARTEMENTALE

8ième Brigade Régionale de Police Judiciaire

Réf. : II.945/20.III.945
P.J.

Le 20 Février 1946 — 1

Je soussigné TULOT, Louis, Président de la Fédération Départementale des Déportés, Membre du C.D.L. de Lot & Garonne, membre de la commission de Sécurité Publique de Lot & Garonne, certifie authentique la copie ci-dessous de la lettre concernant l'affaire PELOFFY Déporté.

TOULOUSE, le 18 /I/1946

Le Commissaire de Police Judiciaire, Michel HUGUES, à Monsieur le Commissaire Principal, Chef de la 8ième Brigade régionale de Police Judiciaire à TOULOUSE.

En vous retournant le dossier ci-joint, mettant en cause les Inspecteurs PARFAIT Hilaire et BRUCHET Lucien du Service, j'ai l'honneur de vous prier de nous faire parvenir sous ce pli, la copie complète du rapport en date du 23 Juin 1943 dont la rédaction est reprochée à ces fonctionnaires par le C.D.L du Lot & Garonne, et en particuliers par GERARD DUPRAT, du parti communiste d'AGEN.

A la lecture de ce document, on s'aperçoit que trois personnes interviennent dans les affaires incriminées.

- Le Nommé JEAN CLABERKE, qui a accusé Monsieur PELOFFY d'avoir projeté d'armer les équipes cantonales et de les faire agir lors du débarquement anglo-américains.
- PELOFFY lui-même.
- Le sous-Préfet de VILLENEUVE sur Lot qui en signalant le fait à l'autorité supérieure a déclanché par la filière administrative l'enquête dont il porte la responsabilité.

Or, Messieurs PARFAIT et BRUCHET se sont visiblement attachés dès le début de leurs investigations, à faire tomber le crédit que l'on aurait pu accorder aux allocations de l'Informateur en le faisant passer pour un ivrogne.

...M. VAN CLABERKE est moins connu dans le canton de VILLEREAL, néanmoins, les renseignements recueillis ne sont pas à son avantage. Il se laisserait entraîner à la boisson.

L'attitude de PELOFFY au point de vue National a toujours été correcte.

Et cette opposition leur permet de rendre acceptable leurs conclusions : "Il ne nous a pas été possible d'établir que PELOFFY organise ou a organisé un mouvement de résistance".

Après cet exposé prouvant simplement que l'attitude des Inspecteurs sus-nommés a été au plus haut point correcte dans cette affaire, il est permis de se demander quelques sentiments ont fait agir à cette occasion Monsieur DUPRAT dont la bonne foi a d'ailleurs pu être surprise. En effet, au lieu de s'en prendre à l'éternel bouc-émissaire qu'est la Police, il aurait été certainement plus judicieux de faire inculper Monsieur VAN CLABERKE ou de proposer des sanctions contre le sous-Préfet qui a mis en branle le système repressif et dont l'initiative a pu être fort opportunément contrecarré par ces fonctionnaires pro-hitlériens.

LE COMMISSAIRE DE POLICE JUDICIARE

Copie de Pièces transmises par le C.D.L. de Hte Garonne le 16/2/46

Réf : A.D/S.T. Réf : N° 5074

Le Pt. des Déportés du Lot & Gne

Je me mets à la disposition de la Commission pour être entendu et, au besoin, être confronté avec Monsieur Déjot, en présence de mes chefs : le général Mollard, le colonel Robinet et le colonel Chanvre.

J'ajoute que Monsieur Georges Gaillard, chef de la résistance locale de Villeréal, m'a fait connaître que, récemment, Monsieur Foussard avait été le voir, me reprochant d'être trop dynamique et dévoué à la cause des œuvres sociales des anciens résistants dont j'avais la présidence, que tout ce que j'organisais était très bien réussi, et qu 'il fallait que « cela cesse », en disparaissant de la tête de ses diverses associations ».

La première pièce transmise est un rapport de la police judiciaire de Toulouse. Cette pièce est datée du 18 janvier 1946. Elle est adressée par le commissariat de police judiciaire, Michel Hugues, au commissaire principal, chef de la 8e brigade régional de police judiciaire de Toulouse. Elle est certifiée authentique par Louis Tulot, président de la fédération départementale des déportés, membre du C.D.L. de Lot-et-Garonne, membre de la commission de sécurité publique, en date du 20 février 1946.

Que dit ce rapport ?

«A l'étude du dossier mettant en cause les inspecteurs Hilaire Parfait et Lucien Bruchet, du Service, j'ai l'honneur de vous prier de nous faire parvenir la copie complète du rapport, en date du 23 juin 1943, dont la rédaction est reprochée à ces fonctionnaires par le C.D.L. du Lot-et-Garonne, et en particulier par Gérard Duprat, du parti communiste d'Agen.

A la lecture de ce document, on s'aperçoit que trois personnes interviennent dans les affaires incriminées.

- le nommé Jean Claberke, qui a accusé Monsieur Péloffy d'avoir projeté d'armer des équipes cantonales et de les faire agir lors du débarquement anglo-américain

- Péloffy lui-même

- le sous-préfet de Villeneuve sur Lot, qui, en signalant le fait à l'autorité supérieure a déclenché, par la filière administrative l'enquête dont il porte la responsabilité.

Or, les inspecteurs Parfait et Bruchet se sont visiblement attachés dès le début de leurs investigations, à faire tomber le crédit que l'on aurait pu accorder aux allégations de l'Informateur, en le faisant passer pour un alcoolique. Néanmoins, les renseignements recueillis ne sont pas à son avantage. Il se laisserait entraîner à la boisson.

Quant à l'attitude de Peloffy au point de vue national, elle a toujours été correcte.

Cette opposition permet de rendre acceptable leurs conclusions : « Il ne nous a pas été possible d'établir que Peloffy organise ou a organisé un mouvement de résistance. »

Après cet exposé prouvant simplement que l'attitude des inspecteurs a été au plus haut point correcte dans cette affaire, il est permis de se demander quels sentiments ont fait agir à cette occasion Monsieur Duprat dont la bonne foi a d'ailleurs pu être surprise.

En effet, au lieu de s'en prendre à l'éternel bouc-émissaire qu'est la police, il aurait été certainement plus judicieux de faire inculper Monsieur Jean Claberne, ou de proposer des sanctions contre le sous-préfet qui a mis en branle le système répressif, et dont l'initiative a pu être fort opportunément contrecarré par ces fonctionnaires pro-hitlériens ».

Il est clair que Peloffy a été dénoncé le 23 juin 1943 (d'où une brève arrestation) pour avoir projeté d'armer des équipes cantonales en vue d'un hypothétique débarquement allié. Cependant le rapport conclut que l'attitude de Peloffy du point de vue national a toujours été correcte, et donc qu'il n'est pas possible d'établir que celui-ci a organisé un mouvement de résistance.

Les attestations suivantes, fournies par Mr. Peloffy, sont du 30 octobre 1953 et 4 novembre 1953.

La première est de Manuel Berrocal, ex-lieutenant de l'Armée républicaine espagnole :

« Etant employé comme sellier, avec ma femme, chez Mr. Peloffy, à Villeréal, du mois de mars 1940 à la date de son arrestation par la gestapo allemande le 17 décembre 1943, je déclare sur l'honneur, qu'en janvier 1943, Mr. Peloffy me demanda si j'accepterais de combattre pour la libération de la France et de faire partie de ses sections armées et du groupe de mitrailleurs, pour intervenir lors du débarquement.

C'est avec enthousiasme que j'acceptais et Mr. Peloffy me désigna comme chef de section.

Successivement, Mr. Peloffy me mit à contribution d'exécuter plusieurs camouflages de matériel militaire, effectués de nuit avec plusieurs de nos camarades. Or, le 23 juin 1943, mon patron fut arrêté par la gendarmerie de Villeréal. Deux inspecteurs de police de Toulouse vinrent perquisitionner mon appartement, fouillant partout, me réclamant les armes que Mr. Peloffy était suspecté m'avoir donné, me demandant si je faisais partie de l'équipe des sections armées.

Après un assez long interrogatoire, je niais toute connaissance, car je savais que, si je parlais, mon patron était arrêté, ainsi que moi-même.

Je fus donc relâché. Mais ces mêmes inspecteurs allèrent chez de nombreux camarades espagnols de Villeréal, qui faisaient aussi partie de nos sections armées, car M. Peloffy leur avait monté une équipe de football qui, tous les dimanches, allait en déplacement.

Je sus alors, 48 h après, que M. Peloffy avait été relâché, heureux d'avoir servi ainsi la cause de la Résistance et la France si hospitalière ».

- La seconde est d'un certain Derepierre, lieutenant de l'E.P.S.M. de Limoges, qui déclare *« avoir travaillé chez M. Peloffy, comme ouvrier, pendant la période 1943-1944, M. Peloffy me proposa de faire partie de section motorisée armée qu'il créait à ce moment là pour la libération de la France. J'ai accepté cette adhésion ».*

- La troisième, établie par Antoine Biou, demeurant à Montferrand du Périgord (Dordogne), mentionne que « *lorsque je reçus l'ordre d'aller travailler en Allemagne à la date du 9 mars 1943, je fus sollicité par M. Peloffy, industriel à Villeréal, de ne pas partir, qu'il prenait la responsabilité de me camoufler, à condition de faire partie de sections motorisées armées qu'il formait pour le jour de la libération de la France. Ainsi il m'emmena au bois de M. Rebeyrol à Montferrand où étaient déjà cachés deux de ses ouvriers ; Achille Deboures et Georges Baubois. Ayant été dénoncés, on dut partir à la Brame au début juin 1943 avec le camion de M. Peloffy conduit par un de ses ouvriers.*

Arrivés à Montpazier, la gendarmerie nous surprit. Nous pûmes nous échapper, mais la barrique de vin et le ravitaillement, fournis par Monsieur Péloffy furent saisis. Pour que le camion ne le soit pas à son tour, l'ouvrier de Monsieur Péloffy déclara que le vin était à lui et qu'il avait pris le camion sans l'autorisation de son patron. De ce fait, une grosse amende lui fût infligée, que paya Monsieur Péloffy.

Lorsque Monsieur Péloffy fut arrêté, nous avons rejoint un groupe de résistants jusqu'au jour de la libération. »

- la dernière émane de René Nouaille, résidant au Coulau, commune du Rayet par Villeréal : « *lorsque je fus requis par le S.T.O., Monsieur Péloffy me proposa de me camoufler afin de former des sections armées motorisées dans la perspective de la libération du pays. Il m'amena au bois de Montferrand où se trouvaient déjà depuis quelque temps trois de ses ouvriers ».*

Péloffy révèle alors une attestation que lui a faite le lieutenant colonel Chambre, commandant du 6e régiment d'infanterie, daté du 15 décembre 1945 .

« Monsieur Péloffy, de Villeréal, a confectionné et livré des effets d'habillement, tels que vêtements de cuir , blousons de cuir doublé de draps, culottes, combinaisons, musettes, sacs... Un compte de l'Armée Secrète dont j'ai été le représentant, et qu'au moment de son arrestation, il exécutait un marché qui a été camouflé malgré la présence des allemands, marché qui fut livré par sa femme plusieurs semaines plus tard à l'Armée Secrète.

Avant son arrestation, Monsieur Péloffy avait sous un faux nom, fait plusieurs livraisons à l'Ecole des Cadres de la Pérouse pour les maquis des Alpes.

Pour se procurer les points textile nécessaires à l'exécution de mes commandes, Monsieur Péloffy s'était rendu acquéreur d'un magasin juif, sis à Beziers, où il existait un important compte points. Le colonel Mollard, chef du C.D.M., a, en date du 19 septembre 1945, établi une attestation à ce sujet.

Monsieur Péloffy a toujours fait preuve de sentiments profondément français. Acquis à la Résistance, il s'est totalement mit à notre service pour nous aider à équiper le maquis.

Courageux, sachant le danger qu'il courait, sans hésitation, avec tout le dynamisme dont il était capable, il a travaillé pour que le maquis puisse être équipé et habillé.

Arrêté, il a su se taire et éviter que de nombreux camarades dont il connaissait le nom et l'action ne soient arrêtés à leur tour.

Il mérite qu'en toute circonstance, on se souvienne de ses titres indiscutables de résistant ».

En outre le 5 août 1952, le témoignage de Monsieur Villy Robinson, comptable de l'entreprise Péloffy du 2 février 1940 jusqu'à son arrestation, est formel :

« Monsieur Péloffy Fernand a été arrêté par la gestapo allemande, habillé en civil, le 17 décembre 1943, vers 17 heures. J'ai été témoin de son arrestation. Les policiers demandaient avec violence où se trouvait le matériel camouflé de l'armée. Ils ont emporté des fabrications de l'usine.

Monsieur Péloffy a travaillé pour la résistance, notamment pour le maquis du Vercors, et a camouflé les premiers réfractaires du S.T.O. de Villeréal.

A ma connaissance, Monsieur Péloffy n'a jamais reçu, ni exécuté de commandes provenant des autorités occupantes, et n 'a jamais sollicité de commande de ces dernières. Il avait assez de travail pour les maquis du Vercors et les commandes civiles ».

Le 17 novembre 1952, Maître Veaux, avoué à Montauban, représentant Monsieur Lacaze, sénateur et président d'honneur de la fédération des déportés de Tarn-et-Garonne, rend compte d'un voyage effectué à Villeréal à la demande de Monsieur Péloffy.

« A la date du 8 novembre 1952, Monsieur Péloffy est venu me trouver, me faisant savoir qu 'il était très malheureux du fait qu 'au cours de très récentes réunions des déportés, il avait senti un froid évident de la part de ses camarades.

Au mois de juillet, « Le Patriote » avait publié un article qui l'accusait d'avoir joué le double jeu, et notamment travaillé pour les allemands, et encore d'avoir fait des ventes au maquis à des prix inacceptables. Il savait par ailleurs qu 'une lettre avait été écrite de Villeréal à Monsieur le sénateur Lacaze, reflétant l'opinion de la résistance locale. Il ignorait les termes de cette lettre et pensait qu'elle rejoignait ceux de l'article du « Patriote ». Des bruits fâcheux circulaient sur son comportement à Villeréal pendant l'occupation et il attribuait à ces faits l'atmosphère lourde dont il se sentait entouré.

Désireux de se dégager de ces assertions au plus tôt, Monsieur le sénateur Lacaze n'ayant pu l'accompagner en raisons de ses occupations, il me demandait de me déplacer à Villeréal pour faire une enquête sur son comportement. Je ne crus pas devoir me dérober à une demande qui mettait en cause l'honneur de l'intéressé. J'acceptais donc en précisant toutefois que je ne serais nullement complaisant et que je le suivrais pour le meilleur comme pour le pire.

Ma première préoccupation était de connaître la lettre qu'avait reçue Monsieur le sénateur Lacaze. Très gentiment celui-ci nous en donna communication. Elle émanait de Monsieur Max Vigerie, pharmacien à Villereal. Par cette lettre, Monsieur Vigerie, tout en admettant que Monsieur Péloffy avait pu faire de la résistance en isolé à

Villeréal, affirmait que la résistance officielle de la ville ne le connaissait pas. Aucune suspicion d'ailleurs n'a été jeté sur son comportement au regard de l'ennemi.

Ma deuxième visite a été faite à un certain Villy Robinson qui habite Villeneuve sur Lot. Ce dernier a été comptable chez Monsieur Péloffy de 1940 à l'arrestation de celui-ci. Il a parfaitement connu les activités de Monsieur Péloffy, sans les lier toutefois à la résistance officielle de Villeréal. Il m'a expressément affirmé qu 'il ne pouvait concevoir qu'elle pouvait être l'origine des bruits tendancieux répandus sur Monsieur Péloffy, qu'il n 'acceptait pas pour sa part.

Monsieur Péloffy a beaucoup insisté auprès de Villy-Robinson pour qu'il nous accompagne à Villeréal. Ce dernier a déclaré ne pouvoir le faire, mais se tenir à la disposition de Monsieur Max Vigerie, si celui-ci voulait le voir. Il a ajouté qu'il ne faisait au surplus que nous confirmer ce qu 'il avait écrit.

Nous nous sommes ensuite rendus rendu chez le colonel Robinet qui, avec le général Mollard, aux dires de Monsieur Péloffy, représentaient ses chefs effectifs pour le C.D.M..

Le colonel Robinet m'a précisé que c'était lui-même qui avait mis Monsieur Péloffy en place pour le camouflage du matériel, qu'il y avait rempli, à sa pleine satisfaction et à celle du général Mollard lui-même, la mission qui lui était confiée et que cela avait justifié la proposition pour la Légion d'Honneur, qui a abouti.

Le colonel Robinet m'a indiqué que Monsieur Péloffy avait fait l'objet d'observations sévères du fait qu'il avait remis du matériel au maquis : le matériel étant expressément mis en réserve pour être distribué aux effectifs en temps opportun.

J'ai demandé au colonel Robinet de nous accompagner à Villeréal ce qu'il a accepté.

Nous nous sommes rendus chez Monsieur Max Vigerie qui nous a dit que les deux chefs effectifs de la résistance locale étaient Jean Déjot et Georges Gaillard. Ces derniers ont été invités à se joindre à nous et une longue conférence a eu lieu dont je me bornerai à donner les conclusions.

Monsieur Péloffy au regard de l'ennemi. J'ai bien précisé que je venais sans complaisance et que j'étais disposé à entendre tout ce qui pourrait m'être dit. Je considère la situation comme nettement réglée sur ce plan essentiel.

Il a été essentiellement reproché à Monsieur Péloffy d'avoir laissé paraître dans « La Dépêche », selon la chronique de Villeréal, à l'occasion de sa Légion d'Honneur, un article parlant notamment de ses mérites de résistant local. La résistance officielle de Villeréal prétend et affirme que Monsieur Péloffy n'a pas travaillé sous son obédience.

Chacune des trois personnes entendues a exprimé qu'elle ne contestait pas la Légion d'Honneur de Monsieur Péloffy, laissant à ceux qui l'avaient proposé le soin d'avoir pu apprécier ses services.

Il a pourtant été admis que Monsieur Péloffy, en dehors de son activité C.D.M., avait accompli des actes de résistance en isolé. Monsieur Vigerie notamment a reconnu que lors d'un banquet de fin de saison (que Monsieur Péloffy situe en avril 1943), il avait

déclaré que ce dernier camouflait du matériel, mais qu 'il ne savait pas pour qui. Il a été reconnu que Monsieur Péloffy avait pu monter le maquis de Montferrand chez Monsieur Rebeyrole, qu'en tout cas il avait envoyé au maquis les nommés Debourez et Baudois et peut-être quelques autres, qu'il avait fait quelques remises de matériel au maquis auquel il avait pu faire quelques visites, à la demande même de Monsieur Déjot, chef du groupe « Soleil ».

Il a été reproché à Monsieur Péloffy d'avoir été très discret dans les livraisons de matériel. Mais il a été formellement couvert par le colonel Robinet qui a exprimé qu'il avait reçu défense formelle et, même, s'était fait reprendre pour ce qu'il avait pu donner. Le colonel Robinet au surplus a ajouté qu'il avait adressé des reproches à Monsieur Péloffy, du fait qu'il avait monté trois ou quatre équipes de maquisards auxquels il faisait faire l'exercice d'une façon trop voyante, celles-ci devant, au moment propice assurer la défense des administrations à l'occasion de la libération et le décrochage des allemands.

En résumé il apparait qu'à Villeréal, on ait été surtout soucieux de dénier à Monsieur Péloffy toute participation au mouvement officiel de la résistance locale, sans lui dénier par ailleurs, ses mérites, sans encore mettre en discussion son comportement vis à vis de l'ennemi ».

Note délivrée pour valoir ce que de droit sous serment d'honneur.

Le 30 octobre 1953, le lieutenant-colonel Georges Robinet, commandeur de la légion d'honneur, déporté résistant, combattant volontaire de la résistance, ex-chef départemental du réseau C.D.M. pour le Lot et Garonne, déclare sur l'honneur :

« Le 8 novembre 1952, à 11h30, je reçus la visite de Me Veaux, avoué à Montauban, se disant représentant de Monsieur Lacaze, sénateur et président d'honneur de la Fédération des déportés de Tarn et Garonne.

qui avaient valu à Monsieur Péloffy une promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Je répondis en affirmant que Monsieur Péloffy avait assuré le camouflage et la garde de plusieurs dépôts de matériel, notamment d'équipements, de harnachements et de véhicules destinés aux formations de l'Armée Secrète. De plus, Monsieur Péloffy avait assuré la confection d'effets d'équipement, ainsi que des blousons destinés aux jeunes gens du maquis.

Naturellement, la plus grande discussion était recommandée et Monsieur Péloffy avait su garder le secret le plus absolu.

Le rapport du général Mollard, chef du réseau C.D.M., en date du 24 novembre 1945, confirme par ailleurs les faits relatés et affirme la certitude de l'action résistante de Monsieur Péloffy. Cet officier général est l'auteur de la proposition le concernant.

de différentes personnalités locales ayant appartenues à certains groupes de résistance.

Il *me déclare qu'il était désireux de connaître la vérité concernant l'attitude de Monsieur Péloffy et sur le bien-fondé des bruits fâcheux qui avaient couru sur son compte. Il ajouta qu'il désirait mener une enquête strictement impartiale et qu 'il n 'était pas disposé à faire preuve de complaisance au cas où les renseignements recueillis seraient défavorables.*

J'acceptais volontier d'accompagner M" Veaux, et nous nous rendimes à Villeréal, au domicile de Monsieur Vigerie, pharmacien, où je trouvai Monsieur Georges Gaillard, chef local de la résistance, et Monsieur Jean Bejot, ancien F.T.P ayant appartenu au groupe « Soleil ».

Maître Veaux leur indiqua le but de sa visite et donna lecture de l'article injurieux inséré dans le journal « le Patriote ».

Tous déclarèrent alors que Monsieur Péloffy n'avait pas fait partie de leur groupement respectif, mais reconnurent cependant qu'il assurait la garde du matériel militaire camouflé, qu'il avait assuré le placement de jeunes ouvriers de son entreprise, réfractaire au S.T.O., chez Monsieur Rebeyrole à Montferrand (Dordogne), que la gendarmerie de Montpazier avait arrêté le camion de Monsieur Péloffy alors qu'il transportait de jeunes maquisards. Ces derniers réussirent à s'enfuir, mais un procès verbal fut dressé pour défaut d'autorisation de transport.

Monsieur Gaillard indiqua en outre qu'il était au courant d'une visite faite à Monsieur Péloffy par deux dirigeants du maquis de Saint Alvere (Dordogne) venus demander des équipements militaires. Suivant les ordres formels reçus, Monsieur Péloffy refuse tout d'abord de délivrer du matériel sans ordre des responsables du réseau, puis devant l'insistance des visiteurs, consentit à leur délivrer quelques effets d'équipement.

Monsieur Déjot reconnut également qu'il avait reçu quelques effets délivrés par Monsieur Péloffy, notamment des couvertures, des jambières, des pantalons etc..., mais il lui reprochait de lui avoir facturé 2500 francs un vêtement de cuir sur mesure qui lui était destiné (prix, qui, à l'époque était très raisonnable.). Monsieur Déjot reconnut également qu'il avait prié Monsieur Péloffy de l'accompagner au maquis de Tourliac, afin de remonter le moral aux jeunes de ce groupement. Il fut satisfait de cette visite et lui demanda d'en effectuer d'autres. Il reconnaît également que le camion de Monsieur Péloffy effectuait des transports pour ravitailler le maquis de Tourliac, mais prétendit que c'était à l'insu du propriétaire, ce qui paraît invraisemblable. A une question de Monsieur Péloffy demandant à Monsieur Déjot de lui faire connaître les raisons pour lesquelles il t'avait prévenu de l'imminence de son arrestation, ce dernier répondit en contestant la réalité du fait.

En résumé, il apparaît très nettement que les bruits tendancieux répandus à Villeréal sur le compte de Monsieur Péloffy ne repose sur aucune base sérieuse et qu'ils sont l'oeuvre d'ennemis plus ou moins intéressés à sa perte.

Monsieur Péloffy a toujours fait preuve d'un ardent patriotisme et de dévouement absolu à la cause de la résistance. Il a souffert au moment de son arrestation par la gestapo, mais n'a rien dévoilé de l'organisation à laquelle il appartenait, évitant ainsi l'arrestation et la déportation de ses chefs.

Il mérite l'estime et la reconnaissance de tous les véritables résistants ».

Le 17 mai 1954, le lieutenant-colonel Robinet répond à Monsieur Tulot, président de la fédération départementale des déportés, qui lui a demandé des précisions sur Monsieur Péloffy, par lettre du 8 mars 1954.

« Vous voudrez bien trouver ci-joint copie d'une lettre adressée par mes soins le 16 janvier 1947 au président du comité de libération de Villeréal, l'un des accusateurs de Monsieur Péloffy. Cette lettre vous donnera un aperçu de l'activité résistante de Monsieur Péloffy et je regrette vivement que les chefs résistants de Villeréal n'aient pas cru devoir en tenir compte.

Cette activité n'était d'ailleurs pas ignoré de ces personnes et l'enquête menée m'a permis d'acquérir la certitude que les attaques menées contre Péloffy sont motivées par des raisons qui n 'ont absolument rien à voir avec la Résistance.

Ces messieurs reprochent surtout à Péloffy de ne pas les avoir mis au courant de ses activités et d'avoir refusé de leur livrer du matériel camouflé.

Or, il n'est pas douteux que la prudence la plus élémentaire imposait aux résistants de cette époque le secret le plus absolu. Péloffy n'a fait que se conformer aux ordres reçus.

Ces faits ont été exposés aux personnes rencontrées à Villeréal avec M" Veaux. Mais mon impression est que leur bonne foi est très douteuse. Ces messieurs se sont toutefois trouvés dans l'obligation d'admettre que l'activité résistante de Péloffy était réelle, mais qu 'il la considérait comme sans valeur en raison du fait qu'elle n 'a pas été accomplie en liaison avec leur mouvement qui d'ailleurs n 'existait pas en 1941.

A mon avis, les accusations portées contre Péloffy sont très nettement calomnieuses et portées dans le but de nuire à sa réputation bien établie de résistant. Cette impression s'est confirmée après la visite faite à Villeréal en compagnie de M" Veaux ».

La lettre écrite par le lieutenant-colonel Robinet le 16 janvier 1947 au président du comité de libération de Villeréal est en effet très explicite :

« Informé de l'accusation de collaboration apportée par le comité de la libération de Villeréal à l'encontre de Monsieur Péloffy, ancien industriel et ancien déporté, je crois de mon devoir de vous rapporter les précisions suivantes concernant l'activité de Monsieur Péloffy dans la résistance.

Chef du service de camouflage du matériel de l'armée et délégué du groupe « Combat », je fais la connaissance de Monsieur Péloffy en 1941. Il me fut présenté par un résistant notoire Monsieur Tulot, l'actuel président du C.L.N. de Lot-et-Garonne.

Avec un empressemment auquel je dois rendre hommage Péloffy se mit à notre entière disposition.

Adversaire farouche du « boche », animé d'un patriotisme ardent, Péloffy n'a cessé de payer de sa personne et souvent même de son argent. Il a rendu de précieux services à la cause de la résistance, à une époque où beaucoup hésitaient encore dans le choix de la route à suivre.

Je m'élève donc avec énergie contre les accusations mensongères portée à cet excellent français dont les titres ne peuvent être mis en doute ».

Le 8 juin 1954, le lieutenant-colonel Robinet, rend compte au général Mollard, chef du réseau C.D.M., du dossier concernant l'affaire Peloffy.

« Il est profondement regrettable que les calomnies répandues par certaines personnes aient pu paraître suffisantes pour jeter le doute sur l'activité résistante de Peloffy, malgré les attestations établies par ses chefs dont l'honorabilité ne peut être mis en doute.

Peut-être serait-il intéressant de rechercher les motifs qui font agir ces dénonciateurs.

Il peut paraître troublant que ce soient ces mêmes personnages qui aient tenté, après l'arrestation de Peloffy, de mettre la main sur ses ateliers, ses stocks de marchandise et sur le matériel militaire dont il avait la garde.

Seule l'attitude énergique de Madame Peloffy permit d'éviter le vol.

Les adversaires de Peloffy lui reprochent surtout de n 'avoir pas livré le matériel militaire dont il avait la charge, n'hésitant pas à mettre en doute la parfaite correction des opérations réalisées par le réseau C.D.M.

Peloffy a fait parvenir une lettre indiquant les raisons qui, à son sens, auraient poussé le nommé Béjot, son principal accusateur.

La mentalité de cet individu, communiste notoire, et parfaitement inconnu comme résistant dans la période antérieure à l'occupation de la zone libre, est des plus douteuses.

Les membres de son groupement se sont surtout manifestés après le départ des allemands par plusieurs assassinats commis dans la région de Villeréal et dont les victimes étaient des adversaires politiques a'e l'équipe Déjat ».

Le 19 juin 1954, le général Mollard, chef et liquidateur national du réseau « actions - C.D.M. » s'adresse au directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Hôtel des Invalides, à Paris. Il reprend l'argumentation du lieutenant-colonel Robinet et renouvelle sa demande de voir reconnu la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance à Monsieur Fernand Peloffy.

Il faut ajouter à ce dossier un certain nombre de renseignements apportés par Monsieur Peloffy entre fin octobre et début novembre 1953 .

Les fabrications d'armement en date du 16 juin 1941 m'avaient passé un marché pour l'armée d'armistice, qui devait être livré fin 1942. Lorsque j'appris que les Allemands étaient entrés en zone libre et donc que ces équipements auraient été livrés à l'armée d'occupation, je pris la décision de ne pas remettre cette commande en accord avec l'atelier de fabrication de Toulouse.

Quelques jours avant l'entrée des Allemands en zone de libre, l'intendant Ricard vint à Villeréal et me demanda de toute urgence de trouver des locaux dans tous les villages de la région pour le repli éventuel de l'intendance de la 17e région. Quelques camions de matériel furent stockés à Castillonnès.

Un soir de novembre 1943, vers 20 h 30, deux hommes frappèrent à la porte de ma cuisine qui était à l'arrière de mon magasin. Ils se disaient les représentants du maquis de St. Alvère. Ils me déclarèrent qu'ils étaient au courant du camouflage de matériel et qu'ils avaient besoin pour le maquis d'équipements et de vêtements. Je répondis que j'avais ordre formel de ne rien donner. Cependant, à leur départ, je leur remis quelques ceinturons et quelques cartouchières. Lun des deux hommes était un nommé Goldmann qui sera par la suite arrêté.

Le 5 mars 1943, à une heure très avancée de la nuit, le colonel Robinet survint, me faisant connaître que de faux français, moyennant une prime, avaient dénoncé à l'armée allemande, l'existence d'un lot très important d'équipements militaires dans le moulin de Labeyrade, près de Saint-Sylvestre. De nombreux officiers du camp de Bias étaient soupçonnés d'avoir camouflé ce matériel et pouvaient être arrêtés d'un moment à l'autre, si je n'acceptais pas le parrainage de ce matériel.

J'acceptai et le lendemain le Colonel Robinet me transporta à Agen chez le directeur du bureau des Domaines qui me délivra un bordereau d'une soi-disant vente de matériel par les Domaines. Le dimanche matin 7 mars, la Kommandatur allemande d'Agen me téléphonait, me demandant si j'étais bien le propriétaire du matériel entreposé au moulin de Labeyrade. Le même jour à 14 heures, le commandant Schmit de la Kommandatur de Toulouse, accompagné de plusieurs hommes, se présenta chez moi, me demanda les titres de propriété. Ce que je fis. Il me déclara alors qu'il réquisitionnait tout ce matériel, mais me laissait en liberté vu ma bonne foi.

Le lendemain je portais plainte au Préfet du Lot-et-Garonne ainsi qu'au ministère de la production industrielle qui ordonna de faire une enquête. Après cette enquête, je fus appelé à Paris au ministère, office central des répartitions des produits industriels qui après entretien avec le sous-secrétaire d'Etat, me donna attribution de bons pour matières premières, prélevés sur le contingent allemand qui représentait 80 % de la production française.

Avec ces bons, je pus trouver la matière première chez divers fournisseurs, qui fut utilisée pour les commandes du maquis du Vercors, expédiées par wagons plombés aux noms d'expéditeurs imaginaires, à l'Ecole des Cadres de Lépinouse (Drôme), en gare de Lapeyrouse.

En rentrant de déportation, le général Mollard me fit connaître que le moulin de Lameyrade était voûté et que sous cette voûte, il renfermait des explosifs, des ateliers de réparation et des batteries d'accumulateurs, et que cela avait été une chance exceptionnelle que les allemands ne les aient pas découverts.»

Enfin Peloffy, dans une note circonstanciée, récapitule les faits énoncés précédemment :

Mes ateliers fabriquaient des effets d'équipement pour le compte de mon chef le général Mollard. Les expéditions étaient faites sous nom d'emprunt, jamais au nom des Etablissements Peloffy. Or, pour les dernières qui précédèrent mon arrestation, je fus obligé de m'absenter pour accompagner le Colonel Chanvre à Limoges, afin d'enlever du matériel que les allemands avaient saisi. J'avais donné des ordres pour faire, pendant

mon absence, une expédition urgente. C'est ainsi qu'il fût envoyé 44 colis à l'Ecole des Cadres de Lépinouse. Or l'étiquetage fut fait au nom des établissements Péloffy, et de plus l'expédition se fit en colis express. A mon retour je me fâchais très sérieusement auprès de mon personnel, mais il était trop tard.

Quinze jours après, le consortium européen faisait prendre des renseignements sur moi par Monsieur Martin, huissier à Villeréal, peu de temps après, j'étais arrêté.

Lorsque je fus déporté, Monsieur Déjot fit courir le bruit que j'avais été arrêté par ce que j'exécutais des marchés pour le compte des allemands, et que je fus interpellé à la suite d'une mauvaise livraison.

Malgré tout cela, à mon retour de déportation le 19 mai 1945, je fus reçu avec éclat à la mairie par le maire communiste Bonnot, président local du Comité de Libération, qui, me souhaitant la bienvenue, me pria de déposer une gerbe avec lui au monument aux morts de Villeréal.

Malheureusement, même après toutes ces marques de reconnaissance, cette même personne contresignait l'attestation mensongère produite par Monsieur Déjot ».

Le 28 mai 1954 Monsieur Peloffy se manifesta encore par trois écrits, dans lesquels il règle ses comptes :

« En ma qualité de fabricant de vêtements de cuir à Villeréal, confection et mesure, le comité d'organisation du cuir qui siégeait à Lyon, m'attribua une licence d'achat d'attribution mensuelle de peaux de mouton pour la fabrication de vêtements de cuir, afin de satisfaire les besoins de ma clientèle civile, et ce, sur les années 1941-1942-1943.

Contrairement à tout autre article textile qui étaient, à ce moment-là, réglementés par des points, les vêtements de cuir étaient en vente libre. Toutefois, leur prix de vente devait être en conformité de décisions en vigueur pour les vêtements sur mesure et confection. J'ajoute que tous les mois, une enquête sur l'utilisation des peaux et sur mon activité était adressée à la demande du comité du cuir, en son siège à Lyon.

Début novembre 1943, je reçus un matin la visite de Déjot qui me demanda de lui confectionner sur mesure, étant donné sa taille exceptionnelle, un manteau raglan de cuir. Je lui fis deux essayages, et lui livrai cette pièce doublée selon ses exigences au prix facturé de 2500francs.

Lors de la réunion du 18 novembre 1952 à Villeréal chez Monsieur Vigerie, Déjot reconnut bien qu 'il avait reçu un manteau raglan cuir confectionné par mes soins, au prix de 2500 francs.

Contrairement à cela, il déclara sur son attestation mensongère que je lui avais vendu ce manteau de cuir sur mesure 3500 francs, prix exorbitant. C'est absolument faux.

D'autre part il ajouta que ce vêtement lui avait été livré lors de la visite de Monsieur Goldmann chez moi à Villeréal. Or, Déjot n'était pas présent à cet entretien. Goldmann était accompagné d'un jeune homme blond.

Plus tard, à la suite d'une rencontre à Villeréal avec Messieurs Foussard et Dutilleux, en juin 1953, et ce, avant la réunion de la commission de la carte du combattant volontaire de la résistance de Tarn-et-Garonne, Déjot fit contresigner son attestation par certaines personnes, telles Bonnot, Bleyzat et Salles, dont je m'abstiendrai de parler, laissant ce soin aux bons offices des renseignements généraux, ainsi que Monsieur Vigerie, pharmacien, qui ne peut concevoir la réussite de ses semblables.

Déjot, après avoir reçu gratuitement du matériel appartenant au C.D.M., crût-il que le vêtement de cuir qui lui était personnel, devait lui être donné dans les mêmes conditions ?

Pour en terminer avec Déjot, un fait, qui reste pour moi mystérieux et que celui-ci, reconnaissant parfaitement les services que je lui rendais, vint 48 heures avant mon arrestation, à mon domicile, me prévenir que j'allais être arrêté, ce qu'il nia par la suite lors des entretiens de novembre à Villeréal.»

« Je ne m'explique pas non plus les mauvais sentiment de Messieurs Foussard et Dutilleux à mon égard.

Le 19 janvier 1949, la fédération des déportés de la rue Leroux, et peu après, la visite de Monsieur Tulot, président de cette fédération en Lot et Garonne, me priait de prendre cette présidence en Tarn-et-Garonne. Je crus devoir ne pas accepter pour des raisons majeures.

Quelques mois après, le colonel Reverdi et Monsieur Jean Lacaze, actuellement sénateur, ainsi que Monsieur Brunon, secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne, me priaient de prendre la présidence de la fédération des déportés de la rue de Bougainvilliers, placée sous la haute présidence d'honneur de Monsieur le président de la république.

J'acceptai, et je fis tous mes efforts afin de mettre de plus en plus en évidence la fédération des déportés de Tarn-et-Garonne. Celle-ci fût ainsi honorée par la venue du père Riquet et du président Lambert. J'obtenai à ma demande une subvention de 100.000 francs du conseil général et de 50.000 francs du conseil municipal. En juin 1952, j'organisai un grand rassemblement du réseau C.D.M. Avec la remise de soixante-dix décorations. Ce fut une journée inoubliable dans les annales du réseau C.D.M..

Quelque temps après, je fus décoré de la légion d'honneur.

Tous ces faits devinrent incompatibles aux yeux de Foussard et Dutilleux, car, eux-mêmes essayaient de remonter certains mouvements sans y parvenir.

C'est à ce moment que me fut reproché dans la presse concentrationiste d'avoir fait disparaître la fédération de la rue Leroux à l'avantage unique de la fédération de la rue Bougainvillier.

Ce qui mit à provocation encore plus Foussard et Dutilleux, fut la sollicitation impérative que me fit le préfet Ghisolfi de prendre la présidence du comité d'aide aux combattants d'Indochine.

Depuis cette date une grande campagne de calomnies fondit sur moi. Car, malgré l'accord de tous, Foussard, lui, n'admettait pas la guerre d'Indochine. Il alla jusqu'à

déclarer en pleine réunion de combattants républicains que c'était par ambition et non par devoir que j'avais donné mon acceptation à Monsieur le préfet.

Mieux encore, Foussard et Dutilleux poussèrent le paroxysme de leur ressentiment vis-à-vis de moi jusqu 'à se rendre à Villeréal auprès de Monsieur Georges Gaillard, chef de la résistance locale A.S. et lui déclaraient qu'ils venaient prendre conseil auprès de lui pour y puiser des arguments contre moi, pensant ainsi m'obliger à donner ma démission des diverses présidences d'associations d'anciens combattants auxquels j'appartenais.

Il n 'en fut rien, puisque, successivement, je fus nommé membre de la commission paritaire pour le prélèvement exceptionnel à la préfecture de Tarn-et-Garonne, ainsi que membre de la commission d'attribution de la carte de Déportés résistants et de Déportés politiques, enfin membre titulaire du conseil d'administration de l'office des anciens combattants de Tarn-et-Garonne.

Quant à mon dossier personnel pour l'attribution de la carte de combattant volontaire de la résistance, Foussard et Dutilleux se permirent de présenter l'attestation calomnieuse de Déjot, ce qui provoqua l'envoi de mon dossier à la commission nationale ».

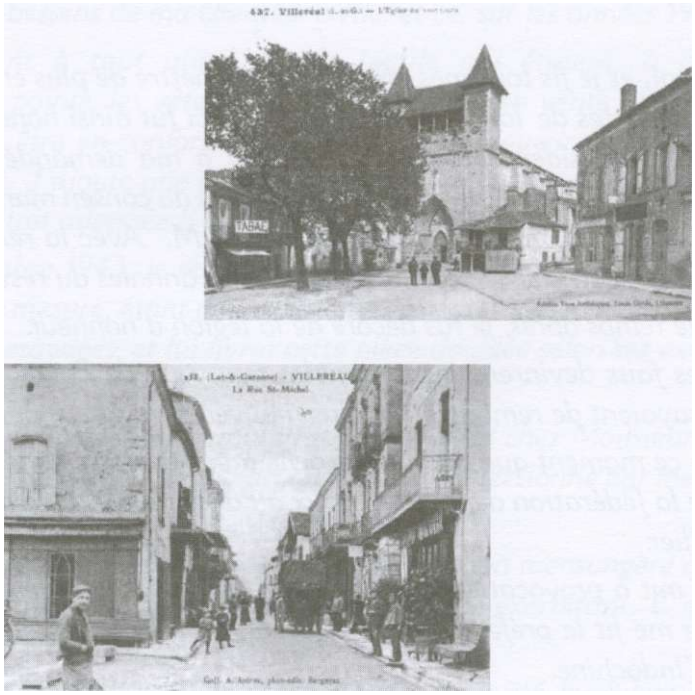

Pour terminer cette relation de l'affaire Péloffy, nous présentons les lettres écrites le 14 juin 1954 par les membres du comité local de Libération de Villeréal à Monsieur Peloffy et celle du 24 juin 1954 du président départemental du M.L.N. de Montauban à Monsieur Vavasseur, le responsable M.L.N. de Paris.

PREMIÈRE LETTRE :

Monsieur PELOFY,

Des résistants Montalbanais nous informent que vous leur demandez de bien vouloir leur remettre les différentes attestations émanant des résistants Villeréalais.

Nous vous répondons que ces attestations que l'orgueil et la morgue dont vous faites preuve depuis votre départ pour MONTAUBAN nous ont fait établir ne vous serons communiqués que si vous mettez à notre disposition votre propre dossier.

Monsieur PELOFY vous n'êtes pas sans savoir que depuis votre départ de Villeréal nous nous avez adressé une demande afin que notre comité vous délivre un certificat d'appartenance à la Résistance locale. Ce certificat, malgré les lettres personnelles adressées à plusieurs d'entres nous vous ont été refusés. Le motif vous le connaissez mieux que quiconque : " nous ne vous avons jamais connu ".

La réponse à votre demande piéce dont vous ne pouvez vous en orgueillir vous l'avez dans votre dossier, vous l'avez montrée lors de votre venue avec le Colonel ROBINET et Mc VEAUX .

Si en pleine conscience ne vous avons pas délivré ce certificat par loyauté envers ceux qui sont morts pour délivrer la Patrie nous proclamons également mensongéres les lignes suivantes relevées dans votre citation Croix de Guerre avec palme et Légion d'Honneur " Au début de l'année 1943 mis sur pied 5 groupes de mitrailleuses armés , équipés et dotés de transport automobiles . Possédant une petite usine à Villeréal fabrique des vêtements destinés aux Réfractaires S.T.O. et aux Maquisards".

Monsieur croyez que si vos décorations nous laissent dans une calme indifférence le fait de mettre en avant la résistance que vous avez faites dans notre canton pour jouer le matamor dans les milieux résistants Montalbanais nous chagrine et nous insurge.

Vous avez été déporté, c'est un fait . Nous vous plaignons. Toute souffrance humaine n'est - elle pas à déplorer et à respecter? Il n'en est pas moins ~~xxxx~~ que nous ne voyons aucune relation entre votre déportation et la résistance locale. Votre arrestation Monsieur PELOFY ne provoqua aucune émotion dans les milieux Résistants locaux.

Pour le Comité de Libération

BONNAUD Georges
BLEYZAT Gaston
SALLES Jean
RONY Eloi
PEYRERNES André
GAILLARD Georges
VIGERIE Max
CASSE Francois
COLONEL REYNAL
DEBOURREY
Mme RAMEZ Giséle

VILLEREAL le 14 .6 . 54

DEUXIÈME LETTRE :

« Lors du congrès de Marseille, Goudoumeche et vous , vous nous avez demandé, puisque nous passions par Béziers, de voir dans cette ville Monsieur Lévy, propriétaire d'un magasin de confection, afin de s'entretenir avec lui de l'affaire Péloffy.

Nous avons vu Monsieur Lévy et voici, succinctement, ce qu'il nous indique :

« Israélite, mes biens furent mis sous séquestre durant l'occupation et vendus en 1943. Un seul acheteur se présentera : ce fut Péloffy.

Quatre ou cinq jours après la vente, le magasin fut vidé des marchandises qu'il contenait.

Je fis opposition à la vente afin de sauvegarder mes droits.

A la libération, je fis une demande de restitution des biens et assignais Monsieur Péloffy. Celui-ci vint me voir et me proposa de me payer la somme que je voudrais, afin de rester en possession du magasin. Je refusais.

Il me dit alors qu'il « avait acheté sur ordre de la résistance et que les marchandises avaient été livrées au maquis... Je n'en crus rien ».

Je faisais partie, moi-même, de la Résistance et manifestait non seulement ma surprise de voir un résistant se porter acquéreurs de biens juifs par ordre de la Résistance, mais aussi mon incrédulité.

Je laissais la justice suivre son cours.

Or, au grand étonnement de tous, Péloffy apporta au juge une attestation du général Mollard certifiant que les marchandises qui existaient dans le magasin, avaient été livrées à la résistance.

Nous n'ajouterons aucun commentaire laissant le soin à d'autres plus qualifiée de tirer une conclusion ».

EPILOGUE

Le 14 octobre 1954, la commission départementale de Tarn-et-Garonne des combattants volontaires de la résistance décide de prendre en compte, pour l'attribution du titre de CVR à Monsieur Fernand Péloffy le temps de présence dans la résistance, soit période du 1er janvier 1942 au 19 mai 1945, soit au total 1244 jours.

La carte de C.V.R. n° 149 est attribuée à Monsieur Péloffy le 14 octobre 1954.

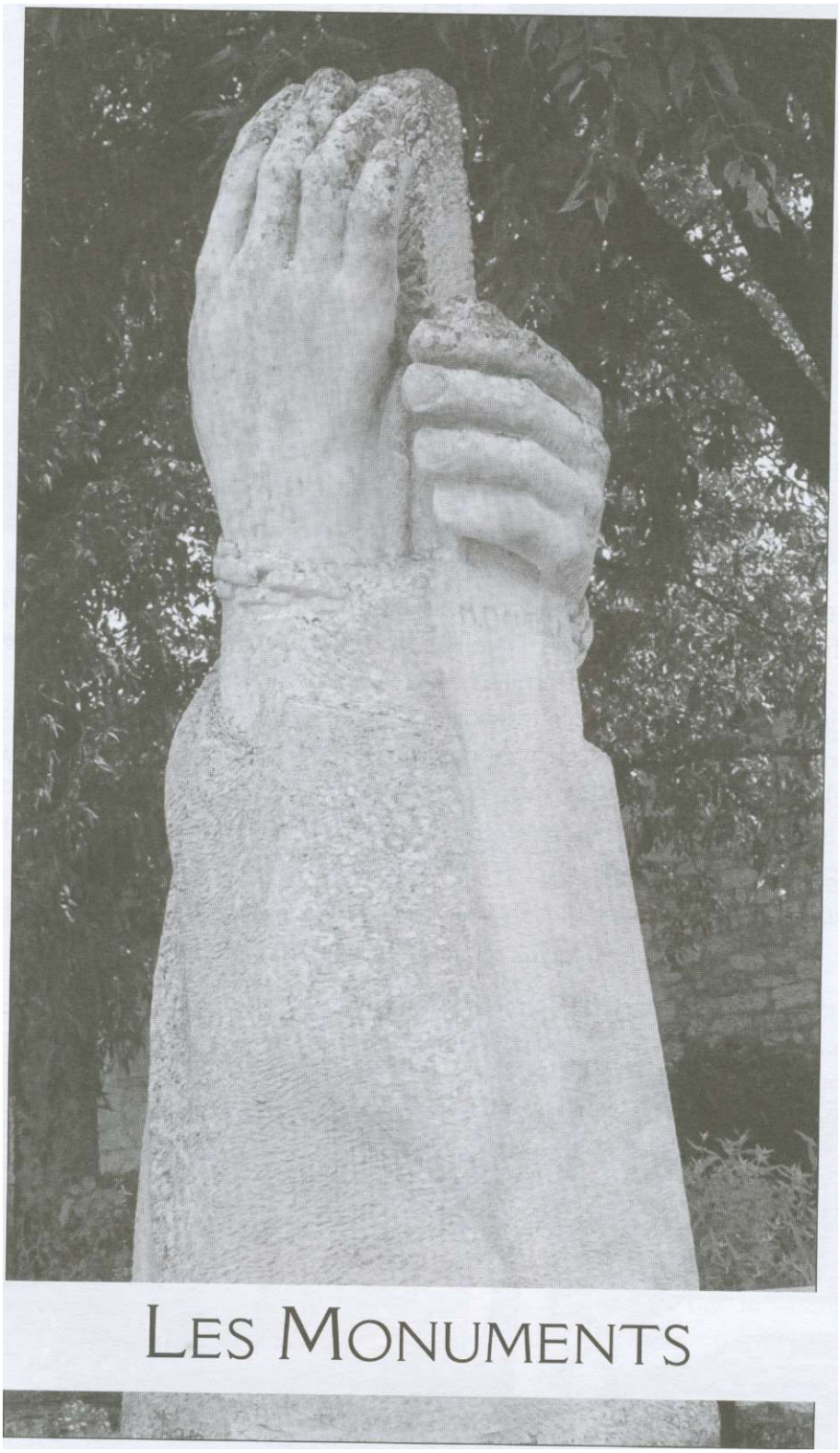

LES MONUMENTS

PLACE DES MARTYRS
à Montauban

Les neuf personnes arrêtées à Montricoux retenues par les allemands et les miliciens sont amenés à Montauban à l'hôtel du Commerce, place de la cathédrale, où ils se sont installés dès leur arrivée à Montauban en novembre 1942, puis au lycée Michelet, siège de la milice, où elles resteront du 17 au 24 juillet sans nourriture pendant trois jours et où elles furent interrogées avec brutalité par les allemands et les miliciens.

Peu de charges ne pouvant être retenue contre elles : Borderie et Mazard sont libérés, les autres devaient l'être le lendemain. Mais l'officier allemand blessé le 17 juillet 1944 aux Brunis meurt des suites de ses blessures. A l'information aux familles de la libération des détenus succède une terrible décision à la place de la mesure de clémence attendue : pendaison des prisonniers, quatre d'entre eux : André Castel, Henri Jouany, André Huguet et Michel Melamed sont pendus aux 2 acacias de la place, alors appelée maréchal Pétain, Hugues Lespinet a échappé. Il est mortellement blessé ; les corps mutilés de Lucien Lespinet et André Jouany seront retrouvés enterrés à Montech.

La plaque de bronze rappelant les faits, située près de la préfecture à Montauban

Unique acacias se trouvant encore sur le lieu.

LES MONUMENTS DU ROND

Après le débarquement des alliés en Provence les troupes d'occupation en Midi-Pyrénées doivent rejoindre celles qui sont en retraite dans la vallée du Rhône.

Celles qui doivent les rejoindre en passant par Cahors, Montauban, Albi et le nord de l'Hérault, sont attaquées, le 17 août 1944, à Montdoumerc (Lot), Perches et Saint-Julien, entre Montpezat-du-Quercy et Caussade, par des éléments des 4e et 7e compagnies de l'Armée Secrète et, à la Tanguine entre Caussade et Réalville, par le Corps Franc Dumas et des éléments de la 6e compagnie A.S..

Cette troupe allemande, constituée de Turkmènes, d'Azéris, d'Ukrainiens et d'Arméniens (baptisés « Mongols ») arrive aux portes de Montauban le 19 août, entre 15 et 16 heures, où l'attend une poignée de civils résistants porteurs d'armes individuelles récupérées en ville, et après le départ de la Gestapo et de la milice dans divers centres où elles avaient été entreposées par les sbires de Vichy et retranchés derrière les arbres de l'avenue de Paris.

Après 16 heures, c'est l'arrivée du maquis, constituant les 3e et 6e compagnies A.S., et des groupes F T. P, à hauteur du quartier du Rond et de l'embranchement de la route de Nègrepelisse, un peu avant le château de Teilhac où un jeune homme de 15 ans vient d'être exécuté. Ces éléments sont rejoints par une section du maquis du Lot, passée au Corps Franc Pommiès. Lentreprise devient alors très sérieuse : feux nourris de toutes les armes disponibles et riposte adaptée de la troupe allemande qui battra en retraite après avoir été mitraillée par un avion de la Résistance, venant de Toulouse. Les points d'appui constitués tiendront l'après-midi et subiront deux attaques des mortiers ennemis avant qu'ils se retirent par le chemin de la Montre vers Nègrepelisse fuyant aussi les mitraillages de l'aviation F.F.I.

Au total 17 victimes avec les quatre fusillés de la caserne Doumerc du même jour.

A quelques pas de ce monument sur un mur de l'ancienne gare de Villenouvelle, aujourd'hui faisant corps

avec celui d'Eurythmie, se trouve la plaque commémorant l'intervention du corps Franc Pommiès venue en aide auxF.F.I.Tarn et Garonnais, rappelant la perte d'un chasseur de ce mouvement.

Sur la stèle, située au carrefour du rond à Montauban, on lit : « *En ce lieu, le 19 août 1944, une poignée de patriotes volontaires ont repoussé une colonne allemande. Dix-sept sont morts. Passant, incline toi, ils sont morts pour que tu vives libre ».*

La plaque

ETCHEVERLEPO

Cette plaque commémore l'arrestation suivie de la mort, d'André Etcheverlepo, militant syndicaliste chrétien et du mouvement de résistance « Libérer et Fédérer », membre des services des atterrissages et parachutage (S.A.P). Dans la nuit du 1er au 2 juin 1944 alors qu'il revient du parachutage de Pech Berthier, effectué sur le terrain « Manioc » le 30 mai et après un passage à la ferme Marmiesse, au lieu-dit Noalhac à Montauban, Il quitte sa chambre de la rue de la Comédie où il prend son repas à l'arrivée des miliciens qui viennent pour l'arrêter. Ces derniers le rattrapent et le tuent sur le pont des Consuls à Montauban.

LE MONUMENT DU COURS FOUCAULT *à Montauban*

Ce monument a été réalisé par l'excellent sculpteur montalbanais Marc Dautry à la demande des associations départementales des Déportés et financé par la municipalité et le conseil général. « L'Espérance enchaînée », c'est son nom, dressée à la mémoire des « déportés », otages et résistants a belle allure à l'entrée du Cours Foucault au bout du quai de Verdun, face au levant.

L'hommage du à toutes ces victimes rassemblées et notamment aux déportés, par le monument en cet endroit du cours Foucault, régulièrement fleuri à l'occasion des fêtes nationales, est un grand moment de recueillement pour les Tarn-et-Garonnais et pour les personnes de passage.

LES PLAQUES du QUARTIER DOUMERC

(17e régiment génie parachutistes)

Dans cette caserne, les otages de Figeac des rafles des 11 et 12 mai 1944 y furent internés. Leur nombre avoisinait le chiffre de 700. Ils furent parqués dans le grand' manège et dans l'écurie qui bordaient le Cours Foucault.

Avant d'en déporter plus de 600 de toutes conditions sociales vers l'Allemagne, les S.S. les brutalisèrent ; certains s'évadèrent aidés par des membres de la résistance, quelques uns furent relâchés, d'autres exécutés.

Vers le 20 juillet, un habitant de Montbeton en promenant son chien dans le champ de manoeuvre de son village est surpris par le comportement de son animal parce qu'il grattait toujours au même endroit et ce, jusqu'au jour de la découverte

d'une chaussette qu'il lui ramena. Intrigué, il en fît part aux gendarmes de Montech, lesquels firent mettre au jour quatre cadavres. Des corps martyrisés recouverts de terre et de paille. La Feldgendarmerie comprenant qu'il s'agissait d'autochtones les fit inhumer dans le cimetière de Montbeton : la mort remontait à deux mois. L'exhumation se fît en septembre 44 peu de jour après la libération, et c'est alors qu'ils furent identifiés comme appartenant aux otages de Figeac.

Les S. S., en quittant Montauban le 19 août au matin tuèrent quatre individus encore détenus par eux dans les locaux de la caserne, arrêtés par eux en Tarn-et-Garonne.

Cette caserne se trouve avenue du 10e dragons face au cours Foucault à Montauban.

SUR LE MONUMENT DE L'US.M. *à Sapiac*

L'association sportive l'U.S.M. a tenu en érigeant un monument sur son terrain de Sapiac, à honorer les sociétaires anciens combattants et notamment Michinel Roger tué au cours de l'accrochage du 3 juillet 1944 à Lacapelle (82) et Louis Sabatié : l'un et l'autre étaient âgés de 20 ans.

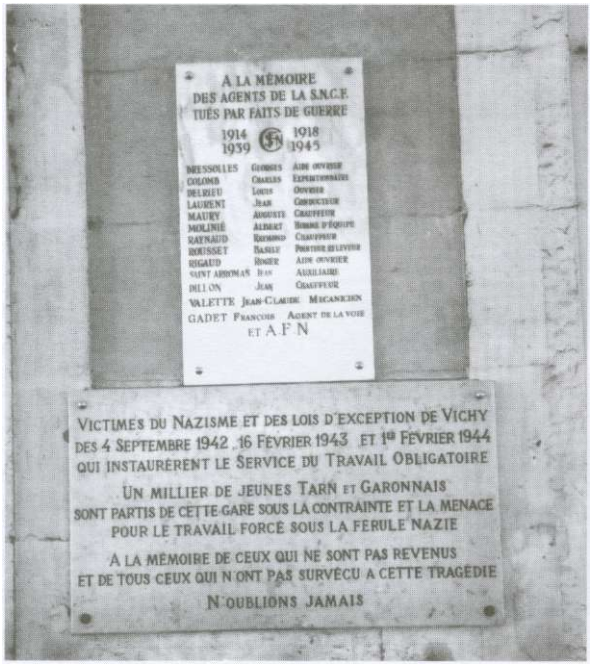

À LA GARE

de Villebourbon

Sur le quai de la gare une plaque rappelle que des cheminots et des résistants ont participé aux sabotages des installations et du matériel ferroviaire au dépôt des machines en décembre 1943 et janvier 1944 et que le 16 mars 1943 ils ont montré leur opposition au départ d'un train de jeunes requis pour le S.T.O. Cette manifestation qui s'est déplacée jusqu'à la préfecture, s'est disloquée lors de l'intervention des G.M.R. A la suite de leur intervention, six jeunes ont été interpellés, trois ont été internés à Saint-Sulpice-La-Pointe (81), les trois autres ont été placés sous mandat de dépôt.

LA PLAQUE DU COLLÈGE JEAN-JAURÈS

à Villebourbon

Un jeune pion : maître d'internat au Lycée Ingres, est arrêté par la police dans une classe de cet établissement alors qu'il procède à la surveillance des élèves.

Louis Sabatié, membre influant des F.T.P. en Tarn-et-Garonne, a été arrêté parce qu'il a tué, pour se protéger, devant le cinéma Rex, rue Ferdinand Buisson, un gardien de la paix qui le poursuivait.

Il avait vingt ans quand il fut fusillé par la milice le 17 février 1944 à la prison Saint-Michel de Toulouse, 14 jours après son arrestation et un simulacre de jugement.

Cette plaque se trouve à l'entrée au collège rue Jules Ferry.

LES ÉVÉNEMENTS DU CHÂTEAU *de Teillac*

Les allemands, avant de chercher à entrer dans la ville de Montauban le 19 août 1944 feront halte à Aussonne sur la propriété du château de Teillac .

Lofficier qui commande cette troupe est décontenancé par l'arrivée et le mitraillage de l'aviation. Les cadavres jonchent la route. Les allemands quittent la propriété à la suite d'un grand cri et d'une certaine débandade. Le colonel Teillac et son gendre Alain Liébaut découvrent alors le corps inanimé du jeune Marius Valério, porteur d'un pistolet, au pied d'un arbre. Le jeune homme découvert mort était âgé de 15 ans et était un neveu de leur fermier.

Cette stèle se trouve chemin Matras, face au magasin d'ameublement à la sortie de Montauban nord.

LA FERME MARMIESSE

La stèle implantée à la ferme Marmiesse signale qu'en ce lieu ses propriétaires se sont totalement impliqués en aidant les mouvements locaux de la résistance. Elle a été notamment le siège de l'état-major de l'armée secrète et des Forces Françaises de l'intérieur, un point de passage pour les aviateurs alliés rejoignant l'Espagne, un centre de renseignements, un lieu de détente pour tous ceux qui étaient recherchés.

Elle se trouve sur la route qui mène à Nègrepelisse D 958 un peu avant le chemin qui aboutit au Ramier.

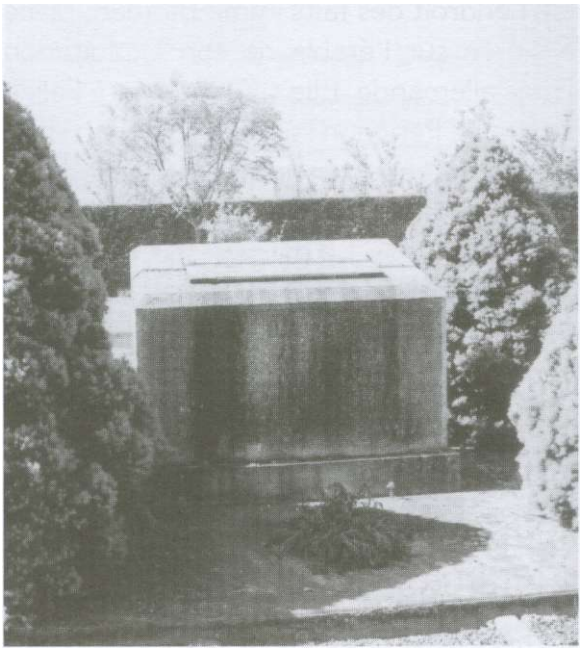

LE MONUMENT DE LA VITARELLE

La 10e compagnie A.S. en exécution des instructions de l'Etat-major départemental du 19 août 1944, ainsi conçu :

Secteur Boursier :

...Boursier se portera immédiatement sur la Garonne (région Mas-Grenier - Verdun sur Garonne) et interdira les trois routes de Toulouse sur la rive gauche et la rive droite de la Garonne : D 26, N 113, N 20...

Placée dans la région de Bourret après la mise en place d'un dispositif interdisant les entrées du Pont de Belleperche, elle attaque dans les environs de la Vitarelle (carrefour D 128 - N 113) après divers accrochages à Saint-Porquier et Escatalens la colonne allemande, dite armée Vlassov, qui descend depuis Agen sur Toulouse, le 20 août 1944. En résumé huit fermes brûlées, plusieurs allemands blessés et tués, une seule victime du côté des résistants : Jean Lacaze de Finhan.

Le monument se trouve au carrefour
que forment les ex-nationales 113 et 228 à 1 kilomètre de Montech.

LA STÈLE DE CHATEAUROUX

à Montech

Fin août 1944, après le départ de la troupe d'occupation allemande et la disparition de la milice de Vichy, Aimé Biraben et Antonin Combébiac relatent ce qui c'est passé le 26 juillet 1944 alors qu'ils n'en n'ont pas parlé sur le moment pour ne pas encourir des représailles. Lun a vu et l'a raconté à l'autre.

Depuis chez lui et à 150 m environ de l'endroit des faits Aimé Biraben, placé derrière un trou d'aération de sa grange située sur l'étable de son exploitation agricole, voit arriver une automobile de l'armée allemande. Elle s'arrête face à l'allée de l'entrée de la propriété du maréchal d'Empire de Perignon sur le terrain d'un sieur Mathaly. Des soldats en descendent et se mettent à creuser un trou rectangulaire. L'oflficier allemand (capitaine Korn) qui les commande et un milicien (Joseph Kilian) amènent 2 hommes près du trou, les attachent dos à dos. Le milicien sort de l'étui à revolver l'arme qu'il détient. Il tire un coup de feu. L'un des hommes s'affaisse et entraîne l'autre dans sa chute. Il tombe dans le trou qui vient d'être creusé. Les corps sont recouverts de chaux et de terre.

Cette stèle a été érigé à la mémoire de Lucien Lespinet et André Jouany ensevelis vivants quelques mois après avoir été détenus.

Elle se trouve à l'endroit même de leur supplice sur le chemin vicinal qui part de CD 50 vers Finhan face à l'allée de la propriété de Perignon.

LE MONUMENT *du* *Petit-Besy*

Ce monument rappelle qu'un instructeur du B. C. R. A. de Londres, Bernard Amiot est tombé en ce lieu après avoir réalisé un important sabotage sur la voie ferrée Moissac-Valence d'Agen, le 9 juin 1944, alors qu'il se retirait.

Bernard Amiot avait été parachuté le 15 novembre 1943, à Lamothe près de Lectoure dans le Gers. Son activité de saboteur a été très importante et bien menée tant du point de vue ferroviaire qu'industriel dans tout le département.

LE BALCON
de Dunes

Onze hommes, dénoncés par deux femmes reconnues coupables d'avoir établi un cahier dénonciateur, sont pendus au balcon de La Poste, un douzième qui a fui, au moment de sa pendaison est mitraillé. Deux autres habitants du village sont abattus dans la campagne environnante, le 23 juin 1944 par une unité de 200 soldats S.S. environ, de la division « Das Reich », cantonnée à Valence d'Agen, arrivés dans le village à pied, l'arme à la main, à travers champs venant de Saint-Sixte et Caudecoste où ils venaient de tuer et torturer trente innocentes victimes.

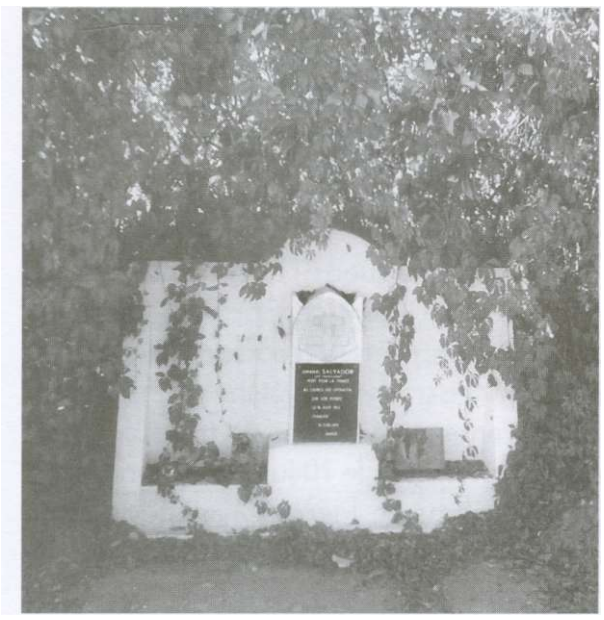

LA STÈLE DE LASPARRIÈRES
prés de Lamagistère

Cette stèle élevée à la mémoire du lieutenant « Mosquito », mort pour la France le 15 août 1944 lors de l'accrochage près du pont canal entre les forces de la résistance locale et la 8e compagnie A.S. renforcées par un commando américain parachuté près de Saint-Céré dans le Lot et les troupes allemandes en retraite.

Cette stèle se trouve sur la route qui mène de Lamagistère à Las Parrières.

L'AFFAIRE
de Montbeton

Le 18 août 1944, en application des instructions de l'état-major départemental des F.F.I., les responsables de la 2e compagnie organisent sur la N 20 à deux endroits : à Parage, commune de Bressols et au carrefour formé par la nationale 20 et les routes de Campsas et Montbartier des barrières avec des abattis. Les embuscades alertent la troupe allemande se trouvant à Montbartier et en forêt de Montech.

La troupe allemande est attaquée. Elle riposte et subit des pertes importantes. La résistance aussi : trois jeunes sont capturés : Mercadier, Mezyck et Escaffre. Les deux premiers sont tués et Escaffre, lui, échappe. Les allemands ayant trouvé l'adresse de ce dernier se rendent à Montbeton, au château Saint-Joseph, l'encerclent et l'investissent. Lordre de faire des otages fut ordonné et 4 personnes arrêtées : André Blanc d'Albefeuille Lagarde, de passage à Montbeton, Pierre Chapenoire, chef ouvrier, Marius Touron, Angelo Monfioletti, tous trois travaillant au château et conduit devant le château en flammes. Les trois premiers ont été fusillés ; Angelo Monfioletti s'est échappé, les allemands tirent sur lui. Il atteint et parvient à se cacher dans les buissons et les récoltes de l'environnement qui le sauvent. Au total 3 fusillés , 6 orphelins et deux veuves.

Le 20 novembre 1952, Félix Stotz (un criminel de guerre) chefdu poste extérieur de Montauban, est traduit devant le tribunal militaire de Bordeaux où il est condamné à la peine de mort, après une détention préventive à compter du 2 juillet 1945. Par décret du conseil supérieur de la magistrature la peine de mort fut commuée en travaux forcés à perpétuité ; puis ramenée à 20 ans de travaux forcés le 12 juin 1954. Une remise de peine de cinq ans intervient le 10 juin 1955, une autre d'un an le 4 juillet 1955 avant sa libération. Les noms de Pierre Chapenoire et de Marius Touron ont été gravés sur le marbre du monument aux morts de la commune se trouvant sur la place centrale.

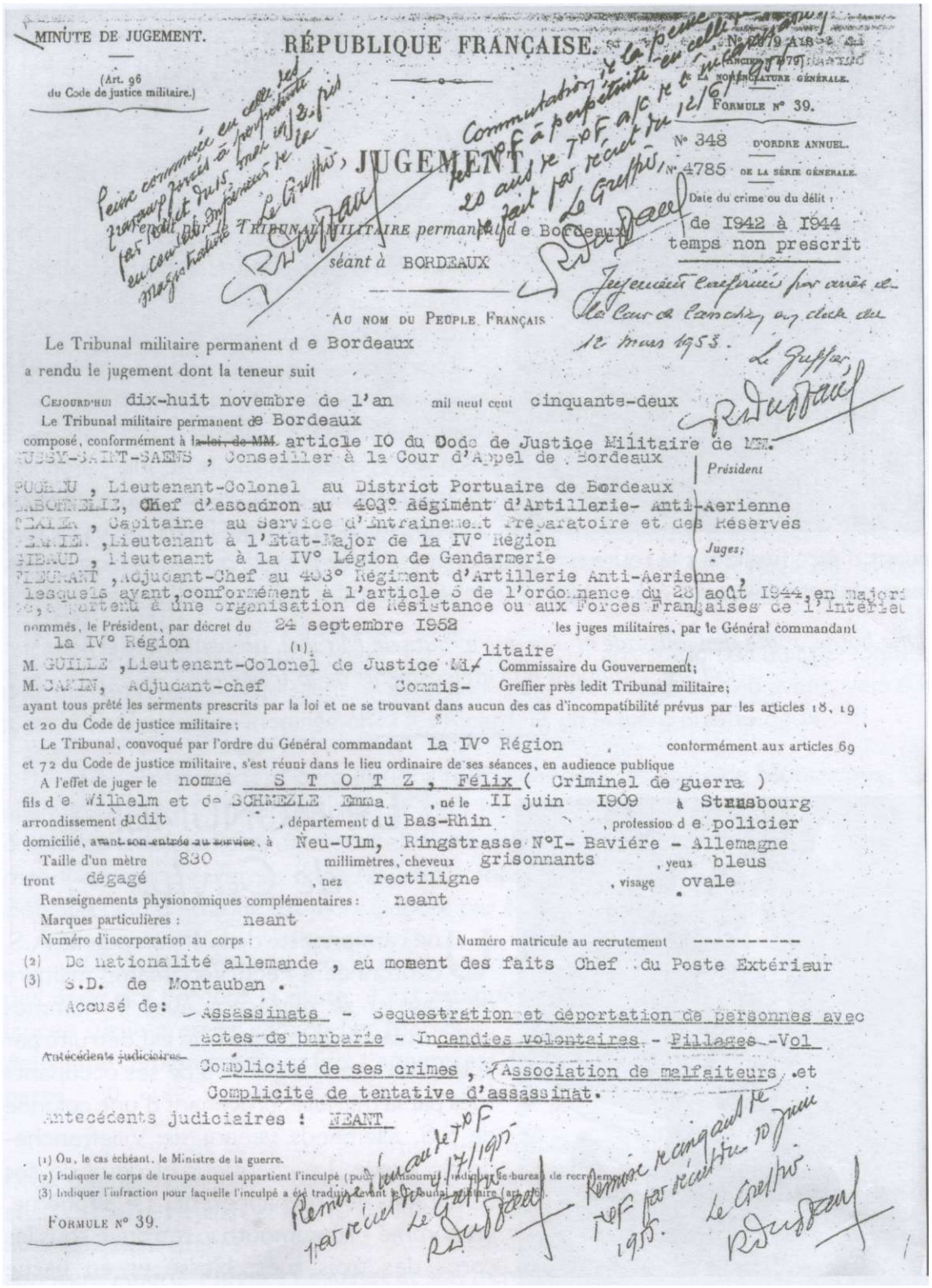

MINUTE DE JUGEMENT.

(Art. 96 du Code de justice militaire.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nomenclature Générale. Formule n° 39.

Commutation à la peine de mort à perpétuité en celle des travaux forcés à perpétuité par décret du 7 DF à compter du 20 août 1944 fait par récidive le 12/6/1953. Le Greffier

Peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité par décret du 3 fév. 1953 en cours d'impression le Le Greffier

JUGEMENT,

n° 348 d'ordre annuel.

n° 4785 de la série générale.

Date du crime ou du délit : de 1942 à 1944 temps non prescrit

TRIBUNAL MILITAIRE permanent de Bordeaux

séant à BORDEAUX

Jugement certifié sur avis de la Cour de Cassation en date du 12 mars 1953. Le Greffier

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal militaire permanent de Bordeaux

a rendu le jugement dont la teneur suit

CEJOURD'HUI dix-huit novembre de l'an mil neuf cent cinquante-deux

Le Tribunal militaire permanent de Bordeaux

composé, conformément à ~~la loi, de MM.~~ article IO du Code de Justice Militaire de MM.

RUSSY-SAINT-SAENS, Conseiller à la Cour d'Appel de Bordeaux — *Président*

PUGNEU, Lieutenant-Colonel au District Portuaire de Bordeaux

LABORDELLE, Chef d'escadron au 403° régiment d'Artillerie- Anti-Aerienne

CLAIRE, Capitaine au Service d'Entrainement Preparatoire et des Réserves

LAMIE, Lieutenant à l'Etat-Major de la IV° Région

GIRAUD, Lieutenant à la IV° Légion de Gendarmerie

PLEURANT, Adjudant-Chef au 403° Régiment d'Artillerie Anti-Aerienne, — *Juges;*

lesquels ayant, conformément à l'article 6 de l'ordonnance du 28 août 1944, en majori[té], n'appartenu à une organisation de Résistance ou aux Forces Françaises de l'Intérieur

nommés, le Président, par décret du 24 septembre 1952 les juges militaires, par le Général commandant la IV° Région (1);

M. GUILLE, Lieutenant-Colonel de Justice Militaire, Commissaire du Gouvernement;

M. CAPIN, Adjudant-chef Commis- Greffier près ledit Tribunal militaire;

ayant tous prêté les serments prescrits par la loi et ne se trouvant dans aucun des cas d'incompatibilité prévus par les articles 18, 19 et 20 du Code de justice militaire;

Le Tribunal, convoqué par l'ordre du Général commandant la IV° Région conformément aux articles 69 et 72 du Code de justice militaire, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en audience publique

A l'effet de juger le nommé STOTZ, Félix (Criminel de guerre)

fils de Wilhelm et de SCHMEZLE Emma, né le II juin 1909 à Strasbourg arrondissement dudit, département du Bas-Rhin, profession de policier

domicilié, ~~avant son entrée au service~~, à Neu-Ulm, Ringstrasse N°I- Baviére - Allemagne

Taille d'un mètre 830 millimètres, cheveux grisonnants, yeux bleus

front dégagé, nez rectiligne, visage ovale

Renseignements physionomiques complémentaires : neant

Marques particulières : neant

Numéro d'incorporation au corps : ------ Numéro matricule au recrutement ----------

(2) De nationalité allemande, au moment des faits Chef du Poste Extérieur

(3) S.D. de Montauban.

Accusé de: Assassinats - Sequestration et déportation de personnes avec actes de barbarie - Incendies volontaires - Pillages - Vol

~~Antécédents judiciaires~~ Complicité de ses crimes, Association de malfaiteurs et Complicité de tentative d'assassinat.

Antecédents judiciaires : NEANT

Remise reçue le 7 DF 17/1955 Le Greffier

Remise reçue le 7 DF par récidive le 10 juin 1955. Le Greffier

(1) Ou, le cas échéant, le Ministre de la guerre.

(2) Indiquer le corps de troupe auquel appartient l'inculpé (pour l'insoumis, indiquer le bureau de recrutement).

(3) Indiquer l'infraction pour laquelle l'inculpé a été traduit devant le Tribunal militaire (art. 96).

FORMULE N° 39.

Première page du jugement du tribunal militaire condannant Félix Storz à la peine de mort, faisant apparaître les diverses réductions de peine jusqu a la libération.

L'ACCROCHAGE
de Réalville

Le 18 août 1944 un groupe F.T.P. revenant d'un coup de main à Lavilledieu du Temple sur un train de l'organisation TODT est accroché à Réalville, à hauteur du passage à niveau, par un camion allemand venant de Caussade. Combat inégal qui oblige les F.T.P. à abandonner leurs prises de Lavilledieu. Le maquisard Jacques Rodriguez est tué sur la route qui mène à Mirabel ; son camarade Jacques Virazels est fait prisonnier, amené à Montauban au siège de la Kommandatur, puis à Caussade où il est interrogé et torturé avant d'être fusillé sur la route nationale où a été érigé la stèle qui porte leurs noms, lesquels ont également été portés sur le monument aux morts du village.

Une borne, route de Caussade et une autre route de Mirabel, un peu avant le pont sur la Lère, indiquent les emplacements de la tragédie.

LE MONUMENT
de Caylus

Une camionnette de la 4e compagnie A.S. cantonnée à Pech Vert (camp militaire de Caylus) se déplaçant avec 7 hommes pour un ravitaillement en vin est détruite par le tir d'un canon léger et 3 de ses occupants tués par la mitraille, provenant d'une colonne de S.S. allemands venant de Villefranche-de-Rouergue. Le chauffeur et deux de ses camarades en réchappèrent. Le septième, un nommé « Mammouth », retrouvé sous les corps des trois tués, blessé et en partie inconscient a été soigné et sauvé dans une ferme de Lassalle à la tête de laquelle se trouvait Madame Gandil dont le mari était prisonnier en Allemagne.

Le monument commémorant cet accrochage se trouve dans la rue Evariste Hue à Caylus sur le lieu même de cet incident.

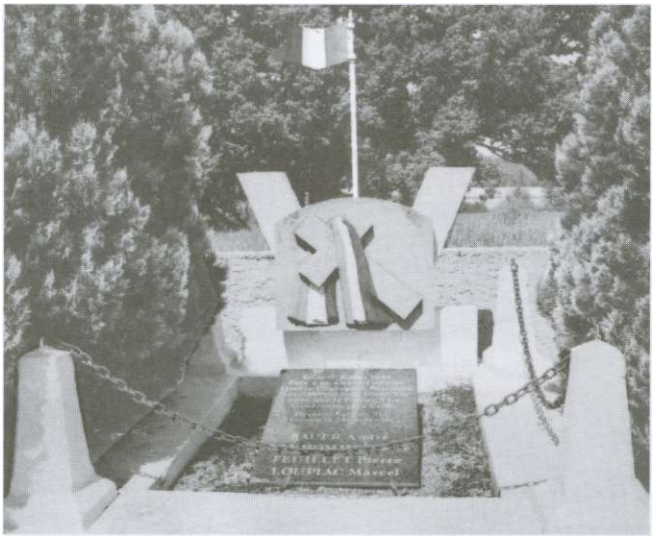

LE MONUMENT

des Brunis

L'organisme de la feldgendarmerie et autres de la Werhmacht et de la milice, après s'être rendu aux « Ombrails » le 17 juillet 1944, où il ne trouve que Maria, l'épouse d'un des frères Ricard, exploitants agricoles des lieux et chez lesquels, depuis le parachutage du 19 août 1943, sur leur terres, se rassemblent les résistants de la 6e compagnie de l'armée secrète et du corps francs Dumas cantonnés dans la région, ils repartent vers Montricoux, leur opération des « Ombrails » s'étant soldé négative malgré la mise à sac de l'habitation des Ricard et des bâtiments de l'exploitation agricole.

A Montricoux ils procèdent, liste en mains, à l'arrestation de huit personnes, de trois dans l'autobus qui vient de Bruniquel. A Nègrepelisse, un peu avant, vers 6 h juste avant leur visite inopinée chez les Ricard, ils en avaient arrêter deux.

Les arrestations et perquisitions terminées dans le village de Montricoux, les allemands et les miliciens repartent vers Montauban. À hauteur des Brunis leur convoi de trois camions, de motos et d'une automobile est attaqué par un groupe de maquisards et des forces de la résistance locale ayant à leur tête Wrobel, pseudo Bob. Un plan d'attaque est alors élaboré par Maurice Daugé et Georges Jacquot.

Dès lors, lorsque le convoi arrive à proximité des Brunis, à partir des fossés et des haies qui bordent la route, il est attaqué par l'envoi d'une grenade Gammon lancée sur le premier camion par Marsouin, l'explosion le déporte, une moto et le deuxième camion prennent feu, l'ennemi est désemparé et la mitraille fuse de toutes parts.

Ce combat laisse sur le terrain une trentaine d'allemands et de miliciens, deux membres de la résistance : Marcel Loupiac et André Bauer et deux victimes civiles : Pierre Feuillet et Pierre Bonhomme. Les allemands se retirent en emportant avec eux neuf otages : Borderies, André Castel, André Huguet, Henri Jouanny et son frère André, Hugues Lespinet et son frère René, Mazard et Michel Melamed.

Il *est érigé sur la route D 958 qui va de Nègrepelisse à Montricoux à 2,5 km de cette dernière commune* .

LES MONUMENTS
de Montpezat du Quercy

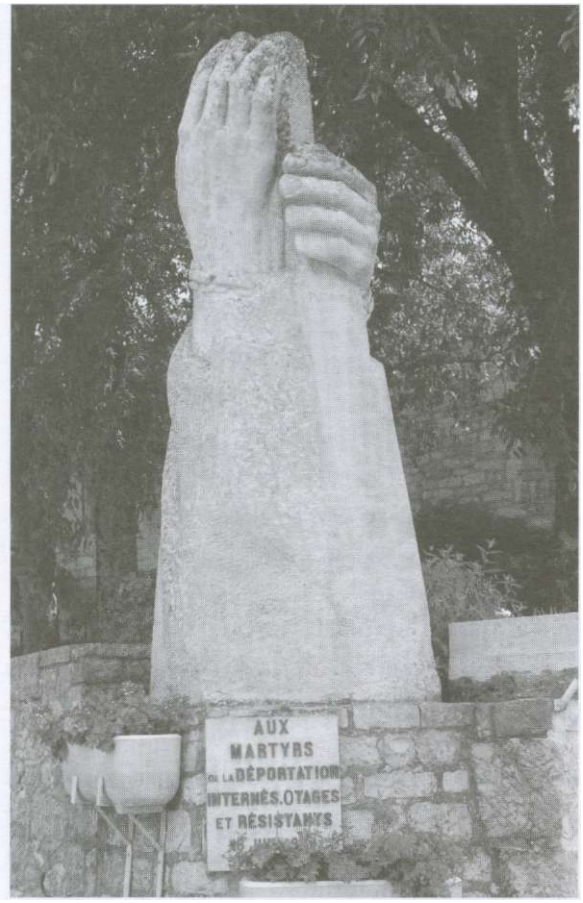

Dans la nuit du 1 au 2 mai 1944, le planton du cantonnement où vivent les maquisards, entre 2 et 3 heures, tire des coups de feu contre des S. S. en patrouille à hauteur des fermes Crantelle et Verdier. Le tireur Guy Pierlot est tué lors de la riposte par les troupes d'occupation à ses coups de feu avant que les troupes allemandes mettent le feu aux deux fermes. Six autres personnes seront les victimes de cette opération.

Vers 9 h 30 d'autres groupes de S.S. cernèrent le bourg de Montpezat-de-Quercy et se retirèrent vers 16 h après avoir multiplié les arrestations et distribué quelques coups aux personnes arrêtées.

Alors que les événements vécus dans la journée étaient commentés sur la place du village les S.S. reviennent. Vers 21 h ils rassemblèrent les citoyens qui s'y trouvaient, mirent le feu dans plusieurs maisons et au presbytère avant de repartir sur Caussade en amenant avec eux 15 autres otages qu'il déportèrent par la suite.

Dans l'une des maisons deux de ses habitants furent brûlés vifs.

Après 23 heures, le 6 juin 1944, c'est au tour du hameau de Perches-Haut de connaître la vindicte des occupants et de leur sbires : quatre fermes incendiées, un moulin à vent détruit par explosifs faisant 11 victimes carbonisées.

Ce monument perpétue les vicissitudes pendant la guerre 39-45, de la commune de Montpezat de Quercy, à l'entrée du village sur le CD 38, voir celui de la collégiale, des Garennettes au croisement formé par les chemins qui mènent aux Garennettes et Rouby en quittant la CD 69 et de Perches-haut sur la N.20.

LE MONUMENT
de Montaigu du Quercy

Un certain nombre de maquisards dont Pierre Baget, René Gil et Jean Rigaud pourchassés depuis La Bourriette, ex-emplacement du maquis d'Ornano et après un passage à l'Honor de Cos, vont se réfugier dans le canton de Montaigu de Quercy au cantonnement du maquis de Granval. La responsabilité de ce dernier est confiée quelque temps après leur arrivée à Jean Rigaud jusqu'au jour de l'attaque des S.S., des membres de la gestapo d'Agen, conduits par les miliciens H et B du Lot-et-Garonne, ayant des attaches familiales dans la région de Montpezat-de-Quercy.

Cette opération contre la résistance dans la matinée du 16 mai 1944 a pour objet de saisir Albert Caillau et le capitaine Vincent. Ils arrêtèrent Albert Caillau avec Jean Rigaud et Hubert Bismes. Pierre Baget et René Gil sont abattus, Bismes, Albert Caillau et Jean Rigaud, sont par la suite transférés à la prison Saint-Michel à Toulouse. Bismes la quittera pour le camp de concentration de Dachau d'où il reviendra, Jean Rigaud aurait été fusillé à la forêt Bouconne (31), son corps n'a pu être identifié, Albert Caillau est sauvé par l'ouverture des portes de la prison Saint-Michel le jour de la libération de Toulouse.

Située au lieu-dit le Granval, pour arriver à ce monument, il faut prendre à partir du village de Montaigu de Quercy le CD qui mène au hameau de Saint-Vincent.

LE MONUMENT
de Cabertat

Ce monument rappelle que le 20 juin 1944 le maquis, qui se trouve dans les bois de Vaïssac, trahi, est attaqué par une forte colonne de S.S. et de miliciens après avoir cerné le village pour y procéder à des perquisitions.

La présence d'esprit du forgeron, secrétaire de mairie, Terrassier permet aux maquisards groupés autour de leurs chefs : Duplan, Delplanque, et Rey de résister héroïquement à la forte colonne des assaillants. Deux voitures du maquis chargées du ravitaillement tombent entre leurs mains alors que les maquisards et les occupants étaient dans l'ignorance de la situation dans laquelle se trouve le cantonnement qu'ils avaient quittés deux heures auparavant et qu'ils rejoignaient.

Ces six occupants de ces deux véhicules furent torturés avant d'être abattus à la lisière du bois dans les genêts et les bruyères. Et ce, malgré l'intervention en leur faveur du curé du village : l'abbé Cruzel alias « Pierron » (curé des F.F.I.). Après ce forfait l'ennemi s'acharna sur les fermes : Cassagnou, Penchenat, Ségure, Panégro, Cabasse et Tounielle avant de les détruire par le feu.

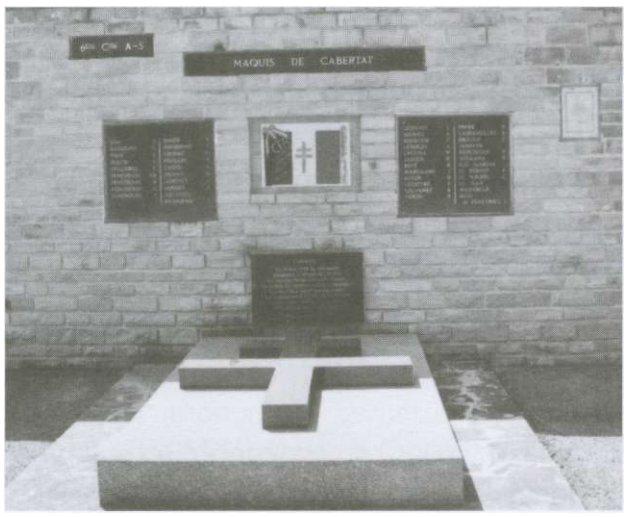

La plaque commémorative, placée au bas du mémorial où figure en bonne place la croix de Lorraine rappelle les événements de la journée du 20 juillet 1944 pendant laquelle la famille Penchenat périt dans les flammes de sa maison et le martyr des Camille Basselier, Jean Biau, Pierre Nonorgues, Léon Poux, Louis Puech, Eloi Teulières. Pour s'y rendre prendre la route qui mène à Vaïssac depuis Nègrepelisse et suivre l'itinéraire fléché.

LE MONUMENT *d'Ornano*

Le maquis D'Ornano regroupe des résistants, ceux qui refusent de partir travailler en Allemagne et ceux qui sont recherchés par la police de Vichy ou la milice dans et aux environs de la ferme de Garran particulièrement bien situé au creux de son vallon, à l'abri des regards ennemis. Installé à la Bouriette et l'Autanel en février 1944 pas très loin de l'endroit choisi (grotte des Capucins) comme terrain de parachutage Homo, dépôt pouvant recevoir des hommes et des armes.

C'est suite à une alerte ayant pour origine la recherche par la milice des planques pour les résistants et des réfractaires au S.T.O. (Services du Travail Obligatoire en Allemagne) qu'il s'installe à la Bouriette et l'Autanel. À plusieurs reprises des messages personnels ont préparé et fait réaliser plusieurs parachutages d'armes et d'hommes, le dernier se situant dans la nuit du 20 au 21 mars 1944.

En fin de nuit deux colonnes venant du département du Tarn formées par la troupe d'occupation, des G.M.R. et de la milice, le maquis d'Ornano (nom d'une famille illustre d'origine Corse) est attaqué après une manoeuvre d'encerclement. L'essentiel de son organisation est sauvé malgré un combat inégal faisant six morts chez les patriotes résistants : Henri Granier, Elie Labronne, René Lartigue, Bernard Martel, André Rigobert et Albert Fristchler.

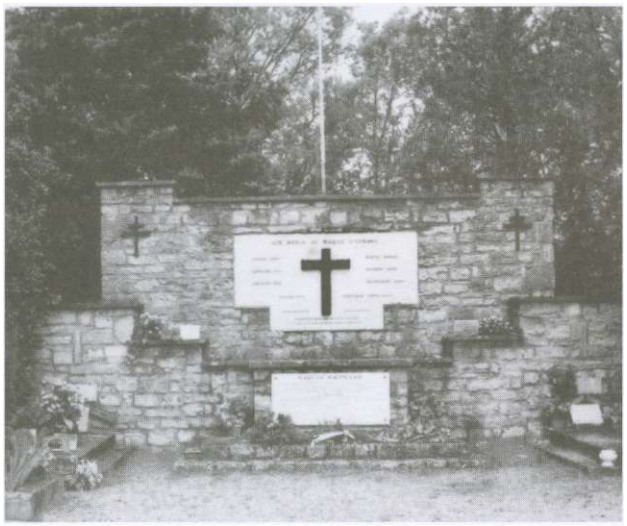

Pour se rendre à ce le monument élevé à la Bouriette, il faut prendre à partir de Montricoux le CD 958 puis le D 33 qui mène à Penne et suivre les panneaux indicateurs.

POSTFACE

Les victimes sont toujours les mêmes : ces hommes, femmes et enfants, qui, en plus d'être morts, sont aujourd'hui dépourvus de coupable. Elles sont en face du vide : Les bourreaux ne sont plus. Le temps a passé. Reste cette immuable question : que pouvons-nous faire pour que soit respectée la mémoire de millions de disparus ? La justice et son palais restent déserts.

Mais la lucidité doit reprendre ses droits comme en témoigne Vladimir Jankelevitch dans « l'Imperceptible ».

La France a manqué en 1944 sa plus grande chance de renouvellement et de rajeunissement. Dans ces journées uniques tout était possible. Nous nous étions promis, alors, que tout serait neufet vrai, que tout recommencerait depuis le début, comme si la honte de Vichy n'avait jamais existé, que ce gai matin de la Libération serait notre deuxième naissance, que le gazon pousserait sur la sépulture de l'ignoble passé.

Or, nous n'avons pas commencé cette nouvelle vie que l'insurrection nationale nous promettait. Pour la première fois peut-être dans notre histoire, la France, miraculeusement rescapée, n'a pas renié le régime qui avait fait du consentement à la défaite, sa raison d'être et son principal titre de gloire.

Notre printemps est manqué. Mais peut-être tout cela valait-il mieux pour nous ? Peut-être cet enlisement de toute générosité et de tout héroisme créateur tient-il à une grande loi métaphysique qui, si elle permet par instants à l'homme d'atteindre le sommet de lui-même, lui interdit de s'y tenir.

Bien des printemps se trâment encore dans les sillons et dans les arbres ; à nous de savoir les préparer à travers de nouvelles luttes et de nouvelles épreuves.

Aujourd'hui, il nous appartient à tous, sans exception, de refuser l'inacceptable :
L'OUBLI.

C'est pourquoi nous avons publié ce livre

SOURCES

TÉMOIGNAGES ENREGISTRÉS de *Noël Duplan (Colonel Nil)*
Réalisés les 2 octobre 1993 - 21 janvier 1994-2 mars 1994 - 1er juin 1994.

SOURCE INFORMATIQUE
Adèle Kurtzweil - Site internet - Lycée Michelet.

SOURCES ÉCRITES.
Dans les ténèbres - *Marie-Antoinette Orcival*
(documents fournis par le Général Orcival)

Le guet-apens de Lalande Basse - *René Lacassagne.*

Matricule 21877 - Journal d'un déporté - *Jacques Vern.*

L'affaire Péloffy - *ONAC de Montauban.*

La Résistance - La gare de Borredon - *Jean Albouy.*

Chronique ordinaire d'une jeunesse meurtrie - *Jean-Paul Bousquet.*

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES.
Archives départementales de Tarn-et-Garonne.

FONDS :
Louis Olivet, Général Orcival, Jean Albouy, Jacques Vern, Jean-Paul Bousquet, René Dannac

LA MÉMOIRE : HEURS & MALHEURS

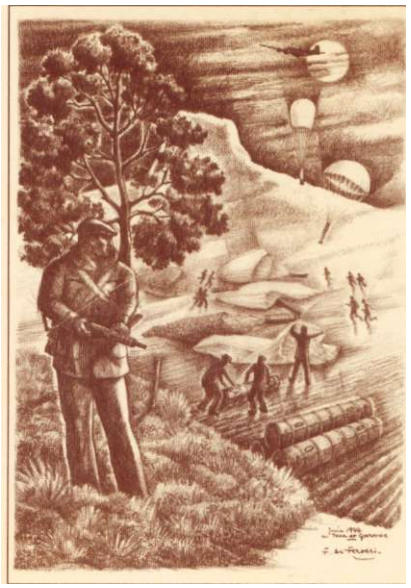

1939 -1945 : ces six années ont marqué à jamais la France et les français qui les ont vécues. Elles ont été longues. Elles ont été terribles. Les épreuves physiques et morales ont été telles, la souffrance a été si grande, la libération tant attendue que, malgré l'altération du temps, tout est resté encore présent comme si c'était hier dans la mémoire de ceux qui les ont traversées et qui sont toujours près de nous.

Nous avons tous un devoir de mémoire et de témoignage en hommage au courage de ces femmes et de ces hommes qui ont lutté au péril de leur vie, pour que nous puissions vivre libre : témoignage auprès des jeunes générations pour rendre impossible à tout jamais le retour de la dictature et de l'esclavage.

Ainsi les auteurs ont voulu montrer combien fut contrasté l'itinéraire d'un condotière de la résistance, comment deux lycéennes disparurent dans les ténèbres de l'extermination, comment certains survécurent à ta déportation. Ils ont aussi fait appel à des témoignages récents sur la chronique ordinaire d'une jeunesse meurtrie par le service du travail obligatoire. Ils ont approché une vérité difficile à révéler sur des affaires sulfureuses de la vie quotidienne.

Pourquoi, après plus d'un demi-siècle, les passions demeurent-elle aussi vives ? Pourquoi le feu couve-t-il toujours sous la cendre ? Pourquoi la page n'est-elle pas encore définitivement tournée ? Les auteurs essayent d'apporter une réponse.

Faire comprendre, ne jamais céder aux simplifications, au manichéisme, au parti pris, reconstituer la vérité d'une époque trouble et troublée, tout en sachant combien l'approche de cette vérité était difficile, telle était l'intention de Louis Olivet et d'André Aribaud lorsqu'ils ont commencé, voici plus de dix ans, l'écriture de cette trilogie (Avant que mémoire ne meure - Afin que mémoire demeure - La Mémoire : Heurs et malheurs)

Les auteurs

Louis OLIVET
Président du Comité Départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation du Tarn-et-Garonne

André ARIBAUD
Professeur Honoraire

Illustration de couverture : Flavio De FAVERI
Impression : Ateliers du Moustier
Dépôt légal : 2ème trimestre 2008

Comité Départemental du Prix de la Résistance
et de la Déportation du Tarn-et-Garonne
33, Crand'Rue Villenouvelle
82000 MONTAUBAN

ISBN 978-2-9522865-1-0

Prix : 20 €